



2009 Manuel du propriétaire

Pour votre sécurité et confort, lisez-le avec soin et gardez-le dans le véhicule.

HIGHLANDER



Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.

Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
Toyota Customer Experience Center
1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
Servco Automotive Customer Services
1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2008 TOYOTA MOTOR CORPORATION

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

SOMMAIRE

1	Avant de prendre le volant	Réglage et fonctionnement des équipements tels que le verrouillage des portes, les rétroviseurs et la colonne de direction.
2	Au volant	Informations relatives à la conduite, à l'arrêt et à la sécurité.
3	Équipements intérieurs	Systèmes de climatisation et audio, ainsi que tous les équipements intérieurs de confort.
4	Entretien et soin	Nettoyage et protection du véhicule, entretien à faire soi-même et informations relatives à l'entretien.
5	En cas de problème	Conduites à tenir en cas de remorquage du véhicule, de crevaison ou d'accident.
6	Caractéristiques du véhicule	Informations techniques détaillées du véhicule.
	Index	Liste alphabétique des informations contenues dans le présent manuel.

Avant de prendre le volant

1-1. Informations relatives aux clés

Clés	30
------------	----

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Système d'accès et de démarrage "mains libres"	33
Télécommande du verrouillage centralisé	57
Portes latérales	72
Hayon	78
Lunette arrière	85

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Sièges avant	87
Sièges arrière	91
Appuis-têtes	101
Ceintures de sécurité	104
Volant de direction	112
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement	113
Rétroviseurs extérieurs	116

1-4. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques	119
Toit ouvrant	122

1-5. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant	125
---	-----

1-6. Système antivol

Système d'antidémarrage	129
Alarme	136
Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis)	140

1-7. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte	141
Sacs de sécurité gonflables SRS	143
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	158
Sièges de sécurité enfant	165
Installation du siège de sécurité enfant	170

2 Au volant

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule	184
Contacteur de démarrage (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres")	194
Contacteur de démarrage (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres")	198
Transmission automatique	201
Commodo de clignotants	207
Frein de stationnement	208
Avertisseur	209

2-2. Combiné d'instruments

Instruments et compteurs ...	210
Témoins et voyants	213
Écran multifonctionnel	218

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage	228
Sélecteur d'antibrouillards...	234
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise	235
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière	237

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse	238
Système de rétrovision sur écran (véhicules équipés d'un écran multifonctionnel)	242
Systèmes d'aide à la conduite	246
Aide au démarrage en côte	252
Dispositif de contrôle d'assistance à la descente (modèle à 4 roues motrices uniquement)	254

2-5. Informations relatives à la conduite

Précautions à observer en tout-terrain	257
Chargement et bagages	262
Limites de charge du véhicule	267
Conseils de conduite hivernale	269
Conduite avec une caravane/remorque	273
Remorquage de véhicule	285

Équipements intérieurs

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation manuel avant	288
Système de climatisation automatique avant	294
Système de climatisation manuel arrière	302
Système de climatisation automatique arrière	305
Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs	308
Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise	310
Utilisation des commandes de climatisation au volant	311

3-2. Utilisation du système audio

Système audio	312
Utilisation de l'autoradio	315
Utilisation du lecteur de CD	323
Lecture des disques MP3 et WMA	330
Utilisation optimale du système audio	338
Utilisation de l'adaptateur AUX	341
Utilisation des commandes audio au volant	343

3-3. Utilisation du système audio arrière

Fonctions du système multimédia aux places arrière	346
Utilisation du lecteur de DVD (DVD-Vidéo)	353
Utilisation du lecteur de DVD (Vidéo-CD)	362
Utilisation du lecteur de DVD (CD-Audio/CD-Texte)	365
Utilisation du lecteur de DVD (disques MP3)	366
Utilisation du mode vidéo	368
Modifier la configuration initiale	370

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)

Spécificités du système téléphonique mains libres (pour téléphone cellulaire)	379
Utilisation du système téléphonique mains libres	386
Comment passer un appel téléphonique	394
Configuration d'un téléphone mobile	398
Configuration du système et sécurité	403
Utiliser le répertoire	406

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs	414
• Sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel.....	415
• Éclairages intérieurs/individuels	416
• Éclairage intérieur	416

3-6. Utilisation des rangements

Détail des rangements	418
• Boîte à gants.....	419
• Rangement de console.....	420
• Console de pavillon	421
• Porte-gobelets	422
• Porte-bouteilles.....	426
• Casiers auxiliaires.....	427
• Tablette centrale arrière.....	429

3-7. Autres équipements intérieurs

Pare-soleil	431
Miroirs de courtoisie.....	432
Montre (véhicules sans écran multifonctionnel).....	433
Miroir de conversation.....	434
Prises d'alimentation	435
Sièges chauffants	439
Accoudoirs	441
Tapis de sol.....	442
Équipements de coffre	443
Commande d'ouverture de la porte de garage.....	449
Boussole	456

4 Entretien et soin

4-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule.....	462
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule.....	465

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien	469
Entretien général.....	471
Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M).....	474

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même	475
Capot.....	480
Positionnement du cric.....	482
Compartiment moteur.....	485
Pneus	503
Pression de gonflage des pneus.....	514
Jantes.....	518
Filtre de la climatisation.....	520
Télécommande du verrouillage centralisé/pile de la clé électronique	523
Vérification et remplacement des fusibles	526
Ampoules	539

5 En cas de problème

5-1. Informations à connaître

Feux de détresse	552
Remorquage du véhicule	553
Vous suspectez un problème	560
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation	561
Enregistreur de bord	562

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un voyant s'allume ou un signal sonore se déclenche... ..	564
Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel (véhicules équipés d'un écran multifonctionnel)	576
En cas de crevaisson	577
Si le moteur ne démarré pas	590
Si le levier de sélecteur est bloqué sur "P"	592
Si vous perdez vos clés/votre télécommande de verrouillage centralisé	593
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")	594
En cas de décharge de la batterie	596

Lorsque le véhicule chauffe	601
Si votre véhicule est bloqué	604

6 Caractéristiques du véhicule

6-1. Caractéristiques techniques

Valeurs pour l'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)	608
Carburant	622
Renseignements sur les pneus	625

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables	638
-------------------------------------	-----

6-3. Initialisation

Systèmes à initialiser	642
------------------------------	-----

Index

Index des sigles..... 644

Index alphabétique 646

Que faire si... 657

1

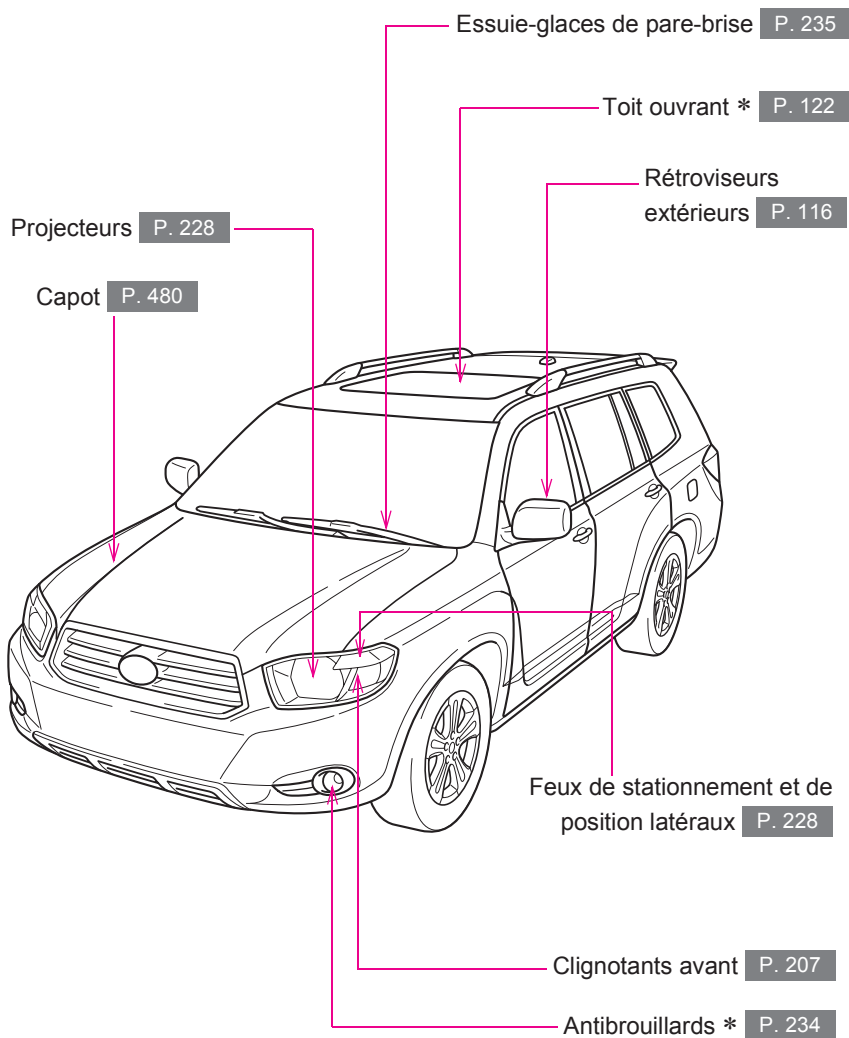
2

3

4

5

6



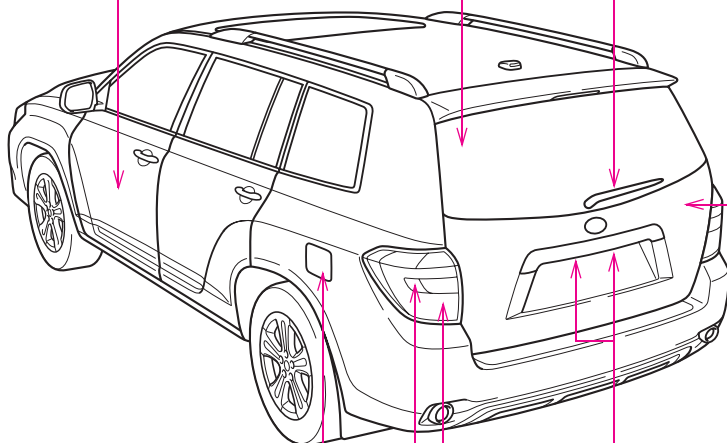
Dégivrage de la lunette arrière P. 308

Lunette arrière * P. 85

Portes latérales P. 72

Hayon P. 78

Essuie-glace de lunette arrière
P. 237



Éclairage de plaque
d'immatriculation P. 228

Pneus

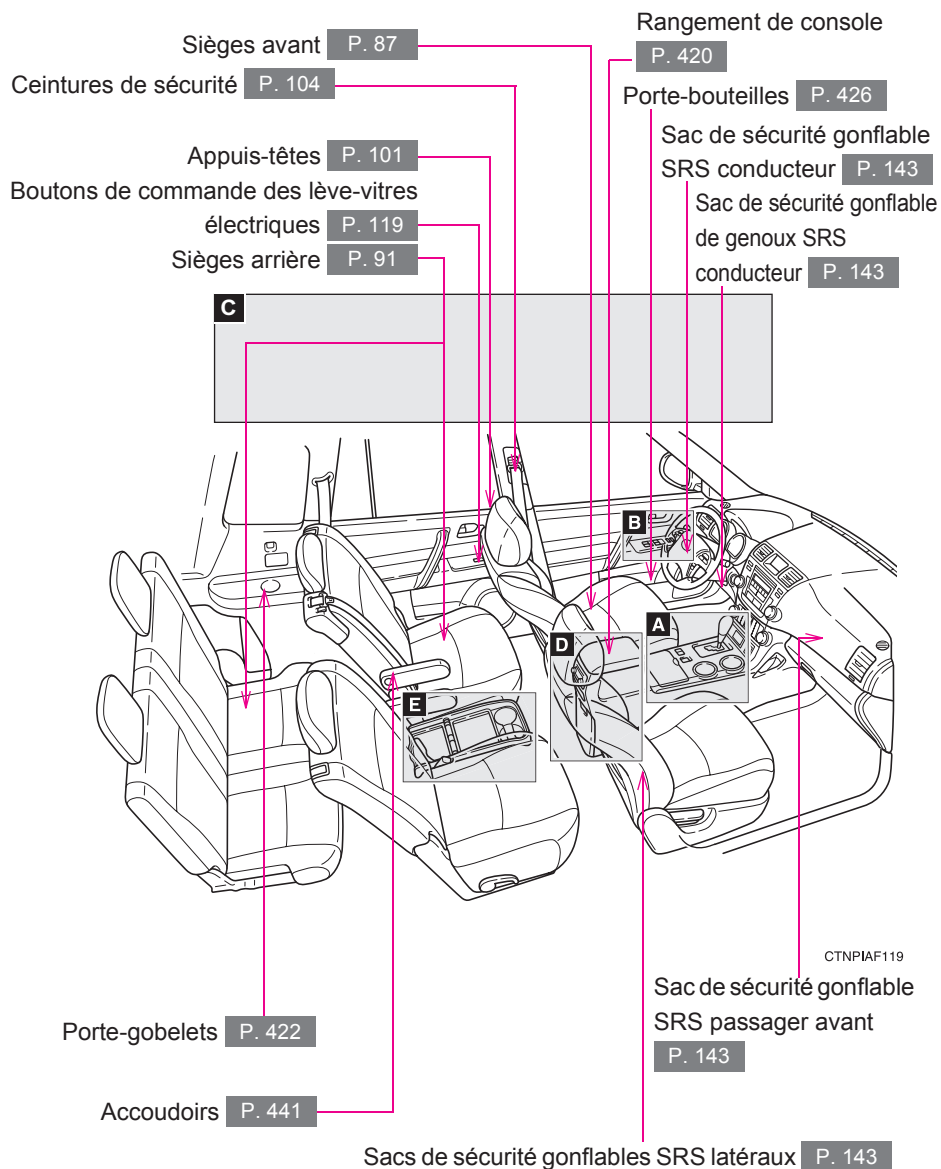
- Permutation P. 503
- Remplacement P. 577
- Pression de gonflage P. 617
- Informations P. 625

Trappe à carburant P. 125

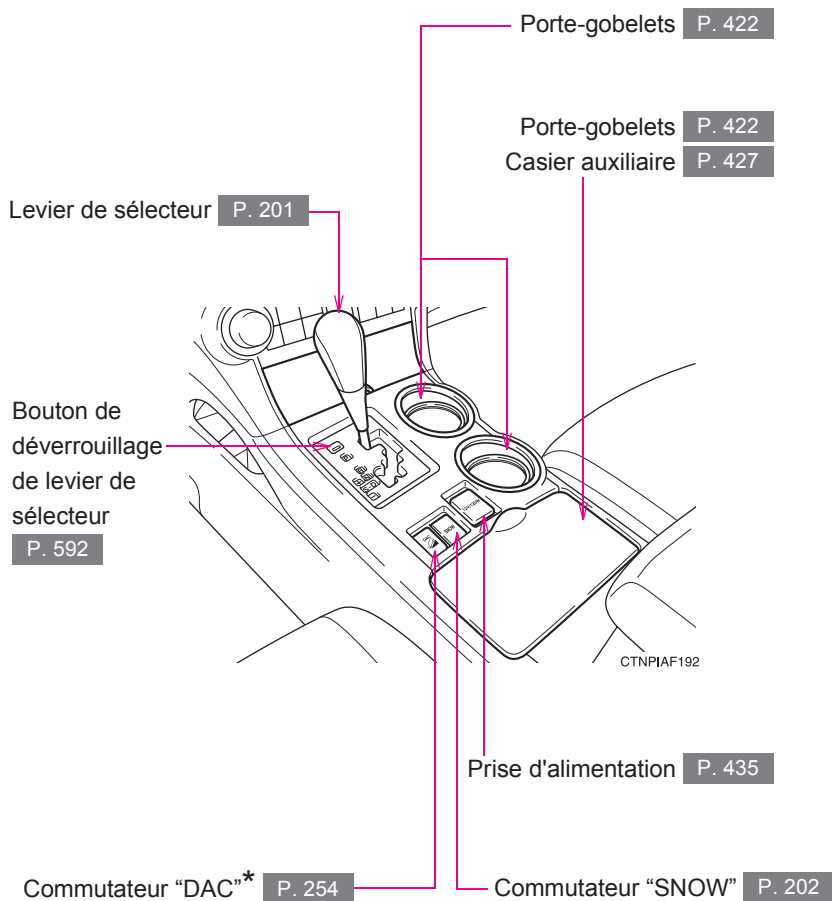
Feux de position arrière et
latéraux P. 228

Clignotants arrière P. 207

*: Sur modèles équipés



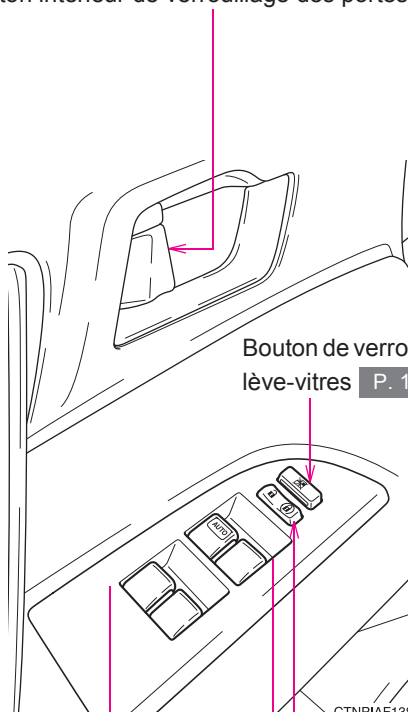
A



* : Modèles 4 roues motrices

B

Bouton intérieur de verrouillage des portes P. 73

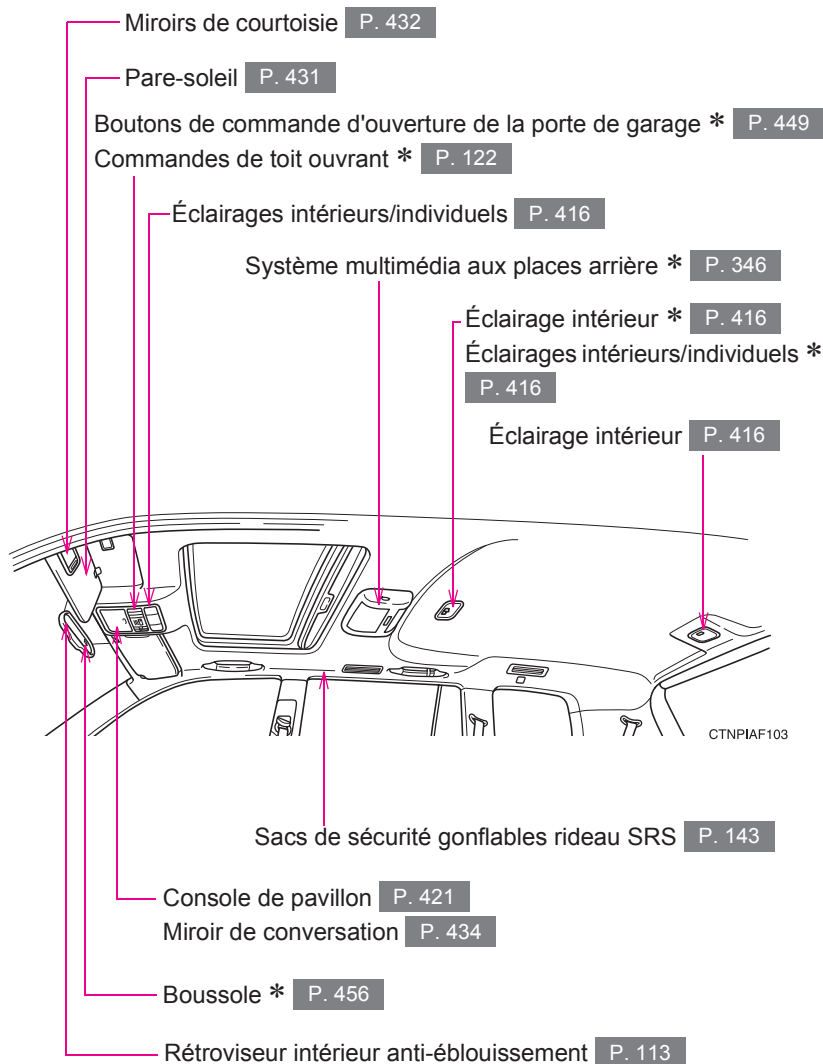


Bouton de verrouillage des lève-vitres P. 119

Boutons de commande des lève-vitres électriques P. 119

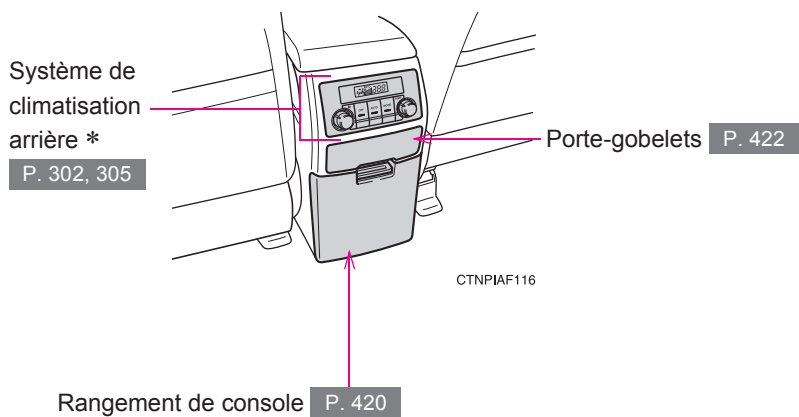
Commande de verrouillage centralisé des portes P. 73

C



*: Sur modèles équipés

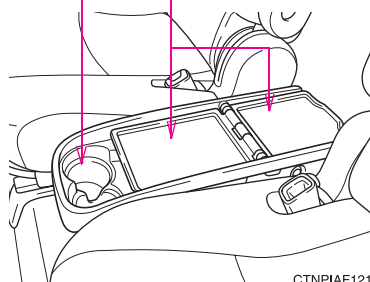
D



E

Casier auxiliaire P. 427
Tablette centrale arrière P. 429

Porte-gobelets P. 422



CTNPIAF121

*: Sur modèles équipés

Contacteur de démarrage (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres") P. 194

Commodo d'essuie-glaces et de lave-glace de pare-brise P. 235

Sélecteur d'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière P. 237

Sélecteur d'antibrouillards * P. 234

Sélecteur d'éclairage P. 228

Commodo de clignotants P. 207

Instruments et compteurs P. 210

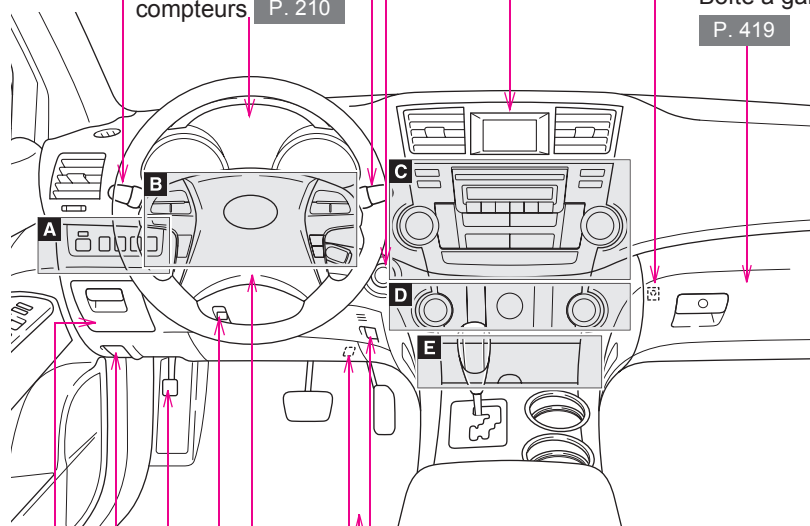
Système de rétrovision sur écran * P. 242

Écran multifonctionnel * P. 218

Montre * P. 433

Commutateur principal de la commande électrique du hayon * P. 78

Boîte à gants P. 419



Avertisseur P. 209

Bouton de désactivation VSC évolué/TRAC P. 248

Tapis de sol P. 442

Bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus P. 505

Levier de déverrouillage de colonne de direction inclinable et télescopique P. 112

Pédale du frein de stationnement P. 208

Levier de déverrouillage du capot P. 480

Casier auxiliaire P. 427

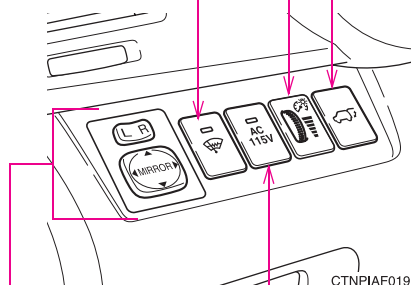
CTNPIAF180

A

Molette de commande d'éclairage du tableau de bord P. 211

Commande de dégivrage des
essuie-glaces de pare-brise * P. 310

Bouton de commande électrique
du hayon * P. 78



Boutons directionnels
de réglage des rétroviseurs
extérieurs P. 116

Commuteur principal de prise
d'alimentation * P. 435

*: Sur modèles équipés

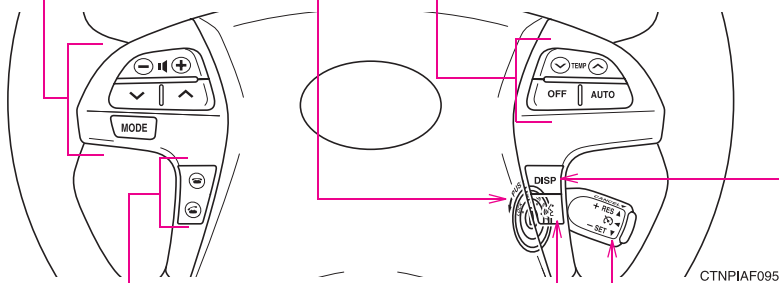
B

Touches de commande du système audio au volant * P. 343

Commandes de climatisation au volant * P. 311

Contacteur de démarrage
(véhicules dépourvus
du système d'accès et
de démarrage "mains libres")
P. 198

Bouton "DISP" * P. 219



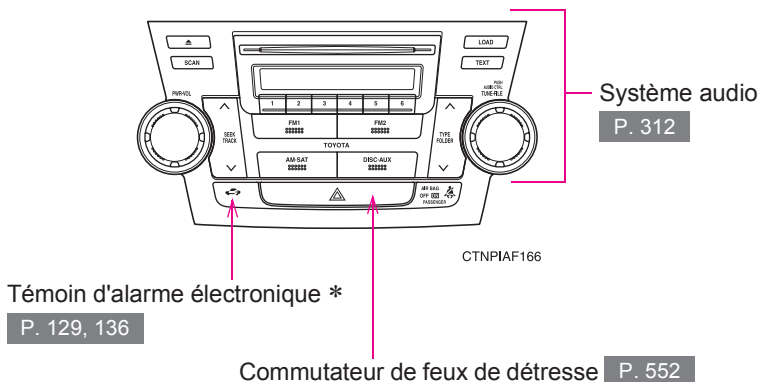
Bouton de téléphonie *, * P. 387

Commodo
de régulateur
de vitesse * P. 238

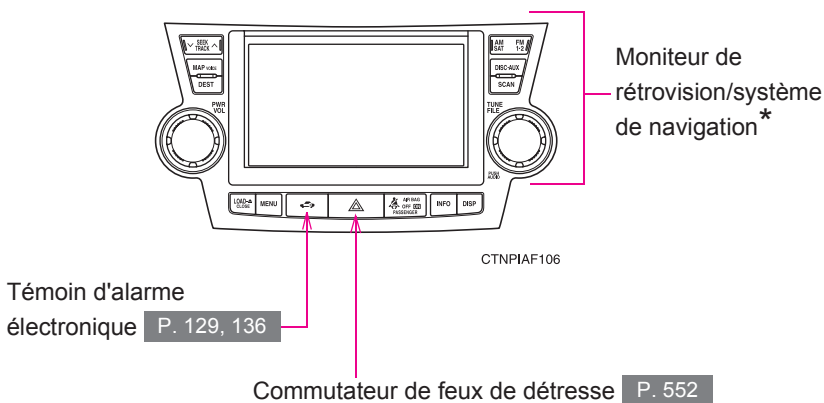
Commande d'activation vocale *, * P. 387

C

► Véhicules sans système de navigation



► Véhicules équipés d'un système de navigation



*: Sur modèles équipés

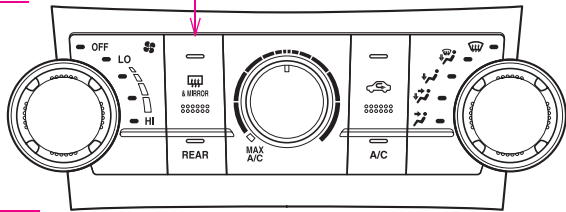
*: Reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

D

► Véhicules avec système de climatisation avant manuel

Système de climatisation P. 288

Commutateur de dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs */ commutateur de dégivrage de la lunette arrière P. 308

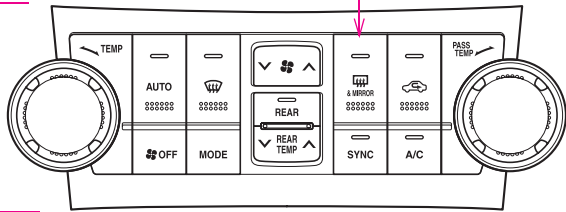


CTNPIAF115

► Véhicules avec système de climatisation avant automatique

Système de climatisation P. 294

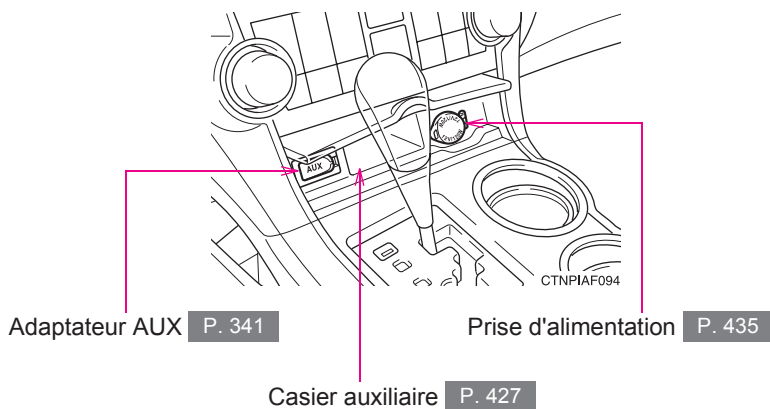
Commutateur de dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs */ commutateur de dégivrage de la lunette arrière P. 308



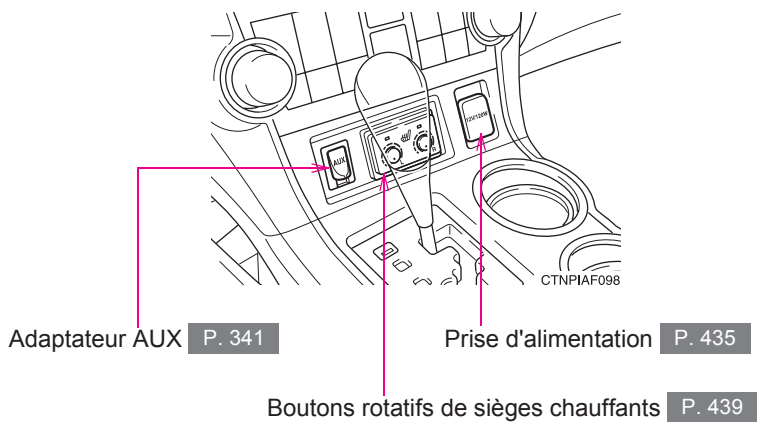
CTNPIAF171

E

► Véhicules sans sièges chauffants



► Véhicules équipés de sièges chauffants



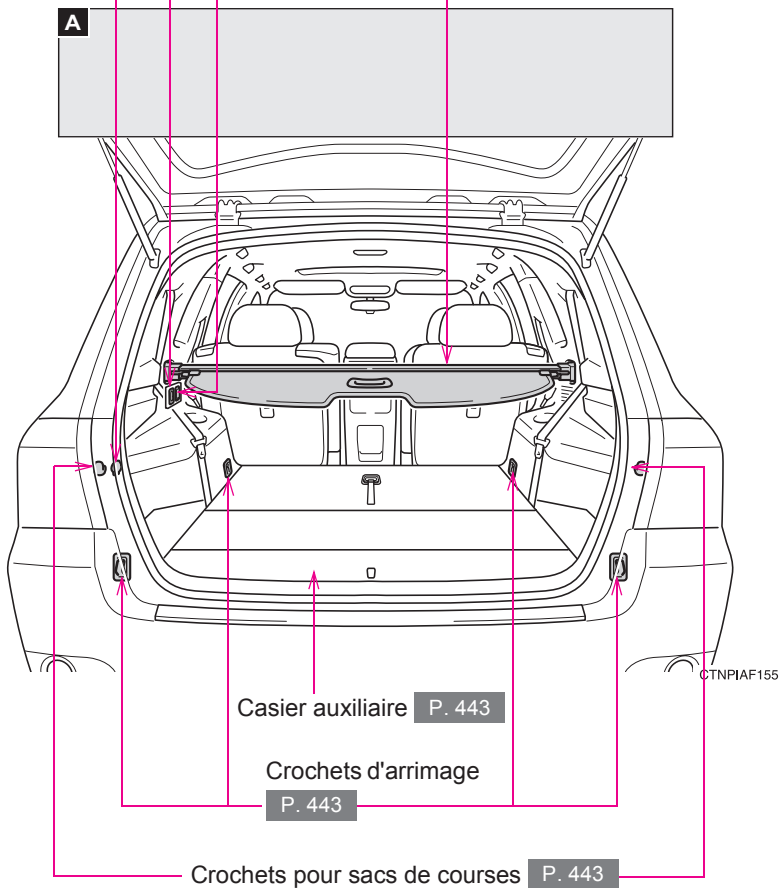
*: Sur modèles équipés

Adaptateur d'entrée audio/vidéo * P. 368

Prise d'alimentation
P. 435

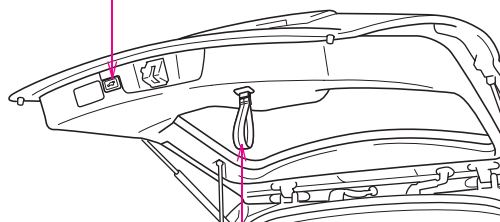
Prise d'alimentation * P. 435

Cache-bagages * P. 445



A

Bouton de commande électrique du hayon * P. 78



CTNPIAF131

Sangle du hayon P. 78

*: Sur modèles équipés

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter le fait que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements standard et en option. Ainsi, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits suivie par Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder, à tout moment et sans préavis, à des modifications.

Selon les caractéristiques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes d'équipements.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont toutefois pas d'origine. Nous vous rappelons que ces pièces ne sont pas couvertes par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur fonctionnement, réparation ou remplacement ou toute détérioration qu'elles sont susceptibles de provoquer ou encore d'effets adverses qu'elles peuvent avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces qui ne seraient pas des pièces Toyota d'origine risquerait d'affecter les performances du véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur

Sachant que l'installation d'un poste émetteur/récepteur dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que le système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle, le régulateur de vitesse, le système de freinage antiblocage, le système de sacs de sécurité gonflables SRS ou les prétensionneurs de ceinture de sécurité, veuillez à vérifier avec votre concessionnaire Toyota les mesures de précaution ou les instructions spéciales concernant l'installation.

Mise à la casse de votre Toyota

Les dispositifs de sacs de sécurité gonflables SRS et de prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les sacs de sécurité gonflables et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veuillez à faire démonter et neutraliser les sacs de sécurité gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Certains éléments de votre véhicule peuvent contenir du perchlorate. Le sac de sécurité gonflable, les prétensionneurs des ceintures de sécurité et les piles de la télécommande du verrouillage centralisé peuvent faire partie de ces éléments.

ATTENTION

■ **Précautions générales de conduite**

Conduite sous l'emprise de produits: ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Conduite prudente: conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, prendre un téléphone mobile, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être blessé ou tué.

■ **Précautions générales concernant la sécurité des enfants**

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Symboles utilisés dans le présent manuel

Mises en garde & avertissements

ATTENTION

Cette mention signale un danger susceptible d'entraîner une blessure corporelle ou la mort si elle n'est pas respectée. Vous êtes informé de ce que vous devez faire ou ne pas faire pour éviter ou réduire les risques de blessure pour vous-même ou pour les autres.

NOTE

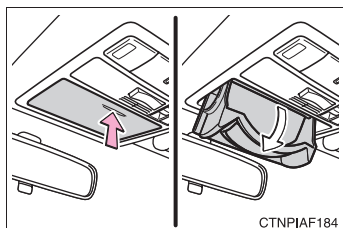
Cette mention signale un danger susceptible d'entraîner un dommage au véhicule ou à ses équipements si elle n'est pas respectée. Vous êtes informé de ce que vous devez ou ne devez pas faire afin d'éviter ou réduire les risques de détérioration de votre Toyota et de son équipement.

Symboles utilisés dans les illustrations



Symbole de sécurité

Le symbole du cercle barré signifie “À ne pas faire”, “Il est interdit de” ou encore “Évitez que ceci se produise”.



Flèches indiquant des opérations

-  Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer des commutateurs, des boutons et autres appareils.
-  Indique le résultat de l'opération (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).

1-1. Informations relatives aux clés

Clés 30

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Système d'accès et de démarrage "mains libres" 33

Télécommande du verrouillage centralisé 57

Portes latérales 72

Hayon 78

Lunette arrière 85

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Sièges avant 87

Sièges arrière 91

Appuis-têtes 101

Ceintures de sécurité 104

Volant de direction 112

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement 113

Rétroviseurs extérieurs 116

1-4. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques 119

Toit ouvrant 122

1-5. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 125

1-6. Système antivol

Système d'antidémarrage 129

Alarme 136

Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis) 140

1-7. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte 141

Sacs de sécurité gonflables SRS 143

Système de classification de l'occupant du siège passager avant 158

Sièges de sécurité enfant 165

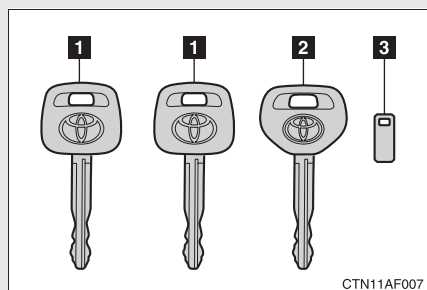
Installation du siège de sécurité enfant 170

1-1. Informations relatives aux clés

Clés

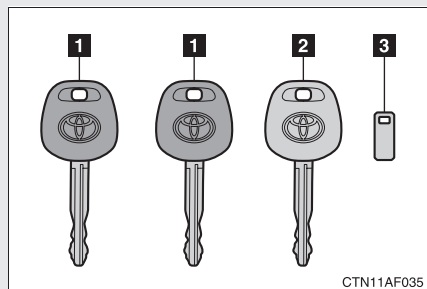
Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres" (type A)



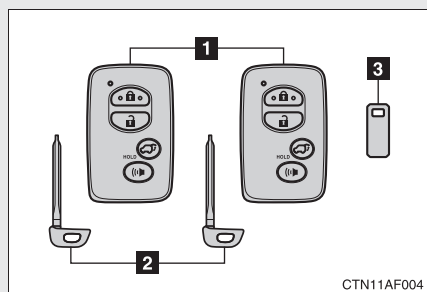
- 1** Clés principales
- 2** Clé pour voiturier
- 3** Languette du numéro de clé

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres" (type B)



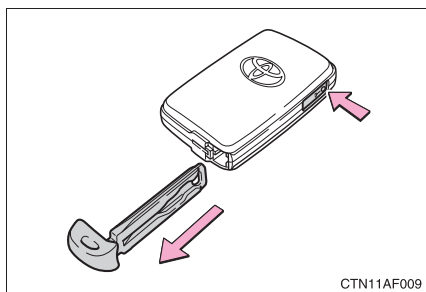
- 1** Clés principales
- 2** Clé pour voiturier
- 3** Languette du numéro de clé

- Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"



- 1** Clés électroniques
 - Fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 33)
 - Fonctionnement de la télécommande du verrouillage centralisé (→P. 57)
- 2** Clés conventionnelles
- 3** Languette du numéro de clé

Utilisation de la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")



Tirez la clé conventionnelle.

Une fois que vous avez fini d'utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est déchargée, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P. 594)

1

Avant de prendre le volant

■ Au cas où vous devez confier une clé du véhicule à un gardien de parking

Fermez à clé la boîte à gants, si les circonstances l'exigent. (→P. 419)

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": gardez sur vous la clé principale et ne confiez au gardien du parking que la clé pour voiturier.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": gardez la clé conventionnelle et ne remettez que la clé électronique au gardien.

■ Languette du numéro de clé

Conservez cette languette dans un endroit sûr, par exemple dans votre portefeuille et non dans le véhicule. Si vous veniez à perdre une clé, vous pourriez en faire faire une nouvelle par votre concessionnaire Toyota, en lui fournissant la languette du numéro de clé. (→P. 593)

■ Voyage en avion (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres")

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé électronique, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez une clé électronique dans un bagage, assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'avion.

NOTE

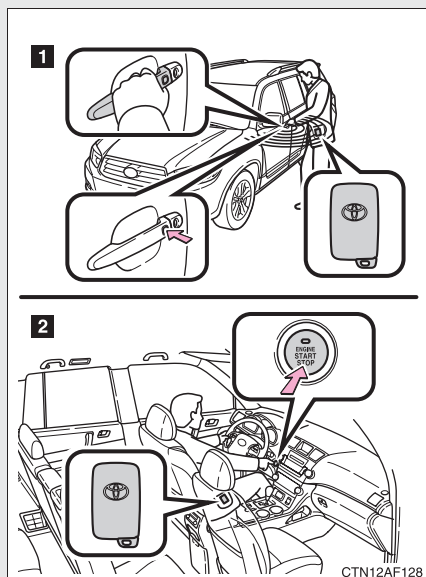
■ Pour éviter toute détérioration des clés

- Évitez de faire subir aux clés des chocs violents, ne les exposez aux fortes chaleurs en les laissant sous la lumière directe du soleil, et ne les laissez pas tomber dans l'eau.
- N'exposez pas les clés à des matériaux électromagnétiques et n'y attachez rien qui pourrait faire obstacle aux ondes électromagnétiques qui leur sont destinées.
- Ne démontez pas la clé.

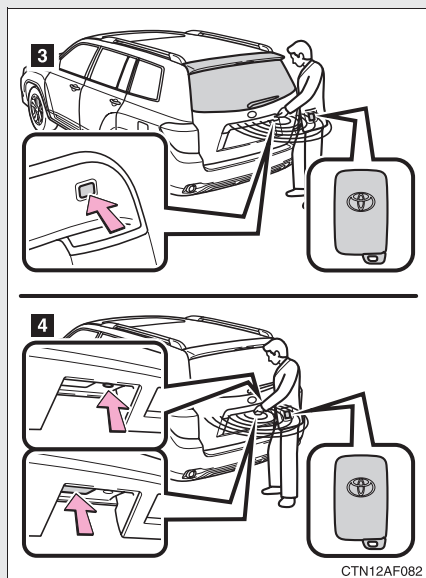
1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Système d'accès et de démarrage "mains libres"*

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. (Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.)



- 1** Verrouiller et déverrouiller les portes (→P. 34)
- 2** Démarrage du moteur (→P. 194)

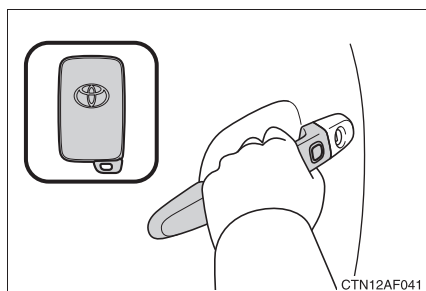


3 ouverture de la lunette arrière (→P. 36)

4 Verrouiller et déverrouiller les portes (→P. 34)

Verrouillage et déverrouillage des portes

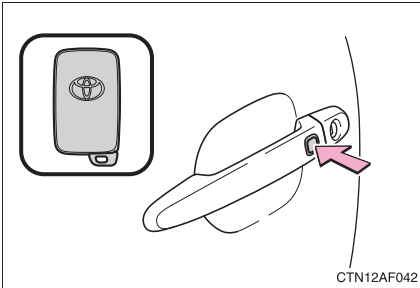
► Poignées de portes avant



Saisissez la poignée pour déverrouiller les portes.

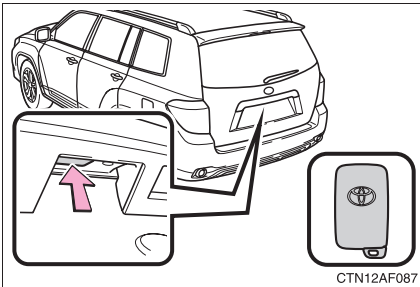
Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

La porte ne peut être déverrouillée dans les 3 secondes qui suivent le verrouillage de la porte.



Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller les portes.

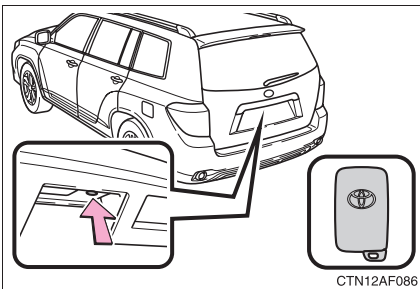
► Poignée de hayon



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte.

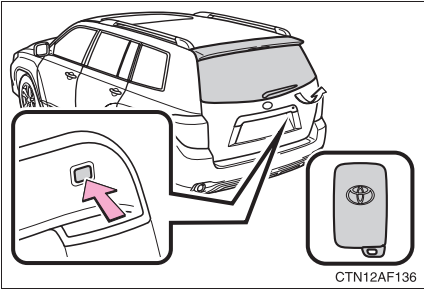
La porte ne peut être déverrouillée dans les 3 secondes qui suivent le verrouillage de la porte.

Verrouillez à nouveau le hayon lorsque vous quittez le véhicule. Le hayon ne se verrouille pas automatiquement après avoir été ouvert puis refermé.



Appuyez sur le bouton pour verrouiller la porte.

Ouverture de la lunette arrière



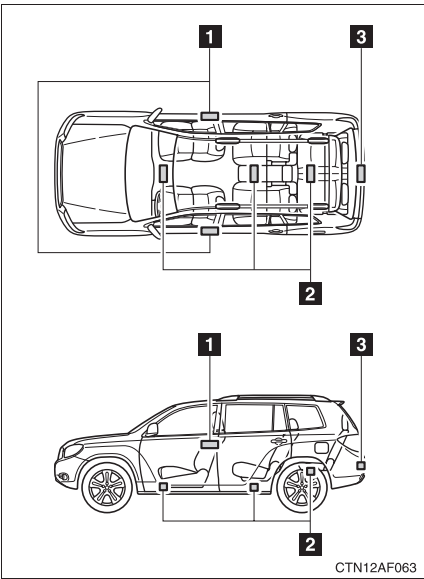
Appuyez longuement sur le bouton pour ouvrir la lunette arrière. La lunette arrière s'ouvre vers le haut.

Il n'est possible de déverrouiller la lunette arrière que lorsque le hayon est fermé.

Verrouillez à nouveau la lunette arrière lorsque vous quittez le véhicule. La lunette arrière ne se verrouille pas automatiquement après avoir été ouverte puis refermée.

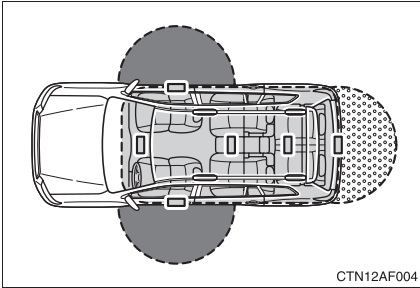
Emplacement des capteurs et portée effective

■ Emplacement des capteurs



- 1 Antennes extérieures à l'habitacle
- 2 Antennes internes à l'habitacle
- 3 Antenne externe au coffre

■ Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)



- Verrouillage ou déverrouillage des portes

Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) de l'une ou l'autre des poignées extérieures de portes avant.

- Démarrage du moteur ou changement du mode du bouton "ENGINE START STOP"

Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

- Ouverture de la lunette arrière et verrouillage ou déverrouillage des portes

Le système est fonctionnel lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) de la poignée du hayon.

■ Signaux de manœuvre

le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse.

(Verrouillage: 1 fois, déverrouillage: 2 fois)

■ Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage "mains libres" utilisent des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé de fonctionner correctement.

(Solutions possibles: →P. 594)

- En cas de décharge de la pile de la clé électronique
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous avez avec vous un poste de radio, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou tout autre appareil de télécommunication sans fil
- Lorsque la clé électronique est entrée en contact avec un objet métallique ou que ce dernier la recouvre
- Lorsque plusieurs clés électroniques sont à proximité
- Lorsque vous portez ou utilisez en même temps la clé électronique et les appareils émetteurs d'ondes radio suivants
 - Deuxième jeu de clé électronique du véhicule
 - Clé à télécommande qui émet des ondes radio
 - Ordinateur personnel
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci

■ **Programmation de la fonction de déverrouillage des portes**

Il est possible de choisir la porte déverrouillée par la fonction “mains libres”.

ÉTAPE 1 Mettez le bouton “ENGINE START STOP” en mode ARRÊT.

ÉTAPE 2 Témoin éteint sur la clé, appuyez pendant plus de 5 secondes sur le bouton  ,  , ou  , tout en appuyant simultanément sur le bouton  de la clé.

La programmation change à chaque nouvelle opération, comme illustré ci-dessous. (Lorsque vous modifiez la programmation à plusieurs reprises, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel	Déverrouillage des portes	Bip
	Maintenez la poignée de porte extérieure côté conducteur pour déverrouiller uniquement la porte conducteur.	Extérieur: trois bips Intérieur: un bip
	Maintenez la poignée de porte passager avant pour déverrouiller toutes les portes.	
	Maintenez n'importe quelle poignée de porte avant pour déverrouiller toutes les portes.	Extérieur: deux bips Intérieur: un bip

ÉTAPE 3 Déverrouillez les portes au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé et ouvrez l'une des portes.

Si vous n'ouvrez aucune porte dans un délai de 60 secondes après avoir appuyé sur  , les portes se verrouillent de nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.

En cas de déclenchement de l'alarme, arrêtez-la immédiatement. (→P. 136)

■ Fonction d'économie de la batterie

Dans les circonstances suivantes, l'accès "mains libres" est désactivée afin d'éviter de décharger la batterie du véhicule et la pile de la clé électronique.

- Lorsque l'accès "mains libres" n'a pas été utilisé pendant 2 semaines ou plus
- Lorsque la clé électronique est restée à moins de 3 ft. (1 m) environ du véhicule pendant 10 minutes ou plus

L'accès "mains libres" fonctionne à nouveau lorsque...

- Le véhicule est verrouillé au moyen du bouton de verrouillage de la poignée de porte.
- Le véhicule est verrouillé/déverrouillé au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé. (→P. 57)
- Le véhicule est verrouillé/déverrouillé au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 594)

■ Pile de la clé électronique usée

- La durée de vie standard de la pile est comprise entre 1 et 2 ans. (La pile se décharge même si la clé électronique n'est pas utilisée.) Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande de verrouillage centralisé ne fonctionne pas, ou que le périmètre de détection s'est réduit, une pile usagée peut en être la cause. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 524)
- Afin d'éviter toute détérioration grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique.
 - Postes de télévision
 - Ordinateurs personnels
 - Téléphones cellulaires ou sans fil en cours de recharge
 - Lampes de table

■ Pour faire fonctionner le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système de l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'antiverrouillage risque de ne pas fonctionner correctement.)

■ Remarque relative à l'accès "mains libres"

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants.
 - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
 - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur le cache-bagages, sur le plancher ou dans la boîte à gants alors que le moteur est démarré ou que le mode du bouton "ENGINE START STOP" change.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le moteur si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller si la poignée de porte est aspergée pour une grande quantité d'eau, tel que par temps de pluie ou durant le lavage du véhicule. (Les portes se verrouillent automatiquement au bout de 60 secondes environ si celles-ci ne sont ni ouvertes ni refermées.)
- Si vous portez des gants, la porte risque de ne pas s'ouvrir lorsque vous en saisissez la poignée.
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès "mains libres" ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)

■ Lorsque le véhicule n'est pas conduit pendant une période prolongée

Afin d'éviter le vol du véhicule, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.

■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Alarmes et témoins d'avertissement

Une combinaison d'alarmes extérieures et intérieures ainsi que de voyants et de messages d'avertissement affichés sur l'écran multifonctionnel sont utilisés pour réduire les risques de vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une erreur d'utilisation.

● Lorsqu'un des voyants s'allume:

Prenez les mesures adéquates en regard du voyant qui s'allume.
(→P. 564)

● Lorsqu'un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel:

Prenez les mesures adéquates en regard du message d'avertissement affiché sur l'écran multifonctionnel. (→P. 576)

● Lorsqu'une alarme retentit:

Prenez les mesures qui s'imposent en vous référant au tableau suivant.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 2 secondes	Tentative de verrouillage des portes et de la lunette arrière au moyen de l'accès "mains libres" alors que la clé électronique se trouve toujours dans l'habitacle.	Récupérez la clé électronique laissée dans l'habitacle et verrouillez les portes et la lunette arrière à nouveau.
	Vous avez essayé de fermer la lunette arrière alors que la clé électronique était à l'intérieur et que toutes les portes étaient verrouillées.	Récupérez la clé électronique et fermez la lunette arrière.
	Tentative de sortie du véhicule en emportant la clé électronique et de verrouillage des portes sans mettre au préalable le bouton de démarrage/ d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode ARRÊT.	Mettez le bouton "ENGINE START STOP" en mode ARRÊT et verrouillez à nouveau les portes.
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 10 secondes	Tentative de verrouillage du véhicule au moyen de l'accès "mains libres" alors qu'une des portes est ouverte.	Fermez et verrouillez toutes les portes à nouveau.
L'alarme intérieure produit un son continu	Tentative d'ouverture de la porte et de sortie du véhicule sans mettre le levier de sélecteur sur "P".	Mettez le sélecteur de vitesses sur "P".

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme intérieure produit plusieurs sons	Le mode ACCESSOIRES a été activé alors que la porte conducteur est ouverte. (La porte conducteur a été ouverte alors que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode ACCESSOIRES.)	Mettez le bouton "ENGINE START STOP" en mode ARRÊT et fermez la porte conducteur.
	Le bouton "ENGINE START STOP" a été mis en mode ARRÊT alors que la porte conducteur est ouverte.	Fermez la porte conducteur.
Les alarmes intérieure et extérieure produisent un son continu.*	Tentative de fermeture de la porte conducteur alors que la clé se trouve à l'extérieur du véhicule, que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE ou ACCESSOIRES et que le levier de sélecteur n'est pas sur "P".	Mettez le sélecteur de vitesses sur "P" et le bouton "ENGINE START STOP" sur ARRÊT, puis refermez la porte conducteur.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme intérieure produit un bip unique.*	La pile de la clé électronique est presque usée.	Remplacez la pile de la clé électronique.
	Vous avez essayé de démarrer le moteur en l'absence de la clé électronique, ou alors que celle-ci ne fonctionne pas normalement.	Démarrez le moteur en présence de la clé électronique.
L'alarme intérieure produit un bip unique et l'alarme extérieure se déclenche 3 fois.*	Vous avez essayé de fermer la porte conducteur alors que la clé se trouve à l'extérieur du véhicule, et que vous n'avez pas mis le bouton "ENGINE START STOP" sur ARRÊT.	Mettez le bouton "ENGINE START STOP" sur ARRÊT et refermez la porte conducteur.
	Un occupant a sorti la clé électronique du véhicule et a fermé la porte alors que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" était en mode DÉMARRAGE ou ACCESSOIRES.	Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.

*: Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ne fonctionne pas normalement**

- Verrouillage et déverrouillage des portes: utilisez la clé conventionnelle. (→P. 594)
- Démarrage du moteur. (→P. 594)

■ **En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique**

→P. 524

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres", etc. (Fonctions personnalisables → P. 638)

■ Certification relative au système d'accès et de démarrage "mains libres"

► Réserve aux véhicules commercialisés aux États-Unis.

FCC ID: NI4TMLF-3

REMARQUES:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

NOTE:

Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux caractéristiques attendues pour un dispositif numérique de Classe B, selon la partie 15 de la réglementation FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut irradier une énergie de fréquence radio et s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, il peut provoquer des interférences gênantes dans les communications radios. Cependant, il n'y a pas de garantie pour qu'aucune interférence ne produise dans une installation donnée. Si cet équipement provoque des interférences gênantes pour les réceptions radio ou T.V., ceci peut être déterminé par arrêt et mise en marche de l'équipement. L'utilisateur est encouragé à essayer de remédier à ce problème d'interférence en recourant à l'une ou à plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou repositionner l'antenne réceptrice.
- Augmentez la distance séparant l'équipement et le récepteur.
- Branchez l'équipement à la douille d'un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demandez conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/télévision expérimenté.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC ID: NI4TMLF-3

NOTE:

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

NOTICE:

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

TCB

GRANT OF EQUIPMENT
AUTHORIZATION
Certification
Issued Under the Authority of the
Federal Communications Commission
By:

TCB

Underwriters Laboratories, Inc.-
Santa Clara
333 Pfingsten Road
Northbrook, IL 60062
United States

Date of Grant: 06/29/2004
Application Dated: 06/29/2004

Denso Corporation
1-1, Showa-cho
Kariya-shi, Aichi-ken, 448
Japan

Attention: Kazuo Sakakibara , General Manager

NOT TRANSFERABLE

EQUIPMENT AUTHORIZATION is hereby issued to the named GRANTEE, and
is VALID ONLY for the equipment identified hereon for use under the
Commission's Rules and Regulations listed below.

FCC IDENTIFIER: **2YK0001**
Name of Grantee: **Denso Corporation**
Equipment Class: **Part 15 Security/Remote Control Transmitter**
Notes: **Keyless Entry Vehicle Transmitter**

Grant Notes

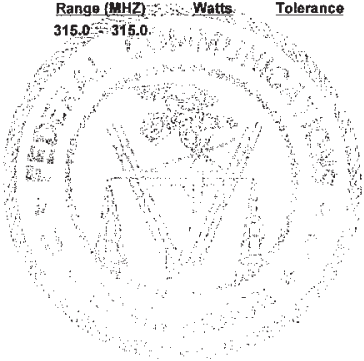
FCC Rule Parts
15.231

Frequency
Range (MHz)
315.0 - 315.0

Output
Watts

Frequency
Tolerance

Emission
Designator



TCB

GRANT OF EQUIPMENT
AUTHORIZATION

TCB

Certification
Issued Under the Authority of the
Federal Communications Commission
By:

British Approvals Board for
Telecommunications - B
Balfour House Churchfield Road
Walton-on-Thames, Surrey, KT12 2TD

Date of Grant: 06/16/2006
Application Dated: 06/15/2006

Toyota Motor Corporation
1, Toyota-Cho
Toyota Aichi, 471-71
Japan

Attention: Kazunori Sakai , General Manager

NOT TRANSFERABLE

EQUIPMENT AUTHORIZATION is hereby issued to the named GRANTEE, and is
VALID ONLY for the equipment identified hereon for use under the Commission's Rules
and Regulations listed below.

FCC IDENTIFIER: NI4TMLF-3

Name of Grantee: Toyota Motor Corporation

Equipment Class: Part 15 Low Power Transmitter Below 1705 kHz

Notes: Smart LF Oscillator

Grant Notes	FCC Rule Parts	Frequency	Output	Frequency	Emission
		Range (MHz)	Watts	Tolerance	Designator
	15C	0.1342 - 0.1342			

Avant de prendre le volant

TCB

GRANT OF EQUIPMENT
AUTHORIZATION

TCB

Certification
Issued Under the Authority of the
Federal Communications Commission
By:

Underwriters Laboratories, Inc.-San Jose Date of Grant: 12/07/2006
333 Pflingsten Road
Northbrook, IL 60062 Application Dated: 12/07/2006

Denso Corporation
1-1, Showa-cho
Kariya-shi, Aichi-ken, 448
Japan

Attention: Kazuo Sakakibara , Senior Manager

NOT TRANSFERABLE

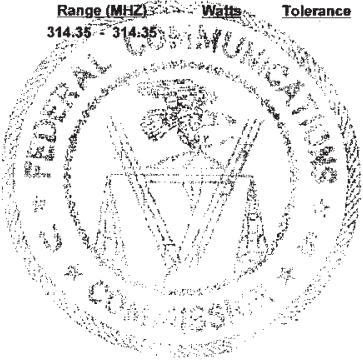
EQUIPMENT AUTHORIZATION is hereby issued to the named GRANTEE, and
is VALID ONLY for the equipment identified hereon for use under the
Commission's Rules and Regulations listed below.

FCC IDENTIFIER: **BY0382S**
Name of Grantee: **Denso Corporation**
Equipment Class: **Communications Receiver used w/Pt 15
Transmitter**
Notes: **Vehicle Entry System Receiver**

Grant Notes

FCC Rule Parts
15B

Frequency Range (MHz)	Output Watts	Frequency Tolerance	Emission Designator
314.35 - 314.355			



► Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

REMARQUES:

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité de l'appareil.

NOTE:

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes



Certification & Engineering Bureau (ISO 9001)

3701 Carling Avenue
Bldg. 94
P.O. Box 11490 Station "H"
Ottawa, Ontario
K2H 8S2

July 30, 2004

DENSO CORPORATION

1-1, Showa-Cho, Kariya-Shi
Aichi-Ken,
448-8661 Japan

Attention: Mr. Yasuhiro Shimizu

Dear Sir/Madame,

I have reviewed the test report and related documents, and am pleased to advise that this device meets our procedural and specification requirements for certification. The field offices have been notified.

The assigned certification number and the model number must be shown on each equipment model. This certification identification information may be shown on the equipment model identification plate or on a separate label that shall be indelible and tamper proof. The certification number shall be prefixed with the letters "IC:". Radio equipment is certified as described on the attached certification certificate.

Certificate(s) are attached for the following model(s):

14AAB

A website has been established which includes the status of applications.
The address is <http://spectrum.ic.gc.ca/~cert/>.

Sincerely

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Daniel Sigouin".

Daniel Sigouin
Certification Officer
Telecom Certification Section

Canada



Industry
Canada

Industrie
Canada

Submission No. > 101699

**TECHNICAL ACCEPTANCE
CERTIFICATE**

**CERTIFICAT D'ACCEPTABILITÉ
TECHNIQUE**

CERTIFICATION No. > 1551A-14AAB
No. DE CERTIFICATION

ISSUED TO > DENSO CORPORATION
DÉLIVRÉ À

TYPE OF EQUIPMENT > Keyless Entry
GENRE DE MATÉRIEL

TRADE NAME AND MODEL > 14AAB
MARQUE ET MODÈLE

FREQUENCY RANGE BANDE DE FRÉQUENCES	EMISSION TYPE GENRE D'ÉMISSION	R.F. POWER PUISSANCE H.F.	SPECIFICATION/ ISSUE SPÉCIFICATION/ ÉDITION
314.3500 MHz	53K4A1D	400.00 nW	RSS210 5

Certification of equipment means only that the equipment has met the requirements of the above noted specifications. License applications, were applicable to use certified equipment, are acted on accordingly by the issuing office and will depend on the existing radio environment, service and location of operation.

This certificate is issued on condition that the holder complies and will continue to comply with the requirements of the radio standards specifications and procedures issued by the Department.

L'homologation de matériel terminal signifie seulement qu'il est conforme aux exigences du cahier des charges mentionné ci-dessus. Les demandes de licence, le cas échéant en vue de l'utilisation de matériel certifié seront traitées en conséquence par le bureau chargé de délivrer les dites licences, en tenant compte du milieu radioélectrique ambiant, du service radio existant et de l'emplacement de la station.

Le présent certificat est délivré à condition que le détenteur se conforme et continue à se conformer aux cahiers des charges et procédures sur les normes radioélectriques publiées par le ministère.

ISSUED UNDER THE AUTHORITY OF MINISTER OF INDUSTRY
DELIVRE AVEC L'AUTORISATION DU MINISTRE DES INDUSTRIES

DATE July 30 2004

FOR

Bob Corey
DIRECTOR GENERAL
SPECTRUM ENGINEERING

DIRECTEUR GÉNÉRAL
GÉNIE DU SPECTRE

Canada

1
Avant de prendre le volant



**Underwriters
Laboratories Inc.®**

Underwriters Laboratories Inc.
333 Pfingsten Road
Northbrook, IL 60062-2096 USA
Phone: +1-847-272-8800
Fax: +1-847-272-8129

Certificate of Compliance to Industry Canada Radio Equipment Requirements

Certificate Holder Company Name:	Denso Corporation	IC Certification Number:	1551A-13BZS
Certificate Holder Address:	1-1 Showa-cho, Kariya-shi Aichi-ken 448-8661 JAPAN		
Equipment Category:	Vehicle Entry System receiver		
Model Designation:	13BZS	Emission Designation (TRC-43):	N/A
Standard Number:	RSS-210 RSS-GEN	Standard Issue Date/Revision:	Issue 6, September 2005 Issue 1, September 2005
Frequency Range of Device:	314.35 MHz	RF Output:	N/A ☐ Conducted ☐ Field Strength
Antenna Type:	Built-in (fixed)	Connection Type:	Integral Gain: N/A
Test Laboratory Name:	UL Apex Co., Ltd.		
Test Laboratory Address:	4383-326 Asama-cho Ise-shi, Mie-ken 516-0021, Japan		
Test Laboratory Company Number:	4247A		
Test Laboratory Contact Person:	Naoki Sakamoto		
Test Laboratory Phone Number:	81-596-24-8116		
Test Laboratory Fax Number:	81-596-24-8124		
Test Laboratory Email Address:	Naoki.Sakamoto@jp.ul.com		

Certification of equipment means only that the equipment has met the requirements of the above noted specification. License applications, where applicable to use certified equipment, are acted on accordingly by the issuing office and will depend on the existing radio environment, service and location of operation.

This certificate is issued on condition that the holder complies and will continue to comply with requirements and procedures issued by Industry Canada.

Certified equipment shall not be distributed, leased, sold, or offered for sale in Canada before the details of the certification have been added to the Industry Canada Certification and Engineering Bureau's Radio Equipment List (REL) located on their Website at <http://strategis.ic.gc.ca/app/sit/reltel/search/newRadioSearch.do?language=eng>.

Authorized Signature:

Jack Steiner
Section Manager
International EMC Services

Date: December 7, 2006

TÜV America Inc
Foreign Certification Body (FCB)
10046 Mesa Rim Road
San Diego, CA 92121

Phone: (658) 678 1400
Fax: (658) 548-0384
E-mail: fcb@tuvam.com
Industry Canada Company Number 3087
www.TUVAmerica.com/fcb



FCB TECHNICAL ACCEPTANCE CERTIFICATE

CERTIFICATE No.:	T25911-00-03AA
ISSUE DATE:	28 June 2005
ISSUED TO:	TOYOTA MOTOR CORPORATION 1 Toyota-Cho Toyota Aichi 471-8572 JAPAN
Equipment Category:	Vehicle Device
Trade Name and Model No.:	TMLF-3
Frequency Range:	134.2 kHz
Emission Designator:	A1D
RF Power Rating:	63.25 microWatts
Antenna Information:	Integral
Type of Modulation:	AM
Test Lab and IC No.:	MIKES BAET Product Service GmbH Ohmstrasse 2-4 94342 Strasskirchen GERMANY Klaus Gegenfurthner; klaus.gegenfurthner@mikes-germany.de Phone: 0049 9424 9407 37; Fax: 0049 9424 9407 60; IC ID: 3009
IC Company No., UPN and Filing Type	2842A-TMLF3 Single
IC Radio Standards:	RSS-210, Issue 5, November 2001


Technical Certifier

27 June 2005
Date

Certification of equipment means only that the equipment has met the requirements of the above noted specification. License applications, where applicable to use certified equipment are acted on accordingly by the issuing office and will depend on the existing radio environment, service and location of operation. This certificate is issued on condition that the holder complies and will continue to comply with requirements and procedures issued by Industry Canada.

Issued by TÜV America, Inc. FCB per IC recognition under the terms of the APEC MRA, PHASE II, and REC-CB.

NOTE: Certified equipment shall not be distributed, leased, sold, offered for sale in Canada before the details of the certification have been added to the REL.
(Rev. 2, 5.23.05)

 ATTENTION

■ Précautions concernant les interférences avec des dispositifs électroniques

● Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur ou défibrillateur, etc.) doivent rester à distance des émetteurs-récepteurs du système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 36) Les ondes radio risquent de perturber le fonctionnement de ces systèmes. Il est possible de désactiver l'accès "mains libres", au besoin. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès "mains libres".

● Il est demandé à toute personne porteuse d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur ou défibrillateur) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio extérieures.

Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

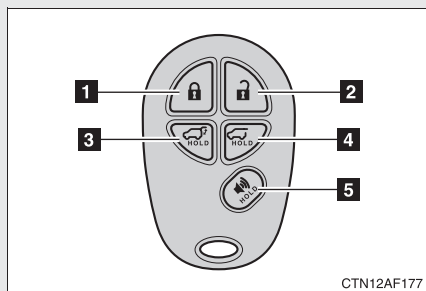
Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails concernant la désactivation de l'accès "mains libres".

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Télécommande du verrouillage centralisé

Il est possible d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller et déverrouiller le véhicule de l'extérieur.

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres" (type A)



- 1** Verrouillage de toutes les portes
- 2** Déverrouillage de toutes les portes

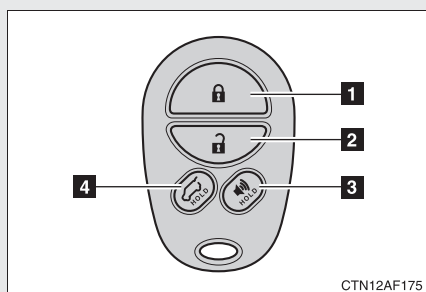
Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

- 3** Appui long: ouverture et fermeture du hayon à commande électrique
- 4** Appui long: ouverture de la lunette arrière

Il est possible d'ouvrir la lunette arrière uniquement lorsque le hayon est fermé.

- 5** Appui long: déclenchement de l'alarme

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres" (type B)



1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

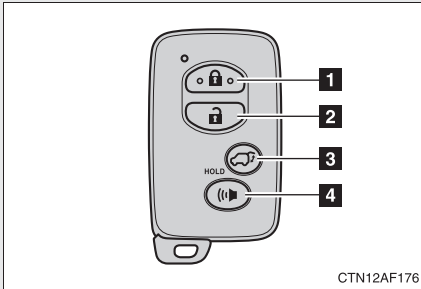
Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

3 Appui long: déclenchement de l'alarme

4 Appui long: ouverture de la lunette arrière (véhicules équipés d'une lunette arrière)

Il est possible d'ouvrir la lunette arrière uniquement lorsque le hayon est fermé.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"



1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

3 Appui long: ouverture et fermeture du hayon à commande électrique (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

4 Appui long: déclenchement de l'alarme

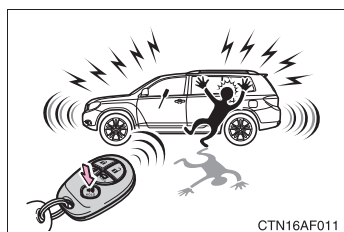
■ Signaux de manœuvre

Portes: le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: 1 fois, déverrouillage: 2 fois)

Hayon: l'ouverture/la fermeture du hayon est confirmée par un signal sonore et le double clignotement des feux de détresse.

■ Mode de dissuasion antivol

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"



Si vous appuyez sur  pendant plus d'1 seconde, une alarme retentit pendant 60 secondes environ et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou bien de le détériorer.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quelle touche de la télécommande de verrouillage centralisé.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"



Si vous appuyez sur  pendant plus d'1 seconde, une alarme retentit pendant 60 secondes environ et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou bien de le détériorer.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quelle touche de la télécommande de verrouillage centralisé.

■ Signal sonore de verrouillage des portes

Si une porte n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu en cas de tentative de verrouillage des portes. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez le véhicule à nouveau.

■ Décharge de la pile de la clé

- ▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

La durée de vie standard de la pile est comprise entre 1 et 2 ans. (La pile se décharge même si la clé n'est pas utilisée.) Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas, c'est peut-être que la pile est déchargée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 523)

- ▶ Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

→P. 524

■ Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement

- ▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé. (→P. 72)

- ▶ Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

- Verrouillage et déverrouillage des portes: utilisez la clé conventionnelle. (→P. 594)

- Démarrage du moteur. (→P. 194)

■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Alarme

Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller les portes et armer le système d'alarme.

(→P. 136)

■ Conditions affectant le fonctionnement

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

La fonction de télécommande du verrouillage centralisé risque de ne pas fonctionner normalement dans les situations suivantes.

- À proximité d'un relais d'antenne de télévision, d'une station radio, d'une centrale électrique, d'un aéroport ou de tout autre endroit qui génère de fortes ondes radio
- Si vous portez une radio portable, un téléphone cellulaire ou autres appareils de communication sans fil
- Lorsque plusieurs clés à télécommande sont proches les unes des autres
- Lorsque la clé à télécommande est entrée en contact avec un objet métallique ou que ce dernier la recouvre
- Lorsqu'une clé à télécommande (émettant des ondes radio) est utilisée à proximité
- Lorsque la clé à télécommande a été laissée à proximité d'un appareil électrique, un ordinateur personnel par exemple

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

→P. 38

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la télécommande de verrouillage centralisé).

(Fonctions personnalisables→P. 638)

■ Inversion du mouvement du hayon à commande électrique

Si vous appuyez à nouveau sur la télécommande du verrouillage centralisé alors que le hayon à commande électrique est en fonctionnement, vous provoquerez l'opération inverse. Cependant, l'inversion du fonctionnement ne peut être effectuée durant la première seconde du mouvement automatique, même en appuyant à nouveau sur la télécommande du verrouillage centralisé.

■ Voyage en avion (véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres")

Lorsque vous emportez une clé de télécommande de verrouillage centralisé avec vous à bord d'un avion, prenez garde de n'appuyer sur aucun des boutons de celle-ci tant que vous êtes dans l'appareil. Si vous transportez une clé de télécommande de verrouillage centralisé dans votre sac ou tout autre contenant, assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur l'un des boutons de la clé à télécommande du verrouillage centralisé risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

■ Certificat de la télécommande du verrouillage centralisé

► Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis.

REMARQUES:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

NOTE:

Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux caractéristiques attendues pour un dispositif numérique de Classe B, selon la partie 15 de la réglementation FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut irradier une énergie de fréquence radio et s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, il peut provoquer des interférences gênantes dans les communications radios. Cependant, il n'y a pas de garantie pour qu'aucune interférence ne produise dans une installation donnée. Si cet équipement provoque des interférences gênantes pour les réceptions radio ou T.V., ceci peut être déterminé par arrêt et mise en marche de l'équipement. L'utilisateur est encouragé à essayer de remédier à ce problème d'interférence en recourant à l'une ou à plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou repositionner l'antenne réceptrice.
- Augmentez la distance séparant l'équipement et le récepteur.
- Branchez l'équipement à la douille d'un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demandez conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/T.V. expérimenté.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

NOTICE:

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio-TV technician for help.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

TCB

GRANT OF EQUIPMENT
AUTHORIZATION
Certification
Issued Under the Authority of the
Federal Communications
Commission
By:

TCB

American TCB, Inc.
6731 Whittier Avenue
Suite C110
McLean, VA 22101

Date of Grant: 09/30/2002
Application Dated: 09/30/2002

TRW Inc
24175 Research Drive
Farmington Hills, MI 48335-2642
Attention: Kim App

NOT TRANSFERABLE

EQUIPMENT AUTHORIZATION is hereby issued to the named GRANTEE, and is VALID ONLY for the equipment identified hereon for use under the Commission's Rules and Regulations listed below.

FCC IDENTIFIER: [REDACTED]
Name of Grantee: [REDACTED]

Equipment Class: Part 15 Security/Remote
Control Transmitter
Notes: Automotive Remote Control

Grant Notes

FCC Rule Parts	Frequency Range (MHZ)	Output Watts	Frequency Tolerance	Emission Designator
15.231	315 - 315			

TCB

GRANT OF EQUIPMENT
AUTHORIZATION

TCB

Certification
Issued Under the Authority of the
Federal Communications Commission
By:

American TCB, Inc.
6731 Whittier Avenue Suite C110
McLean, VA 22101
United States

Date of Grant: 08/10/2004

Application Dated: 08/10/2004

TRW Inc
24175 Research Drive
Farmington Hills, MI 48335-2642
United States

Attention: Kim App , Design Engineer

NOT TRANSFERABLE

EQUIPMENT AUTHORIZATION is hereby issued to the named GRANTEE, and is
VALID ONLY for the equipment identified hereon for use under the Commission's
Rules and Regulations listed below.

FCC IDENTIFIER: G0454P
Name of Grantee: TRW Inc
Equipment Class: Communications Receiver used w/P1 15 Transmitter
Notes: Automotive Security/Convenience Receiver

Grant Notes

FCC Rule Parts
15B

Frequency
Range (MHZ)
315.0 - 315.0

Output
Watts

Frequency
Tolerance

Emission
Designator

Avant de prendre le volant

1

► Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

REMARQUES:

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité de l'appareil.

NOTE:

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.



Industry
Canada

Industrie
Canada

No. ► 18106

TECHNICAL ACCEPTANCE CERTIFICATE

CERTIFICAT D'ACCEPTABILITÉ TECHIQUE

CERTIFICATION NO.
N^o DE CERTIFICATION ► 1476A-17

ISSUED TO
DÉLIVRÉ À ► TRN/INC.

TYPE OF EQUIPMENT
GENRE DE MATÉRIEL ► LOW POWER TRANSMITTER

TRADE NAME AND MODEL
MARQUE ET MODÈLE ► 5000 WATT (TQ)

FREQUENCY RANGE
BANDÉ DE FRÉQUENCES ► 209 MHz to 320 MHz

RADIO DESIGNATION
DÉSIGNATION DÉMOSION ► 22SCA1D

R.F. POWER RATING
PUISSANCE NOMINALE HF ► 4 (50)W

CERTIFIED TO
CERTIFIÉ SELON LE ► SPECIFICATION 833210
CAHIER DES CHARGES

ISSUE 1
ÉDITION

Certification of equipment means only that the equipment has met the requirements of the above listed specifications. License applications, when applicable to non-certified equipment, are issued on accordingly by the issuing office and will depend on the existing radio environment, service and location of operation.

This certificate is issued on condition that the holder complies and will continue to comply with the requirements of the radio standards specifications and procedures issued by the Department.

ISSUED UNDER THE AUTHORITY OF MINISTER OF INDUSTRY
DÉLIVRÉ AVEC L'AUTORISATION DU MINISTRE DES INDUSTRIES

DATE October 1, 2002

L'homologation de matériel radioélectrique signifie seulement qu'il est conforme aux exigences de certains des charges techniques ci-dessus. Les demandes de licence, le cas échéant en vue de l'utilisation de matériel radioélectrique non certifié, sont traitées en conséquence par le bureau chargé de délivrer les licences, en tenant compte de l'état radioélectrique existant, du service radio existant et de l'emplacement de la station.

Le présent certificat est délivré à condition que le détenteur se conforme et continue de se conformer aux exigences des charges et procédures, ou les normes radioélectriques publiées par le ministère.

FOR

DIRECTOR GENERAL
SPECTRUM
ENGINEERING
BRANCH

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU SPECTRE

Canada



American Telecommunications Certification Body Inc.
6731 Whittier Ave, McLean, VA 22101

August 19, 2004

Our Ref: ATCB001565

TRW Inc.
24175 Research Drive
Farmington Hills, MI
48335-2642 USA

Attention: Keith Fraley

Dear Sir/Madame:

American TCB has reviewed the related documents and is pleased to advise that this application meets Industry Canada's procedural and specification requirements for certification. Copies of the original submission documents should be maintain for 10 years.

The assigned certification number must be shown on each equipment model. This certification identification information may be shown on the equipment model identification plate or on a separate label that shall be indelible and tamper proof. The certification number shall be prefixed with the letters "IC:". The radio equipment is certified as described on the attached certificate(s).

We have notified the Bureau so they may record this equipment in the Department's Radio Equipment List (REL). Please note that certified equipment shall not be distributed, leased, sold, or offered for sale in Canada before the details of the certification appear in the REL. Status of this listing in the Industry Canada's REL list may be found at the following web address:

http://strategis.ic.gc.ca/cql-bin/sc_mrksv/spectrum/reletelSearch/search.pl?lang=e&db=rel

Sincerely,

William H. Graff
President and Director of Engineering

080304-9



American Telecommunications Certification Body Inc.
6731 Whittier Ave, McLean, VA 22101

REF No. ► ATCB001565

TECHNICAL ACCEPTANCE CERTIFICATE

CERTIFICAT D'ACCEPTABILITÉ TECHNIQUE

CERTIFICATION No. No. DE CERTIFICATION	► 1470A-6R		
ISSUED TO DÉLIVRÉ À	► TRW Inc. 24175 Research Drive Farmington Hills, MI 48335-2642 USA		
TYPE OF EQUIPMENT TYPE DE MATÉRIEL	► Receiver, Vehicular Device		
TRADE NAME AND MODEL MARQUE ET MODÈLE	► 500N		
FREQUENCY RANGE BANDE DE FRÉQUENCES	► 315 MHz		
EMISSION DESIGNATION DESIGNATION D'ÉMISSION	► N/A		
R.F. POWER RATING PUISSANCE NOMINALE H.F.	► N/A		
ANTENNA ANTENNE	► Integral		
TEST LABORATORY LABORATOIRE D'ESSAI	► University of Michigan / EECS 3228 EECS Building 1301 Beal Avenue Ann Arbor, Michigan 48109-2122 USA	SITE NUMBER NUMÉRO DE SITE	► 2057
CERTIFIED TO CERTIFIÉ SELON LE	► SPECIFICATION CAHIER DES CHARGES	RSS-210	ISSUE 5 as Amended ÉDITION

Certification of equipment means only that the equipment has met the requirements of the above noted specification. License applications, where applicable to use certified equipment, are acted on accordingly by the issuing office and will depend on the existing radio environment, service and location of operation.

This certificate is issued on condition that the holder complies and will continue to comply with the requirements of the radio standards specifications and procedures issued by Industry Canada.

DATE OF ISSUE: August 10, 2004
Revised on August 19, 2004

L'homologation de matériel terminal signifie seulement qu'il est conforme aux exigences du cahier des charges mentionné ci-dessus. Les demandes de licence, le cas échéant en vue de l'utilisation de matériel certifié seront traitées en conséquence par le bureau chargé de délivrer lesdites licences, en tenant compte du milieu radioélectrique ambiant, du service radio existant et de l'emplacement de la station.

Le présent certificat est délivré à condition que le détenteur se conforme et continue à se conformer aux cahiers des charges et procédures sur les normes radioélectriques publiées par l'Industrie Canada.

William H. Graff
President and Director of Engineering

080304-9

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales

Il est possible de verrouiller et de déverrouiller le véhicule au moyen de l'accès "mains libres", de la télécommande du verrouillage centralisé, de la clé ou du commutateur de verrouillage centralisé des portes.

■ Accès "mains libres" (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

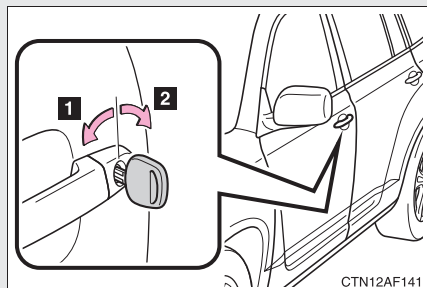
→P. 33

■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 57

■ Clé

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"



1 Verrouillage de toutes les portes

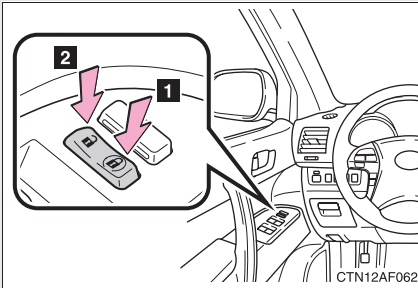
2 Déverrouillage de toutes les portes

Tournez la clé pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez une seconde fois la clé pour déverrouiller toutes les autres portes.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

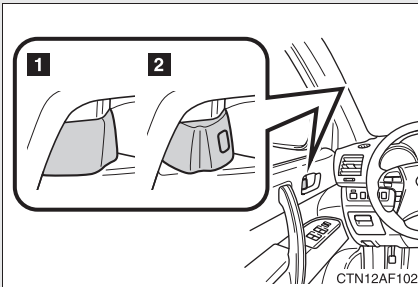
Les portes sont également verrouillables/déverrouillables au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 594)

■ Commande de verrouillage centralisé des portes



- 1** Verrouillage de toutes les portes
- 2** Déverrouillage de toutes les portes

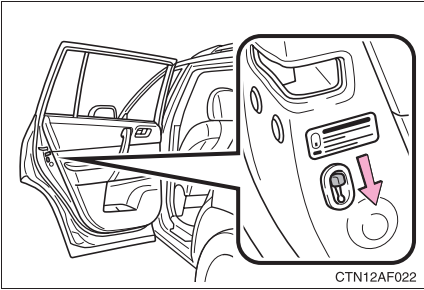
■ Bouton de verrouillage intérieur



- 1** Verrouillage de la porte
- 2** Déverrouillage de la porte

Le fait de tirer la poignée de porte risque d'ouvrir la porte avant même si le bouton de verrouillage est en position de verrouillage.

Sécurité enfants des portes arrière



La porte ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière.

Système de verrouillage et déverrouillage automatique des portes

Il est possible d'activer ou désactiver les fonctions suivantes:

Fonction	Opération
Fonction de verrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses	Verrouillage de toutes les portes dès que le sélecteur de vitesses n'est plus sur "P".
Fonction de déverrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses	Déverrouillage de toutes les portes dès que le sélecteur de vitesses est mis sur "P".

■ Réglage et annulation des fonctions

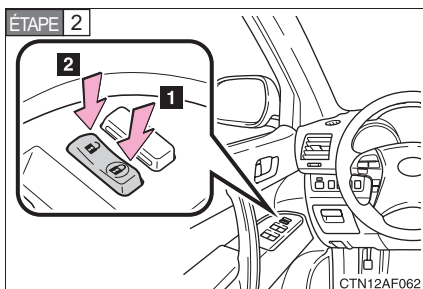
Pour activer/désactiver ces fonctions, procédez comme suit:

ÉTAPE 1 Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":

Fermez toutes les portes et amenez la clé de contact sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol. (Ne laissez pas s'écouler plus de 10 secondes entre les 2 actions.)

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres":

Fermez toutes les portes et mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode DÉMARRAGE. (Ne laissez pas s'écouler plus de 10 secondes entre les 2 actions.)



Amenez le levier de sélecteur sur "P" ou "N" et maintenez la commande de verrouillage centralisé des portes (**1** ou **2**) enfoncée pendant environ 5 secondes, puis relâchez-la.

Les positions du levier de sélecteur et du commutateur correspondant à la fonction que l'on souhaite régler ou annuler sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Fonction	Position du sélecteur de vitesses	Position du commutateur
Fonction de verrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses	P	1
Fonction de déverrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses		2

Lorsque l'opération d'activation ou désactivation est terminée, toutes les portes sont successivement verrouillées et déverrouillées.

■ Lorsque vous verrouillez les portes avec la clé

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

Il n'est pas possible de verrouiller la porte si la clé est dans le contacteur de démarrage antivol.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les portes ne peuvent pas être verrouillées si le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, ou si la clé électronique a été laissée à l'intérieur du véhicule.

Selon la position de la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et la porte pourrait être verrouillée.

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la fonction de déverrouillage des portes).
(Fonctions personnalisables → P. 638)

 ATTENTION**■ Pour éviter tout accident**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.

À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager tomber du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Attachez toujours votre ceinture de sécurité.
- Verrouillez toujours toutes les portes.
- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées.
- Ne tirez pas la poignée intérieure des portes pendant la conduite.
Les portes pourraient s'ouvrir et les passagers se trouver éjectés du véhicule, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessés.
Soyez particulièrement vigilant en ce qui concerne les portes avant, car celles-ci peuvent s'ouvrir, même si les boutons de verrouillage intérieur sont en position de verrouillage.
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux places arrière.

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Hayon

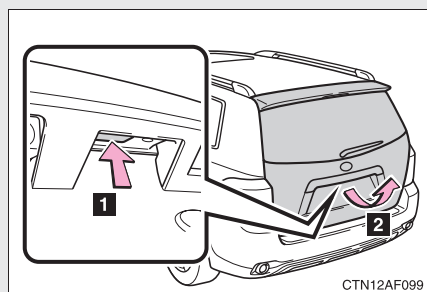
Il est possible de verrouiller/déverrouiller le hayon et de l'ouvrir en procédant comme suit.

■ Verrouillage et déverrouillage du hayon

- ▶ Commande de verrouillage centralisé des portes
→P. 73
- ▶ Accès "mains libres" (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")
→P. 34
- ▶ Télécommande du verrouillage centralisé
→P. 57
- ▶ Clé
→P. 72

■ Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule

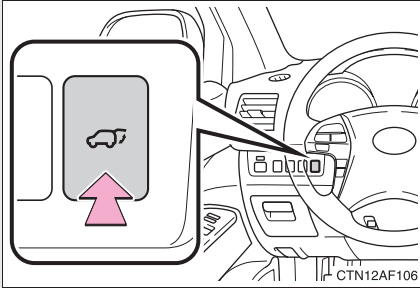
- ▶ Mécanisme d'ouverture du hayon



- 1** Appuyer vers le haut
- 2** Tirer vers le haut

- ▶ Télécommande du verrouillage centralisé (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)
→P. 57

■ Ouverture du hayon depuis l'intérieur du véhicule (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

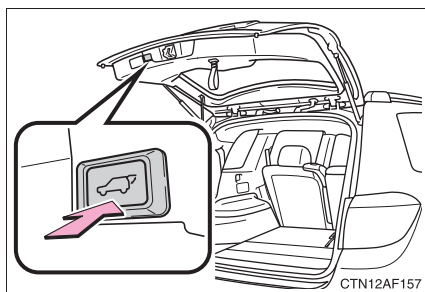


Appuyez longuement sur le bouton pour ouvrir/fermer le hayon.

Si vous appuyez à nouveau sur le bouton alors que le hayon à commande électrique est en fonctionnement, vous provoquerez l'opération inverse.

Toutefois, une fois que vous avez appuyé sur le bouton, si vous appuyez à nouveau dessus dans la seconde qui suit, l'opération inverse ne pourra pas être effectuée.

Bouton de commande électrique du hayon(véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)



Appuyez sur le bouton pour fermer.

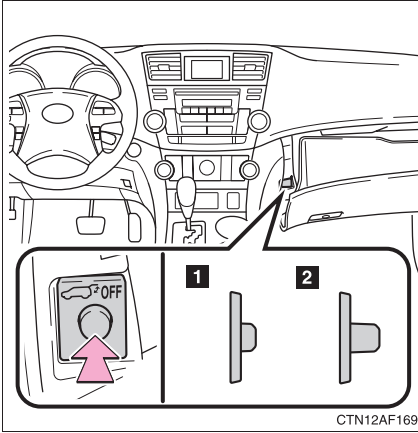
Si vous appuyez à nouveau sur le bouton alors que le hayon à commande électrique est en cours de fermeture, le hayon s'ouvre.

Toutefois, une fois que vous avez appuyé sur le bouton, si vous appuyez à nouveau dessus dans la seconde qui suit, l'opération inverse ne pourra pas être effectuée.

l'ouverture/la fermeture du hayon est confirmée par un signal sonore et le double clignotement des feux de détresse.

Il est possible d'ouvrir le hayon même si celui-ci est verrouillé. Verrouillez à nouveau le hayon lorsque vous quittez le véhicule. Le hayon ne se verrouille pas automatiquement après avoir été ouvert puis refermé.

Neutralisation du système de commande électrique du hayon (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

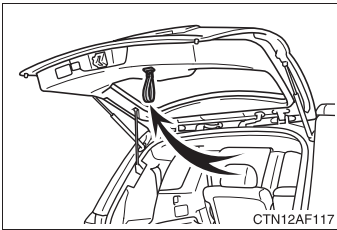


Appuyez sur le bouton de condamnation (arrêt) situé dans la boîte à gants pour désactiver le système de commande électrique du hayon.

- 1** Activé
- 2** Désactivé

Il est alors impossible d'ouvrir le hayon, ni avec la télécommande du verrouillage centralisé, ni avec le bouton de commande électrique du hayon.

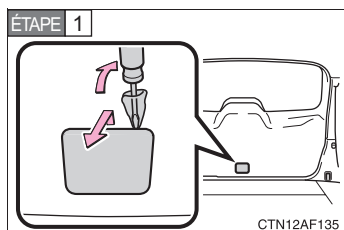
■ Sangle du hayon



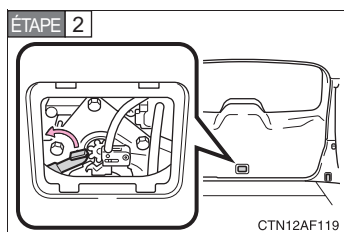
Utilisez la sangle pour fermer le hayon.

■ Si le mécanisme d'ouverture du hayon est inopérant

Il est possible d'ouvrir le hayon par l'intérieur.



Ouvrez le couvercle.



Tournez le levier.

■ Le hayon à commande électrique est fonctionnel quand...

- Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE et le levier de sélecteur est sur "P".
- Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode ARRÊT ou ACCESSOIRES.

Vous pouvez ouvrir le hayon à commande électrique même lorsque la lunette arrière est déjà ouverte. La lunette arrière ne peut pas se fermer lorsque le hayon à commande électrique est en cours de fermeture. Fermer à la main la lunette arrière.

■ Protection anti-pincement (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

Si un objet quelconque s'oppose à la fermeture ou à l'ouverture du hayon à commande électrique, celui-ci inverse automatiquement son sens de manœuvre.

■ Cas où le hayon à commande électrique est inopérant

Le hayon doit être réinitialisé. Pour ce faire, fermez-le complètement à la main.

■ Mécanisme de fermeture automatique du hayon (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

Si le hayon reste entrouvert, le mécanisme de fermeture automatique du hayon ferme automatiquement et complètement ce dernier.

■ Protection anti-abaissement (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

Si, pendant la manœuvre d'ouverture automatique du hayon à commande électrique, vous lui opposez une force excessive, la manœuvre d'ouverture s'arrête pour éviter que le hayon à commande électrique ne se rabatte violemment.

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la télécommande de verrouillage centralisé).

(Fonctions personnalisables→P. 638)

ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Précautions pendant la conduite**

Laissez le hayon fermé.

Si le hayon reste ouvert, les bagages risquent de tomber sur la route et les gaz d'échappement d'envahir l'habitacle.

■ **Manœuvre du hayon à commande électrique**

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du hayon.

- Prenez garde à ne pas vous faire pincer les doigts par le hayon lorsque le mécanisme termine de le fermer automatiquement.

- Interdisez aux enfants de jouer avec le hayon.

Le fait de fermer le hayon sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée dans certains cas.

■ **Protection anti-pincement (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)**

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.

- La protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si un objet quelconque fait obstacle juste avant la fermeture complète du hayon.

NOTE

■ **Pour éviter toute détérioration du hayon et de ses organes**

- Abstenez-vous de forcer sur les vérins amortisseurs, de les peindre ou d'y appliquer un corps étranger quel qu'il soit.

- Ne forcez pas sur le hayon alors que le mécanisme automatique est en train de le fermer.

- Vérifiez l'absence de tout obstacle dans l'encadrement du hayon avant de le fermer.

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Lunette arrière*

1

Avant de prendre le volant

Il est possible d'ouvrir la lunette arrière au moyen de la commande d'ouverture de lunette arrière ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

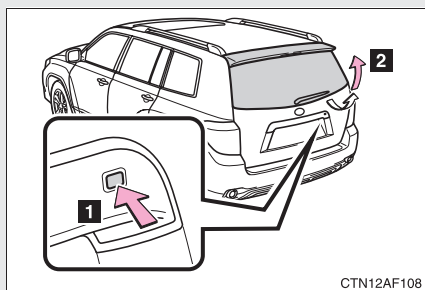
■ Télécommande du verrouillage centralisé (véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres")

→P. 57

■ Accès "mains libres" (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

→P. 34

■ Commande d'ouverture de lunette arrière



1 Appuyez longuement sur le bouton pour déverrouiller et ouvrir la lunette arrière.

2 Tirer vers le haut

Il est possible d'ouvrir la lunette arrière uniquement lorsque le hayon est fermé.

Il n'est pas possible d'ouvrir la lunette arrière lorsque le hayon est verrouillé. Déverrouillez le hayon pour pouvoir ouvrir la lunette arrière. (→P. 57)

■ Ouverture et fermeture de la lunette arrière

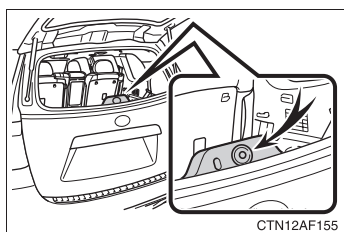
- Assurez-vous que l'essuie-glace arrière est arrêté.
- Ne faites pas fonctionner l'essuie-glace arrière lorsque la lunette arrière s'ouvre. (Si le bras d'essuie-glace est actionné, fermez la lunette arrière puis faites fonctionner l'essuie-glace. Le bras d'essuie-glace revient alors automatiquement en position de repos après balayage.)
- Assurez-vous que le hayon est fermé avec de fermer la lunette arrière.

*: Sur modèles équipés

ATTENTION

■ Manipulation de la lunette arrière

- N'ouvrez pas la lunette arrière pendant la marche du véhicule.
- N'ouvrez pas la lunette arrière lorsque l'essuie-glace arrière fonctionne. (Si l'essuie-glace arrière est actionné alors que la lunette arrière s'ouvre, le système d'entraînement du moteur d'essuie-glace sera arraché et balancera sur la partie basse du hayon.)



- N'insérez aucun objet dans le système d'entraînement du moteur d'essuie-glace.

- Ne fermez pas la lunette arrière lorsque l'essuie-glace arrière fonctionne. Le bras d'essuie-glace risque d'être actionné subitement après fermeture de la lunette arrière.

Si vous ne vous conformez pas aux précautions ci-dessus, vous pourriez être blessé.

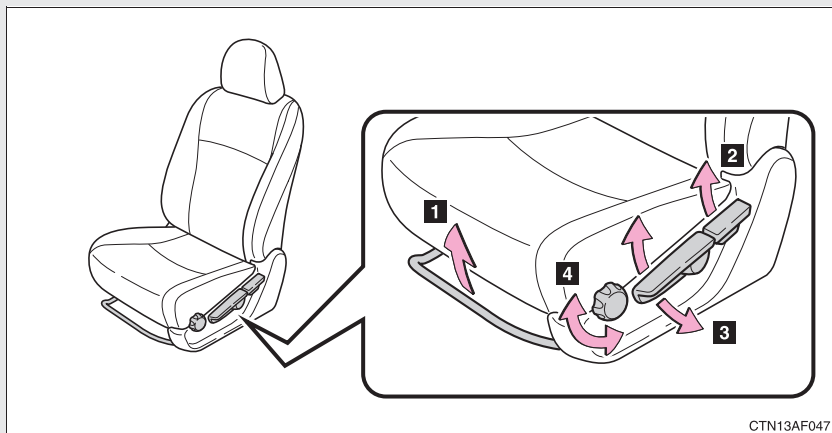
■ Précautions pendant la conduite

Le hayon et la lunette arrière doivent toujours rester fermés.

Cela évite non seulement que les bagages ne soient éjectés, mais empêche également les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule.

Sièges avant

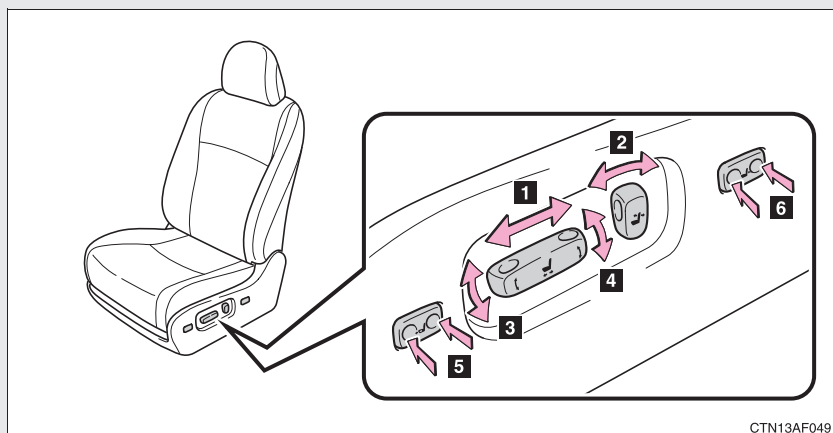
► Siègle à réglage manuel



- 1** Levier de réglage en position du siège
- 2** Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège
- 3** Levier de réglage de la hauteur de siège (côté conducteur uniquement)
- 4** Molette de réglage de l'inclinaison de l'assise de siège (avant) (côté conducteur uniquement)

Tirez sur le levier jusqu'à ce que le mécanisme soit déverrouillé.

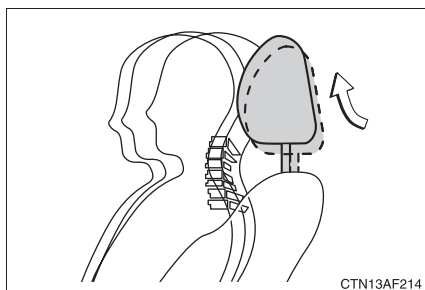
► Sièges électriques



CTN13AF049

- 1** Bouton de réglage de la position du siège
- 2** Bouton de réglage de l'inclinaison du dossier de siège
- 3** Commutateur de réglage de l'inclinaison de l'assise de siège (avant) (côté conducteur uniquement)
- 4** Commutateur de réglage de la hauteur de siège (côté conducteur uniquement)
- 5** Commutateur de réglage du soutien des jambes sur le siège conducteur (sur modèles équipés)
- 6** Bouton de réglage du soutien lombaire (côté conducteur uniquement)

Appuis-têtes actifs



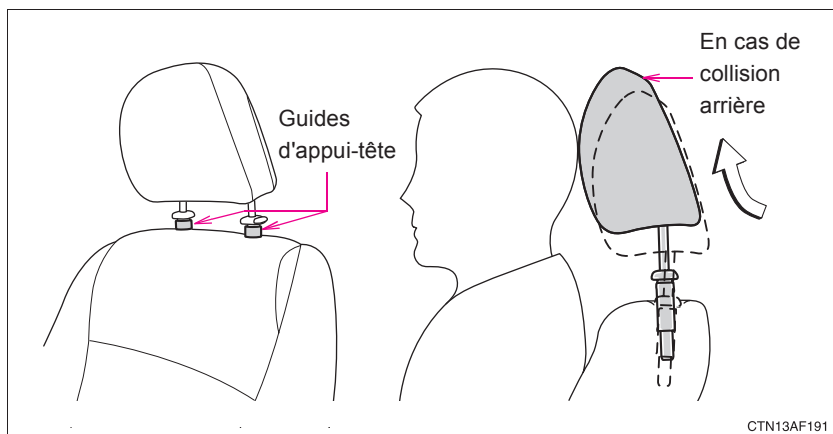
Les appuis-têtes actifs sont conçus pour atténuer le phénomène du coup du lapin pour l'occupant du siège en avançant et en remontant légèrement sous l'effet de la pression exercée par le bas du dos de l'occupant sur le dossier de siège en cas de collision arrière.

1

Avant de prendre le volant

Appuis-têtes actifs

Toute force, aussi minime soit-elle, exercée sur le dossier de siège risque d'entraîner le déplacement de l'appui-tête. Si vous forcez sur l'appui-tête en le tirant vers le haut alors qu'il est verrouillé, il se peut que les guides de l'appui-tête ressortent. Cela ne constitue en aucun cas une anomalie.



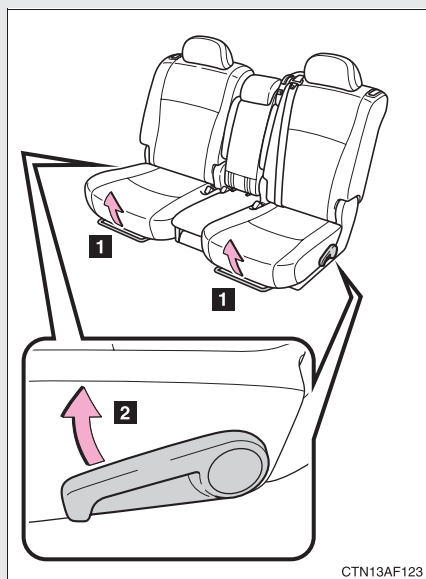
ATTENTION

■ Réglage du siège

- Prenez garde à ne pas blesser les passagers ou abîmer un bagage avec le siège.
- Lorsque vous roulez, n'inclinez pas le dossier de siège plus que nécessaire, pour réduire le risque de sous-marinage.
Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur le cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
- Sièges à réglage manuel uniquement: après réglage du siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

Sièges arrière

■ Sièges de la deuxième rangée

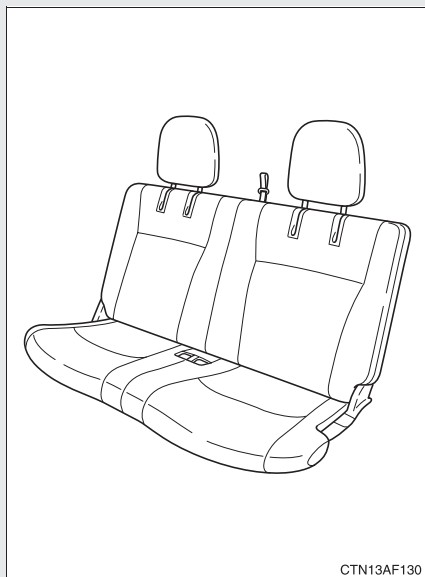


1 Levier de réglage en position du siège

2 Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

Tirez sur le levier jusqu'à ce que le mécanisme soit déverrouillé.

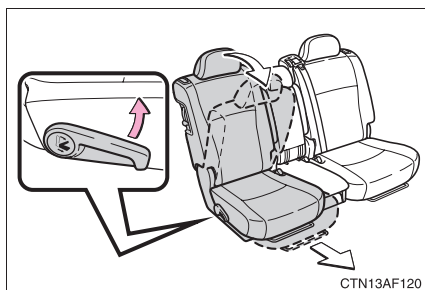
■ Sièges de la troisième rangée (sur modèles équipés)



Les sièges de la troisième rangée sont dépourvus de toute fonction de réglage.

Déplacement d'un siège de la deuxième rangée pour accéder à un siège de la troisième rangée (véhicules équipés d'une troisième rangée de sièges)

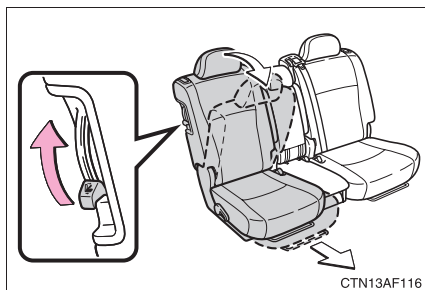
■ Accès à bord (côté droit uniquement)



Tirez le curseur vers le haut et rabattez le dossier de siège en avant. Le siège coulissera vers l'avant.

Déplacez le siège dans la position la plus avancée possible.

■ Descente du véhicule (côté droit uniquement)



Soulevez le levier du côté du dossier de siège et rabattez le dossier de siège. Le siège coulissera vers l'avant.

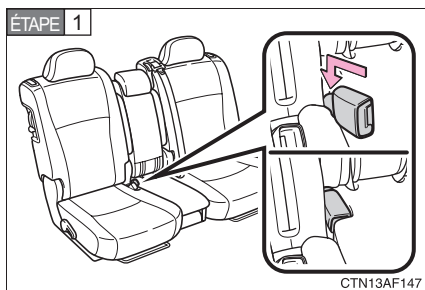
Déplacez le siège dans la position la plus avancée possible.

■ Après montée/descente des passagers du véhicule

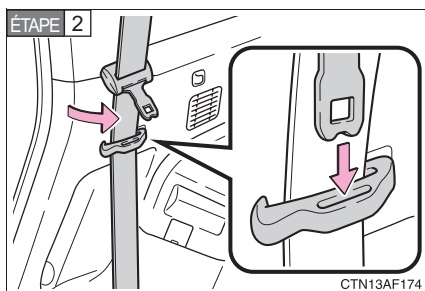
Relevez le dossier de siège puis reculez le siège jusqu'à son verrouillage.

Rabattre les sièges de la deuxième rangée

■ Avant de rabattre les sièges de la deuxième rangée



Rangerez la boucle de la ceinture de sécurité centrale arrière.



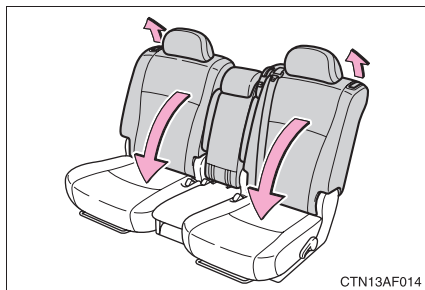
Faites passer les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants et rangez les pènes.

Ceci empêche toute détérioration de la sangle diagonale.

Assurez-vous de retirer les ceintures de sécurité de leur passant avant de les utiliser.

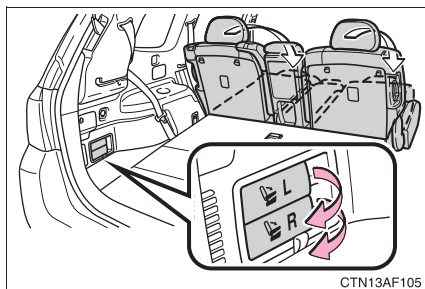
■ Rabattre les sièges de la deuxième rangée

► Depuis l'intérieur



Tirez sur le levier pour déverrouiller le dossier de siège, puis rabattez ce dernier vers l'avant.

► Depuis l'extérieur (sur modèles équipés)

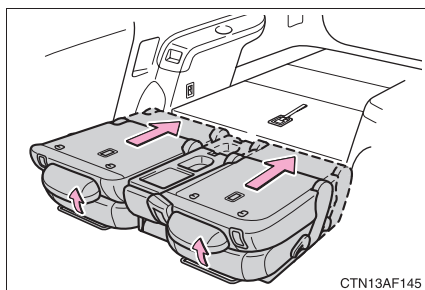


Tirez sur la poignée.

L: Sièges gauche et central de la seconde rangée

R: Siègle droit de la seconde rangée

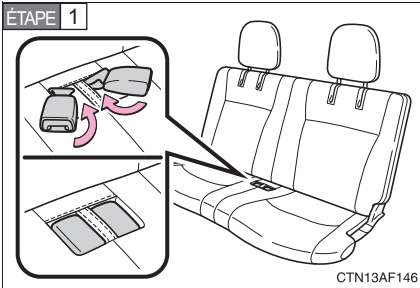
■ Après avoir rabattu les sièges de la deuxième rangée



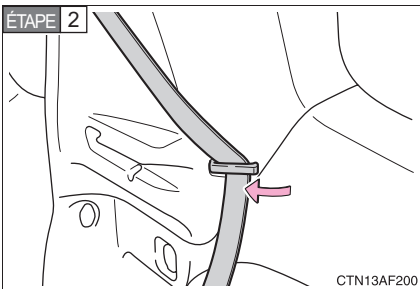
Reculez au maximum les sièges rabattus de la deuxième rangée.

Rabattre les sièges de la troisième rangée (véhicules équipés d'une troisième rangée de sièges)

■ Avant de rabattre les sièges de la troisième rangée



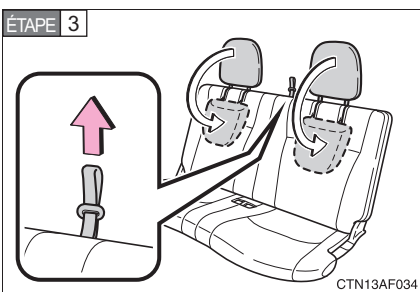
Rangez les boucles des ceintures de sécurité des sièges de la troisième rangée.



Faites passer les ceintures de sécurité dans les passants.

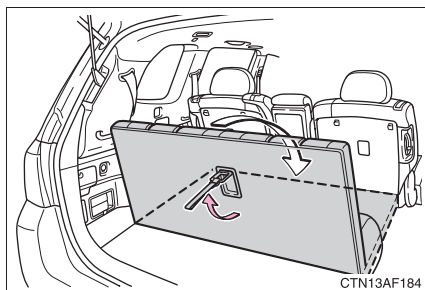
Ceci empêche toute détérioration de la sangle diagonale.

Assurez-vous de retirer les ceintures de sécurité de leur passant avant de les utiliser.



Tirez sur la sangle pour rabattre les appuis-têtes.

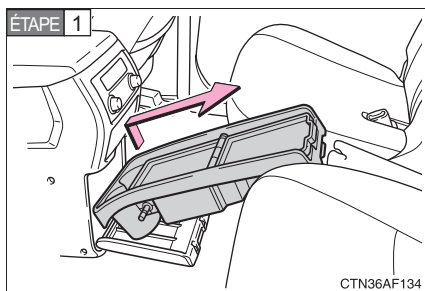
■ Rabattre les sièges de la troisième rangée



Tirez sur la sangle des dossiers de sièges de la troisième rangée pour pouvoir rabattre ces derniers.

Démontage du siège central de la deuxième rangée

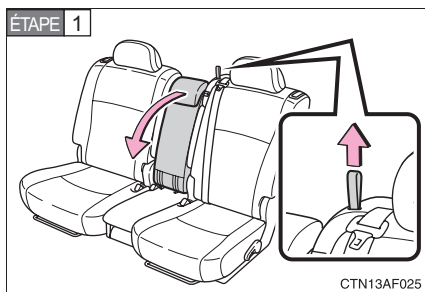
■ Avant de démonter le siège central de la deuxième rangée



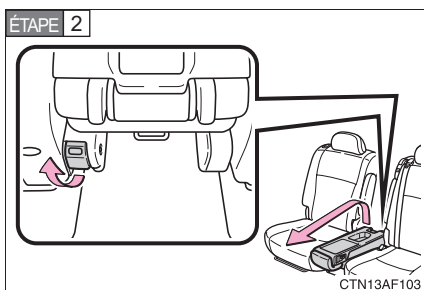
Démontez la tablette centrale arrière du rangement de console.

ÉTAPE 2 Abaissez au maximum l'appui-tête du siège central de la deuxième rangée. (→P. 101)

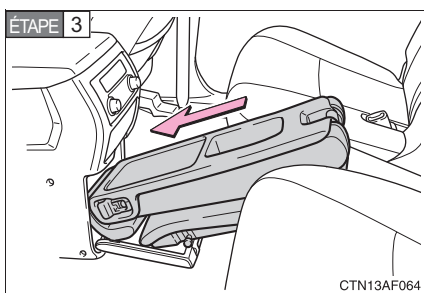
■ Démontage du siège central de la deuxième rangée



Rabattez le dossier de siège central de la deuxième rangée tout en tirant sur la sangle de déverrouillage.



Tirez sur le levier de déverrouillage pour démonter le siège central de la deuxième rangée.

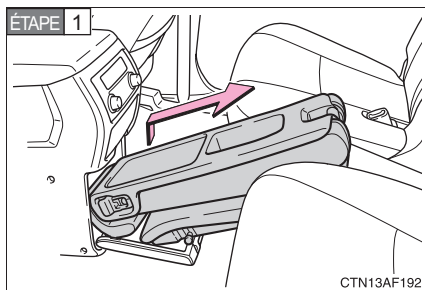


Rangez le siège central de la seconde rangée dans le rangement de console.

ÉTAPE 4 Assurez-vous que le siège est bien en place et fermez la porte du rangement de console.

Montage du siège central de seconde rangée

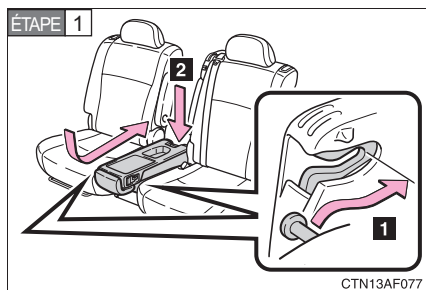
■ Avant de remonter le siège central de seconde rangée



Sortez le siège central de la deuxième rangée du rangement de console.

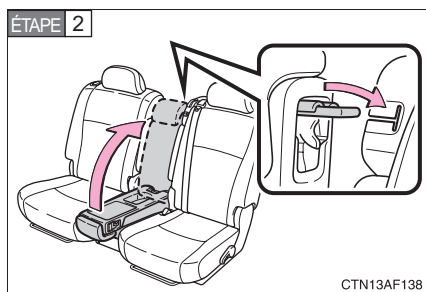
ÉTAPE 2 Démontez la tablette centrale arrière, si celle-ci est utilisée, du siège de seconde rangée. (→P. 429)

■ Montage du siège central de seconde rangée



1 Insérez à fond les axes avant dans les crochets et redressez le siège central de la deuxième rangée.

2 Appuyez sur l'assise du siège central de la deuxième rangée afin de verrouiller les axes arrière.



Redressez le dossier de siège et verrouillez-le.

Rangez la tablette centrale arrière dans le rangement de console.

! ATTENTION**■ Lorsque vous réglez un siège arrière ou que vous enlevez le siège central de la seconde rangée**

- Prenez garde à ne pas blesser les passagers ou abîmer un bagage avec le siège.
- Lorsque vous roulez, n'inclinez pas le dossier de siège plus que nécessaire, pour réduire le risque de sous-marinage (glissement sous la ceinture de sécurité). Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur le cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
- Prenez garde à ne pas vous faire prendre les mains ou les pieds dans le siège.

■ Avant de rabattre les sièges arrière

Ne rabattez pas un siège arrière lorsque des passagers sont assis sur les sièges arrière ou que des bagages sont placés sur les sièges arrière.

■ Après avoir réglé les sièges

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Assurez-vous que le siège et son dossier sont bien verrouillés en position, en les faisant bouger alternativement d'avant en arrière et inversement.
- Siège central de la deuxième rangée: assurez-vous que le siège est verrouillé en place en essayant de faire basculer le dossier et de soulever l'arrière de l'assise de siège.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le siège.

■ Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée.

Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

 NOTE

■ **Lorsque vous rabattez les sièges de la seconde rangée**

Ne rabattez pas le dossier du siège en avant alors que les crochets du cache-bagages sont fixés.

■ **Siège central de la deuxième rangée déposé**

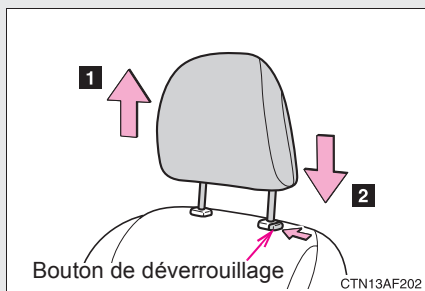
Évitez de disposer de lourdes charges sur le siège. Les axes métalliques du siège risqueraient d'être endommagés, vous empêchant ainsi de le remonter correctement.

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Appuis-têtes

■ Réglage des appuis-têtes

► Sièges avant



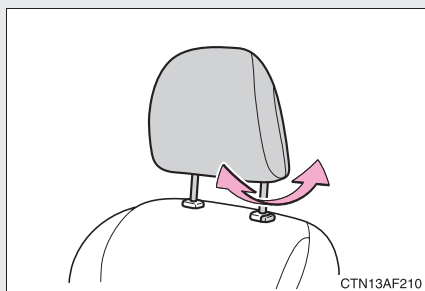
Réglage en hauteur

1 Vers le haut

Tirez les appuis-têtes vers le haut.

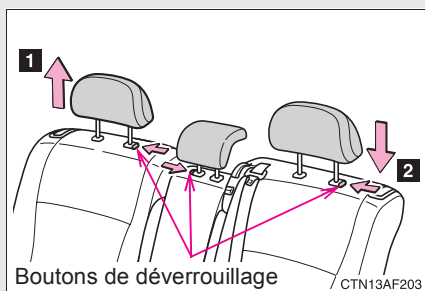
2 Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.



Réglage de l'inclinaison (sur modèles équipés)

► Sièges de la deuxième rangée



1 Vers le haut

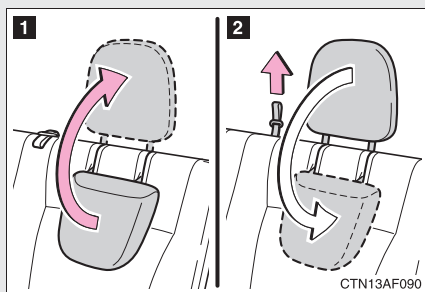
Tirez les appuis-têtes vers le haut.

2 Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.

Lorsque vous utilisez le siège central, relevez toujours l'appui-tête.

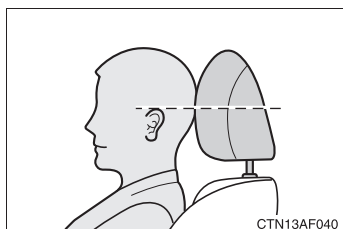
■ Lors de l'utilisation des appuis-têtes des sièges de la troisième rangée (véhicules équipés d'une troisième rangée de sièges)



1 Pour utiliser

2 Pour rabattre

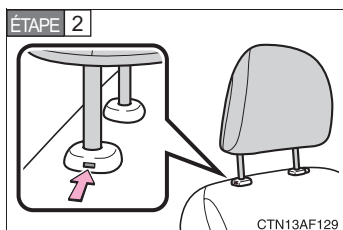
■ Réglage en hauteur des appuis-têtes (sauf siège central de la deuxième rangée et sièges de la troisième rangée)



Veillez à ce que les appuis-têtes soient réglés de telle sorte que leur centre se trouve le plus proche possible du bord supérieur de vos oreilles.

■ Démontage des appuis-têtes des sièges avant et extérieurs de la deuxième rangée

ÉTAPE 1 Tirez l'appui-tête vers le haut tout en maintenant le bouton de déverrouillage enfoncé.



Insérez un tournevis plat dans la fente. (La fente est située du côté opposé au bouton de déverrouillage de l'appui-tête.)

ÉTAPE 3 Tirez l'appui-tête vers le haut tout en enfonçant le tournevis.

■ Montage des appuis-têtes des sièges avant et extérieurs de la deuxième rangée

ÉTAPE 1 Alignez l'appui-tête sur les trous de montage.

ÉTAPE 2 Maintenez enfoncé le bouton de déverrouillage et abaissez l'appui-tête au maximum.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec les appuis-tête

Respectez les précautions suivantes avec les appuis-têtes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuis-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après réglage des appuis-têtes, essayez de les enfoncer pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuis-têtes démontés.

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Ceintures de sécurité

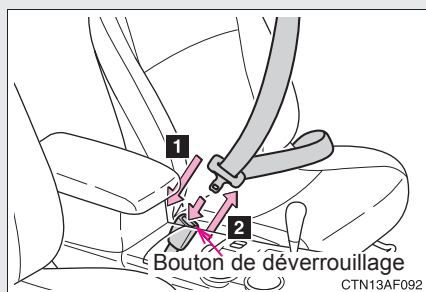
Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.

■ Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Tendez la sangle diagonale de sorte qu'elle couvre complètement l'épaule, sans entrer en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ Attacher et détacher la ceinture de sécurité



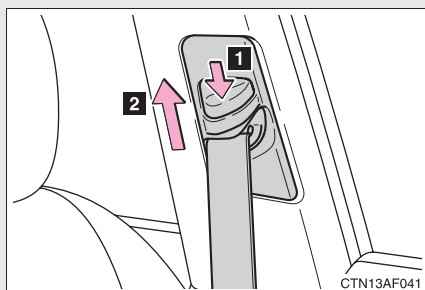
1 Attacher la ceinture

Engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

2 Détacher la ceinture

Appuyez sur le bouton de déverrouillage.

■ Réglage de la hauteur d'ancrage des ceintures (sièges avant)

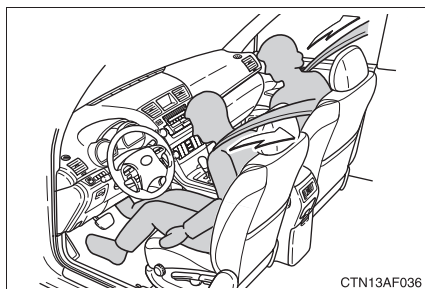


1 Vers le bas

2 Vers le haut

Montez ou descendez les coulisseaux de réglage selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

■ Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)



Le prétensionneur agit sur la ceinture de sécurité pour plaquer très rapidement le passager contre son siège, en la rétractant lorsque le véhicule subit un choc frontal violent (dans des cas précis), ou fait un tonneau.

Il est normal que les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc frontal léger, de choc latéral ou de percussion par l'arrière.

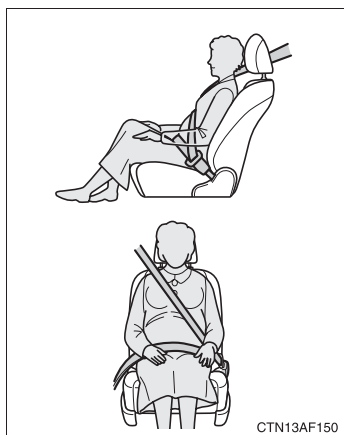
■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet de bloquer fermement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 170)

■ Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 104)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel passager. Déroulez complètement la sangle diagonale par dessus l'épaule et placez la ceinture en travers de la poitrine. Évitez de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

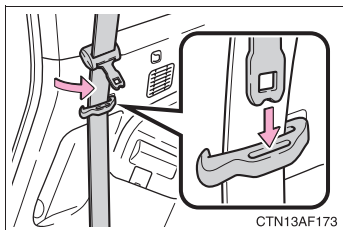
Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

■ Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée.

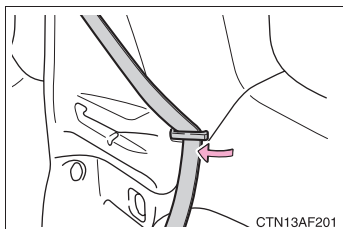
■ Lorsque les ceintures de sécurité des sièges arrière ne sont pas utilisées

► Ceintures des sièges de la seconde rangée



Passez les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants et rangez les pènes pour éviter toute détérioration des sangles diagonales.

► Ceintures des sièges de la troisième rangée (véhicules équipés d'une troisième rangée de sièges)



Faites passer les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants pour éviter toute détérioration des sangles diagonales.

■ Utilisation de la ceinture pour les sièges enfant

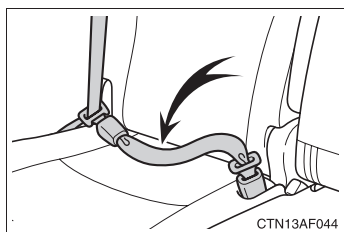
Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 165)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions de la P. 104 concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité.

■ Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision.

■ Rallonge de ceinture de sécurité



Si les ceintures de sécurité ne peuvent être attachées parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque ou d'accident.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez aucune ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

 ATTENTION**■ Ancrage supérieur réglable**

Assurez-vous que la sangle supérieure de la ceinture de sécurité passe par la partie centrale de votre épaule. Elle ne doit pas être placée sur le cou ni tomber de l'épaule. Dans le cas contraire, la protection offerte par la ceinture de sécurité sera moins importante et augmentera, en cas d'accident, le risque de blessures graves, voire mortelles. (→P. 105)

■ Prétensionneurs de ceintures de sécurité

- Ne rien poser sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Le poids du passager s'en trouve réparti sur toute la surface de l'assise, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids. Par suite, le prétensionneur de la ceinture de sécurité du passager avant risque de ne pas se déclencher en cas d'accident.
- Si le prétensionneur est déclenché, la ceinture de sécurité est bloquée: la ceinture ne peut pas être déroulée davantage ni revenir en position de rangement. Elle ne peut plus être de nouveau utilisée et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ Précaution d'utilisation de la ceinture de sécurité verrouillable pour siège de sécurité enfant

Ne laissez pas les enfants jouer avec la ceinture de sécurité verrouillable pour siège de sécurité enfant. Si la ceinture vient à être torsadée autour du coup de l'enfant, il sera alors impossible de dérouler la ceinture ce qui pourrait entraîner un risque d'étouffement ou d'autres blessures corporelles graves, voire mortelles. En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

ATTENTION

■ **Détérioration et usure des ceintures de sécurité**

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en coinçant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. N'utilisez pas une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant en cas d'éventuelles blessures, qui peuvent s'avérer graves, voire mortelles.
- Veillez à ce que la ceinture et le pêne soient verrouillés et les sangles ne soient pas vrillées.
Si votre ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- N'essayez pas d'installer, de démonter, de modifier ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Par une mauvaise manipulation des prétensionneurs, vous êtes susceptible d'en altérer le fonctionnement correct, avec un risque de blessures graves, voire mortelles.

■ **Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité**

- N'utilisez pas de rallonge si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité avec un siège pour enfant, car alors la ceinture est trop longue et n'assure pas un maintien suffisant du siège pour enfant, ce qui fait courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, où à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.



NOTE

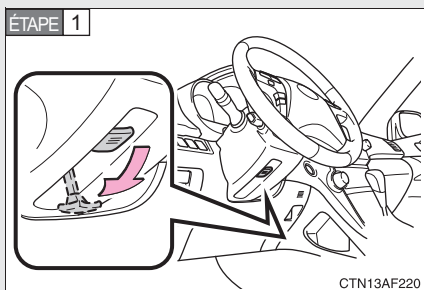
■ **En cas d'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité**

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité. Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

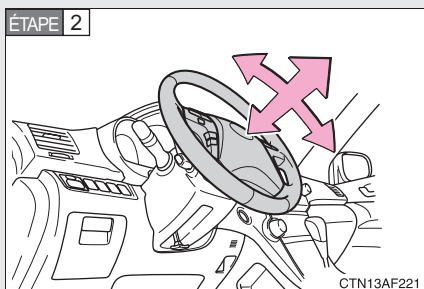
1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Volant de direction

Il est possible de régler le volant de direction pour le confort du conducteur.



Maintenez le volant et abaissez le levier.



Trouvez la position qui vous convient en déplaçant le volant en profondeur et verticalement.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.

ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du volant en conduisant.

En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Après réglage du volant de direction

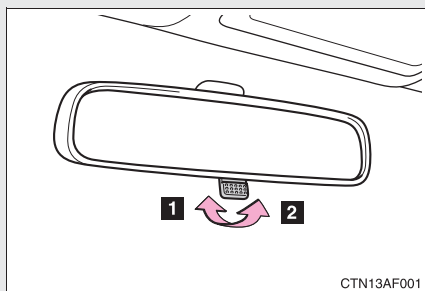
Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.

Sinon, le volant pourrait bouger tout d'un coup, au risque de provoquer un accident grave voire mortel.

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement

Il est possible de réduire l'intensité de l'éblouissement des projecteurs des véhicules qui vous suivent au moyen des fonctions suivantes.

► Rétroviseur intérieur anti-éblouissement à commande manuelle

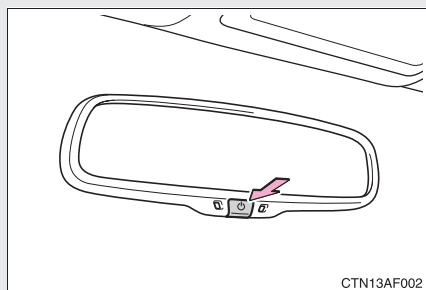


1 Position normale

2 Position anti-éblouissement

► Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

En mode automatique, des capteurs détectent la lumière des projecteurs des véhicules qui vous suivent et en réduisent automatiquement l'intensité réfléchiée.



Marche/arrêt du mode automatique

Le témoin s'allume à la mise en marche du mode automatique.

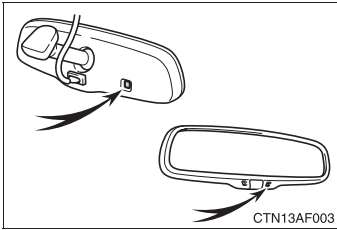
Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":

Le rétroviseur revient en mode automatique chaque fois que vous mettez la clé de contact sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres":

Le rétroviseur revient en mode automatique chaque fois que vous mettez le bouton "ENGINE START STOP" en mode DÉMARRAGE.

- **Pour éviter toute erreur du capteur (sur les modèles à rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)**



Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher ou de les couvrir.



ATTENTION

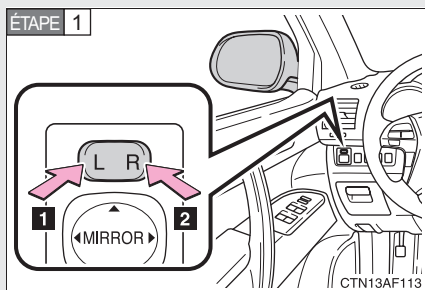
■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du rétroviseur en conduisant.

Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

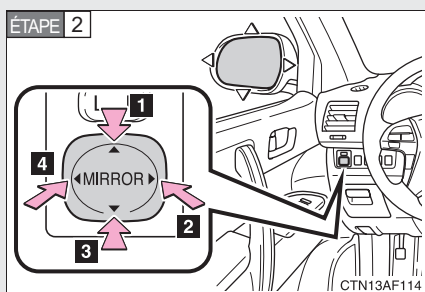
Rétroviseurs extérieurs

Les rétroviseurs sont orientables au moyen des sélecteurs.



Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler.

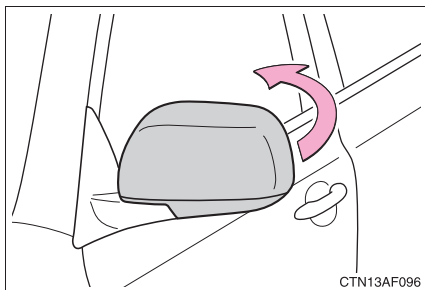
- 1 Vers la gauche
- 2 Vers la droite



Réglez le rétroviseur.

- 1 Vers le haut
- 2 Vers la droite
- 3 Vers le bas
- 4 Vers la gauche

Escamotage des rétroviseurs



Poussez les rétroviseurs vers l'arrière pour les escamoter.

1

Avant de prendre le volant

■ Condition de fonctionnement des rétroviseurs extérieurs

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

la clé de contact est sur la position "ACC" ou "ON" du contacteur de démarrage antivol.

- Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

■ Cas où les rétroviseurs sont embués (véhicules équipés d'un système de dégivrage des rétroviseurs extérieurs)

Activez le système de dégivrage des rétroviseurs. (→P. 308)

 ATTENTION

■ **À la conduite du véhicule**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.

À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne réglez pas la position des rétroviseurs en conduisant.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs en position escamotée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

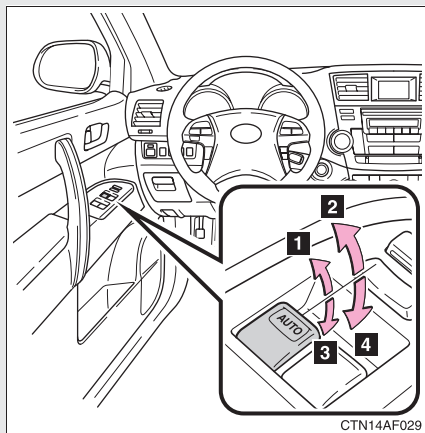
■ **Lorsque le système de dégivrage des rétroviseurs fonctionne (véhicules équipés d'un système de dégivrage des rétroviseurs extérieurs)**

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

1-4. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques

Les lève-vitres électriques s'ouvrent et se ferment au moyen des commutateurs suivants.



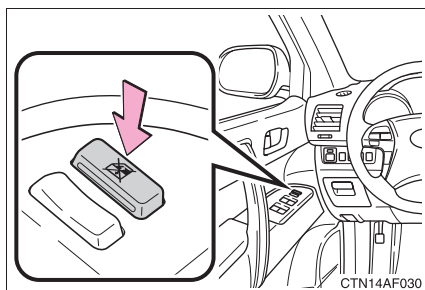
- 1 Fermeture
- 2 Fermeture par simple impulsion (vitre conducteur uniquement)*
- 3 Ouverture
- 4 Ouverture par simple impulsion (vitre conducteur uniquement)*

*: Appuyez sur le commutateur dans le sens contraire à la manœuvre pour arrêter la vitre à une position intermédiaire.

1

Avant de prendre le volant

Bouton de verrouillage



Enfoncez le commutateur pour verrouiller les commutateurs de lève-vitres passagers.

Utilisez ce commutateur pour empêcher les enfants d'ouvrir et fermer accidentellement une vitre passager.

■ Les lève-vitres électriques sont fonctionnels lorsque...

► Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"
La clé de contact est sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

■ Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du moteur (vitre conducteur uniquement)

► Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Il est possible de faire fonctionner les lève-vitres électriques pendant 45 secondes environ après avoir mis la clé de contact sur la position "ACC" ou "LOCK" du contacteur de démarrage antivol. Toutefois, ils sont inopérants si une porte avant est ouverte.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Il est possible de faire fonctionner les lève-vitres électriques pendant 45 secondes environ après avoir mis le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT. Toutefois, ils sont inopérants si une porte avant est ouverte.

■ Protection anti-pincement (vitre conducteur uniquement)

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement, la vitre s'arrête et s'ouvre légèrement.

 ATTENTION**■ Fermeture des vitres**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec les lève-vitres électriques.
Fermer un lève-vitre électrique sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée dans certains cas.

■ Protection anti-pincement (vitre conducteur uniquement)

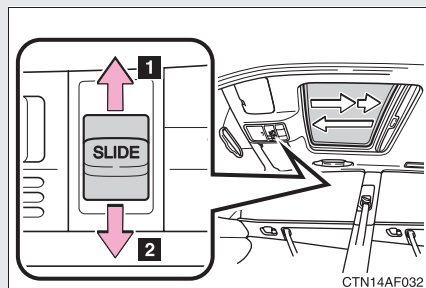
- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre.

1-4. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Toit ouvrant*

Utilisez le commutateur de console de pavillon pour ouvrir, fermer, et basculer le toit ouvrant.

■ Ouverture et fermeture



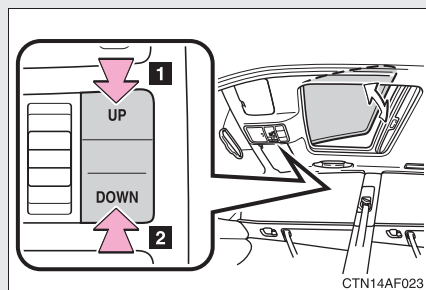
1 Ouverture

Le toit ouvrant s'arrête quelques centimètres avant la position de pleine ouverture. Déplacez à nouveau le commutateur vers l'arrière pour obtenir l'ouverture complète.

2 Fermeture

Poussez le commutateur vers l'avant pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut et le bas



1 Basculement vers le haut

2 Basculement vers le bas

Appuyez sur le commutateur dans l'un ou l'autre sens de manœuvre pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

*: Sur modèles équipés

■ Le toit ouvrant est fonctionnel lorsque...

► Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"
La clé de contact est sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

■ Fonctionnement du toit ouvrant après l'arrêt du moteur

► Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Il est possible de faire fonctionner le toit ouvrant pendant 45 secondes environ après avoir mis la clé de contact sur la position "ACC" ou "LOCK" du contacteur de démarrage antivol. Toutefois, il est inopérant si une porte avant est ouverte.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Il est possible de faire fonctionner le toit ouvrant pendant 45 secondes environ après avoir mis le bouton "ENGINE START STOP" en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT. Toutefois, ils sont inopérants si une porte avant est ouverte.

■ Protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement de ce dernier pendant la fermeture par coulissement ou par abaissement, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre de quelques millimètres.

■ Si le toit ouvrant ne peut être fermé

Si le toit ouvrant ne se ferme pas automatiquement, par exemple après l'activation accidentelle de la protection anti-pincement causée par une anomalie, appuyez longuement sur la commande de toit ouvrant pour le fermer.

■ Pour réduire les bruits aérodynamiques

Pour réduire les bruits aérodynamiques, conduisez avec le toit ouvrant quasiment ouvert à fond et non ouvert à fond.

■ Pare-soleil

Le pare-soleil peut être déployé et rétracté manuellement. Toutefois, le pare-soleil est automatiquement rétracté lorsque le toit ouvrant est ouvert.

■ Rappel de toit ouvrant ouvert (véhicules équipés d'un écran multifonctionnel)

- ▶ Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Une alarme se déclenche lorsque la porte conducteur est ouverte et que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé alors que le contacteur de démarrage antivol est sur ARRÊT.
- ▶ Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Une alarme se déclenche lorsque la porte conducteur est ouverte et que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé alors que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est sur ARRÊT.

ATTENTION

■ Ouverture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne tolérez d'aucun passager qu'il passe la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule pendant la marche.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Fermeture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant.
Fermer le toit ouvrant sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessé gravement, voire même tué.

■ Protection anti-pincement

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant.

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant.

■ Avant de ravitailler le véhicule en carburant

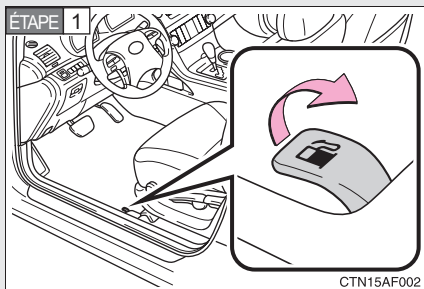
- Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Mettez le contacteur de démarrage antivol sur ARRÊT et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.

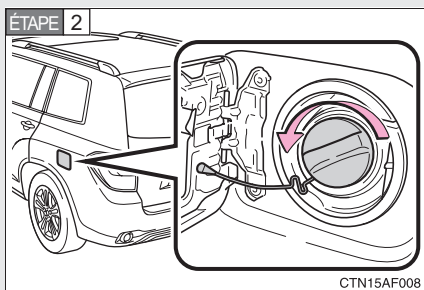
- Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode ARRÊT et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.

■ Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

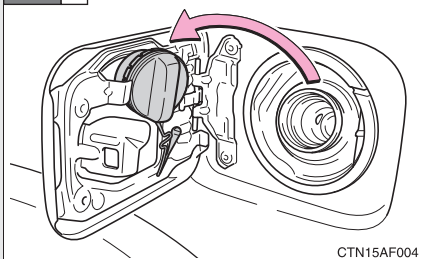


Ouvrez la trappe à carburant.



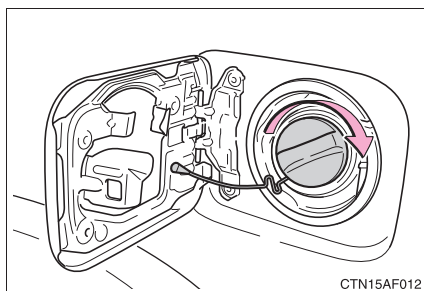
Tournez lentement le bouchon du réservoir à carburant pour l'ouvrir.

ÉTAPE 3



Accrochez le bouchon au dos de la trappe à carburant.

Fermeture du bouchon du réservoir à carburant



Lorsque vous remettez en place le bouchon du réservoir à carburant, tournez-le jusqu'à perception d'un déclic.

Une fois relâché, le bouchon revient légèrement en arrière.

■ Types de carburant

Utilisez de l'essence sans plomb. (Indice d'octane 87 [Indice d'octane recherche 91] ou supérieur).

■ Capacité du réservoir de carburant

19,2 gal. environ. (72,5 L, 15,9 Imp. gal.)

 ATTENTION**■ Ravitaillement du véhicule en carburant**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Touchez le véhicule ou toute autre surface métallique pour vous décharger de l'électricité statique.

Les vapeurs d'essence risquent de s'enflammer sous l'effet d'une étincelle produite par une décharge d'électricité statique.

- Pour retirer le bouchon du réservoir à carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.

Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir à carburant. Attendez que ce bruit cesse avant de retirer complètement le bouchon.

Par temps chaud, le carburant sous pression risque de gicler hors du goulot de remplissage et de provoquer des blessures.

- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.

- N'inhalez pas les vapeurs de carburant.

Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.

- Ne fumez pas lors du ravitaillement du véhicule en carburant.

Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.

- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni quoi que ce soit qui pourrait être chargé en électricité statique.

Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ À la fermeture du bouchon du réservoir de carburant

N'utilisez qu'un bouchon du réservoir à carburant Toyota d'origine conçu pour votre véhicule. À défaut, il risquerait de se produire un incendie ou tout autre incident pouvant entraîner des blessures graves voire mortelles.



NOTE

■ **Ravitaillement en carburant**

Ne renversez pas de carburant pendant le ravitaillement.

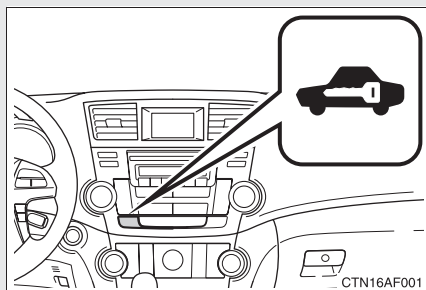
A défaut, vous risqueriez de détériorer votre véhicule en provoquant un dysfonctionnement du circuit d'échappement, en détériorant le circuit d'alimentation ou encore en abîmant la peinture du véhicule.

Système d'antidémarrage*

Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du moteur si la clé n'a pas été préalablement reconnue par l'ordinateur embarqué du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous en descendez.

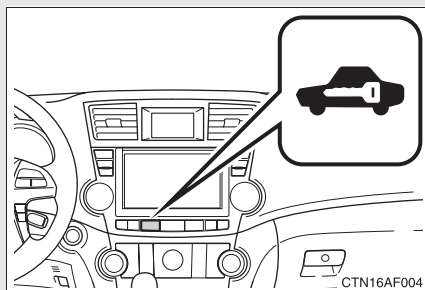
► Véhicules sans système de navigation



Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Le témoin de sécurité clignote dès lors que vous retirez la clé du contacteur de démarrage antivol, pour indiquer que le système est activé.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Le témoin clignote une fois que le bouton "ENGINE START STOP" a été mis en mode ARRÊT pour indiquer que le système fonctionne.

► Véhicules équipés d'un système de navigation



Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Le témoin de sécurité clignote dès lors que vous retirez la clé du contacteur de démarrage antivol, pour indiquer que le système est activé.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Le témoin clignote une fois que le bouton "ENGINE START STOP" a été mis en mode ARRÊT pour indiquer que le système fonctionne.

■ Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

■ Conditions risquant de nuire au bon fonctionnement du système

- Si la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé, appartenant au système antivol (utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

■ Certifications du système d'antidémarrage

- Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis.
- Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"
FCC ID: MOZRI-20BTY
- Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

FCC ID: NI4TMIMB-1

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

TCB

GRANT OF EQUIPMENT
AUTHORIZATION
Certification
Issued Under the Authority of the
Federal Communications Commission
By:

TCB

Compliance Certification Services
581F Monterey Road
Morgan Hill, CA 95037

Date of Grant: 01/21/2002
Application Dated: 01/21/2002

Tokai Rika Co Ltd
Oguchi-Cho, Niwa-Gun
Aichi-Ken 480-01,
Japan

Attention: Reiko Kagimoto , General Manager

NOT TRANSFERABLE

EQUIPMENT AUTHORIZATION is hereby issued to the named GRANTEE,
and is VALID ONLY for the equipment identified hereon for use under the
Commission's Rules and Regulations listed below.

FCC IDENTIFIER: MOZRI-20BTY

Name of Grantee: Tokai Rika Co Ltd

Equipment Class: Part 15 Low Power Transmitter Below 1705 kHz
Notes: immobilizer System for Cars

Grant Notes	FCC Rule Para	Frequency	Output	Frequency	Emission
		Range (MHz)	Watts	Tolerance	Designator
	15C	0.1342 - 0.1342			

● Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

Ce dispositif est conforme à la norme RSS-210 (Industry Canada).

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité de l'appareil.

This device complied with RSS-210 of Industry Canada.

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.



Industry
Canada

Industrie
Canada

No. ► 15411

TECHNICAL ACCEPTANCE CERTIFICATE

CERTIFICAT D'ACCEPTABILITÉ TECHNIQUE

CERTIFICATION No. No. DE CERTIFICATION	► 2584A 12035	
ISSUED TO DÉLIVRÉ À	► TÔKAI RIKI CO. LTD.	
TYPE OF EQUIPMENT GENRE DE MATÉRIEL	► Low Power Device	
TRADE NAME AND MODEL MARQUE ET MODÈLE	► RI-20BTY	
FREQUENCY RANGE BANDÉ DE FRÉQUENCES	► 134.2 kHz	
EMISSION DESIGNATION DESIGNATION D'ÉMISSION	► —A1D	
R.F. POWER RATING PUISSANCE NOMINALE R.F.	► < 10 Watt	
CERTIFIED TO CERTIFIÉ SELON LE	SPECIFICATION CAHIER DES CHARGES	RSS210 ISSUE 5 ÉDITION

Certification of equipment means only that the equipment has met the requirements of the above noted specifications. License applications, where applicable to the certified equipment, are acted on accordingly by the issuing office and will depend on the existing radio environment, service and location of operation.

This certificate is issued on condition that the holder complies and will continue to comply with the requirements of the radio standards specifications and procedures issued by the Department.

ISSUED UNDER THE AUTHORITY OF MINISTER OF INDUSTRY
DÉLIVRÉ AVEC L'AUTORISATION DU MINISTRE DES INDUSTRIES

DATE January 28, 2002

L'homologation de matériel terminal signifie seulement qu'il est conforme aux exigences du cahier des charges mentionné ci-dessus. Les demandes de licence, le cas échéant en vue de l'utilisation de matériel certifié seront traitées en conséquence par le bureau chargé de délivrer lesdites licences, en tenant compte du milieu radioélectrique ambiant, du service radio existant et de l'emplacement de la station.

Le présent certificat est délivré à condition que le détenteur se conforme et continue à se conformer aux cahiers des charges et procédures sur les normes radioélectriques publiées par le ministère.

FOR

DIRECTOR GENERAL
SPECTRUM
ENGINEERING
BRANCH

DIRECTEUR GÉNÉRAL
GÉNÉ
DU SPECTRE

Canada

 NOTE**■ Pour éviter d'abîmer la clé**

Il est interdit de modifier, démonter ou désactiver le système d'antidémarrage.

Quelle que soit la modification effectuée, le fonctionnement normal du système ne peut plus être garanti.

Le dispositif déclenche l'alarme et l'éclairage clignote en cas d'intrusion par effraction.

■ Déclenchement de l'alarme

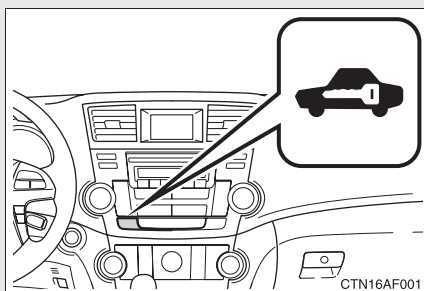
L'alarme se déclenche dans les situations suivantes.

- Une porte verrouillée est déverrouillée par un moyen autre que la fonction de déverrouillage des portes de la télécommande du verrouillage centralisé ou que l'accès "mains libres" (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"). Les portes sont verrouillées de nouveau automatiquement.
- Le capot est ouvert alors que le véhicule est verrouillé.
- La lunette arrière est déverrouillée par un moyen autre que la fonction de déverrouillage des portes de la télécommande du verrouillage centralisé ou que l'accès "mains libres" (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres").
- La batterie est rebranchée.

*: Sur modèles équipés

■ Armement du système d'alarme

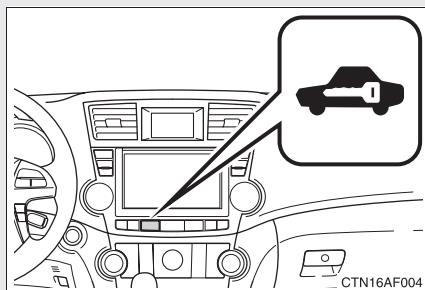
► Véhicules sans système de navigation



Fermez les portes et le capot et verrouillez toutes les portes à l'aide de la fonction de verrouillage des portes de la télécommande du verrouillage centralisé ou de l'accès "mains libres" (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"). Le système s'armera automatiquement au bout de 30 secondes.

Le témoin allumé en permanence se met alors à clignoter lorsque le dispositif d'alarme est activé.

► Véhicules équipés d'un système de navigation



Fermez les portes et le capot et verrouillez toutes les portes à l'aide de la fonction de verrouillage des portes de la télécommande du verrouillage centralisé ou de l'accès "mains libres" (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"). Le système s'armera automatiquement au bout de 30 secondes.

Le témoin allumé en permanence se met alors à clignoter lorsque le dispositif d'alarme est activé.

■ **Désactivation et arrêt de l'alarme**

Déverrouillez les portes à l'aide de la fonction de déverrouillage des portes de la télécommande du verrouillage centralisé ou de l'accès "mains libres" (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres").

■ Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

Afin de prévenir tout déclenchement intempestif de l'alarme et tout vol du véhicule, vérifiez les points suivants.

- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres et le toit ouvrant ont été fermés avant que l'alarme ne soit activée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

■ Mode de dissuasion antivol

→P. 60

■ En cas de débranchement de la batterie

Assurez-vous de désactiver l'alarme.

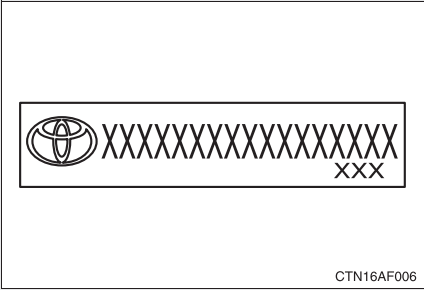
Si la batterie est débranchée avant la désactivation de l'alarme, le dispositif peut se déclencher lorsque la batterie est rebranchée.

■ En cas de déverrouillage des portes avec la clé

Désactivez l'alarme.

1-6. Système antivol

Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis)

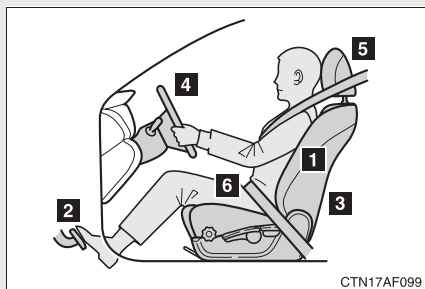


Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin de lutter contre le vol, en rendant plus faciles le repérage et la récupération des pièces issues d'un véhicule volé. Ne les retirez pas, sous peine de poursuites judiciaires.

1-7. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte

Adoptez une posture correcte pour conduire, comme suit:



- 1** Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège. (→P. 87)
- 2** Avancez/reculez le siège de sorte à atteindre les pédales et à pouvoir les utiliser sur toute leur course. (→P. 87)
- 3** Réglez le dossier de siège de sorte à pouvoir manipuler facilement les commandes.
- 4** Réglez le volant en inclinaison et en profondeur de sorte à axer le sac de sécurité gonflable sur votre poitrine. (→P. 112)
- 5** Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 101)
- 6** Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 104)

ATTENTION

■ Pendant la marche du véhicule

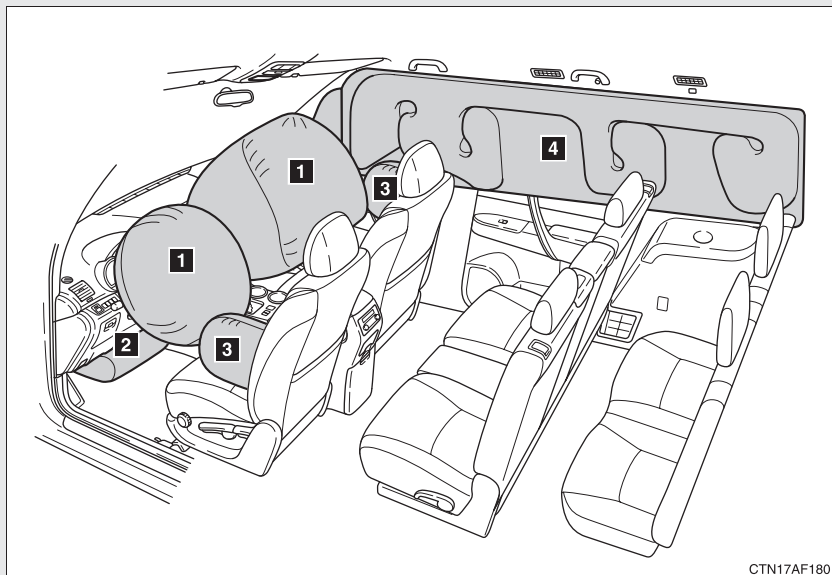
- Ne réglez pas la position du siège conducteur en conduisant.
Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne placez aucun coussin dorsal sur le dossier de siège conducteur ou passager.
Le coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête, augmentant ainsi le risque pour le conducteur ou le passager d'être blessé grièvement, voir tué.
- Ne disposez aucun objet sous les sièges avant.
Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de sièges et d'empêcher le siège de se verrouiller. Un accident pourrait s'ensuivre. Cela peut aussi occasionner des dommages au mécanisme de réglage.

■ Réglage de la position du siège

- Prenez soin de ne blesser aucun autre passager en réglant la position du siège.
- Ne passez pas les mains sous le siège ou dans les mécanismes pour ne pas vous faire blesser.
Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.

Sacs de sécurité gonflables SRS

Les sacs de sécurité gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit un choc violent susceptible de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.



► Sacs de sécurité gonflables frontaux

- 1** Sac de sécurité gonflable conducteur/sac de sécurité gonflable passager avant

Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager contre les chocs avec les éléments de l'habitacle.

- 2** Sac de sécurité gonflable de genoux conducteur

Contribue à accroître la protection du conducteur.

► Sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau

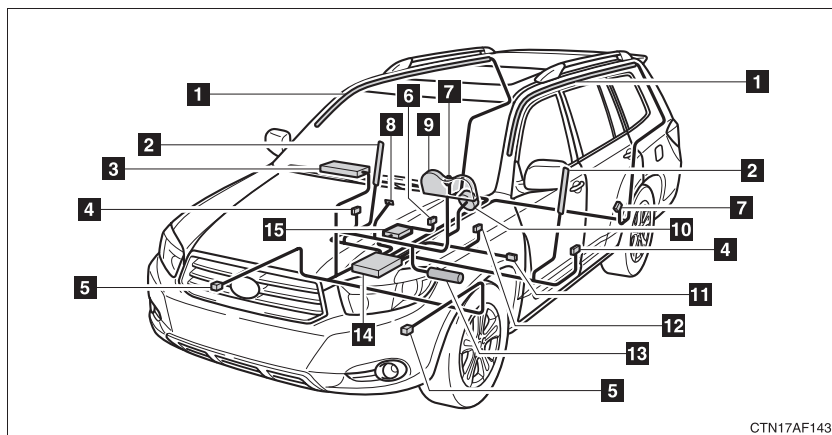
3 Sacs de sécurité gonflables latéraux

Participent à la protection du thorax des occupants des sièges avant.

4 Sacs de sécurité gonflables rideau

Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis aux places extérieures.

Composition du système de sacs de sécurité gonflables



CTN17AF143

- | | |
|--|---|
| 1 Sacs de sécurité gonflables rideau | 9 Voyant SRS |
| 2 Sacs de sécurité gonflables latéraux | 10 Sac de sécurité gonflable conducteur |
| 3 Sac de sécurité gonflable passager avant | 11 Capteur de la position du siège conducteur |
| 4 Capteurs de sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau | 12 Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur |
| 5 Capteurs de sacs de sécurité gonflables frontaux | 13 Sac de sécurité gonflable de genoux conducteur |
| 6 Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant | 14 Boîtier électronique de sacs de sécurité gonflables |
| 7 Capteurs de sacs de sécurité gonflables rideau | 15 Système de détection du passager (calculateur électronique et capteurs) |
| 8 Témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF" | |

Votre véhicule est équipé de SACS DE SÉCURITÉ GONFLABLES INTELLIGENTS (ADVANCED AIRBAGS) conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le système de sac de sécurité gonflable contrôle la puissance de déploiement des sacs de sécurité gonflables conducteur et passager avant. Le système de sac de sécurité gonflable conducteur se compose d'un capteur de position de siège conducteur, etc. Le système de sac de sécurité gonflable passager avant se compose d'un capteur de classification des occupants du siège passager avant, etc..

Les principaux éléments du système de sacs de sécurité gonflables SRS sont illustrés ci-dessus. Le système des sacs de sécurité gonflables SRS est commandé par un boîtier électronique. Ce boîtier intègre un capteur de sécurité et un capteur de sac de sécurité gonflable.

Lorsque la violence du choc frontal ou latéral l'exige, le système de sacs de sécurité gonflables SRS déclenche les dispositifs pyrotechniques de gonflage (générateurs de gaz). Le déploiement rapide des sacs de sécurité gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ Voyant SRS

Ce témoin est relié à un système qui surveille en permanence le boîtier électronique de sacs de sécurité gonflables, les capteurs de sacs de sécurité gonflables frontaux, les capteurs de sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau, les capteurs de sacs de sécurité gonflables rideau, le capteur de position du siège conducteur, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification des occupants du siège passager avant, les témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF", le contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant, les prétensionneurs de ceintures de sécurité avant, les générateurs de gaz, le câblage correspondant et les alimentations électriques. (→P. 565)

■ En cas de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (ils se gonflent)

- Le contact avec les sacs de sécurité gonflables SRS en cours de déploiement est susceptible de causer des contusions et de petites écorchures.
- Le déploiement des sacs de sécurité s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de sac de sécurité gonflable (moyeu de volant, couvercle du sac de sécurité gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, une partie des montants avant et arrière et du rail latéral de toit, peuvent rester brûlants pendant plusieurs minutes. Le sac de sécurité gonflable, lui aussi, peut être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.

■ Conditions de déploiement (sacs de sécurité gonflables frontaux)

- Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux se déploient lorsque la violence du choc frontal dépasse le seuil prévu, lequel correspond approximativement à un choc à 15 mph (25 km/h) contre un obstacle fixe indéformable.

Cependant, ce seuil de vitesse est considérablement plus élevé si le véhicule heurte un objet, tel qu'un autre véhicule garé ou un poteau de signalisation, qui peut se déplacer ou se déformer sous l'impact ou encore en cas de collision avec encastrement (par exemple, collision dans laquelle l'avant du véhicule vient s'engager sous le châssis d'un camion, etc.).

- Lors de certaines collisions, à une vitesse de décélération longitudinale du véhicule très proche du seuil prévu, il est possible que les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux et les prétensionneurs de ceintures de sécurité ne se déclenchent pas en même temps.
- Le sac de sécurité gonflable SRS passager avant ne se déclenchera pas si aucun passager n'est assis sur le siège passager avant. Néanmoins, le sac de sécurité gonflable passager peut se déployer si vous mettez des bagages sur le siège, ou si la ceinture de sécurité est bouclée, même en l'absence d'occupant sur le siège. (→P. 158)

■ Conditions de déploiement (sacs de sécurité gonflables latéraux)

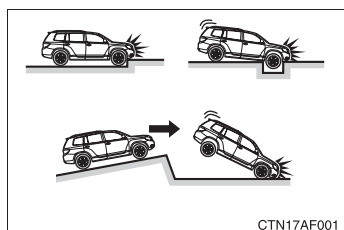
- Les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux sont conçus pour se déployer lorsque l'habitacle subit un choc important par le côté.
- Le sac de sécurité gonflable SRS latéral du siège passager ne se déclenche pas si aucun passager n'est assis sur le siège passager avant. Néanmoins, le sac de sécurité gonflable latéral côté siège passager peut se déployer si vous mettez un bagage sur le siège, ou si la ceinture de sécurité est attachée alors même que le siège est inoccupé. (→P. 158)

■ Conditions de déploiement (sacs de sécurité gonflables rideau)

Les sacs de sécurité gonflables SRS rideau sont conçus pour se déclencher lorsque l'habitacle subit un choc important par le côté ou lorsque le véhicule se retourne.

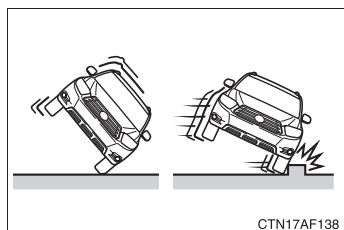
■ Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision

Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.



- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule

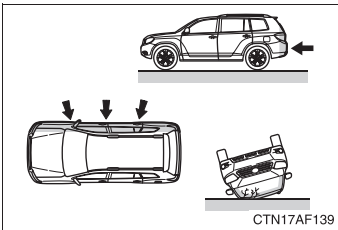
Les sacs de sécurité gonflables SRS rideau peuvent également se déployer dans les cas illustrés par la figure.



- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral.
- Le véhicule dérape et heurte un obstacle en dur.

■ Types de collisions pour lesquelles les sacs de sécurité gonflables SRS (frontaux) risquent de ne pas se déployer

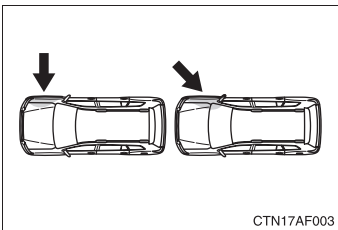
En règle générale, les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou le côté, fait un tonneau ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'un choc quel qu'il soit entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS frontaux peut intervenir.



- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

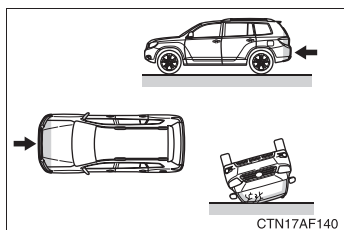
■ Types de collisions pour lesquelles les sacs de sécurité gonflables SRS (sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau) risquent de ne pas se déployer

Le système des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau peut ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté selon certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.



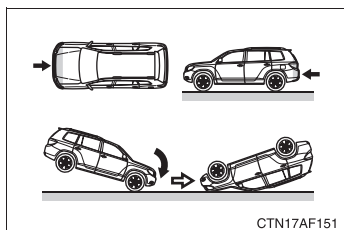
- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts

En règle générale, les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux ne sont pas conçus pour se déployer lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou l'arrière, s'il se retourne ou bien s'il subit un choc latéral à vitesse réduite.



- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

En règle générale, les sacs de sécurité gonflables rideau SRS ne sont pas conçus pour se déclencher lorsque le véhicule subit un choc frontal ou arrière, s'il se retourne par l'avant ou est percuté par le côté à vitesse réduite.

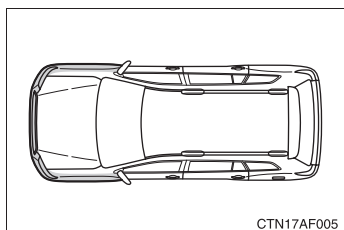


- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement par l'avant

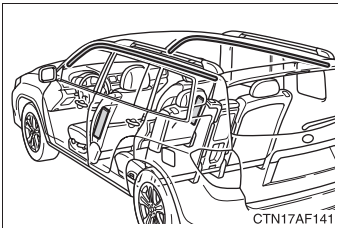
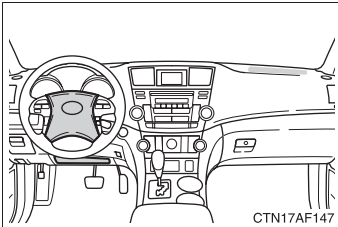
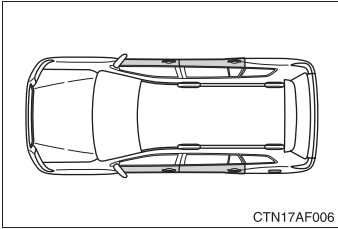
■ Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Contactez votre concessionnaire Toyota dès que possible dans les cas suivants. Ne débranchez pas les câbles de la batterie avant de contacter votre concessionnaire Toyota.

- Un sac de sécurité gonflable SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.



- Le véhicule a subi un choc à l'avant ou est déformé, ou bien a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS.



- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau de la porte, ou a été impliqué dans un accident dont la violence n'a pas justifié le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau.
- Le rembourrage du volant de direction ou le tableau de bord ou la partie inférieure de celui-ci est éraflé(e), craquelé(e) ou abîmé(e) d'une manière quelconque.
- La surface des sièges au voisinage du sac de sécurité gonflable latéral porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration qu'elle quelle soit.
- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures du rail latéral du toit où sont contenus les sacs de sécurité gonflables rideau porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelle qu'elle soit.

ATTENTION

■ Précautions à observer avec les sacs de sécurité gonflables SRS

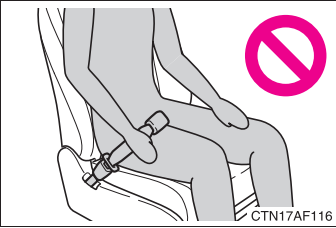
Respectez les précautions suivantes avec les sacs de sécurité gonflables. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.
Les sacs de sécurité gonflables SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.
- Le sac de sécurité gonflable SRS conducteur se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le conducteur se trouve très près du sac de sécurité gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) conseille:

Sachant que la zone de danger pour le sac de sécurité gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) du déploiement, placez-vous à 10 in. (250 mm) du sac de sécurité gonflable conducteur pour garantir une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes actuellement assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de différentes façons:

- Reculez votre siège autant que vous le permet la longueur de vos jambes (vous devez toujours atteindre confortablement les pédales).
- Inclinez légèrement le dossier du siège.
Malgré les différences qui peuvent exister dans la conception des véhicules, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, en inclinant simplement un peu le dossier du siège. Si vous voyez mal la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et non glissant pour vous surélever ou bien remontez l'assise du siège si votre véhicule est doté de ce dispositif.
- Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le sac de sécurité gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

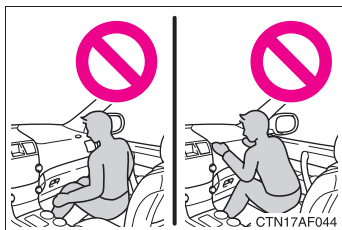
Le siège doit être réglé selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant de direction et la vue des commandes du tableau de bord.

! ATTENTION**■ Précautions à observer avec les sacs de sécurité gonflables SRS**

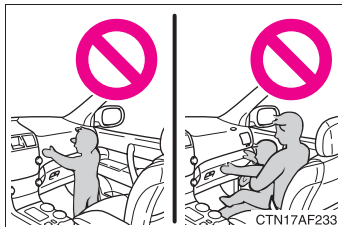
- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité à la boucle du siège conducteur, mais pas à la ceinture de sécurité proprement dite, le système de sac de sécurité gonflable SRS conducteur pense que vous avez attaché votre ceinture de sécurité, alors qu'en fait c'est faux. Dans ce cas, il se peut que le sac de sécurité gonflable conducteur ne se déploie pas correctement en cas d'accident, et vous risquez d'être tué ou grièvement blessé. Veillez donc à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.
- Le sac de sécurité gonflable SRS du passager avant se déploie également avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le passager se trouve très près du sac de sécurité gonflable. Éloignez le siège passager au maximum du sac de sécurité gonflable, et réglez le dossier de siège de sorte que le passager avant soit assis bien droit dans son siège.
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un sac de sécurité gonflable. Installez les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité dans un siège de sécurité enfant. Toyota recommande vivement que les nourrissons et les jeunes enfants soient installés sur le siège arrière du véhicule et convenablement attachés. C'est à l'arrière que les nourrissons et les enfants sont les mieux protégés. (→P. 165)

ATTENTION

■ Précautions à observer avec les sacs de sécurité gonflables SRS



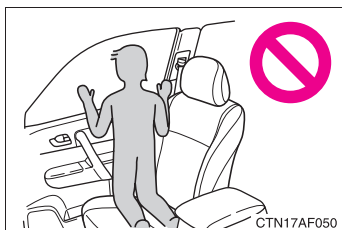
- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre la planche de bord.



- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le sac de sécurité gonflable SRS passager avant ou bien s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne conduisez pas le véhicule avec quelque chose sur les genoux, et n'autorisez pas non plus le passager à voyager avec quelque chose sur les genoux.



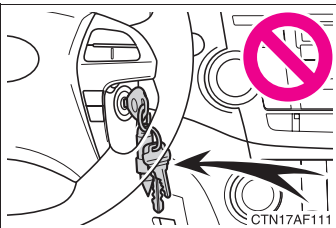
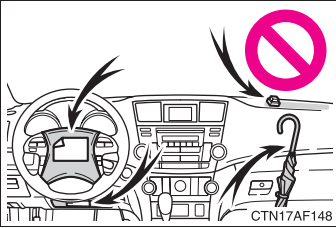
- Ne vous appuyez pas contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.



- Ne laissez personne s'agenouiller sur le siège passager et se pencher vers la porte ou bien mettre sa tête ou ses mains à l'extérieur du véhicule.

! ATTENTION

■ Précautions à observer avec les sacs de sécurité gonflables SRS



- Ne fixez ni ne posez aucun objet sur le tableau de bord, la garniture centrale du moyeu de volant de direction ou la partie inférieure de la planche de bord. Au déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS conducteur, passager avant et genoux, tout objet risque de se transformer en projectile.
- Ne fixez aucun objet sur les portes, la vitre de pare-brise, les vitres latérales, les montants avant et arrière, le rail latéral de toit et la poignée de maintien.
- Ne suspendez aux crochets à vêtements aucun cintre nu ni aucun objet dur. En cas de déploiement du sac de sécurité gonflable SRS rideau, ces objets peuvent se transformer en projectiles capables de vous blesser grièvement, voire de vous tuer.
- Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Évitez d'attacher au porte-clés de la clé des objets lourds, pointus ou très durs. Ces objets risquent d'entraver le déploiement du sac de sécurité gonflable de genoux SRS ou d'être projetés vers le siège conducteur par la force de déploiement, entraînant ainsi un risque de danger.
- Si le cache en vinyle est mis dans la zone où le sac de sécurité gonflable de genoux SRS se déploie, assurez-vous de l'enlever.

ATTENTION

■ Précautions à observer avec les sacs de sécurité gonflables SRS

- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux, car il risquerait d'en gêner le déploiement.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux zones renfermant les composants des sacs de sécurité gonflables SRS (→P. 145).
En effet, cela pourrait entraîner un fonctionnement anormal des sacs de sécurité gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déclenchement (déploiement) des sacs de sécurité gonflables SRS, car ils sont alors encore très chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement d'un sac de sécurité gonflable SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essayez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les sacs de sécurité gonflables SRS, telles que la garniture du moyeu de volant et les garnitures de montants avant et arrière, apparaissent abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.

 ATTENTION**■ Modification et mise au rebut des éléments du système de sacs de sécurité gonflables SRS**

Consultez impérativement votre concessionnaire Toyota si vous avez besoin d'intervenir sur votre véhicule ou de procéder à l'une des modifications suivantes.

Les sacs de sécurité gonflables SRS risquent de ne pas fonctionner correctement ou de se déployer (gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

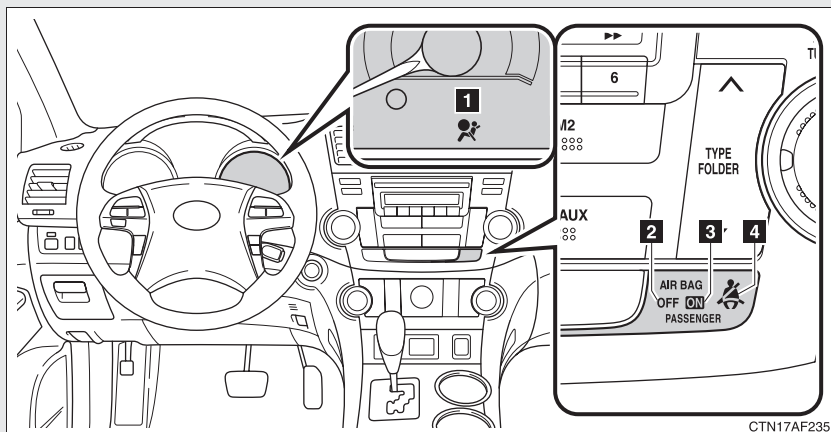
- Installation, dépose, démontage et réparations des sacs de sécurité gonflables SRS.
- Réparation, modification, dépose ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur sellerie, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit.
- Réparations ou modifications de l'aile avant, du bouclier avant, ou du côté de l'habitacle.
- Installation de chasse-neige, de treuils, etc. sur la calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Modifications des suspensions du véhicule.
- Installation d'appareils électroniques tels que radio émetteur/récepteur ou lecteurs CD.
- Aménagements apportés au véhicule pour une personne atteinte d'un handicap physique.

1-7. Informations relatives à la sécurité

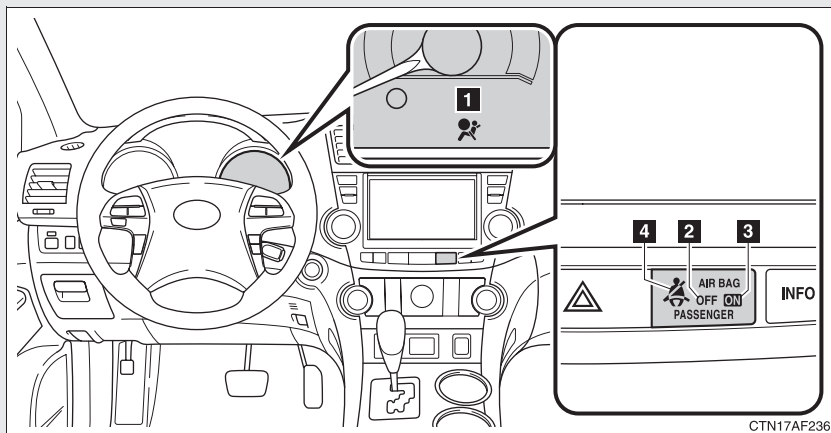
Système de classification de l'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence les dispositifs de sécurité du passager avant.

► Véhicules sans système de navigation



► Véhicules équipés d'un système de navigation



1 Voyant SRS

2 Témoin "AIR BAG OFF"

3 Témoin "AIR BAG ON"

4 Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant

CTN17AF236

États et fonctionnement du système de classification des occupants du siège passager avant

■ **Adulte*1**

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Voyant SRS	Désactivé
	Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Clignotant*2
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant	
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant	

■ **Enfant*3 ou siège de sécurité enfant*4**

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"*5
	Voyant SRS	Désactivé
	Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Clignotant*2
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant	
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	Activé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant	

■ **Inoccupé**

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	Non allumé
	Voyant SRS	Désactivé
	Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant	
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant	
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	Activé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant	Désactivé

■ **Le système présente une anomalie**

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Voyant SRS	Activé
	Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Désactivé
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant	
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	Activé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant	

- *1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est installé dans le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un enfant, selon sa constitution et sa posture.
- *2: Au cas où le passager avant ne porterait pas sa ceinture de sécurité.
- *3: Lorsqu'un enfant trop grand pour utiliser un système de sécurité enfant est installé dans le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa posture.
- *4: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route peut être exceptionnellement monté sur le siège passager avant si vraiment aucune autre solution n'est envisageable. (→P. 166)
- *5: Si le témoin n'est pas allumé, consultez la section de ce manuel consacrée à l'installation du siège de sécurité enfant. (→P. 170)

 ATTENTION**■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant**

Respectez les recommandations suivantes concernant le système de classification des occupants du siège passager avant.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez la ceinture de sécurité correctement.
- Vérifiez que la languette de la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas restée engagée dans la boucle avant qu'une personne s'assoie dans le siège passager avant.
- Assurez-vous que le témoin "AIR BAG OFF" reste éteint alors que la personne installée dans le siège passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin "AIR BAG OFF" s'allume, détachez de la boucle de ceinture de sécurité le pêne de la rallonge, puis attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin "AIR BAG ON" est bien allumé. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin "AIR BAG OFF" est allumé, le sac de sécurité gonflable passager avant et le sac de sécurité gonflable latéral côté passager avant risquent de ne pas se déclencher correctement et de provoquer la mort ou de graves blessures en cas d'accident.
- N'installez pas de charge lourde sur le siège passager avant ou l'équipement (par ex. aumônière de dossier de siège).
- N'exercez aucun poids sur le siège passager avant en mettant vos mains ou vos pieds sur le dossier de siège passager avant depuis les sièges arrière.
- N'autorisez pas un passager arrière à soulever le siège passager avant avec ses pieds ou bien à appuyer sur le dossier de siège avec ses jambes.
- Ne posez pas d'objets sous le siège passager avant.

ATTENTION

■ **Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant**

- N'inclinez pas le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne à toucher le siège arrière. Le témoin "AIR BAG OFF" risquerait alors de s'allumer, indiquant que les sacs de sécurité gonflables passager ne se déploieront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le. Mettre le dossier du siège passager avant le plus vertical possible quand le véhicule se déplace. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol, et d'attacher correctement sa ceinture. Si le témoin "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.
- Lorsqu'il est inévitable d'installer un système de siège de sécurité enfant faisant face à la route sur le siège de passager avant, effectuez l'installation du système de siège de sécurité enfant sur le siège de passager avant dans l'ordre approprié. (→P. 170)
- Ne modifiez ni ne démontez les sièges avant.
- Ne pas frapper le siège de passager avant du pied ni le soumettre à des chocs violents. Dans le cas contraire, le témoin de rappel SRS risque de s'allumer et indiquer une anomalie de fonctionnement du système de détection. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Un siège de sécurité enfant installé dans un siège arrière ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.
- Ne recouvrez l'assise des sièges d'aucun accessoire, comme un coussin ou une housse par exemple.
- Ne modifiez ni ne remplacez la sellerie des sièges avant.

Sièges de sécurité enfant

Un siège de sécurité enfant pour un jeune enfant ou un bébé doit être correctement fixé sur le siège du véhicule à l'aide de la sangle ventrale de la ceinture de sécurité trois points.

Dans les États-Unis (50 états) et au Canada, l'utilisation des sièges de sécurité enfant est désormais rendue obligatoire par la législation fédérale.

Points à se rappeler

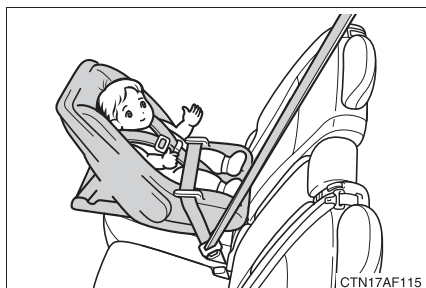
Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant à l'arrière que dans le siège passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour les détails concernant l'installation, suivez les instructions de montage fournies avec le siège de sécurité enfant.
Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général. (→P. 170)

Les types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés en 3 catégories, selon l'âge et la taille de l'enfant.

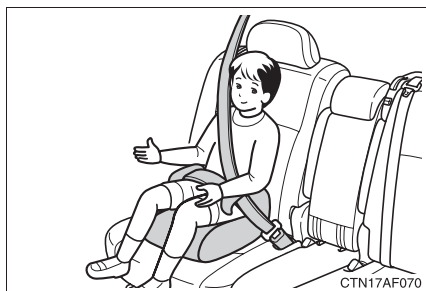
- Siège de sécurité jeune enfant/modulable — type dos à la route



- Siège modulable — type face à la route



- Coussin de rehausse



■ Sélection d'un siège de sécurité enfant adapté

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité quelle que soit sa catégorie, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 104)



ATTENTION

■ Précautions à observer avec les sièges de sécurité enfant

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule et installé dans un siège de sécurité enfant adapté à son âge et à sa taille. Tenir un enfant dans ses bras ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant approprié en accord avec la taille de l'enfant et monté sur le siège arrière. Les statistiques prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.

 ATTENTION

■ **Précautions à observer avec les sièges de sécurité enfant**

- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé.
En cas d'accident, la vitesse et la violence de déploiement du sac de sécurité gonflable du passager avant peut tuer ou blesser grièvement l'enfant si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège avant.
- S'il n'est pas possible de procéder autrement, un siège de sécurité enfant type face à la route peut être installé sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet au dos du dossier du siège passager avant. Redressez et reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé, car le déploiement du sac de sécurité gonflable passager peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité lorsque vous installez un système de siège de sécurité enfant sur un siège avant ou arrière. Si vous installez un siège de sécurité enfant avec la rallonge de ceinture de sécurité raccordée à la ceinture de sécurité, cette dernière ne retiendra pas en toute sécurité le siège de sécurité enfant ce qui risque de provoquer le décès ou de graves blessures à l'enfant ou aux autres passagers dans l'éventualité d'une collision.
- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la zone du siège, des montants avant ou arrière ou du rail latéral de toit où les sacs de sécurité gonflables latéraux ou les sacs de sécurité gonflables rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau représente un danger, et le choc est susceptible de blesser grièvement l'enfant, voire de le tuer.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé. En cas d'arrimage défectueux, l'enfant risque d'être grièvement, voire mortellement blessé lors d'un freinage brusque ou d'un accident.

 ATTENTION**■ Précaution d'utilisation de la ceinture de sécurité verrouillable pour siège de sécurité enfant**

Ne laissez pas les enfants jouer avec la ceinture de sécurité verrouillable pour siège de sécurité enfant. Si la ceinture vient à être torsadée autour du coup de l'enfant, il sera alors impossible de dérouler la ceinture ce qui pourrait entraîner un risque d'étouffement ou d'autres blessures corporelles graves, voire mortelles.

En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

■ Lorsque le siège de sécurité enfant ne sert pas

- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas.

Ne placez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.

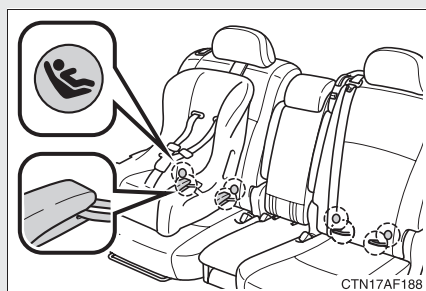
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le dans l'espace de chargement, de manière sûre. Il pourrait blesser les occupants en cas de projection lors d'un freinage brusque ou d'un accident.

1-7. Informations relatives à la sécurité

Installation du siège de sécurité enfant

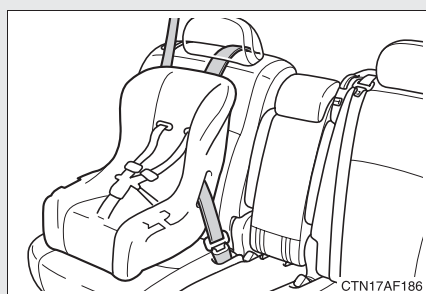
Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Attachez solidement les sièges de sécurité enfant aux places arrière au moyen des points d'ancrage LATCH ou de la ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.

La sangle abdominale/diagonale peut être utilisée si le siège de sécurité enfant utilisé n'est pas compatible avec le système LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children - points d'ancrage inférieurs et sangles de retenue pour siège de sécurité enfant).

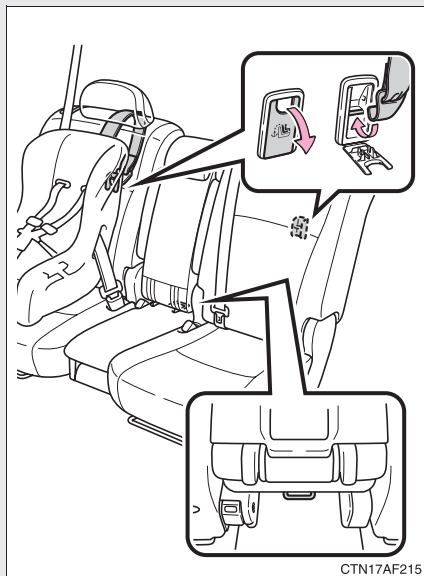


Siège de la deuxième rangée:
Points d'ancrage LATCH pour
sièges de sécurité enfant

Des points d'ancrage LATCH sont prévus aux places extérieures arrière. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges.)



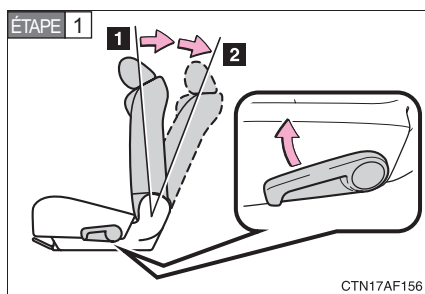
Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour siège de sécurité enfant (ceintures à enrouleur à verrouillage automatique/d'urgence, sauf ceinture du siège conducteur)



Siège de la deuxième rangée:
Pattes d'ancrage (pour la
sangle de retenue supérieure)

Des pattes d'ancrage sont
prévues sur les sièges de la
seconde rangée.

Installation avec le système LATCH

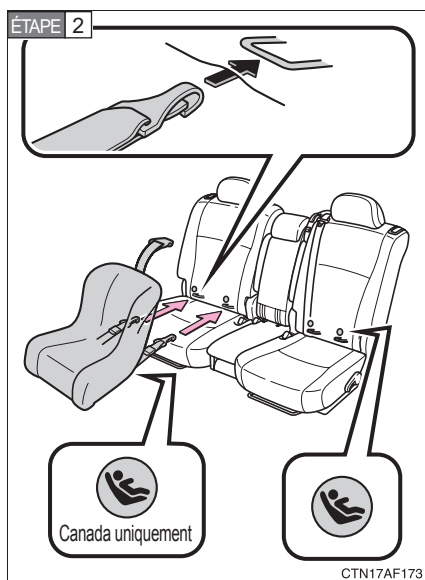


Rabattez le dossier de siège en tirant le levier. Redressez le dossier de siège et verrouillez-le en 1^{ère} position (position la plus verticale). Réglez le dossier de siège à 3^{ème} position de verrouillage. (→P. 91)

1 Position de verrouillage 1

2 3^{ème} position de verrouillage

► Type A



Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH.

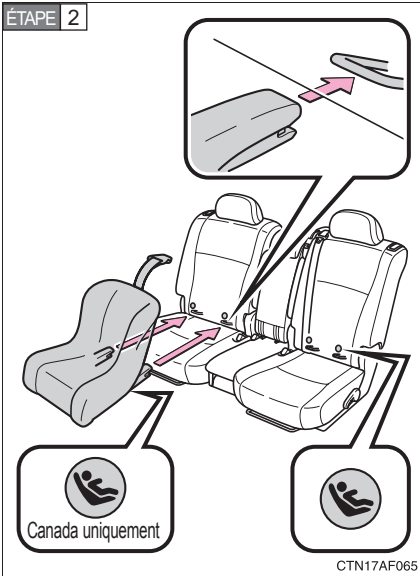
Les barres se trouvent dans l'interstice entre le coussin du siège et le dossier de siège.

Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au dispositif d'arrimage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidant au Canada :

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

► Type B



Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH.

Les barres se trouvent dans l'interstice entre le coussin du siège et le dossier de siège.

Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au dispositif d'arrimage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidant au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

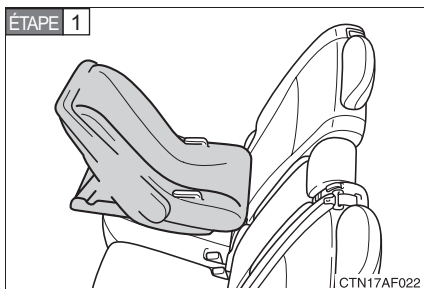
1

Avant de prendre le volant

Installation du siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

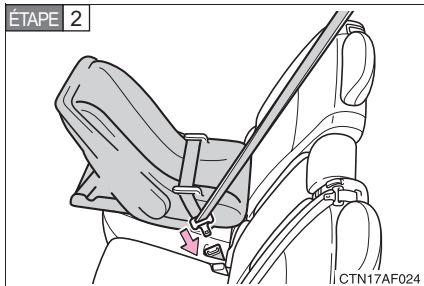
■ Siège de sécurité jeune enfant/modulable — type dos à la route

ÉTAPE 1



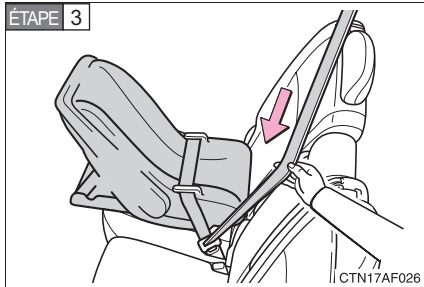
Posez le siège enfant sur le siège arrière, dos à la route.

ÉTAPE 2



Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège enfant et attachez-la à la boucle. Veillez à ne pas vriller la ceinture.

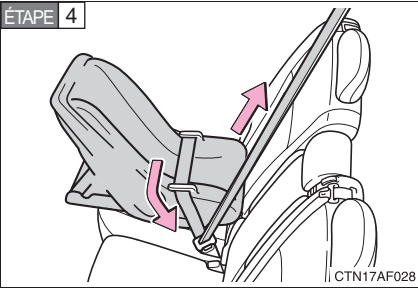
ÉTAPE 3



Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler de quelques millimètres afin d'armer l'enrouleur à verrouillage automatique.

Le verrouillage automatique n'autorise que l'enroulement de la ceinture de sécurité.

ÉTAPE 4

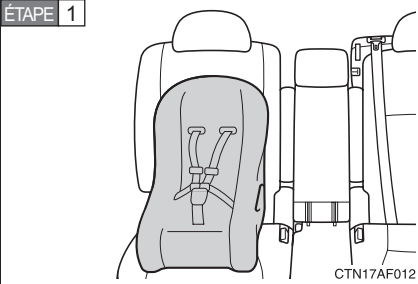


Plaquez le siège enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège enfant soit correctement en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

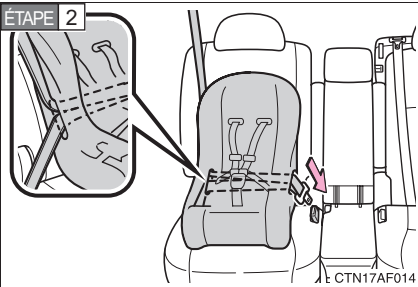
■ Siège modulable — type face à la route

ÉTAPE 1

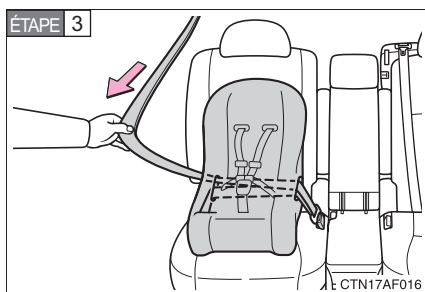


Posez le siège enfant sur le siège, face à la route.

ÉTAPE 2

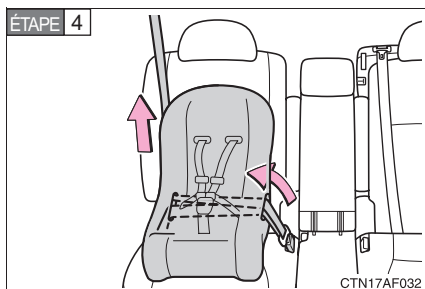


Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège enfant et attachez-la à la boucle. Veillez à ne pas vriller la ceinture.



Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler de quelques millimètres afin d'armer l'enrouleur à verrouillage automatique.

Le verrouillage automatique n'autorise que l'enroulement de la ceinture de sécurité.

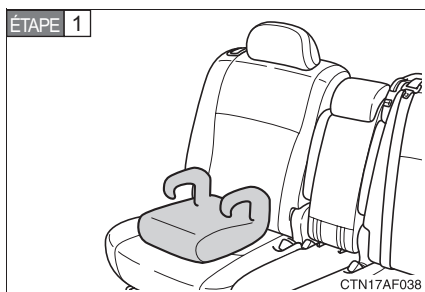


Plaquez le siège enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège enfant soit correctement en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

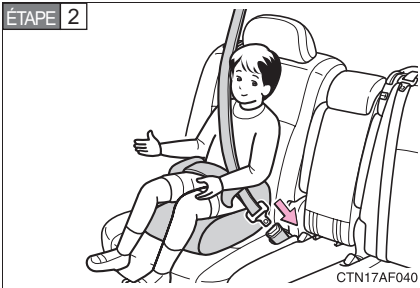
ÉTAPE 5 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au dispositif d'arrimage prévu à cet effet.

■ Coussin de rehausse



Posez le réhausseur sur le siège, face à la route.

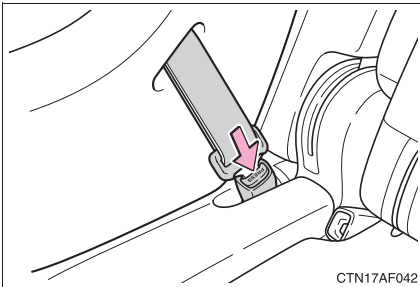
ÉTAPE 2



Asseyez l'enfant sur le réhausseur. Passez la ceinture de sécurité dans le coussin de rehausse selon les instructions du fabricant et attachez-la à la boucle de ceinture. Veillez à ne pas vriller la ceinture.

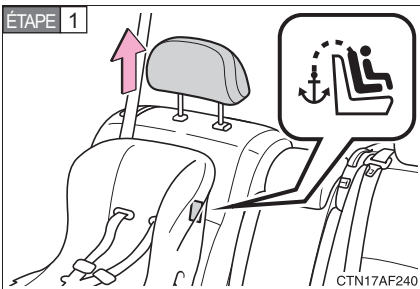
Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 104)

Dépose d'un siège de sécurité enfant attaché avec la ceinture de sécurité

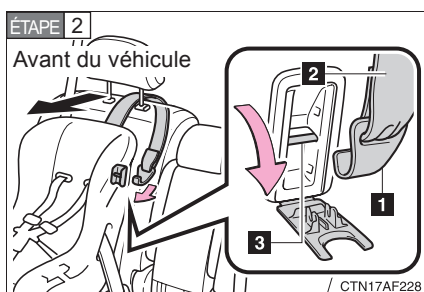


Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et enroulez complètement la ceinture de sécurité.

Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure (sièges de la seconde rangée uniquement)



Fixez le siège de sécurité enfant avec la ceinture de sécurité ou à un point d'ancrage inférieur, puis relevez l'appui-tête au maximum.



Siège extérieur: Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle supérieure.

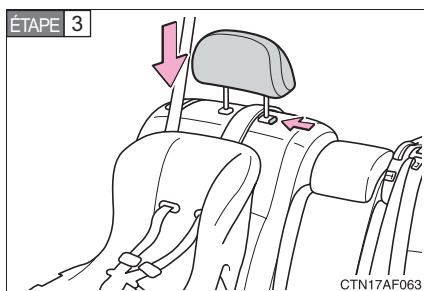
Siège central: Fixez le crochet sur la patte d'ancrage et serrez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée.

1 Crochet

2 Sangle supérieure

3 Patte d'ancrage



Abaissez les appuis-têtes au maximum.

■ Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMVSS210.2. Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions.

Ce véhicule est conçu pour répondre à la norme SAE J1819.

! ATTENTION

■ En cas d'installation d'un coussin de rehausse

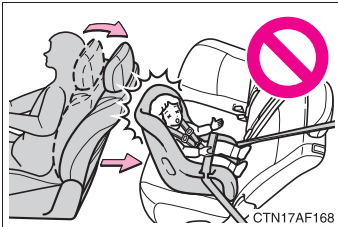
Ne déroulez pas complètement la sangle diagonale afin d'empêcher l'activation du verrouillage automatique de l'enrouleur. (→P. 106)

Lorsque l'enrouleur à verrouillage automatique est armé, la ceinture ne fonctionne qu'en tension, ce qui peut gêner ou blesser l'enfant.

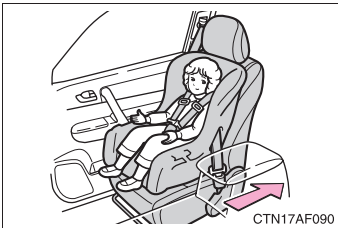
■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement ce dernier.

Si le siège de sécurité enfant n'est pas bien fixé, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque ou d'accident.



CTN17AF168



CTN17AF090

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Positionnez le siège passager avant ou les sièges de la deuxième rangée de sorte qu'ils ne gênent pas le siège de sécurité enfant.
- N'installez un siège de sécurité enfant type face à la route ou un coussin de rehausse dans le siège passager avant que si vraiment vous ne pouvez pas faire autrement. Si vous installez un siège enfant type face à la route ou un coussin de rehausse sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de déclenchement (déploiement) des sacs de sécurité gonflables.

 ATTENTION

■ **En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant**

- Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant en place centrale arrière, mettez les deux assises de siège dans la même position et inclinez les deux dossiers de siège selon le même angle. Les dossiers des sièges doivent être réglés selon le même angle. Sinon, il n'est pas possible de bien retenir le siège de sécurité enfant, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH pour fixer un siège de sécurité enfant, reculez le siège au maximum (sièges de la deuxième rangée uniquement), dossier de siège bien en appui contre le siège de sécurité enfant.
- Si vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas d'accident ou de freinage brusque.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et n'est pas vrillée.
- Essayez de faire jouer le siège de sécurité enfant latéralement et longitudinalement pour vous assurez qu'il est bien fixé.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

■ **N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité**

Si vous installez un siège de sécurité enfant avec une rallonge de ceinture de sécurité, la ceinture de sécurité n'assure pas un arrimage suffisant du siège de sécurité enfant, avec le risque que l'enfant ou un autre passager soit tué ou grièvement blessé en cas d'accident.

 ATTENTION**■ Pour fixer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage**

Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage, et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Vérifiez que le siège de sécurité enfant est solidement attaché, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque ou d'accident.

1

Avant de prendre le volant

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule	184
Contacteur de démarrage (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres")	194
Contacteur de démarrage (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres")	198
Transmission automatique	201
Commodo de clignotants	207
Frein de stationnement	208
Avertisseur	209

2-2. Combiné d'instruments

Instruments et compteurs	210
Témoins et voyants	213
Écran multifonctionnel	218

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage	228
Sélecteur d'antibrouillards	234
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise	235
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière	237

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse	238
Système de rétrovision sur écran (véhicules équipés d'un écran multifonctionnel)	242
Systèmes d'aide à la conduite	246
Aide au démarrage en côte	252
Dispositif de contrôle d'assistance à la descente (modèle à 4 roues motrices uniquement)	254

2-5. Informations relatives à la conduite

Précautions à observer en tout-terrain	257
Chargement et bagages	262
Limites de charge du véhicule	267
Conseils de conduite hivernale	269
Conduite avec une caravane/remorque	273
Remorquage de véhicule	285

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité.

■ Démarrage du moteur

→P. 194, 198

■ Conduite

ÉTAPE 1 Pédale de frein enfoncée, mettez le sélecteur de vitesses sur "D". (→P. 201)

ÉTAPE 2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 208)

ÉTAPE 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur pour faire avancer le véhicule.

■ Arrêt

ÉTAPE 1 Levier de sélecteur sur "D", appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Lorsque vous arrêtez le véhicule pour une période prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur "P" ou "N". (→P. 201)

■ Stationnement du véhicule

ÉTAPE 1 Levier de sélecteur sur “D”, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Serrez le frein de stationnement. (→P. 208)

ÉTAPE 3 Mettez le sélecteur de vitesses sur “P”. (→P. 201)

Lors d'un stationnement en côte, bloquez les roues si nécessaires.

ÉTAPE 4 Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”:

Amenez la clé de contact sur la position “LOCK” du contacteur de démarrage antivol et arrêtez le moteur.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”:

Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ARRÊT pour arrêter le moteur.

ÉTAPE 5 Verrouillez la porte, et vérifiez que vous avez bien la clé en votre possession.

Démarrage en côte à fort pourcentage

ÉTAPE 1 Serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur “D”.

ÉTAPE 2 Appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur.

ÉTAPE 3 Desserrez le frein de stationnement.

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à vitesse soutenue par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ Rodage de votre Toyota neuve

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, nous vous conseillons de respecter les recommandations suivantes:

- Pendant les 186 premiers miles (300 km):
Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 500 premiers miles (800 km):
N'attachez pas de remorque ou de caravane.
- Pendant les 621 premiers miles (1000 km):
 - Ne roulez pas aux vitesses extrêmes.
 - Évitez les accélérations soudaines.
 - Ne roulez pas de manière prolongée sur les petits rapports.
 - Ne roulez pas à vitesse constante pendant trop longtemps.

■ Frein de stationnement à tambours incorporés aux disques

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement à tambours incorporés aux disques.

Ce type de système de freinage nécessite un rodage périodique ou à l'occasion du remplacement des mâchoires et/ou des tambours.

Demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer le rodage de la manière suivante.

■ Conduite à l'étranger

Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 611)

■ Phénomènes normaux faisant suite à l'arrêt du moteur

Cinq heures environ après l'arrêt du moteur, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes, sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation. Il ne s'agit pas d'une anomalie.

ATTENTION

■ Au démarrage du véhicule

Lorsque le moteur est en marche, maintenez en permanence le pied sur la pédale de frein afin d'éviter que le véhicule n'avance. Ceci évite au véhicule d'avancer.

■ À la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
 - Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, dont peut découler un accident grave, voire mortel.
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
 - Veillez à garder une position de conduite correcte en toutes circonstances, même pour déplacer le véhicule de quelques mètres seulement, afin de pouvoir agir convenablement sur les pédales de frein et d'accélérateur.
 - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, ce qui peut provoquer un accident.
- Ne roulez pas sur des matériaux inflammables et ne stationnez pas non plus à proximité de tels matériaux.
La ligne d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. En conséquence, toute présence de matières inflammables à proximité présente un risque d'incendie.
- Ne laissez pas le véhicule reculer alors que le sélecteur de vitesses est sur une position correspondant à une marche avant, ou avancer alors que le sélecteur est sur "R".
Le moteur pourrait caler ou ne plus fournir une assistance suffisante aux freins et à la direction, d'où un risque d'accident ou de détériorations causées au véhicule.

ATTENTION

- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, ouvrez les vitres et vérifiez que le hayon est fermé. De grandes quantités de gaz d'échappement pénétrant dans le véhicule peuvent entraîner une somnolence du conducteur et provoquer un accident, ou de graves problèmes de santé, voire la mort. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
- Sous aucun prétexte ne mettez le sélecteur de vitesses sur "P", "R" ou "N" alors que le véhicule roule encore.
La transmission risque en effet de subir d'importantes détériorations et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne mettez pas le sélecteur de vitesses sur "N" alors que le véhicule roule.
Le frein moteur serait alors inefficace et un accident pourrait s'ensuivre.
- N'arrêtez pas le moteur en cours de conduite.
Le servofrein et la direction assistée ne fonctionnent pas correctement si le moteur n'est pas en marche.
- Utilisez le frein moteur (rétrogradage) afin de maintenir une vitesse de sécurité en descendant une pente à fort pourcentage.
L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P. 202)
- Lorsque vous stationnez en pente, utilisez la pédale de frein et le frein de stationnement pour empêcher le véhicule de partir en avant ou en arrière, et de provoquer un accident.
- Abstenez-vous de régler votre siège, le volant ou les rétroviseurs (extérieurs comme intérieur) tout en conduisant.
Vous pourriez en effet perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident grave, voire mortel.
- Veillez à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule, afin qu'il ne coure aucun risque de blessure grave, voire mortelle.
- Ne conduisez pas le véhicule en tout-terrain.
Le présent véhicule n'est pas un véhicule 4 roues motrices spécialement conçu pour une réelle conduite tout-terrain. Redoublez de prudence si vous ne pouvez éviter de conduire en tout-terrain.

ATTENTION

- **Modèles 4 roues motrices:** Ne franchissez pas de gué ou autres zones inondées.
Cela risquerait de provoquer des courts-circuits des composants électriques/électroniques, de détériorer le moteur ou bien de détériorer gravement le véhicule.
- Ne dépassez pas la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse le permettent, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneumatiques haute vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), une crevaillon peut provoquer la perte de contrôle du véhicule, et un accident où vous-même ou toute autre personne pourrait être blessé. Demandez conseil à un revendeur de pneumatiques afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire votre véhicule à vitesse élevée.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction risque de provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.
- Toute variation brutale du régime moteur, par montée ou descente d'un rapport entraînant par exemple un effet de frein moteur, risque de provoquer une perte d'adhérence du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction, avec pour conséquence possible un accident.

■ Manœuvre du sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.

Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

ATTENTION

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- N'emballez pas le moteur.

Si la transmission est en prise (sélecteur de vitesses sur toute autre position que "P" ou "N"), le véhicule risque de démarrer brusquement, sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.

- Ne laissez pas le véhicule moteur en marche pendant une période prolongée.

Si vous ne pouvez l'éviter, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas dans l'habitacle.

- Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le moteur est en marche, pour pouvoir éviter un accident provoqué par un mouvement du véhicule.

■ Lorsque le véhicule est en stationnement

- Ne laissez pas de lunettes de vue, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.

À défaut, les conséquences suivantes sont à prévoir.

- Du gaz peut s'échapper du briquet ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
- La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.
- Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des composants électriques du véhicule.

- Serrez systématiquement le frein de stationnement, placez le sélecteur de vitesses sur "P", arrêtez le moteur et verrouillez le véhicule.

Ne vous éloignez pas du véhicule avec le moteur tournant.

- Ne touchez pas le tuyau d'échappement alors que le moteur tourne, ou immédiatement après l'avoir arrêté.

Vous risqueriez de vous brûler.

- Ne laissez pas le véhicule, moteur en marche, à proximité de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur tourne, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule. La conséquence peut en être de graves problèmes de santé, voire la mort.

ATTENTION

Gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. L'inhalation de gaz d'échappement pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée, arrêtez le moteur. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. La conséquence peut en être de graves problèmes de santé, voire la mort.
- Faites contrôler de temps à autre l'échappement. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou des bruits anormaux, assurez-vous de faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota. À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule et d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Arrêtez toujours le moteur. À défaut, vous pourriez accidentellement déplacer le levier de sélecteur ou appuyer sur la pédale d'accélérateur, ce qui pourrait provoquer un accident ou un incendie par suite d'une surchauffe du moteur. Par ailleurs, si le véhicule est stationné dans une zone mal ventilée, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule, avec pour conséquence possible de graves problèmes de santé, voire la mort.

Lorsque vous freinez

- Quand les freins sont humides, redoublez de prudence au volant. Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides; de plus, l'équilibre du freinage entre le côté gauche et le côté droit du véhicule peut s'en trouver altéré. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le servofrein ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules trop près et évitez les descentes ou les virages brusques où il est nécessaire de freiner. Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande un effort à la pédale plus important qu'à l'accoutumée. Les distances de freinage risquent également d'être accrues.

ATTENTION

- Évitez de pomper sur la pédale de frein si le moteur cale.
Chaque appui sur la pédale de frein épuise la réserve de dépression de l'assistance de freinage.
- Le système de freinage comporte 2 circuits hydrauliques indépendants: Si l'un des circuits connaît une défaillance, le second continue de fonctionner. Dans ce cas, il convient d'exercer sur la pédale de frein une pression plus forte qu'à l'habitude et les distances de freinage s'allongent. Ne conduisez pas votre véhicule avec un seul circuit de freinage en bon état. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

■ **Au cas où le véhicule serait bloqué ou embourbé (modèles à 4 roues motrices)**

Évitez de faire patiner inutilement les roues lorsque l'une d'elles n'est plus en contact avec le sol, est ensablée ou embourbée, etc. La transmission risque en effet d'en souffrir, et le véhicule risque de partir brutalement en avant (ou dans toute autre direction) et de provoquer un accident.

■ **An cas où vous entendriez un crissement ou un grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)**

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **En cas de crevaison pendant la marche du véhicule**

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule fait des bruits anormaux.
- Le véhicule se comporte anormalement.

Remplacez le pneu crevé par un neuf. (→P. 581)

 NOTE

■ À la conduite du véhicule

Pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte, abstenez-vous d'accélérer ou d'appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein.

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Placez systématiquement le sélecteur de vitesses sur "P". À défaut, le véhicule risque de démarrer ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ Pour éviter les problèmes mécaniques

- Évitez de laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.

Le moteur électrique d'assistance de direction risque d'être détérioré.

- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ À l'approche d'une route inondée

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule.

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous vous seriez engagé sur une route inondée et où le véhicule se serait trouvé noyé, ne manquez pas de faire vérifier les points suivants par votre concessionnaire Toyota.

- Fonctionnement des freins
- Altération de la quantité et de la qualité de l'huile et des lubrifiants utilisés dans le moteur, la boîte-pont, la boîte de transfert (modèles à 4 roues motrices), le différentiel (modèles à 4 roues motrices), etc..
- L'état du lubrifiant de l'arbre de transmission (modèles à 4 roues motrices), des roulements et des articulations de suspension (si possible) et le fonctionnement de chaque articulation, roulement, etc..

2-1. Procédures de conduite

Contacteur de démarrage (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres")

Réaliser les opérations suivantes en portant la clé électronique sur soi permet de démarrer le moteur ou de changer le mode du bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP".

■ Démarrage du moteur

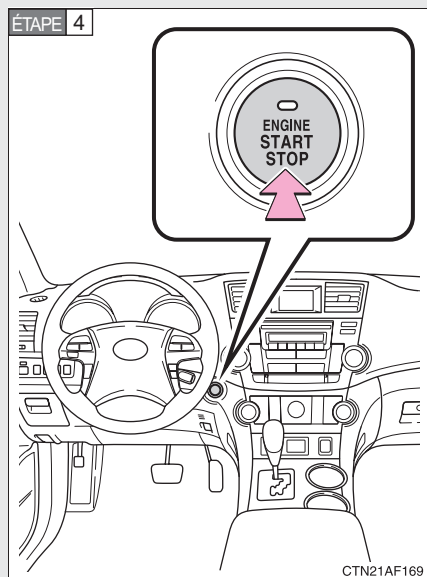
Il est possible de démarrer le moteur dans n'importe quel mode, en actionnant le bouton "ENGINE START STOP" et en appuyant sur la pédale de frein en même temps.

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le levier de sélecteur est sur "P".

ÉTAPE 3 Installez-vous dans le siège conducteur et appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

Le témoin du bouton "ENGINE START STOP" devient vert. Si le témoin ne devient pas vert, le moteur ne peut être démarré.



Appuyez sur le bouton "ENGINE START STOP".

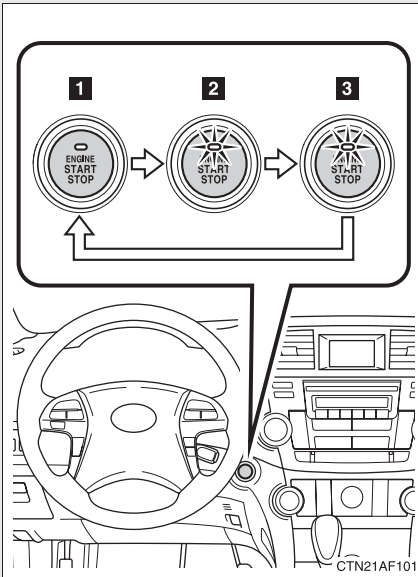
Le démarrage du moteur est possible depuis n'importe quel mode.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le moteur ait démarré.

Le démarreur lance le moteur et s'arrête le plus tôt possible, soit lorsque le moteur démarre, soit après 30 secondes.

■ Changement du mode du bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP"

Pour changer de mode, appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le bouton.)



1 ARRÊT*

Les feux de détresse restent fonctionnels.

2 Mode ACCESSOIRES

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

Le témoin du bouton "ENGINE START STOP" devient ambre.

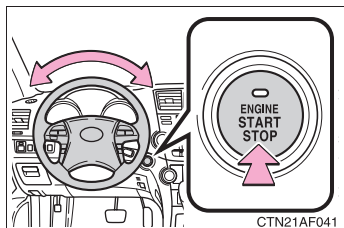
3 Mode DÉMARRAGE

Tous les équipements électriques sont utilisables.

Le témoin du bouton "ENGINE START STOP" devient ambre.

*: Il n'est pas possible d'arrêter le moteur, à moins que le levier de sélecteur ne soit sur "P".

■ Débloquage de l'antivol de direction



Vérifiez que l'antivol de direction est effectivement désarmé.

Pour désarmer l'antivol du volant de direction, tournez lentement le volant vers la droite ou vers la gauche tout en appuyant sur le bouton "ENGINE START STOP".

Lorsque l'antivol du volant de direction n'est pas désarmé, le témoin du bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" clignote en vert.

■ Si le moteur ne démarre pas

Le système d'antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 129)

■ Lorsque le témoin du bouton "ENGINE START STOP" clignote de couleur ambre

Le système est susceptible de connaître un fonctionnement défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Coupure automatique du contact

Si vous laissez le véhicule en mode ACCESSOIRES pendant plus d'une heure alors que le levier de sélecteur est sur "P", le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" passe automatiquement en mode arrêt.

■ Décharge de la pile de la clé

→P. 40

■ En cas de décharge de la pile de la clé électronique

→P. 524

■ Conditions affectant le fonctionnement

→P. 38

■ Remarque relative à l'accès "mains libres"

→P. 41

 ATTENTION**■ Au démarrage du moteur**

Démarrez toujours le moteur alors que vous êtes assis sur le siège conducteur. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le moteur.

Ce comportement est susceptible de provoquer un accident pouvant provoquer des blessures corporelles graves, voire mortelles.

■ Procédure d'arrêt du moteur en cas d'urgence

Si vous souhaitez arrêter le moteur en cas d'urgence alors que vous conduisez le véhicule, appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" pendant plus de 3 secondes.

Toutefois, lorsque vous conduisez, n'appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" qu'en cas d'urgence uniquement. Si le moteur est arrêté alors que vous conduisez le véhicule, cela pourrait entraîner un accident, de manière inattendue.

 NOTE**■ Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne laissez pas le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE pendant trop longtemps alors que le moteur est arrêté.

■ Au démarrage du moteur

- N'emballez pas le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites-le contrôler immédiatement.

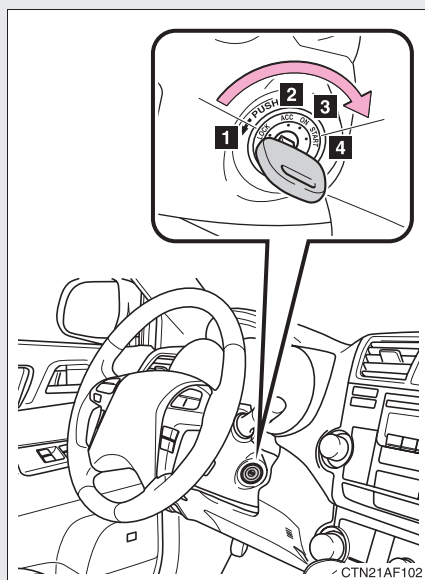
2-1. Procédures de conduite

Contacteur de démarrage (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres")

■ Démarrage du moteur

- ÉTAPE 1** Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- ÉTAPE 2** Vérifiez que le levier de sélecteur est sur "P".
- ÉTAPE 3** Installez-vous dans le siège conducteur et appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.
- ÉTAPE 4** Amenez la clé de contact sur la position "START" du contacteur de démarrage antivol pour démarrer le moteur.

■ Changement de la position de la clé de contact dans le contacteur de démarrage antivol



1 "LOCK"

Le volant de direction est verrouillé et la clé peut être retirée. (La clé ne peut être retirée que lorsque le levier de sélecteur est sur "P".)

2 "ACC"

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

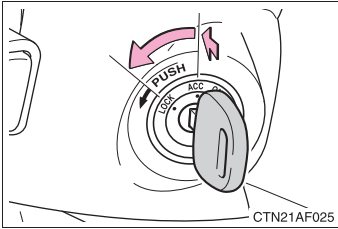
3 "ON"

Tous les équipements électriques sont utilisables.

4 "START"

Pour démarrer le moteur.

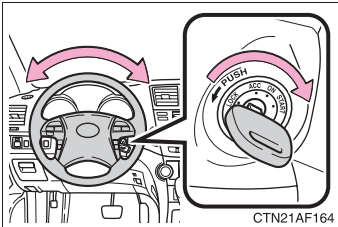
■ Passage de la clé de contact de la position “ACC” (ACCESSOIRES) à “LOCK” (VERROUILLAGE)



ÉTAPE 1 Mettez le sélecteur de vitesses sur “P”. (→P. 201)

ÉTAPE 2 Tournez la clé de contact en position “LOCK” (VERROUILLAGE).

■ Déblocage de l'antivol de direction



Au démarrage du moteur, le contacteur de démarrage antivol peut paraître bloqué en position “LOCK” (VERROUILLAGE). Pour le débloquer, tournez en même temps la clé dans le contact et tournez légèrement le volant à droite ou à gauche.

■ Si le moteur refuse de démarrer (véhicules avec système d'antidémarrage)

Le système d'antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 129)

■ Fonction de rappel de clé de contact

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que la clé de contact est sur la position “LOCK” ou “ACC” du contacteur de démarrage antivol, un signal sonore se déclenche pour vous rappeler de retirer la clé.

ATTENTION

■ **Au démarrage du moteur**

Démarrez toujours le moteur alors que vous êtes assis sur le siège conducteur. N'enfoncez jamais l'accélérateur au moment de démarrer le moteur.

Ce comportement est susceptible de provoquer un accident pouvant provoquer des blessures corporelles graves, voire mortelles.

■ **Précautions pendant la conduite**

Ne mettez pas le bouton de démarrage/d'arrêt moteur en mode "LOCK" (VERROUILLAGE) en cours de conduite. Si, dans une situation d'urgence, vous devez arrêter le moteur alors que le véhicule roule encore, contentez-vous de mettre la clé sur "ACC".

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne laissez pas la clé en position "ACC" (ACCESSOIRES) ou "ON" (DÉMARRAGE) pendant une longue période sans que le moteur ne tourne.

■ **Au démarrage du moteur**

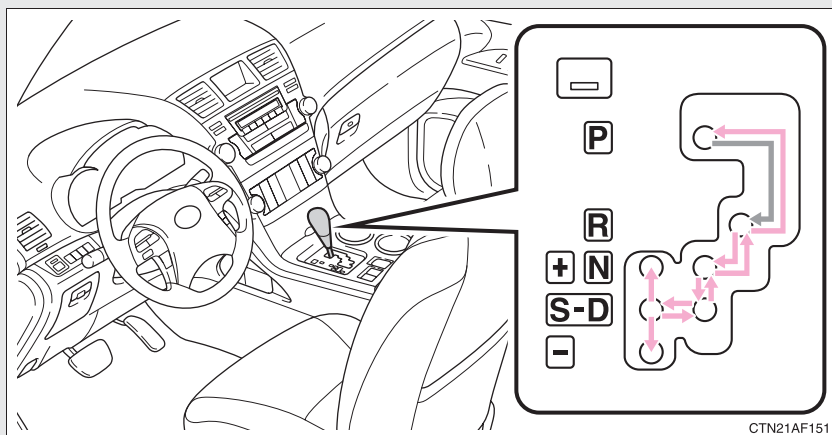
- N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 30 secondes à la fois. Ceci risque de provoquer une surchauffe du démarreur et des câbles électriques.
- N'emballez pas le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites-le contrôler immédiatement.

2-1. Procédures de conduite

Transmission automatique

Choisissez la gamme de rapports en fonction des conditions de circulation et d'utilisation du véhicule.

■ Manœuvre du levier de sélecteur.



← ► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

Clé de contact sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol, appuyez sur la pédale de frein et déplacez le levier de sélecteur.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode DÉMARRAGE, appuyez sur la pédale de frein et manœuvrez le levier de sélecteur.

■ Usage des différentes positions

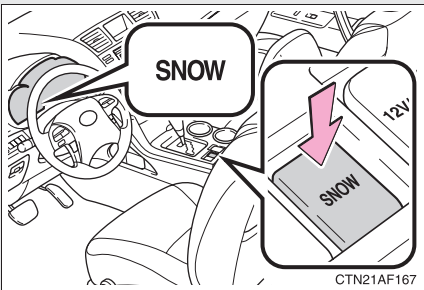
Positions du sélecteur	Fonction
P	Stationnement du véhicule ou démarrage du moteur
R	Marche arrière
N	Position point mort
D	Conduite normale* ¹
S	Conduite en mode S (→P. 203)* ²

*¹: Le passage en position “D” permet au système de sélectionner le rapport adapté aux conditions de circulation. Lors d'une conduite normale, il est recommandé de placer le levier de sélecteur en position “D”.

*²: Le mode “S” permet de limiter la plage de rapports, d'exploiter le frein moteur et d'empêcher tout passage superflu au rapport supérieur.

■ Sélection du mode hiver

Sélectionnez le mode hiver pour améliorer les comportement à l'accélération et sur routes glissantes, enneigées par exemple.

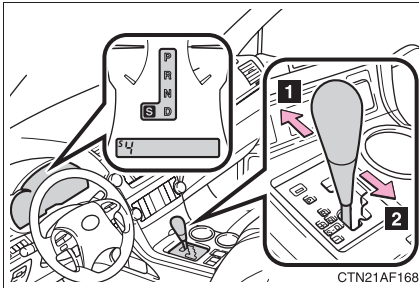


Appuyez sur le commutateur “SNOW”. Le témoin s'allume.

Appuyez une nouvelle fois sur le même commutateur pour désactiver le mode hivernal.

Sélection de plage de vitesses en mode "S"

Mettez le sélecteur de vitesses sur "S" puis manœuvrez-le.



1 Sélection du rapport supérieur

2 Sélection du rapport inférieur

► Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE)

En mode "S", la gamme de rapports initiale est automatiquement fixée à "5" ou "4", selon la vitesse du véhicule.

Lorsque la gamme de rapports sélectionnée est "5" ou moins, maintenez le levier de sélecteur sur "+" pour sélectionner la gamme "6".

► Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE)

En mode "S", la gamme de rapports initialement sélectionnée est automatiquement la gamme 4.

Lorsque la gamme de rapports sélectionnée est "4" ou moins, maintenez le levier de sélecteur sur "+" pour sélectionner la gamme "5".

■ Gammes de rapports et leur fonctions

Gamme de rapports	Fonction	
	Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE)	Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE)
6	Passage automatique des vitesses de la 1 ^{ère} à la 6 ^{ème} en fonction de la vitesse du véhicule et des conditions d'utilisation.	—
5	Passage automatique des vitesses de la 1 ^{ère} à la 5 ^{ème} en fonction de la vitesse du véhicule et des conditions d'utilisation.	
4	Passage automatique des vitesses de la 1 ^{ère} à la 4 ^{ème} en fonction de la vitesse du véhicule et des conditions d'utilisation.	
3	Passage automatique des vitesses de la 1 ^{ère} à la 3 ^{ème} en fonction de la vitesse du véhicule et des conditions d'utilisation.	
2	Passage automatique des vitesses de la 1 ^{ère} à la 2 ^{nde} en fonction de la vitesse du véhicule et des conditions d'utilisation.	
1	Verrouillage sur la 1 ^{ère} vitesse.	

L'effet de frein moteur est plus marqué dans les gammes de rapports inférieures que dans les gammes supérieures.

■ Limitations au rétrogradage

Toute manœuvre de rétrogradation au sélecteur de vitesses reste sans effet si vous roulez plus vite que les vitesses suivantes.

► Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE)

mph (km/h)

Sélection du rapport inférieur	Vitesse maximale
5 → 4	98 (158)
4 → 3	70 (114)
3 → 2	47 (77)
2 → 1	21 (34)

► Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE)

mph (km/h)

Sélection du rapport inférieur	Vitesse maximale
4 → 3	93 (150)
3 → 2	57 (92)
2 → 1	24 (39)

■ Conduite avec le régulateur de vitesse

► Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE)

Le frein moteur n'est pas opérant en mode "S", même en rétrogradant de "6" en "5" ou de "5" en "4". (→P. 238)

► Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE)

Le frein moteur n'est pas opérant en mode "S", même en rétrogradant de "5" en "4". (→P. 238)

■ Désactivation automatique du mode hiver

Le mode hiver est automatiquement désactivé lorsque vous arrêtez le moteur après avoir roulé dans ce mode.

■ Si le levier de sélecteur est bloqué sur "P"

→P. 592

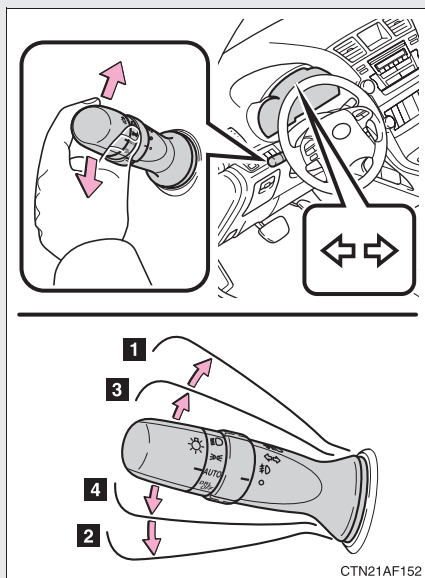
■ Si le témoin "S" ne s'allume pas après avoir amené le levier de sélecteur sur "S"

Cela peut indiquer un fonctionnement défectueux de la transmission automatique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

(Dans pareil cas, le véhicule se comporte comme si le sélecteur de vitesses était sur "D".)

2-1. Procédures de conduite

Commodo de clignotants



- 1 Clignotant droit
- 2 Clignotant gauche
- 3 Maintenez le commodo à mi-course pour signaler un changement de voie de circulation.

Le clignotant droit fonctionne tant que vous maintenez le commodo.

- 4 Maintenez le commodo à mi-course pour signaler un changement de voie de circulation.

Le clignotant gauche fonctionne tant que vous maintenez le commodo.

2

Au volant

■ Les clignotants sont opérationnels

► Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"
La clé de contact est sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.

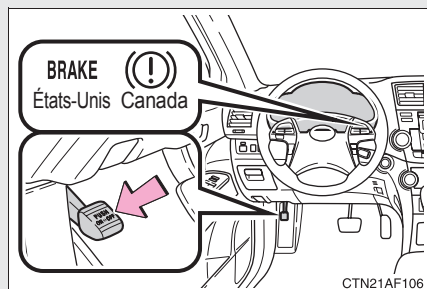
► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

■ Si les clignotants clignent plus rapidement qu'à l'habitude

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants avant et arrière.

2-1. Procédures de conduite

Frein de stationnement



Enclenchement du frein de stationnement*

(Enfoncez la pédale une deuxième fois pour desserrer le frein de stationnement.)

*: Appuyez à fond sur la pédale du frein de stationnement avec votre pied gauche, tout en enfonçant la pédale de frein avec votre pied droit.

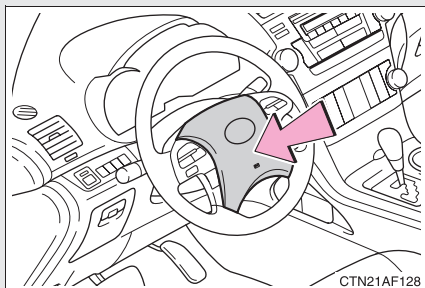
NOTE

■ Avant de prendre le volant

Desserrez complètement le frein de stationnement.

Le fait de conduire le véhicule avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences une dégradation des performances de freinage et un accroissement de l'usure des freins.

Avertisseur



Pour déclencher l'avertisseur, appuyez sur ou à proximité du symbole .

2

Au volant

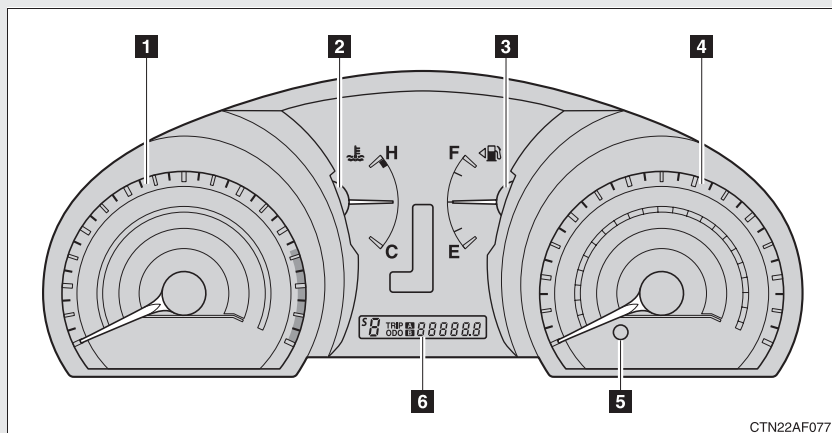
■ Après réglage du volant de direction

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.

L'avertisseur risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement verrouillé. (→P. 112)

2-2. Combiné d'instruments

Instruments et compteurs



► Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les instruments et compteurs suivants s'éclairent lorsque la clé de contact est sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les instruments et compteurs suivants s'éclairent lorsque le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

1 Compte-tours

Indique le régime moteur en tours par minute.

2 Thermomètre de liquide de refroidissement

Indique la température du liquide de refroidissement moteur.

3 Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir.

4 Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

5 Bouton de commutation de totalisateur kilométrique/totalisateur partiel et de remise à zéro du totalisateur partiel

Permet d'afficher successivement les distances du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel. Un appui long sur ce bouton permet de remettre à zéro le totalisateur partiel lorsque celui-ci est affiché.

6 Totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

► Totalisateur kilométrique

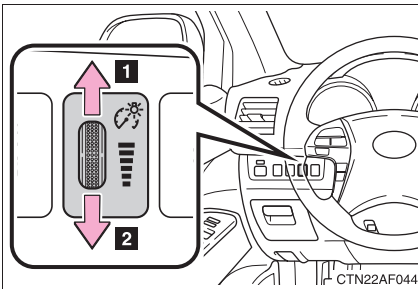
Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

► Totalisateur partiel

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et afficher des distances différentes.

Commande d'éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord.



1 Plus clair

2 Plus sombre

Lorsque vous tournez le sélecteur d'éclairage pour allumer les feux de position, l'éclairage baisse légèrement d'intensité, sauf si vous l'avez réglé sur le maximum.

 NOTE

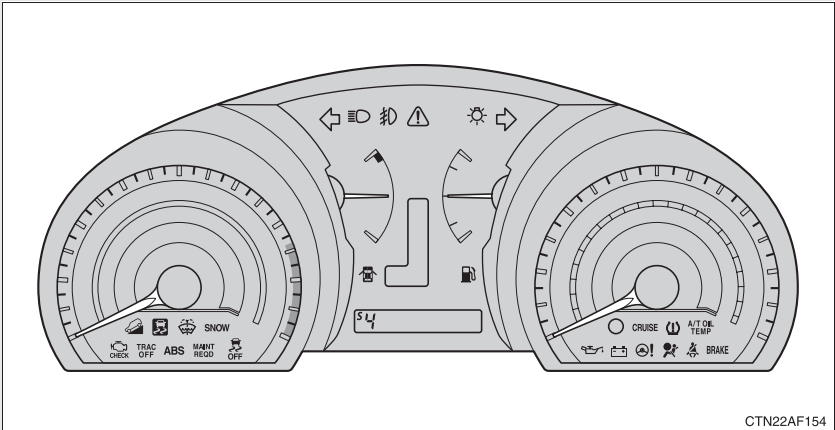
■ **Pour éviter d'occasionner des dommages au moteur et à ses accessoires**

- Ne laissez pas l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle délimite le régime moteur maximal.
- Le moteur risque de surchauffer si l'aiguille du thermomètre est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi.
(→P. 601)

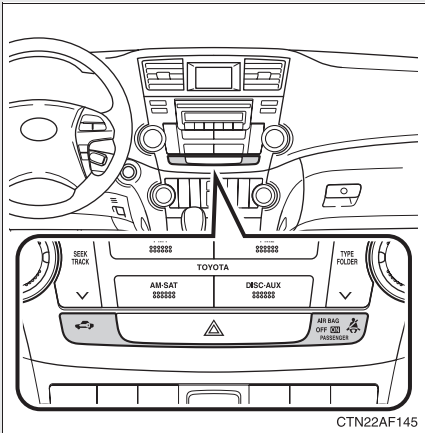
Témoins et voyants

Les témoins et voyants du combiné d'instruments et de la console centrale informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

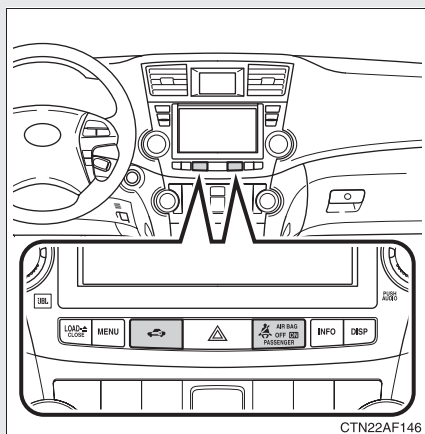
► Combiné d'instruments



► Console centrale (véhicules dépourvus d'un système de navigation)



► Console centrale (véhicules équipés d'un système de navigation)



■ **Témoins indicateurs**

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants
(→P. 207)



(États-Unis)

Témoin de phares
(→P. 228)



Témoin de feux de route
(→P. 232)



(Canada)

Témoin de feux de position
(→P. 228)



(sur modèles
4 roues
motrices)

Témoin de dispositif
d'assistance à la
descente (→P. 254)



(sur modèles
équipés)

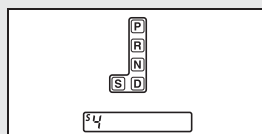
Témoin des projecteurs
antibrouillard (→P. 234)



Témoin de perte
d'adhérence (→P. 247)



Témoin "SNOW"
(→P. 202)



Indicateurs de position et de gamme de rapports (→P. 201)



* Témoine de désactivation du VSC évolué (→P. 248)



(sur modèles équipés)

Témoine du système d'antidémarrage/de l'alarme (→P. 129, 136)



* Témoine de neutralisation de sac de sécurité gonflable SRS (→P. 158)



Témoine du régulateur de vitesse (→P. 238)

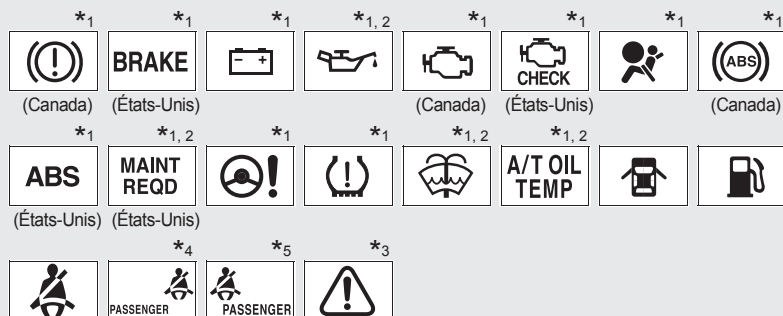


* Témoine "TRAC OFF" (→P. 248)

*: Ces voyants s'allument lorsque la clé de contact est amenée sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres") ou que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est mis en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"), pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'une défaillance technique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

■ Voyants

Les voyants informent le conducteur de toute anomalie affectant les systèmes du véhicule. (→P. 564)



*1: Ces voyants s'allument lorsque la clé de contact est amenée sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres") ou que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est mis en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"), pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'une défaillance technique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

*2: Véhicules sans écran multifonctionnel

*3: Véhicules avec écran multifonctionnel

*4: Véhicules sans système de navigation

*5: Véhicules équipés d'un système de navigation

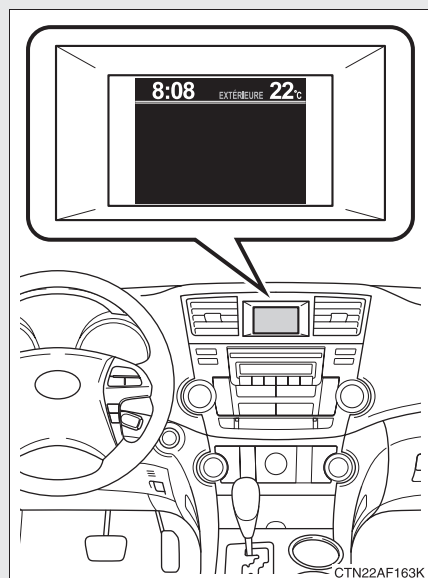
 ATTENTION**■ Si le voyant d'un système de sécurité ne s'allume pas**

Si le voyant d'un système de sécurité (tel que l'ABS ou le système des sacs de sécurité gonflables SRS) ne s'allume pas au démarrage du moteur, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Si tel est le cas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

2-2. Combiné d'instruments

Écran multifonctionnel*

L'écran multifonctionnel présente au conducteur une multitude de données relatives à la conduite, y compris la température extérieure en temps réel et l'heure.



- Température extérieure

Indique la température extérieure.

Les températures affichables sont comprises entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).

- Montre (→P. 221)

Indique l'heure et permet de la régler.

- Informations relatives au trajet (→P. 219)

Affiche l'autonomie, la consommation de carburant et les autres informations relatives à la conduite.

- Affichage du système de climatisation automatique (sur modèles équipés) (→P. 294)

Affichage automatique lorsque la climatisation automatique est en fonction.

*: Sur modèles équipés

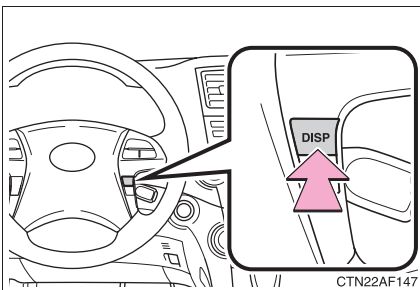
- Moniteur de rétrovision
(sur modèles équipés)
(→P. 242)

Automatiquement affiché lorsque le sélecteur de vitesses est amené su "R".

- Messages d'alerte
(→P. 576)

Automatiquement affiché en cas de fonctionnement défectueux d'un des systèmes du véhicule.

Informations relatives au trajet



Appuyez sur le bouton "DISP" pour afficher les informations relatives au trajet.

Appuyez sur le bouton "DISP" pour afficher successivement les éléments d'information.

■ Consommation moyenne de carburant depuis le dernier plein

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le dernier plein de carburant.

■ Consommation de carburant instantanée

Affiche la consommation de carburant instantanée.

■ Autonomie restante

Affiche la distance maximale estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant.

- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

■ Distance parcourue

Indique la distance parcourue depuis que le moteur a été démarré.

■ Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro.

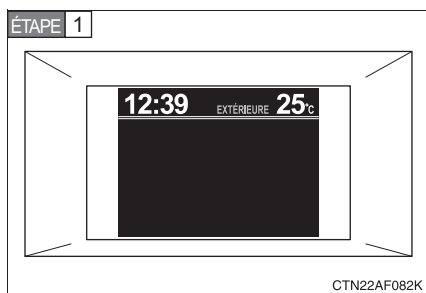
Pour remettre à zéro cette fonction, appuyez sur le bouton "DISP" pendant plus d'une seconde alors que la consommation moyenne de carburant est à l'affichage.

Après remise à zéro, les cinq dernières consommations moyennes de carburant sont automatiquement affichées pendant six secondes.

■ Historique des consommations moyennes de carburant

Affichage des cinq dernières consommations moyennes de carburant.

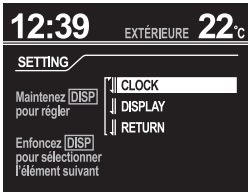
Réglage de l'affichage



Affiche l'écran de configuration sur l'écran multifonctionnel lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Appuyez longuement sur le bouton "DISP" pour afficher l'écran de réglage.

ÉTAPE 2



CTN22AF083K

Sélectionnez l'entrée souhaitée dans le menu.

Appuyez longuement sur le bouton "DISP" pour passer en mode de réglage.

■ Réglage de la montre

ÉTAPE 1

Sélectionnez "CLOCK" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.

ÉTAPE 2

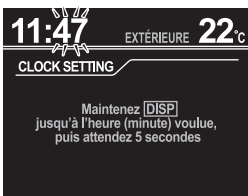


CTN22AF084K

Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler l'heure.

Après avoir réglé l'heure, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

ÉTAPE 3



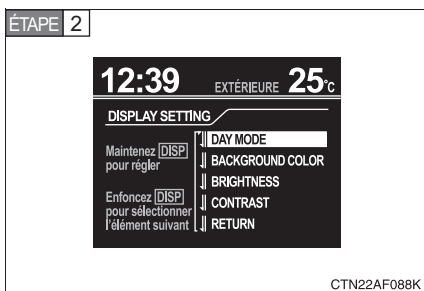
CTN22AF085K

Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler les minutes.

Après avoir réglé les minutes, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

■ Réglage de l'affichage

ÉTAPE 1 Sélectionnez “DISPLAY” dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton “DISP” jusqu'à ce que l'affichage change.



Sélectionnez l'entrée souhaitée dans le menu.

Appuyez longuement sur le bouton “DISP” pour passer en mode de réglage.

● Réglage du mode d'affichage diurne

ÉTAPE 1 Sélectionnez “DAY MODE” dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton “DISP” jusqu'à ce que l'affichage change.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner “ON” ou “OFF”.

Après avoir réglé le mode diurne, attendez 5 secondes pour permettre au système de l'enregistrer automatiquement.

● Réglage de la couleur d'arrière-plan

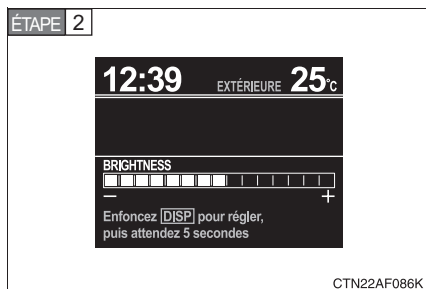
ÉTAPE 1 Sélectionnez “BACKGROUND COLOR” dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton “DISP” jusqu'à ce que l'affichage change.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner “BLACK” ou “BLUE”.

Après avoir sélectionné la couleur de l'arrière-plan, attendez 5 secondes pour permettre au système de l'enregistrer automatiquement.

● Réglage de la luminosité

ÉTAPE 1 Sélectionnez "BRIGHTNESS" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler la luminosité.

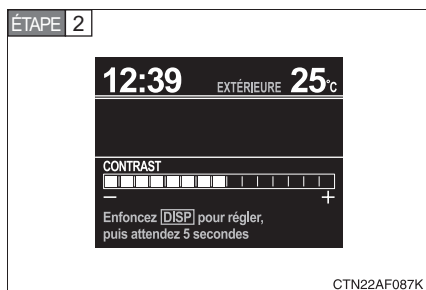
+: Plus clair

-: Plus sombre

Après avoir réglé la luminosité, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

● Réglage du contraste

ÉTAPE 1 Sélectionnez "CONTRAST" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler le contraste.

+: Augmenter

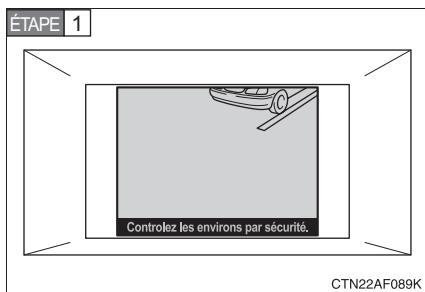
-: Diminuer

Après avoir réglé le contraste, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

● Retour à l'écran précédent

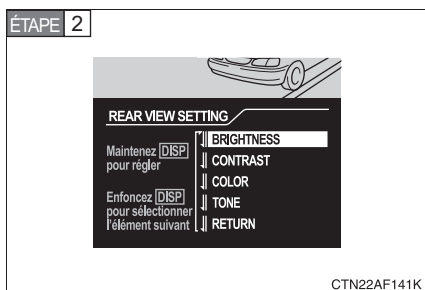
Sélectionnez "RETOUR" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.

Réglage de l'écran du système de rétrovision



Affiche l'écran de configuration sur l'écran multifonctionnel lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le moniteur de rétrovision est allumé.

Appuyez longuement sur le bouton "DISP" pour afficher l'écran de réglage.

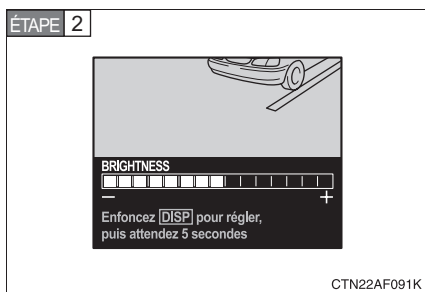


Sélectionnez l'entrée souhaitée dans le menu.

Appuyez longuement sur le bouton "DISP" pour passer en mode de réglage.

Réglage de la luminosité

ÉTAPE 1 Sélectionnez "BRIGHTNESS" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler la luminosité.

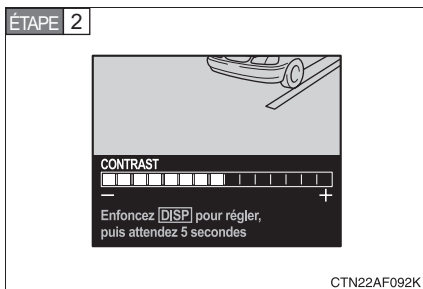
+: Plus clair

-: Plus sombre

Après avoir réglé la luminosité, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

■ Réglage du contraste

ÉTAPE 1 Sélectionnez "CONTRAST" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler le contraste.

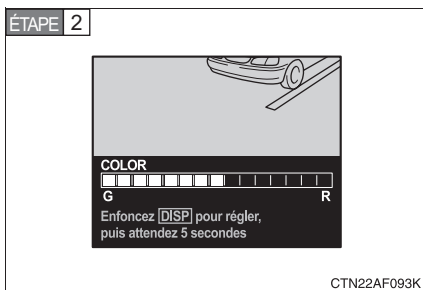
+: Augmenter

-: Diminuer

Après avoir réglé le contraste, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

■ Réglage de la couleur

ÉTAPE 1 Sélectionnez "COLOR" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler la couleur.

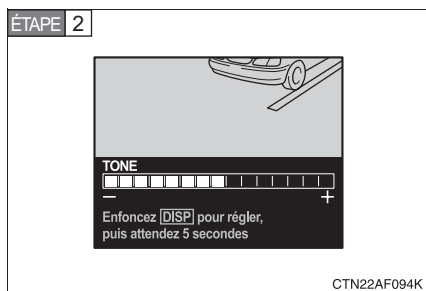
G: Vert

R: Rouge

Après avoir sélectionné une couleur, attendez 5 secondes pour permettre au système de l'enregistrer automatiquement.

■ Réglage de la tonalité

ÉTAPE 1 Sélectionnez "TONE" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler la tonalité.

+: Plus clair

-: Plus sombre

Après avoir réglé la tonalité, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

■ Retour à l'écran précédent

Sélectionnez "RETOUR" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.

■ Affichage du contrôle des systèmes

- ▶ Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Après avoir mis le contacteur de démarrage antivol en position "ON", "SYSTEM CHECK" s'affiche pendant que le fonctionnement des systèmes est contrôlé. Une fois le contrôle de fonctionnement des systèmes terminé, l'écran normal s'affiche de nouveau. Une fois le contrôle de fonctionnement des systèmes terminé, l'écran normal s'affiche de nouveau.
- ▶ Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Après avoir mis le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode DÉMARRAGE, "SYSTEM CHECK" s'affiche pendant que le fonctionnement des systèmes est contrôlé. Une fois le contrôle de fonctionnement des systèmes terminé, l'écran normal s'affiche de nouveau. Une fois le contrôle de fonctionnement des systèmes terminé, l'écran normal s'affiche de nouveau.

■ Écran à cristaux liquides

Des petites taches ou halos brillants peuvent apparaître sur l'écran à cristaux liquides. Ceci est propre aux affichages à cristaux liquides et ne constitue pas une anomalie de fonctionnement. Aucune intervention n'est requise.

■ Affichage de la température extérieure

À l'arrêt ou à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h]), la valeur exacte de la température extérieure risque de ne pas s'afficher ou bien le temps de réponse de l'afficheur risque d'être plus long qu'à l'accoutumée.

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage du choix de la langue.
(Fonctions personnalisables → P. 638)

NOTE

■ Affichage de l'écran multifonctionnel par temps froid

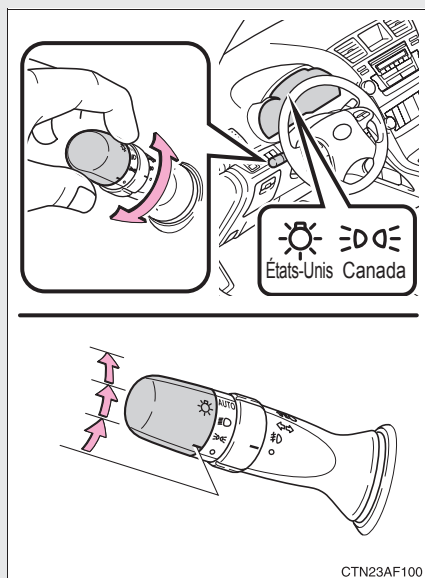
Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran multifonctionnel à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran multifonctionnel risque de fonctionner avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l'écran.

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage

Il est possible de faire fonctionner les projecteurs de manière manuelle ou automatique.

► Type A



Les feux de position latéraux, de stationnement et de position, l'éclairage de plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord s'allument.



Les projecteurs et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessus s'allument.

AUTO

(sur modèles
équipés)

Les projecteurs et les feux de stationnement s'allument et s'éteignent automatiquement.

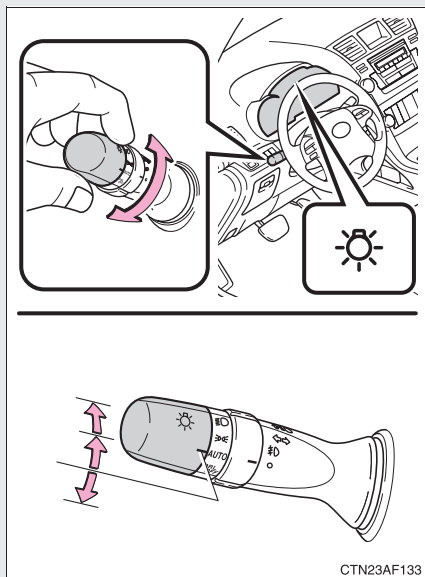
(Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":

lorsque la clé de contact est sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":

lorsque le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.)

► Type B



Les feux de position latéraux, de stationnement et de position, l'éclairage de plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord s'allument.



Les projecteurs et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessus s'allument.

AUTO

Les projecteurs et les feux de stationnement s'allument et s'éteignent automatiquement.

(Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":

lorsque la clé de contact est sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.

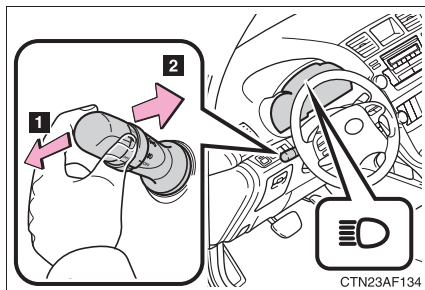
Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":

lorsque le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.)

**DRL
OFF**

Système d'éclairage de jour éteint.

Allumage des feux de route



1 Projecteurs allumés, poussez le commodo vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le commodo vers l'arrière en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

2 Tirez le commodo vers vous pour allumer les feux de route.

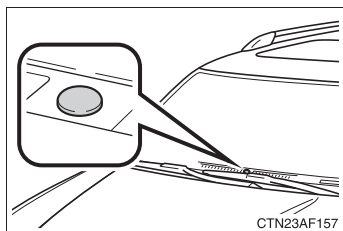
Relâchez le commodo pour les éteindre. Cela vous permet de faire des appels de phares, que les projecteurs soient allumés ou éteints.

■ Système d'éclairage de jour (sur modèles équipés)

Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule, les projecteurs s'allument automatiquement (à intensité réduite) chaque fois que vous démarrez le moteur et desserrez le frein de stationnement. Le système d'éclairage de jour n'est pas conçu pour être utilisé de nuit.

États-Unis: Il est possible de désactiver le système d'éclairage de jour au moyen du commutateur.

■ Capteur de commande des projecteurs (sur modèles équipés)



Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement si un objet le recouvre, ou si un élément fixé sur le pare-brise bloque le cheminement du signal jusqu'au capteur.

Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et risque d'entraîner un mauvais fonctionnement du système d'allumage automatique des projecteurs.

■ Système de coupure automatique de l'éclairage

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les projecteurs et les feux de position s'éteignent 30 secondes après l'ouverture ou la fermeture de la porte conducteur si la clé de contact est sur la position "ACC" ou "LOCK" du contacteur de démarrage antivol.

Pour rallumer les feux, mettez la clé de contact sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol ou bien mettez le sélecteur d'éclairage sur arrêt, puis ramenez-le sur  ou .

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les projecteurs et les feux de position s'éteignent 30 secondes après l'ouverture ou la fermeture de la porte conducteur si le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est mis en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT.

Pour rallumer les feux, mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode DÉMARRAGE ou mettez le sélecteur d'éclairage sur arrêt, puis à nouveau sur  ou .

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (système d'éclairage de jour p. ex.).

(Fonctions personnalisables → P. 638)

NOTE

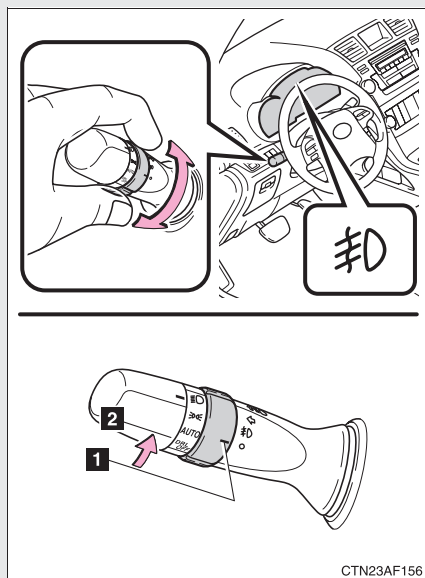
■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne laissez pas les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Sélecteur d'antibrouillards*

Les projecteurs antibrouillards améliorent la visibilité dans les conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie ou de brouillard. Il est possible de les allumer uniquement lorsque les projecteurs sont en feux de croisement.



- 1 Désactivé
- 2 Projecteurs antibrouillards avant allumés

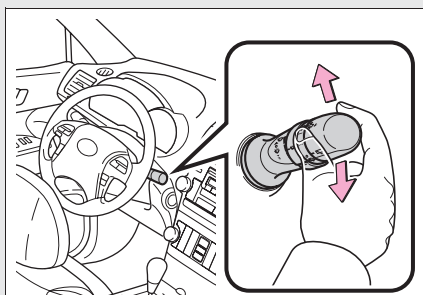
CTN23AF156

*: Sur modèles équipés

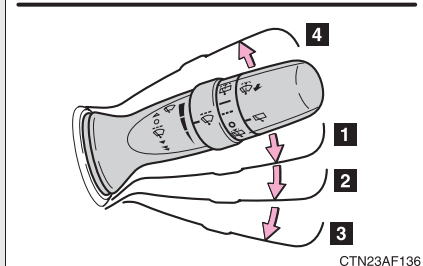
2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

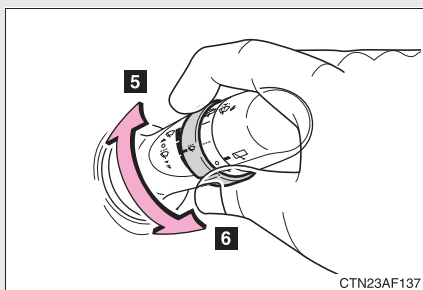
En mode intermittent, la fréquence de balayage des essuie-glaces peut être réglée.



- 1 Balayage intermittent
- 2 Balayage à vitesse lente
- 3 Balayage à vitesse rapide
- 4 Balayage impulsif

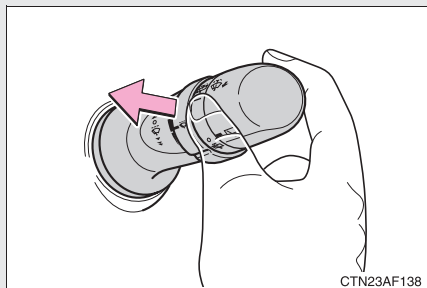


CTN23AF136



- 5 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
- 6 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

CTN23AF137



Lavage/balayage

Les essuie-glaces fonctionnent automatiquement.

■ Les essuie-glaces et lave-glace de pare-brise sont fonctionnels quand

► Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"
La clé de contact est sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

■ En cas de panne du lave-glace de pare-brise

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées et s'il y a du liquide de lave-glace dans le réservoir.

⚠ NOTE

■ Lorsque le pare-brise est sec

Abstenez-vous d'utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

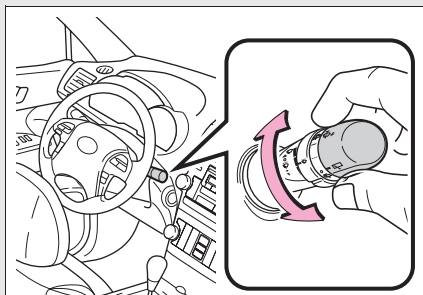
■ En cas d'absence de liquide de lave-glace sortant des buses

La pompe du liquide de lave-glace risque d'être détériorée si le commodo de lave-glace est maintenu en continu.

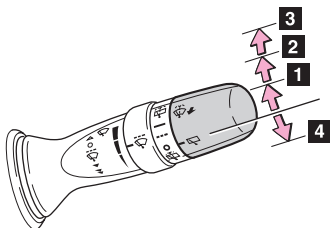
■ Lorsqu'une buse se bouche

N'essayez pas de le déboucher vous-même avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse en question s'en trouverait détériorée.

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière



- 1 Balayage intermittent
- 2 Balayage normal
- 3 Lave-glace avec balayage automatique
- 4 Lave-glace avec balayage automatique



CTN23AF153

■ L'essuie-glace et le lave-glace de lunette arrière sont fonctionnels lorsque...

- Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"
La clé de contact est sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.
- Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

⚠ NOTE

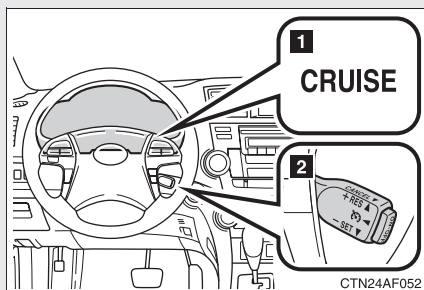
■ Lorsque la lunette arrière est sèche

Abstenez-vous d'utiliser l'essuie-glace, qui risquerait alors de rayer la lunette arrière.

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

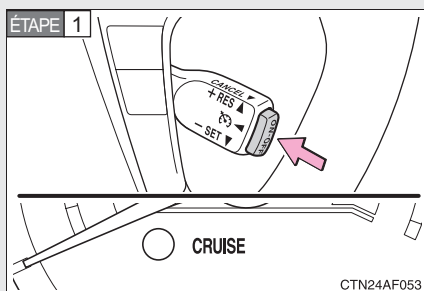
Régulateur de vitesse*

Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse prédéfinie sans appuyer sur l'accélérateur.



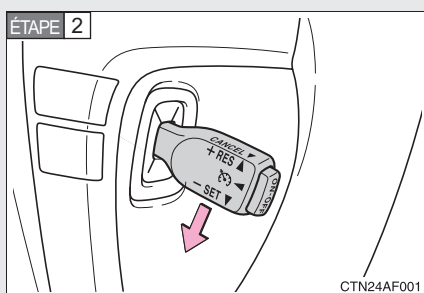
- 1 Témoin indicateur
- 2 Commode de régulateur de vitesse

■ Programmation de la vitesse du véhicule



Appuyez sur le bouton "ON-OFF".

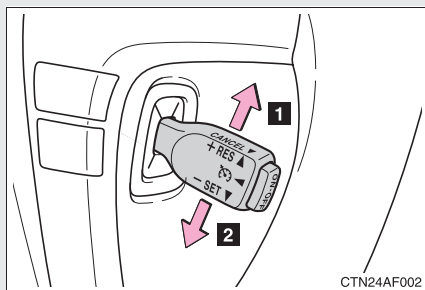
Appuyez une nouvelle fois sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



Accélérez ou décélérez à la vitesse souhaitée et abaissez le commodo pour programmer la vitesse au régulateur de vitesse.

*: Sur modèles équipés

■ Programmation de la vitesse désirée



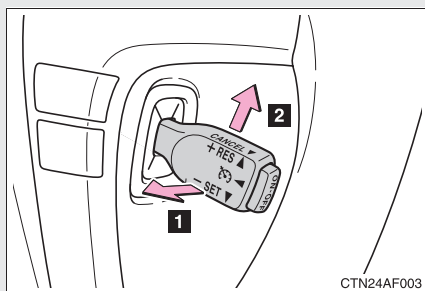
1 Augmenter la vitesse

2 Diminuer la vitesse

Maintenez le commodo en position jusqu'à ce que la vitesse souhaitée soit atteinte.

Vous pouvez opérer une correction mineure de la vitesse programmée en donnant une impulsion sur le commodo, vers le haut ou vers le bas.

■ Annulation et reprise de la vitesse programmée



1 Annulation

Tirez le commodo à vous pour annuler l'action du régulateur de vitesse.

La vitesse programmée est également annulée lorsque les freins sont mis en action.

2 Reprise

Pour réactiver le régulateur de vitesse et revenir à la vitesse programmée, poussez le commodo vers le haut.

■ Le régulateur de vitesse est fonctionnel lorsque...

- Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE): Le sélecteur de vitesses est sur D ou sur la gamme de rapports 4, 5, ou 6, en mode S.
- Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE): Le sélecteur de vitesses est sur D ou sur la gamme de rapports 4 ou 5, en mode S.
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ. Le moteur vous permet, dans la limite de ses possibilités, de maintenir la vitesse de croisière dans les montées et les descentes.

■ Accélération

Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.

■ Neutralisation automatique du régulateur de vitesse

La vitesse programmée est automatiquement annulée dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de 10 mph (16 km/h) à la vitesse programmée.
Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 25 mph (40 km/h).
- Le VSC évolué entre en action.

■ Si le témoin du régulateur de vitesse clignote

Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis réactivez ce dernier.

S'il n'est pas possible de programmer la vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, c'est que le régulateur de vitesse est défectueux. Contactez votre concessionnaire Toyota pour faire contrôler votre véhicule.

 ATTENTION**■ Pour éviter tout risque de mise en fonction par inadvertance du régulateur de vitesse**

Mettez le bouton "ON-OFF" en position arrêt lorsque le régulateur n'est pas en service.

■ Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse

N'utilisez le régulateur de vitesse dans aucune des situations suivantes. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessé.

- Forte densité de la circulation
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les pentes à fort pourcentage

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

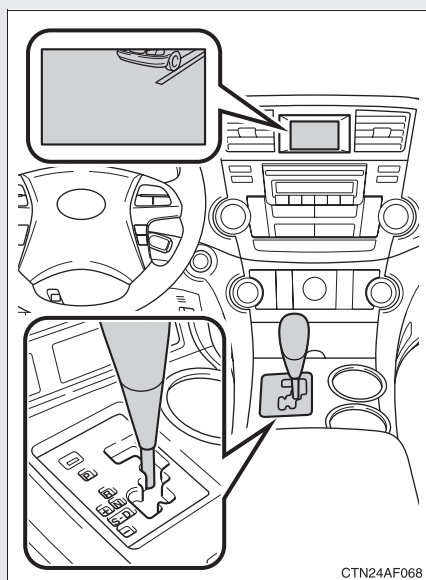
Système de rétrovision sur écran (véhicules équipés d'un écran multifonctionnel)

- Véhicules équipés d'un système de navigation

Reportez-vous au “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

- Véhicules sans système de navigation

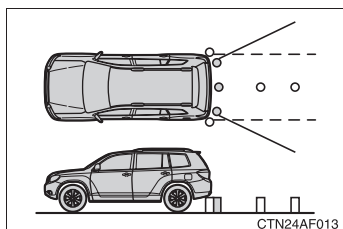
Le système de rétrovision sur écran assiste le conducteur en diffusant sur un écran l'image de l'arrière du véhicule pendant les marches arrière. L'image affichée à l'écran est inversée. Cette image inversée est similaire à celle renvoyée par le rétroviseur intérieur.



L'image arrière s'affiche lorsque le sélecteur de vitesses est en position “R”.

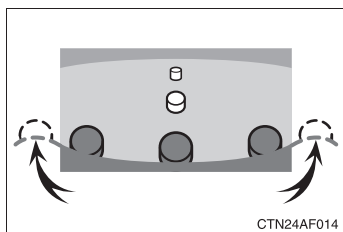
Si le sélecteur de vitesses quitte la position “R”, l'écran revient à l'affichage antérieur.

■ Zone affichée

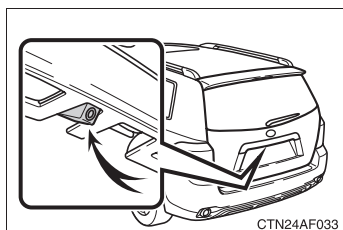


La zone balayée par la caméra est limitée. La caméra ne détecte pas les objets proches des arrondis du bouclier et sous ce dernier.

Le champ affiché à l'écran peut varier en fonction de l'orientation du véhicule et des conditions environnantes.



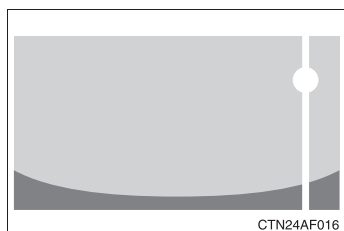
■ Caméra du système de rétrovision sur écran



Dans les cas suivants, il peut être difficile de discerner l'image affichée, alors que le système fonctionne normalement.

- Le véhicule se trouve dans une zone de faible clarté, par exemple lors de la conduite de nuit.
- La température à proximité de l'objectif est élevée ou basse.
- Des gouttelettes se sont déposées sur l'objectif ou le taux d'humidité est élevé, par exemple lorsqu'il pleut.
- Un corps étranger, tel que de la neige ou de la boue, adhère à l'objectif de la caméra.
- La lumière du soleil ou des projecteurs atteint directement l'objectif de la caméra.

■ Effet de balayage



Lorsqu'une lumière vive, par exemple les rayons du soleil réfléchis par la carrosserie, frappe directement l'objectif de la caméra, l'effet de balayage*, propre aux caméras, peut apparaître.

*: Effet de balayage: Phénomène qui se produit lorsqu'une lumière brillante est captée par la caméra; une fois transmise par la caméra, la source lumineuse semble présenter une rayure verticale au dessus et en dessous.

■ Réglage de l'affichage du système de contrôle de visibilité arrière

→ P. 224

 ATTENTION

■ **Lors de l'utilisation du système de rétrovision sur écran, respectez les précautions suivantes afin d'éviter un accident grave, voire mortel.**

- Ne vous fiez jamais exclusivement au système de contrôle de visibilité arrière lorsque vous effectuez une marche arrière.
- Procédez systématiquement à un contrôle visuel et avec les rétroviseurs afin de vérifier que la voie est dégagée.
- Les distances apparentes, à l'écran, entre les obstacles et les surfaces planes ne correspondent pas aux distances réelles.
- N'utilisez pas le système si le hayon est ouvert.

■ **Conditions pouvant altérer le fonctionnement du système de rétrovision sur écran**

- Si le véhicule subit un choc à l'arrière, la position et l'angle de fixation de la caméra risquent de changer. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Si la température change rapidement, par exemple lorsque de l'eau chaude est versée sur le véhicule par temps froid, le système peut ne pas fonctionner normalement.
- Si l'objectif est sale, il ne peut pas transmettre une image claire. Rincez avec de l'eau et séchez avec un chiffon doux. Si l'objectif est extrêmement sale, nettoyez-le avec un détergent doux et rincez.
- L'image peut s'afficher plus sombre et déformer légèrement les sujets en mouvement lorsque le système est froid.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants se déclenchent automatiquement en réponse à certaines conditions d'utilisation. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas vous y fier aveuglément lorsque vous conduisez.

■ **ABS (Système de freinage antiblocage)**

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment ou sur chaussée glissante.

■ **Aide au freinage d'urgence**

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence.

■ **VSC évolué (Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule)**

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante.

■ **TRAC (Système antipatinage)**

Régule la puissance motrice et empêche les roues avant (modèles à 2 roues motrices) ou toutes les roues (modèles à 4 roues motrices) de patiner, tant au démarrage du véhicule qu'à l'accélération sur chaussées glissantes.

■ **Aide au démarrage en côte**

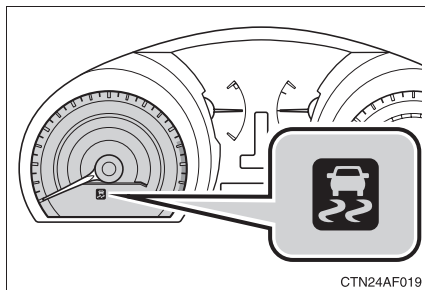
→P. 252

■ **Dispositif de contrôle d'assistance à la descente (modèle à 4 roues motrices uniquement)**

→P. 254

■ **EPS (Direction assistée électrique)**

Recourt à un moteur électrique afin de réduire l'effort de braquage du volant.

Déclenchement des systèmes VSC évolué/TRAC

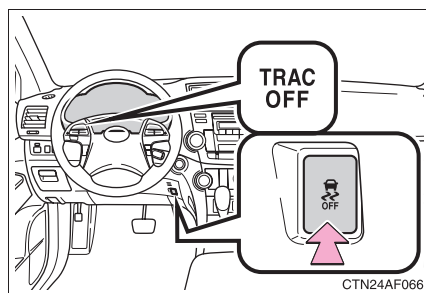
Si le véhicule risque de déraper, de reculer lors d'un démarrage en côte ou que les roues avant (modèle à 2 roues motrices) ou les quatre roues (modèle à 4 roues motrices) patinent, le témoin clignote pour indiquer le déclenchement des systèmes VSC évolué/TRAC.

Un signal sonore (intermittent) se déclenche pour indiquer que le système VSC évolué est en action.

Désactivation du système TRAC et/ou du système VSC évolué

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige fraîche, les systèmes TRAC et VSC évolué risquent d'intervenir pour limiter la puissance moteur transmise aux roues. Vous risquez alors d'avoir besoin de désactiver le système pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

■ Désactivation du système antipatinage (TRAC)

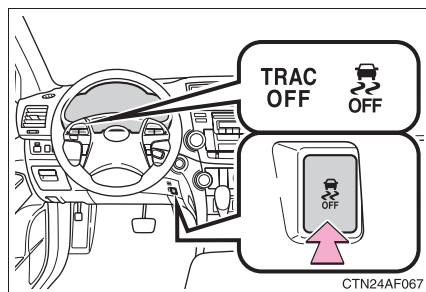


Pour désactiver le système TRAC, appuyez sur le bouton et relâchez-le aussitôt.

Le témoin "TRAC OFF" doit s'allumer.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

■ Désactivation des systèmes TRAC et VSC évolué



Véhicule à l'arrêt, maintenez la touche enfoncée, afin de désactiver les systèmes TRAC et VSC évolué.

Le témoin "TRAC OFF" et le témoin de désactivation du VSC évolué doivent s'allumer.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

■ Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC évolué

- ▶ Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Lorsque les systèmes TRAC et VSC évolué sont désactivés, mettez la clé de contact sur la position "OFF" du contacteur de démarrage antivol pour qu'ils se réactivent automatiquement.
- ▶ Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"
Lorsque les systèmes TRAC et VSC évolué sont désactivés, mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode ARRÊT pour qu'ils se réactivent automatiquement.

■ Réactivation automatique du TRAC

Si seul le TRAC est désactivé, celui-ci se ré-active dès que la vitesse du véhicule augmente.

■ Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC évolué

Si les systèmes TRAC et VSC évolué sont tous les deux désactivés, ils ne se réactivent pas même si la vitesse du véhicule augmente.

■ Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, TRAC, VSC évolué et d'aide au freinage d'urgence

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du moteur, ou immédiatement après le départ du véhicule. Ce bruit n'est pas le signe d'un fonctionnement défectueux d'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'est indicateur d'une défaillance technique.
 - Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant de direction.
 - Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule.
 - Légères pulsations à la pédale de frein à la mise en action de l'ABS.
 - Léger enfoncement de la pédale de frein après mise en action de l'ABS.

■ Bruit de manœuvre du système de direction assistée électrique

Lorsque vous tournez le volant de direction, la manœuvre se signale par un bruit de moteur électrique (ronronnement).
Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Efficacité réduite de la direction assistée électrique

L'efficacité de la direction assistée électrique (EPS) est réduite afin d'éviter toute surchauffe du système en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une longue période de temps. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien arrêtez le véhicule et arrêtez le moteur. Le système devrait revenir à la normale dans les 10 minutes.

■ Si le témoin de perte d'adhérence s'allume...

Cela peut indiquer un fonctionnement défectueux du VSC évolué et du TRAC. Contactez votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

■ L'ABS ne fonctionne pas normalement lorsque...

- Les pneus utilisés présentent un potentiel d'adhérence insuffisant (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Aquaplanage du véhicule en conduite à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

■ Distance d'arrêt lorsque l'ABS fonctionne sur chaussées humides ou lisses

L'ABS n'est pas conçu pour raccourcir la distance d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède dans les situations suivantes.

- Conduite sur route terre, route gravillonnée ou enneigée
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur routes défoncées ou au revêtement irrégulier

■ Le système TRAC risque de ne pas intervenir efficacement quand...

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.

Ne prenez pas le volant alors que les conditions risquent de faire perdre toute motricité et stabilité au véhicule.

 ATTENTION**■ Lorsque le système VSC évolué est activé**

Le témoin de perte d'adhérence clignote et un signal sonore se déclenche. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Redoublez d'attention lorsque le témoin clignote et que le signal sonore retentit.

■ Lorsque les systèmes TRAC et VSC évolué sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRAC et VSC évolué étant conçus pour garantir au véhicule sa stabilité et sa force motrice, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

■ Remplacement des pneumatiques

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient de mêmes dimensions, de même marque, de même profil et de même capacité de charge totale. En outre, assurez-vous que les pneumatiques sont correctement gonflés à la pression de gonflage préconisée.

L'ABS et le VSC évolué ne fonctionnent pas correctement si des pneumatiques différents sont montés sur le véhicule.

Pour remplacer les pneumatiques ou les jantes, contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations.

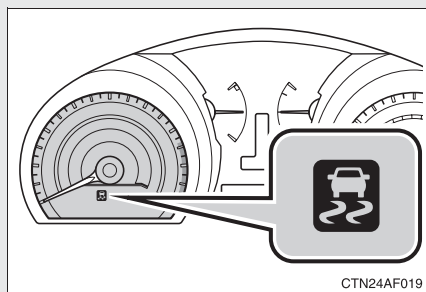
■ Comportement des pneumatiques et des suspensions

L'utilisation de pneumatiques affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un mauvais fonctionnement.

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte empêche le véhicule de reculer au démarrage dans une montée ou sur une pente glissante.



Pour activer l'aide au démarrage en côte, arrêtez-vous complètement, puis enfoncez la pédale de frein.

Un signal sonore retentit une fois pour indiquer que le système fonctionne. Le témoin de perte d'adhérence commence également à clignoter.

■ Conditions de fonctionnement du système d'aide au démarrage en côte

Le système fonctionne dans les conditions suivantes:

- Le levier de sélecteur n'est pas sur "P".
- Le frein de stationnement n'est pas serré.
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.

■ Aide au démarrage en côte

- Lorsque l'aide au démarrage en côte est en fonction, les freins sont appliqués automatiquement après le relâchement de la pédale de frein par le conducteur. Les feux de stop et le troisième feu stop s'allument.
- L'aide au démarrage en côte se met en marche environ 2 secondes après le relâchement de la pédale de frein.
- Si le témoin de perte d'adhérence ne clignote pas et que le signal sonore ne retentit pas lorsque la pédale de frein est enfoncée, diminuez lentement la pression sur la pédale de frein (ne laissez pas le véhicule reculer), puis enfoncez-la complètement de nouveau. Si l'aide au démarrage en côte ne fonctionne toujours pas, vérifiez que les conditions de fonctionnement détaillées plus haut sont réunies.

■ Signal sonore de l'aide au démarrage en côte

- Le signal sonore retentit une fois pour indiquer que l'aide au démarrage en côte est en fonction.
- Dans les situations suivantes, l'aide au démarrage en côte est désactivée et le signal sonore retentit à deux reprises.
 - Vous n'avez pas déplacé le véhicule dans les 2 secondes après avoir relâché la pédale de frein.
 - Vous avez mis le levier de sélecteur en position "P".
 - Vous avez serré le frein de stationnement.
 - La pédale de frein est à nouveau enfoncée.

■ Si le témoin de perte d'adhérence s'allume...

Cela peut indiquer un fonctionnement défectueux du système. Contactez votre concessionnaire Toyota.

**ATTENTION****■ Aide au démarrage en côte**

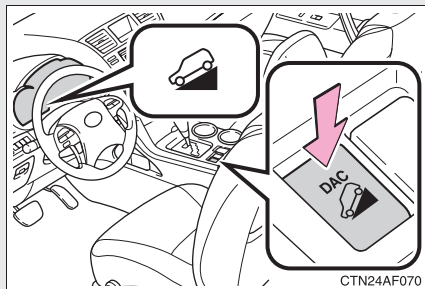
- L'aide au démarrage en côte risque de ne pas fonctionner correctement dans les pentes à très fort pourcentage ou sur les routes verglacées.
- N'utilisez pas l'aide au démarrage en côte pour arrêter ou stationner le véhicule en pente.

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Dispositif de contrôle d'assistance à la descente (modèle à 4 roues motrices uniquement)

Le dispositif d'assistance à la descente permet au véhicule de descendre des pentes à fort pourcentage tout en maintenant une vitesse lente constante d'environ 3 mph (5 km/h) sans actionner la pédale de frein.

■ Activation du dispositif d'assistance à la descente

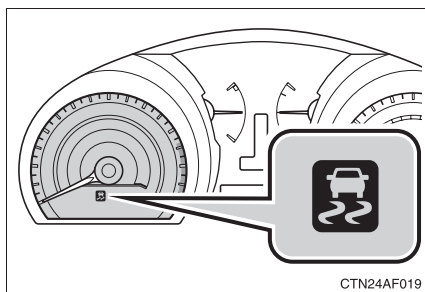


Appuyez sur le commutateur "DAC".

Le témoin du dispositif d'assistance à la descente s'allume pour indiquer que le dispositif d'assistance à la descente est activé.

Appuyez une nouvelle fois sur le commutateur pour désactiver le dispositif.

Lorsque le dispositif d'assistance à la descente est en fonction



Le témoin de perte d'adhérence clignote pour indiquer que le dispositif d'assistance à la descente est en fonction et les feux stop ainsi que le troisième feu stop s'allument.

■ Conditions dans lesquelles le dispositif d'assistance à la descente est inopérant

- Dans les situations suivantes, le témoin du dispositif d'assistance à la descente clignote et le dispositif d'assistance à la descente est inopérant ou s'arrête:
 - Le levier de sélecteur n'est pas sur la plage de rapports 1 en mode "S" ou sur "R".
 - La vitesse du véhicule est supérieure à 15 mph (25 km/h).
- Si la pédale d'accélérateur ou de frein est actionnée, le dispositif d'assistance à la descente cesse de fonctionner mais le témoin du dispositif d'assistance à la descente reste allumé.

■ Si le commutateur "DAC" est mis sur arrêt alors que le dispositif d'assistance à la descente fonctionne

Le dispositif d'assistance à la descente rend la main progressivement. Le témoin du dispositif d'assistance à la descente clignote pendant l'opération de désactivation puis s'éteint lorsque le dispositif est complètement désactivé.

■ Bruit de manœuvre du dispositif d'assistance à la descente

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur lorsque le dispositif d'assistance à la descente est en fonction. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.
- Si vous enfoncez la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein alors que le dispositif d'assistance à la descente est en fonction, il se peut que vous perceviez un bruit engendré par la désactivation du dispositif ou que vous sentiez la pédale de frein revenir en position de repos. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Lorsque le dispositif d'assistance à la descente fonctionne en continu

Le bloc hydraulique de freinage risque de surchauffer. Dans ce cas, le dispositif d'assistance à la descente cesse d'opérer, un signal sonore retentit et le témoin du dispositif d'assistance à la descente se met à clignoter. Évitez d'utiliser le dispositif jusqu'à ce que le témoin du dispositif d'assistance à la descente cesse de clignoter. (Cela ne gêne en rien l'utilisation normale du véhicule.)

■ Si le témoin de perte d'adhérence s'allume...

Cela peut indiquer un fonctionnement défectueux du système. Contactez votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

■ Conditions susceptibles d'affecter le dispositif d'assistance à la descente

- Ne vous fiez pas aveuglément au dispositif d'assistance à la descente. Dans les pentes à très fort pourcentage, sur les routes verglacées ou boueuses, le véhicule risque de dérapier et le dispositif de ne pouvoir maintenir une faible vitesse constante d'environ 3 mph (5 km/h), ce qui pourrait se traduire par un accident entraînant de graves blessures, voire la mort.
- Ne mettez jamais le levier de sélecteur sur "R" lorsque le véhicule avance ou sur "D" lorsqu'il recule. Vous risqueriez de bloquer les roues, avec pour conséquence un risque d'accident grave, voire mortel. En outre, la transmission automatique risquerait d'être soumise à des contraintes excessives, ce qui pourrait endommager le véhicule.

Précautions à observer en tout-terrain

Ce véhicule appartient à une catégorie de véhicules utilitaires possédant une garde au sol plus élevée et une voie plus étroite par rapport à la hauteur de leur centre de gravité afin de leur permettre des utilisations très diverses en tout-terrain.

Particularités du véhicule tout-terrain

- Des particularités spécifiques de conception lui donnent un centre de gravité plus élevé que celui des voitures de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicules est davantage susceptible de se retourner. La stabilité des véhicules utilitaires au retournement est moindre, comparée aux autres types de véhicules.
- Un avantage de la garde au sol plus importante est d'offrir une meilleure visibilité de la route qui permet d'anticiper les problèmes.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour prendre les virages aussi vite que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même façon qu'une voiture de sport surbaissée n'est pas sensée offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi, les virages serrés pris à des vitesses excessives risquent de provoquer le retournement du véhicule.

 ATTENTION

■ **Précautions concernant les véhicules tout-terrains**

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessure ou de détérioration du véhicule:

- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne non protégée par sa ceinture de sécurité a plus de risques de mourir qu'une personne qui porte sa ceinture. C'est pourquoi, le conducteur et tous les passagers doivent attacher leur ceinture dès que le véhicule est en mouvement.
- Évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes, dans toute la mesure du possible.
Le fait de ne pas manœuvrer ce véhicule correctement risque d'entraîner une perte de contrôle ou le retournement du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves.
- La mise en place d'une charge sur la galerie de pavillon provoque une augmentation du centre de gravité du véhicule. Évitez de conduire à grande vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou de faire des manœuvres brusques, il y aurait risque de perte de contrôle ou de retournement du véhicule à défaut de conduire avec prudence.
- Ralentissez systématiquement en cas de rafales de vent. En raison de son centre de gravité plus élevé et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'une voiture de tourisme ordinaire. Ralentir vous offrira un contrôle supérieur.
- Ne conduisez pas perpendiculairement à une pente abrupte. Il est préférable de conduire dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut verser sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

Lors d'une conduite tout-terrain, observez les précautions suivantes pour vous assurer une conduite agréable et contribuer à ce que les véhicules tout-terrains ne se voient pas interdits de circulation.

- Conduisez uniquement dans les endroits accessibles aux véhicules tout-terrain.
- Respectez les propriétés privées. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez-en la permission au propriétaire.
- Ne pénétrez pas dans les terrains fermés. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Ne sortez pas des chemins tracés. Par temps humide, il faudra modifier votre technique de conduite ou reporter votre voyage à plus tard pour éviter d'abîmer les chemins.

2

Au volant

■ Informations complémentaires utiles à la conduite tout-terrain

► Pour les propriétaires sur les États-Unis, à Hawaï et à Porto Rico:

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, demandez conseil aux organismes suivants.

- Services des parcs locaux et nationaux et des loisirs
- Bureau fédéral des véhicules à moteur
- Clubs sportifs
- Bureau of Land Management et service des forêts américains

ATTENTION

■ **Précautions concernant la conduite tout terrain**

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessure ou de détérioration du véhicule:

- Conduisez prudemment hors des routes. Ne prenez pas de risques inutiles en conduisant dans des endroits dangereux.
- Ne tenez pas le volant de direction par les branches en conduisant en tout-terrain. Une bosse peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains et spécialement les pouces à l'extérieur de la jante.
- Vérifiez toujours l'efficacité des freins immédiatement après avoir conduit dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.
- Après avoir conduit le véhicule dans les hautes herbes, la boue, le sable, ou lors de franchissements de rivières, etc., vérifiez qu'il n'y a pas d'herbes, de branchages, de papiers, de plastiques, de pierres, de sable, etc., coincés ou collés sous le soubassement. Eliminez tous les corps étrangers du soubassement. Si le véhicule est utilisé sans être nettoyé des corps étrangers coincés ou collés sous le soubassement, il y a risque d'incident ou d'incendie du véhicule.
- Lors de l'utilisation en tout terrain ou sur un sol inégal du véhicule, ne conduisez pas à une vitesse excessive, ne faites pas sauter le véhicule, ne prenez pas de virages brusques et ne heurtez aucun objet, etc. Ceci pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule ou son retournement avec risques de mort ou de blessures graves. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.

 NOTE**■ Pour éviter tout dommage par pénétration d'eau**

Prenez toutes les précautions d'usage pour éviter toute détérioration par l'eau du moteur ou d'autres organes.

- La pénétration d'eau dans l'admission d'air peut provoquer des détériorations graves au moteur.
- La pénétration d'eau dans la transmission automatique risque d'affecter la qualité du passage des vitesses, de bloquer la transmission en provoquant des vibrations et finalement de détériorer la transmission automatique.
- L'eau est capable de faire disparaître par dilution la graisse des roulements de roues, entraînant une corrosion et une rupture prématurée, et peut aussi éventuellement entrer dans les carters de différentiels, de transmission et de boîte de transfert, avec pour effet la dégradation des propriétés lubrifiantes de l'huile.

■ Au cas où vous devez rouler dans l'eau

Si vous conduisez dans l'eau pour traverser un cours d'eau peu profond, vérifiez tout d'abord la profondeur de l'eau et la fermeté du fond du lit. Conduisez doucement et évitez l'eau profonde.

■ Inspection après conduite tout-terrain

- Le sable et la boue qui se sont accumulés sur les tambours de freins et autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du freinage et détériorer les organes du système de freinage.
- Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après une journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a dû franchir des zones sableuses, passer dans l'eau ou la boue. Pour de plus amples informations concernant le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge.

- Dans toute la mesure du possible, transportez vos chargements et bagages dans le coffre. Veillez à ce que tous les objets soient maintenus solidement en place.
- Vérifiez que la charge est parfaitement répartie dans le véhicule. Avancez la charge au maximum, pour une meilleure répartition des masses au sein du véhicule.
- Pour ne pas consommer inutilement, ne laissez pas de poids inutile dans le véhicule.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) – (Poids total des occupants)

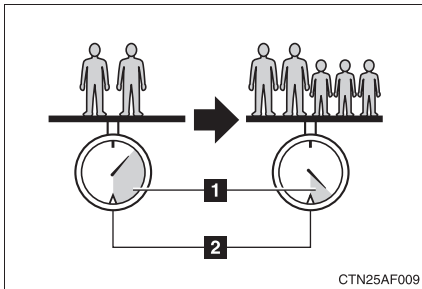
Comment déterminer la limite de chargement correcte —

- (1) Repérez la mention “Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit pas dépasser XXX kg ou XXX lb” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.
- (2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
- (3) Déduisez le poids cumulé du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.
- (4) Le nombre obtenu donne la capacité restante disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la charge “XXX” équivaut à 1400 lbs. et qu'il y a 5 passagers de 150 lb dans votre véhicule, la capacité restante disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs.
(1400 - 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

- (5) Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement embarqué. Pour des raisons de sécurité, ce poids ne peut pas dépasser la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages qui a été calculée à l'étape 4.
- (6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages.

Exemple pour votre véhicule



- 1** Capacité de chargement
- 2** Capacité de charge totale

Dans le cas où 2 personnes ayant un poids cumulé de 366 lb. (166 kg) prennent place dans votre véhicule, dont la capacité de charge totale est de 1200 lb. (544 kg), la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est la suivante:

$$1200 \text{ lb.} - 366 \text{ lb.} = 834 \text{ lb.} \quad (544 \text{ kg} - 166 \text{ kg} = 378 \text{ kg})$$

Dans ce cas de figure, si 3 autres passagers ayant un poids cumulé de 388 lb. (176 kg) montent à bord du véhicule, la charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite comme suit:

$$834 \text{ lb.} - 388 \text{ lb.} = 446 \text{ lb.} \quad (378 \text{ kg} - 176 \text{ kg} = 202 \text{ kg})$$

Comme l'exemple précédent l'a démontré, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

 ATTENTION

■ Objets à ne pas transporter dans le compartiment à bagages

Les objets suivants risquent de provoquer un incendie en cas de transport dans le compartiment à bagages.

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions à observer pour le rangement

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne placez aucun objet ni bagage aux endroits suivants, au risque qu'il se coince sous la pédale de frein ou d'accélérateur et empêche ainsi le conducteur de les actionner normalement, qu'il bouche le champ de vision du conducteur ou bien qu'il heurte le conducteur ou un passager, avec pour conséquence un accident.
 - Pieds du conducteur
 - Sièges passager avant ou arrière (empilement d'objets)
 - Cache-bagages
 - Tableau de bord
 - Sur la planche de bord
 - Casier auxiliaire ou rangement ouvert
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle, dans la mesure où ils risquent de bouger et de blesser quelqu'un en cas d'accident ou de freinage brusque.

! ATTENTION

- Ne laissez personne se tenir dans le coffre. Cette configuration n'est pas prévue pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place sur les sièges et boucler leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés en cas de freinage brusque ou d'accident.

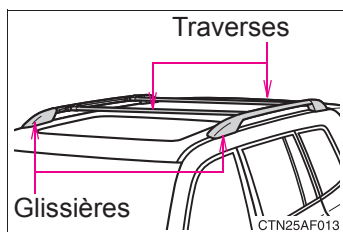
■ Capacité et répartition

- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu et de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée.
Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

■ Précautions concernant la galerie de pavillon

Pour utiliser les glissières de galerie de pavillon et transporter une charge, il est nécessaire de mettre en place deux ou plusieurs traverses Toyota ou équivalentes.

Lors du transport d'une charge sur la galerie de pavillon, respecter les points ci-dessous :



- Disposez la charge de manière à la répartir le mieux possible sur la galerie.
- En cas de transport d'une charge longue ou large, ne jamais dépasser la longueur ou la largeur hors-tout du véhicule. (→P. 608)

- Avant de conduire, vérifiez que la charge est correctement fixée sur la galerie de pavillon.

 ATTENTION

- La mise en place d'une charge sur la galerie de pavillon provoque une augmentation du centre de gravité du véhicule. Évitez de conduire à grande vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou de faire des manœuvres brusques, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule ou de le voir se retourner à défaut de conduire avec prudence, et d'être ainsi grièvement, voire mortellement blessé.
- En cas de conduite sur une longue distance ou sur des routes en mauvais état ou à vitesse élevée, effectuez des arrêts pour vérifier que la charge reste correctement en place.
- Ne posez pas de charge supérieure à 100 lb. (45 kg) sur la galerie de pavillon.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule incluent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le poids remorqué et la capacité de chargement.

■ **Capacité de charge totale: 1200 lb. (544 kg)**

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

■ **Nombre de places assises: 5 ou 7 occupants (avant 2, arrière 3 ou 5)**

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants, de poids moyen estimé à 150 lb. (68 kg) par personne.

■ **Poids remorqué**

► **Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE)**

Sans équipement de remorquage: 1500 lb. (680 kg)

Avec équipement de remorquage: 3500 lb. (1500 kg)

► **Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE)**

Sans équipement de remorquage: 2000 lb. (900 kg)

Avec équipement de remorquage: 5000 lb. (2000 kg)

Le poids remorqué est équivalente au poids total en charge de la caravane/remorque (poids de la caravane/remorque plus poids de son chargement) que votre véhicule peut tracter.

■ **Capacité de chargement**

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ **Capacité de charge totale et nombre de places assises**

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 514)

 ATTENTION

■ **Surcharge du véhicule**

Ne surchargez jamais le véhicule.

Non seulement les pneus pourraient en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage pourraient également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

2-5. Informations relatives à la conduite

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les inspections nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours les conditions d'utilisation du véhicule aux conditions climatiques.

■ Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des ingrédients adaptés aux températures extérieures.
 - Huile moteur
 - Liquide de refroidissement moteur
 - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier le niveau et la densité relative de l'électrolyte de la batterie par un technicien.
- Faites équiper le véhicule en pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques, et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

■ Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation.

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Essuyez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Dégagez le châssis du véhicule de toute la glace accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement les passages de roue et les freins de toute accumulation de glace ou de neige.

■ À la conduite du véhicule

Accélérez doucement et roulez à une vitesse raisonnable adaptée aux conditions de circulation.

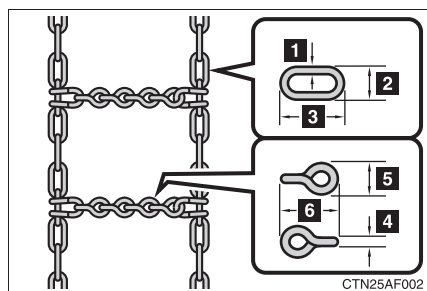
■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Garez le véhicule et mettez le sélecteur de vitesses sur "P", mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque de geler, empêchant ainsi tout desserrage.

Choix des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient.

La taille des chaînes est réglementée en fonction de chaque dimension de pneumatiques.



► Chaînes latérales

- 1 0,12 in. (3 mm) de diamètre
- 2 0,39 in. (10 mm) de largeur
- 3 1,18 in. (30 mm) de longueur

► Chaînes transversales

- 4 0,16 in. (4 mm) de diamètre
- 5 0,55 in. (14 mm) de largeur
- 6 0,98 in. (25 mm) de longueur

Réglementations en vigueur pour les chaînes à neige

- Les réglementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige varient selon les régions et les catégories de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.
- Montez les chaînes sur les roues avant.
- Retendez les chaînes après avoir roulé de 1/4 à 1/2 mile (0,5 à 1,0 km).

■ Chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes.

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Montez les chaînes à neige sur les roues avant.
- Montez les chaînes à neige en suivant les instructions fournies dans le manuel qui les accompagne.

ATTENTION

■ Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.

À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneumatiques aux dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Montez des pneus neige sur toutes les roues.

■ Conduite avec chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.

À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur route bosselée ou dans des nids-de-poule.
- Évitez les changements de cap et les freinages brusques.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de conserver le contrôle du véhicule.

 NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus neige**

Pour faire réparer vos pneus neige et les faire changer, adressez-vous à un concessionnaire Toyota ou à un revendeur qualifié en pneumatiques.

En effet, le démontage/remontage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves de surveillance de la pression de gonflage à émetteurs.

■ **Montage des chaînes à neige**

Il peut arriver que les valves de surveillance de la pression de gonflage à émetteurs ne fonctionnent pas normalement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Conduite avec une caravane/remorque

Votre véhicule est originellement conçu pour transporter des passagers. Tracter une caravane/remorque a des conséquences négatives sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, ne surchargez jamais votre véhicule ni votre caravane/remorque.

Pour tirer une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

La stabilité et les performances du freinage du véhicule sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, le réglage et la performance des freins ainsi que par l'attelage.

Les garanties de Toyota ne s'appliquent pas à des dommages ou à des défaillances techniques provoquées par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations sur les kits d'attelage, etc.

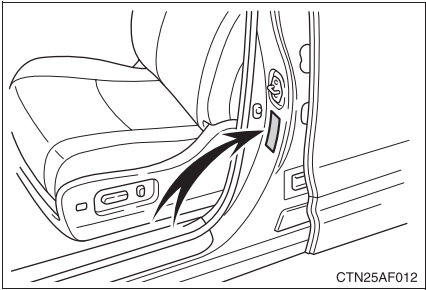
Limites de poids

Veillez à ce que le poids total en charge de la caravane/remorque, le poids total en charge du véhicule, le poids maximum autorisé sur essieu et la charge sur la flèche n'excèdent pas les limites.

lb. (kg)

	Capacité de traction	
	Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE)	Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE)
Sans équipement de remorquage	1500 (680)	2000 (900)
Avec équipement de remorquage	3500 (1500)	5000 (2000)

- Le poids total en charge de la caravane/remorque ne doit jamais dépasser la capacité de traction indiquée dans le tableau ci-dessus.



- Le poids total en charge du véhicule ne doit jamais dépasser le poids nominal brut du véhicule figurant sur l'étiquette d'homologation.
- Le poids maximal autorisé par essieu ne doit jamais dépasser le poids maximal autorisé par essieu figurant sur l'étiquette d'homologation.

Terminologie du remorquage

Terminologie du remorquage	Signification
PNBV (poids nominal brut du véhicule)	Poids technique maximal d'un véhicule isolé. Le poids technique maximal d'un véhicule isolé correspond au poids total du véhicule. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, il correspond à la somme du poids du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et de la charge sur la flèche.
PMAE (poids maximal autorisé par essieu)	Poids technique maximal sous essieu. Le poids maximal autorisé par essieu correspond à la charge supportée par chaque essieu (avant et arrière).
Poids total en charge de la caravane/remorque	Correspond à la somme du poids de la caravane/remorque et du poids du chargement de la caravane/remorque
Capacité de traction	Poids maximal autorisé en charge de la caravane/remorque. Le poids remorqué est calculée en prenant en compte le véhicule de base avec tout l'équipement nécessaire et les passagers. Tout équipement optionnel, tout passager ou chargement supplémentaires réduit d'autant la capacité de traction, le poids total en charge de la caravane/remorque comprend la caravane/remorque, le chargement et l'attelage.
Charge sur la flèche	La charge placé sur la boule d'attelage de remorque

Charge sur la flèche de caravane/remorque

- La charge sur la flèche recommandée varie en fonction des types de caravane/remorque ou de remorquage tel que décrit ci-dessous.
- Afin de respecter les valeurs recommandées ci-dessous, la caravane/remorque doit être chargée en vous reportant aux instructions suivantes.

Toute remorque doit être chargée de telle sorte que la charge sur la flèche soit comprise entre 9 et 11% du poids total de la remorque, sans excéder les valeurs suivantes.

► Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE)

Sans équipement de remorquage: 150 lb. (68 kg)

Avec équipement de remorquage: 350 lb. (150 kg)

► Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE)

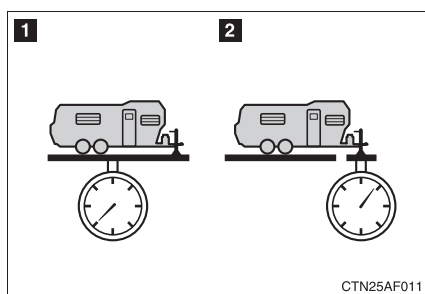
Sans équipement de remorquage: 200 lb. (90 kg)

Avec équipement de remorquage: 500 lb. (200 kg)

(Charge sur la flèche / Poids total de la caravane/remorque x 100 = 9 to 11%)

Si le poids total de la caravane/remorque est supérieur à 2000 lbs. (900 kg), il est alors nécessaire d'utiliser des compensateurs suffisamment dimensionnés.

Le poids total de la caravane/remorque et la charge sur la flèche peuvent être déterminés à l'aide de bascules que vous trouverez à proximité des stations de pesages sur les autoroutes, des compagnies de construction, des compagnies de transport, des entrepôts de ferrailleurs, etc..



1 Poids total en charge de la caravane/remorque

2 Charge sur la flèche

Crochet d'attelage

Les crochets de caravane/remorque présentent des capacités de traction et de poids différentes, définies par leur constructeur. Même si la capacité de traction nominale du véhicule est supérieure, vous ne devez jamais excéder la limite préconisée pour le crochet d'attelage.

Conseils de conduite avec une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, les qualités dynamiques de votre véhicule sont modifiées. Les accidents dans lesquels sont impliqués un véhicule tractant une caravane/remorque ont principalement 3 causes: erreur du conducteur, vitesse excessive et chargement incorrect de la caravane/remorque. Tâchez de garder à l'esprit les points suivants quand vous tractez une caravane/remorque.

- Avant de prendre la route, vérifiez les feux de la caravane/remorque et les raccordements entre celle-ci et le véhicule. Vérifiez une nouvelle fois après avoir parcouru une courte distance.
- Sur une aire dégagée de toute circulation, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer avec la caravane/remorque attelée, jusqu'à ce que vous ayez votre véhicule en mains.

- Réussir une marche arrière avec une caravane/remorque attelée est un exercice difficile qui demande une certaine pratique. Saisissez le bas du volant de direction et tournez-le vers la gauche pour déplacer la caravane/remorque vers la gauche. Tournez-le vers la droite pour orienter la caravane/remorque vers la droite. (Par rapport à une marche arrière sans caravane/remorque attelée, il faut en général tourner dans le sens inverse.) Évitez les changements de direction trop francs et trop prolongés. Faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous devez reculer, afin de réduire les risques d'accident.
- Les distances d'arrêt s'accroissant avec une caravane/remorque attelée, augmentez les distances de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent. Pour chaque tranche de 10 mph (16 km/h), laissez au moins l'équivalent de la longueur véhicule + caravane/remorque.
- Évitez tout freinage brusque qui pourrait provoquer un dérapage, un repliement en porte-feuille et une perte de contrôle du véhicule. Ceci est tout particulièrement important sur des routes mouillées ou glissantes.
- Évitez les secousses au démarrage ou les accélérations soudaines.
- Évitez les coups de volant et les changements de direction trop rapides, et ralentissez à l'approche des virages.
- Sachez que dans les virages, les roues de la caravane/remorque passent plus à l'intérieur du virage que celles de la voiture. Compensez ce phénomène en tournant plus large qu'en temps normal.

- Les vents de travers et les chaussées accidentées auront des effets néfastes sur le contrôle du véhicule et de la caravane/remorque, laquelle se balancera. Régulièrement, regardez à l'arrière afin de vous préparer à être doublé par un camion ou un autocar, ce qui est susceptible d'entraîner un mouvement de louvoiement du véhicule et de la caravane/remorque. Si ce mouvement de louvoiement se produit, tenez fermement en mains le volant de direction, réduisez votre vitesse immédiatement mais progressivement, et tenez bien votre cap. N'accélérez jamais. Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque se stabiliseront.
- Redoublez de vigilance lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement nécessite une distance considérable. Après avoir doublé un véhicule, songez à la longueur de la caravane/remorque et veillez à laisser suffisamment d'espace avant de changer de voie de circulation.
- Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE): Afin d'entretenir l'efficacité du frein moteur lorsque vous descendez une pente à fort pourcentage, n'utilisez pas l'overdrive. Placez le levier de sélecteur sur la plage de rapports "5", en mode "S".
- Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE): Afin d'entretenir l'efficacité du frein moteur lorsque vous descendez une pente à fort pourcentage, n'utilisez pas l'overdrive. Placez le levier de sélecteur sur la plage de rapports "4", en mode "S".
- En raison de la charge supplémentaire que représente la caravane/remorque, le moteur est susceptible de surchauffer par temps chaud (températures supérieures à 85°F [30°C]), dans les longues côtes ou à fort pourcentage. Si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur indique un surchauffe anormale, arrêtez immédiatement la climatisation (si elle est en fonction) et arrêtez-vous sur le côté de la route de manière à ne pas gêner la circulation. (→P. 601)

- Lorsque vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Serrez vigoureusement le frein de stationnement, et mettez le sélecteur de vitesses sur "P". Évitez de stationner en pente; si toutefois cela est inévitable, prenez les précautions suivantes:

ÉTAPE 1 Freinez et laissez le pied sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Demandez à quelqu'un de placer des cales sous les roues du véhicule et de la remorque.

ÉTAPE 3 Une fois les cales de roues en place, relâchez lentement la pédale de frein, jusqu'à ce que les cales supportent la charge.

ÉTAPE 4 Serrez soigneusement le frein à main.

ÉTAPE 5 Amenez le sélecteur sur "P" et coupez le moteur.

- Démarrage en côte ou en pente, après stationnement:

ÉTAPE 1 Sélecteur de vitesses sur "P", démarrez le moteur. Veillez bien à garder le pied sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Passez le sélecteur de vitesses sur "3", "2", "1" ou "R" (si vous avez besoin de reculer).

ÉTAPE 3 Relâchez le frein à main ainsi que la pédale de frein puis démarrez lentement en avant ou en arrière pour dégager les roues des cales. Arrêtez-vous et serrez les freins.

ÉTAPE 4 Faites retirer et ranger les cales par une deuxième personne.

■ Avant l'opération de remorquage

Vérifiez que les conditions suivantes sont remplies:

- Les pneus du véhicule sont gonflés à la bonne pression. (→P. 617)
- Les pneus de la caravane/remorque sont gonflés selon les préconisations du fabricant.
- Tous les feux de la caravane/remorque sont fonctionnels.
- Tous les feux sont fonctionnels chaque fois que vous les branchez.
- Le véhicule ne s'affaisse pas dès que vous y attachez la caravane/remorque, qu'elle soit chargée ou à vide. Ne prenez pas la route si le véhicule a une assiette anormale, et vérifiez que la charge sur la flèche n'est pas excessive, que la caravane/remorque n'est pas surchargée, que la suspension n'est pas usée, etc.
- Le chargement de la caravane/remorque est bien arrimé.
- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces ou locales en vigueur. Dans le cas contraire, montez des rétroviseurs homologués pour tracter une caravane/remorque.

■ Programme de rodage

Si votre véhicule est neuf ou équipé d'éléments neufs du groupe motopropulseur (tels que moteur, boîte de vitesses, différentiel et roulements de roue), Toyota vous recommande de ne pas tracter de caravane/remorque avant d'avoir parcouru au moins 2000 miles (3200 km). De plus, évitez toute accélération à pleins gaz.

■ Entretien

- Lorsque vous tractez une caravane/remorque, le véhicule nécessite un entretien plus fréquent du fait de la charge supplémentaire. (Reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".)
- Resserrez les vis de fixation de la boule et de la barre d'attelage dès lors que vous avez parcouru 600 miles (1000 km) avec une caravane/remorque.

ATTENTION

■ **Précautions relatives à la traction d'une caravane/remorque**

- Suivez toutes les instructions décrites dans cette section. À défaut, vous pourriez provoquer un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.
- Tout dépassement de la capacité de traction, du poids nominal brut du véhicule ou du poids maximal autorisé par essieu peut provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

■ **Pour éviter tout accident corporel**

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse imposées aux véhicules attelés, ou 45 mph (72 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible. Sachant que l'instabilité (phénomène de louvoiement) de l'ensemble véhicule tracteur et caravane/remorque augmente avec la vitesse, vous risquez de perdre le contrôle si vous roulez à plus de 45 mph (72 km/h).
- Ne dépassez sous aucun prétexte les limites de la capacité de traction de l'attelage, du poids total en charge du véhicule, du poids maximum autorisé sur essieu et de la charge sur la flèche de la caravane/remorque.
- Ne chargez jamais votre caravane/remorque davantage sur l'arrière que sur l'avant. En effet, 60% de la charge de la caravane/remorque doivent porter sur la moitié avant et 40% sur la moitié arrière.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque vous tractez une caravane/remorque.
- Ralentissez et rétrogradez avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne. Ne rétrogradez pas brusquement.
- Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins chaufferaient et l'efficacité du freinage s'en trouverait réduite.
- Ne remorquez pas le véhicule avec la roue de secours compacte montée.

 ATTENTION**■ Crochets**

- Si vous souhaitez installer un attelage pour caravane/remorque, consultez votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement un crochet de capacité suffisante pour le poids total de la remorque.
- Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE): Le poids remorqué de 3500 lb. (1500 kg) ne peut être garanti qu'avec un dispositif d'attelage Toyota ou équivalent.
- Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE): Le poids remorqué de 5000 lb. (2000 kg) ne peut être garanti qu'avec un dispositif d'attelage Toyota ou équivalent.
- Conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant de l'attelage.
- Graissez légèrement la boule du crochet d'attelage.
- Démontez l'attelage dès lors que vous ne tractez pas de caravane/remorque. Après démontage de l'attelage, protégez les trous de fixation dans la structure du véhicule, afin de prévenir la pénétration d'éléments extérieurs à l'intérieur du véhicule.

■ Lorsque vous tractez une caravane/remorque

- Si le poids total de la caravane/remorque dépasse 1000 lb. (453 kg), celle-ci doit obligatoirement être freinée. Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces et locales en vigueur.
- Ne vous branchez jamais sur le circuit hydraulique du véhicule, car son efficacité au freinage s'en trouverait réduite.
- Ne tirez jamais une caravane/remorque sans attacher de chaîne de sécurité à la caravane/remorque et au véhicule. En cas de rupture du coupleur ou du crochet d'attelage, le danger existe que la caravane/remorque se déporte sur une autre voie de circulation.

 NOTE

■ **Montage d'un attelage de caravane/remorque**

- Utilisez exclusivement la position recommandée par votre concessionnaire Toyota. N'installez pas l'attelage de caravane/remorque sur le pare-chocs; vous risqueriez de causer des dommages à la carrosserie.
- L'utilisation d'attelages fixés à l'essieu est à proscrire, car le carter de pont, les roulements de roues, les jantes ou les pneus risqueraient d'en souffrir.

■ **Chaîne de sécurité**

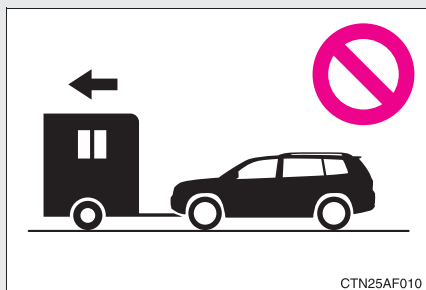
Une chaîne de sécurité doit donc toujours être utilisée entre le véhicule de remorquage et la caravane/remorque. Prévoyez un jeu suffisant de la chaîne pour les virages. La chaîne doit passer sous la barre d'attelage afin d'éviter que celle-ci tombe sur le sol au cas où elle est endommagée ou coupée. Pour connaître la procédure de montage correcte des chaînes de sécurité, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

■ **Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque par épissure directe**

Un raccordement direct par épissure risquerait de détériorer le circuit électrique de votre véhicule et de causer une panne.

Remorquage de véhicule

Votre véhicule n'a pas été conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).



NOTE

- **Pour éviter d'occasionner des dommages importants à votre véhicule**
Ne remorquez pas votre véhicule avec les 4 roues au sol.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation manuel avant	288
Système de climatisation automatique avant	294
Système de climatisation manuel arrière.....	302
Système de climatisation automatique arrière.....	305
Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs	308
Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise.....	310
Utilisation des commandes de climatisation au volant	311

3-2. Utilisation du système audio

Système audio	312
Utilisation de l'autoradio	315
Utilisation du lecteur de CD	323
Lecture des disques MP3 et WMA.....	330
Utilisation optimale du système audio.....	338
Utilisation de l'adaptateur AUX.....	341
Utilisation des commandes audio au volant	343

3-3. Utilisation du système audio arrière

Fonctions du système multimédia aux places arrière	346
Utilisation du lecteur de DVD (DVD-Vidéo)	353
Utilisation du lecteur de DVD (Vidéo-CD)	362
Utilisation du lecteur de DVD (CD-Audio/ CD-Texte)	365
Utilisation du lecteur de DVD (disques MP3)	366
Utilisation du mode vidéo	368
Modifier la configuration initiale.....	370

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)

Spécificités du système téléphonique mains libres (pour téléphone cellulaire)	379
Utilisation du système téléphonique mains libres	386
Comment passer un appel téléphonique	394
Configuration d'un téléphone mobile	398
Configuration du système et sécurité	403
Utiliser le répertoire	406

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs	414
• Sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel	415
• Éclairages intérieurs/individuels	416
• Éclairage intérieur	416

3-6. Utilisation des rangements

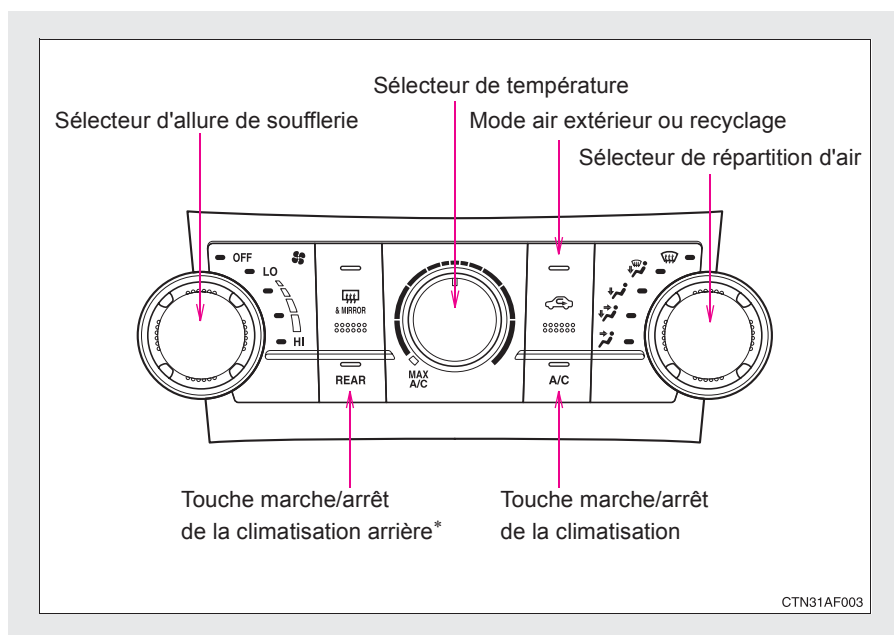
Détail des rangements	418
• Boîte à gants	419
• Rangement de console	420
• Console de pavillon	421
• Porte-gobelets	422
• Porte-bouteilles	426
• Casiers auxiliaires	427
• Tablette centrale arrière	429

3-7. Autres équipements intérieurs

Pare-soleil	431
Miroirs de courtoisie	432
Montre (véhicules sans écran multifonctionnel)	433
Miroir de conversation	434
Prises d'alimentation	435
Sièges chauffants	439
Accoudoirs	441
Tapis de sol	442
Équipements de coffre	443
Commande d'ouverture de la porte de garage	449
Boussole	456

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation manuel avant*



Modification des positions de réglage

■ Modification du réglage de la température

Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

Si vous n'appuyez pas sur  , le circuit diffuse de l'air à température ambiante ou de l'air chaud.

Pour un refroidissement accéléré, tournez le sélecteur de température en position "MAX A/C". La climatisation se met en marche automatiquement en mode  (recyclage).

■ Réglage de l'allure de soufflerie

Tournez le sélecteur d'allure de soufflerie vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

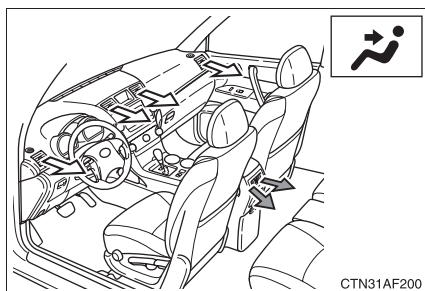
Tournez le sélecteur sur "OFF" pour arrêter la soufflerie.

*: Sur modèles équipés

■ Changement de la répartition d'air

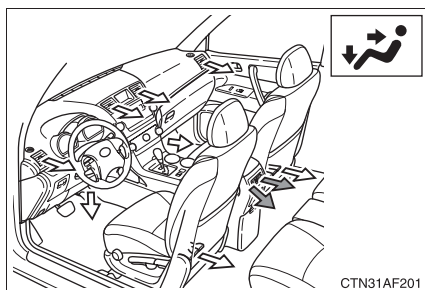
Réglez le sélecteur de répartition d'air sur la position adéquate.

Il est également possible de sélectionner les différentes positions des aérateurs illustrées ci-dessous pour plus de détails quant à leur réglage.



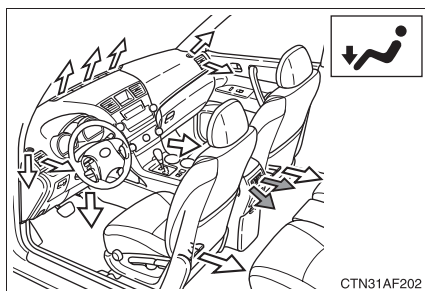
Haut du corps

➡ : Véhicules sans système de climatisation arrière



Haut du corps et pieds

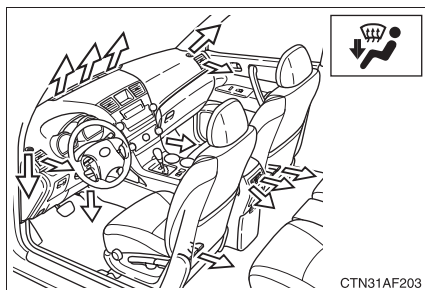
➡ : Véhicules sans système de climatisation arrière



Pieds

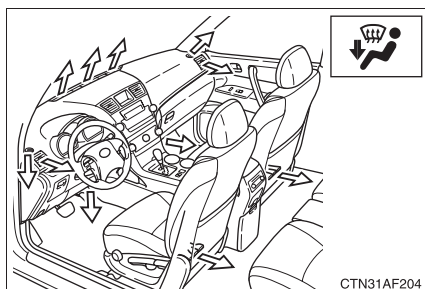
➡ : Véhicules sans système de climatisation arrière

► Sans système de climatisation arrière



Pieds et pare-brise

► Avec système de climatisation arrière



Pieds et pare-brise

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur



.

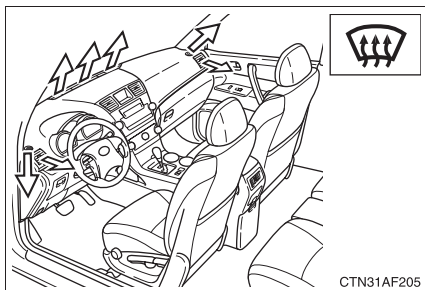
Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (témoin

éteint) et recyclage (témoin allumé) à chaque appui sur



.

Désembuage du pare-brise



CTN31AF205

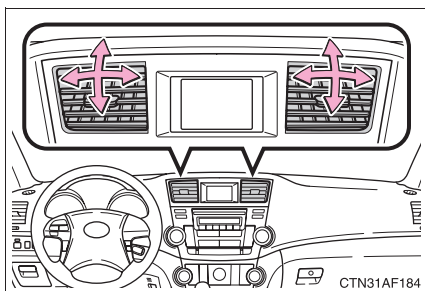
Réglez le sélecteur d'aérateurs sur  .

Le système de climatisation se met en marche automatiquement.

Le système peut passer automatiquement du mode recyclage au mode air extérieur.

Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

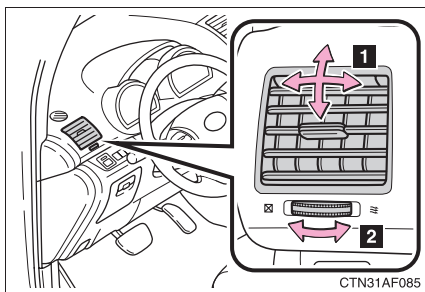
► Aérateurs frontaux centraux



CTN31AF184

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

► Aérateurs frontaux latéraux

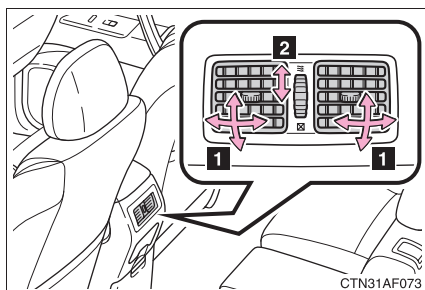


CTN31AF085

1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

► Aérateurs centraux arrière (véhicules sans système de climatisation arrière)



- 1** Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.
- 2** Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

■ Utilisation du système en mode recyclage

Lorsque le mode recyclage reste longtemps en fonction, les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement.

■ Fonction de désembuage des vitres

Afin d'éviter que les vitres ne s'embuent, le système peut passer automatiquement du mode recyclage au mode air extérieur si la température ambiante vient à chuter. Cette fonctionnalité peut être annulée en maintenant le sélecteur d'arrivée d'air enfoncé pendant au moins 2 secondes. Elle est réactivée lorsque la clé de contact est amenée sur la position "ACC" ou "LOCK" du contacteur de démarrage antivol.

■ Lorsque la température ambiante (air extérieur) approche 32°F (0°C)

Le système de climatisation risque d'être inopérant, même après un appui sur .

■ Lorsque le témoin situé sur clignote (moteur 4 cylindres 2,7 L (1AR-FE) uniquement)

Appuyez sur  et arrêtez le système de climatisation, puis mettez-le de nouveau en marche. Si le témoin continue de clignoter, il est possible que le système de climatisation ait un problème. Arrêtez le système de climatisation et faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque vous sélectionnez pour les aérateurs utilisés

Pour améliorer votre confort de conduite, l'air circulant autour des pieds peut être plus chaud que celui diffusé par les aérateurs du haut du corps, en fonction de la position sur laquelle est réglée la température.

 ATTENTION**■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée**

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, ne réglez pas le sélecteur de répartition d'air sur . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

 NOTE**■ Pour éviter la décharge de la batterie**

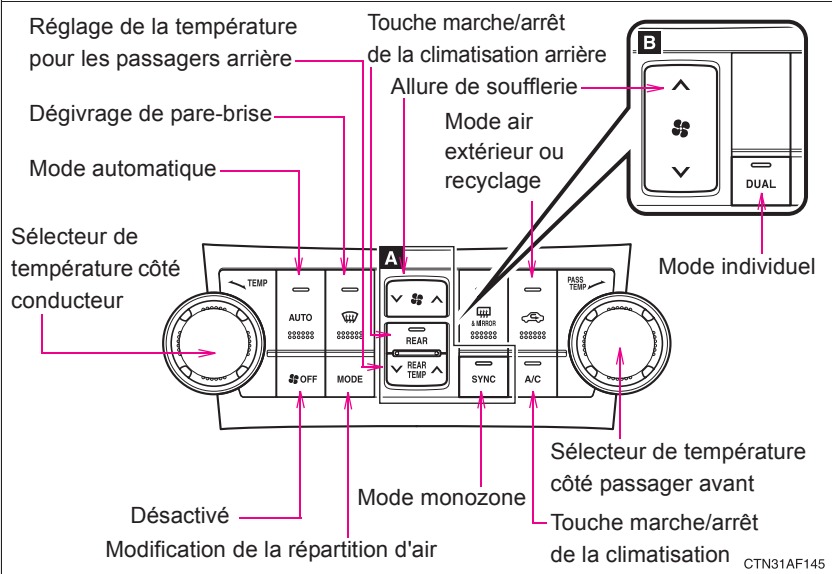
Lorsque le moteur est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique avant*

Le débit d'air et les aérateurs se règlent automatiquement en fonction du réglage de la température.

► Façade de l'appareil

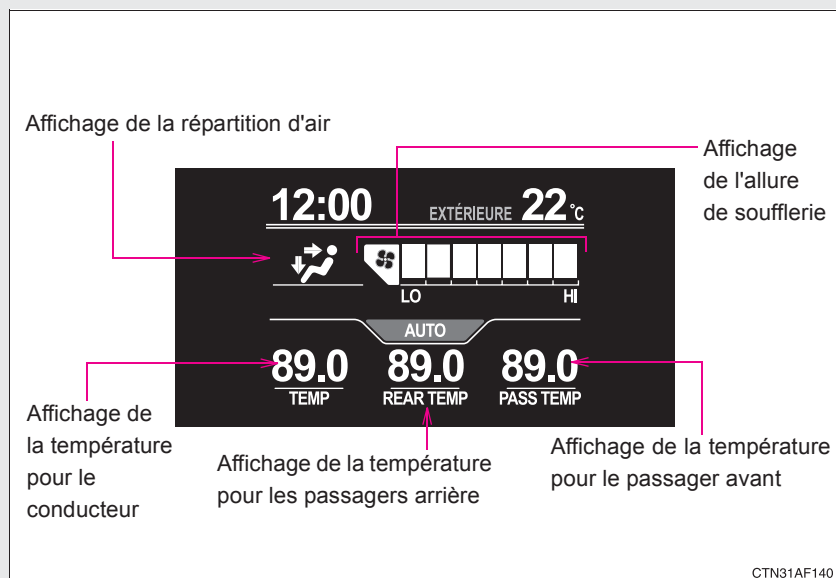


A Véhicules équipés d'un système de climatisation arrière

B Véhicules sans système de climatisation arrière

*: Sur modèles équipés

► Écran multifonctionnel



3

Équipements intérieurs

Utilisation du mode automatique**ÉTAPE 1** Appuyez sur

➡ Le système de climatisation se met en marche. La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

L'écran multifonctionnel affiche "AUTO".

ÉTAPE 2 Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

La répartition d'air (aérateurs) et l'allure de soufflerie sont réglables séparément pour le côté droit et le côté gauche, en fonction de la température réglée.

Modification des positions de réglage

■ Modification du réglage de la température

Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

Le système de climatisation passe du mode individuel au mode monozone à chaque appui sur  (modèles dépourvus d'un système de climatisation arrière) ou sur  (modèles équipés d'un système de climatisation arrière).

Mode monozone: Seul le sélecteur de température côté conducteur permet de régler la température pour toutes les places.

L'état du témoin est alors le suivant:

Sans système de climatisation arrière:  (éteint)

Avec système de climatisation arrière:  (allumé)

Mode individuel: Il est possible de régler individuellement la température côté conducteur, côté passager avant et pour les places arrière (→P. 305). Toute manœuvre du sélecteur de température côté passager ou aux places arrière (modèles équipés d'un système de climatisation arrière) déclenche l'activation du mode individuel.

L'état du témoin est alors le suivant:

Sans système de climatisation arrière:  (allumé)

Avec système de climatisation arrière:  (éteint)

■ Réglage de l'allure de soufflerie

Appuyez sur “^” (augmenter) ou sur “v” (diminuer) de la touche



ou de la touche  .

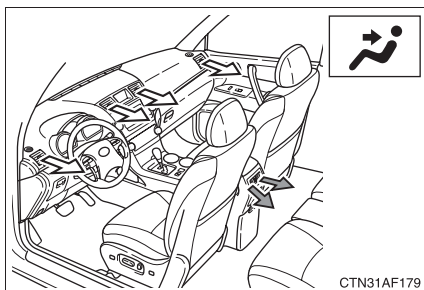
L'allure de soufflerie est indiquée sur l'écran multifonctionnel. (7 niveaux)

Appuyez sur  pour arrêter la soufflerie.

■ Changement de la répartition d'air

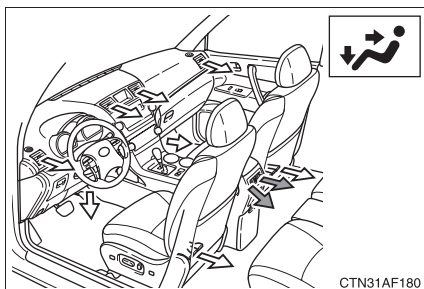
Appuyez sur .

Les aérateurs sélectionnés changent à chaque appui sur . Le débit d'air affiché sur l'écran indique les informations suivantes.



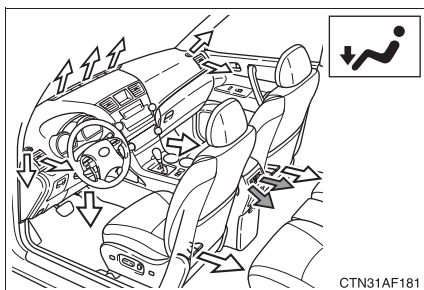
Haut du corps

➡ : Véhicules sans système de climatisation arrière



Haut du corps et pieds

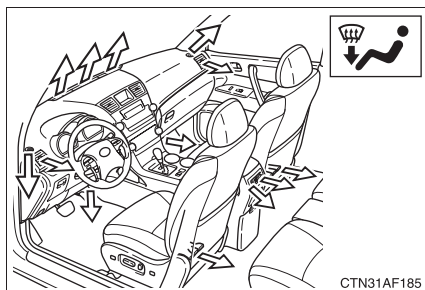
➡ : Véhicules sans système de climatisation arrière



Pieds

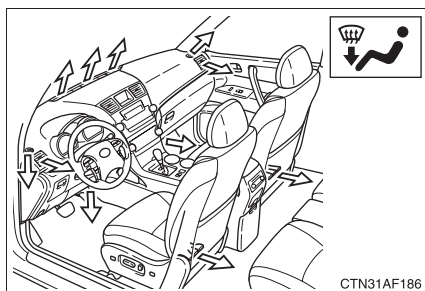
➡ : Véhicules sans système de climatisation arrière

► Sans système de climatisation arrière



Pieds et pare-brise

► Avec système de climatisation arrière



Pieds et pare-brise

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur



.

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (témoin

éteint) et recyclage (témoin allumé) à chaque appui sur



.

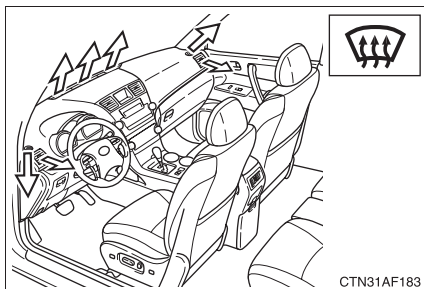
Modification du réglage de la température pour les sièges arrière (sur modèles équipés)

■ Modification du réglage de la température

Appuyez sur “^” de la touche  pour augmenter la température et sur “v” pour la diminuer.

Le système de climatisation passe du mode individuel au mode monozone et inversement à chaque appui sur la touche  .

Désembuage du pare-brise



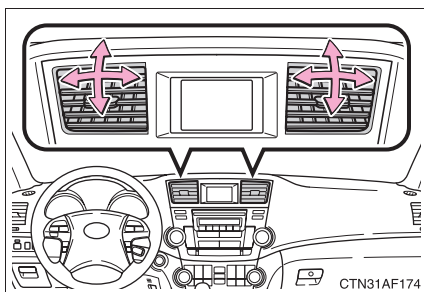
Appuyez sur



Le système de climatisation se met en marche automatiquement.

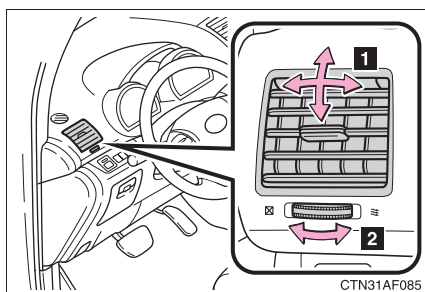
Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

► Aérateurs frontaux centraux



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

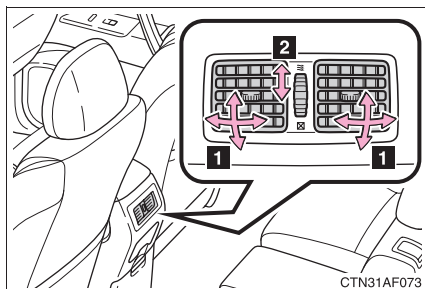
► Aérateurs frontaux latéraux



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

► Aérateurs centraux arrière (véhicules sans système de climatisation arrière)



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

■ Utilisation du mode automatique

Le système régule automatiquement l'allure de soufflerie en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes. Il peut en résulter les comportements suivants.

- Si la température est réglée sur le plein froid en été, le système risque de sélectionner automatiquement le mode de ventilation en circuit fermé.
- Immédiatement après l'appui sur la touche, la soufflerie de ventilation risque de s'arrêter quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.
- Lorsque le chauffage est en marche, il est possible que de l'air froid soit diffusé dans la zone du haut du corps.

■ Utilisation du système en mode recyclage

Lorsque le mode recyclage reste longtemps en fonction, les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement.

■ Fonction de désembuage des vitres

Dans les cas où les vitres ont besoin d'être désembuées, le système risque de passer automatiquement au mode  (air extérieur).

■ Lorsque la température ambiante (air extérieur) est proche de 32°F (0°C)

Le système de climatisation risque d'être inopérant, même après un appui sur .

! ATTENTION

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid,

évitez d'appuyer sur la touche



. La différence de température entre

l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

! NOTE

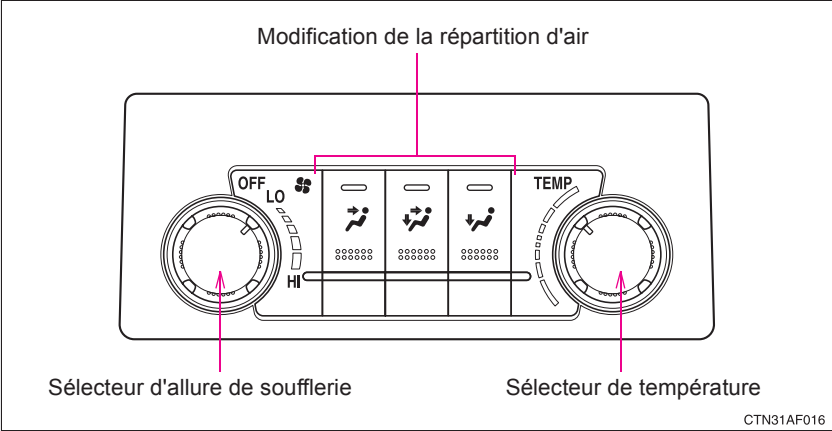
■ Pour éviter la décharge de la batterie

Lorsque le moteur est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation manuel arrière*

Le débit d'air et les aérateurs se règlent automatiquement en fonction du réglage de la température.



*: Sur modèles équipés

Modification des positions de réglage

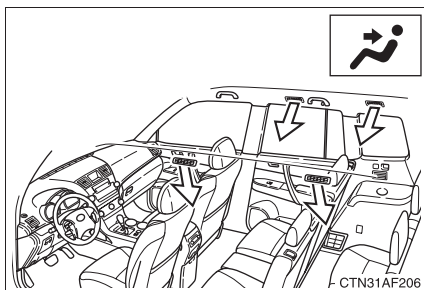
■ Modification du réglage de la température

Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

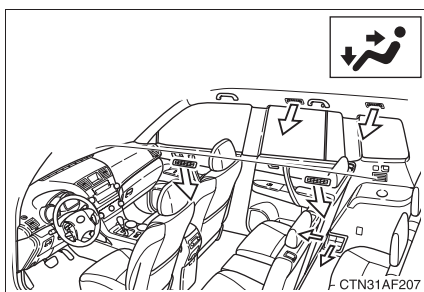
■ Changement de la répartition d'air

Appuyez sur  ,  ou  au choix.

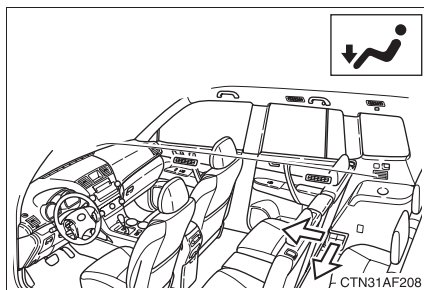
L'air circule tel qu'illustré ci-dessous selon le mode sélectionné.



Haut du corps



Haut du corps et pieds

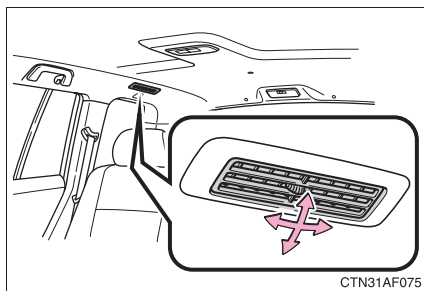


Pieds

■ Réglage de l'allure de soufflerie

Tournez le sélecteur d'allure de soufflerie vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs de pavillon



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

⚠ NOTE

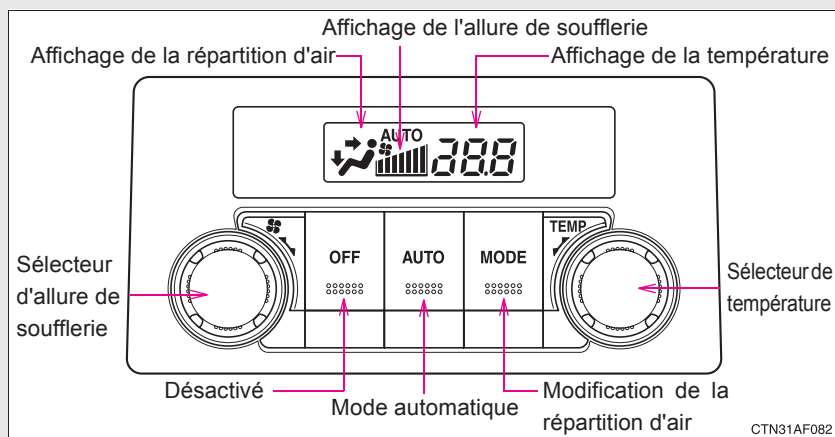
■ Pour éviter la décharge de la batterie

Lorsque le moteur est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique arrière *

Le débit d'air et les aérateurs se règlent automatiquement en fonction du réglage de la température.



Utilisation du mode automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur **AUTO**.

➡ Le système de climatisation se met en marche et la répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées.

"AUTO" s'affiche en façade de l'appareil.

ÉTAPE 2 Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

*: Sur modèles équipés

Modification des positions de réglage

■ Modification du réglage de la température

Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

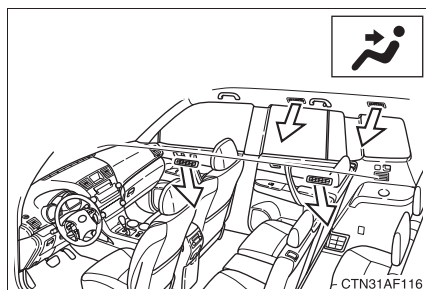
■ Changement de la répartition d'air

Appuyez sur  .

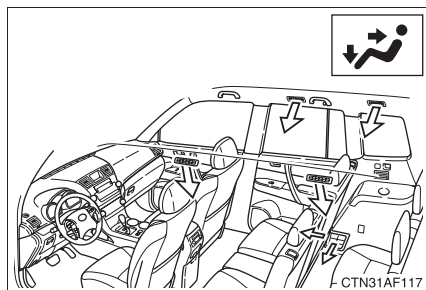
Le système sélectionne les aérateurs successivement à chaque appui

sur  .

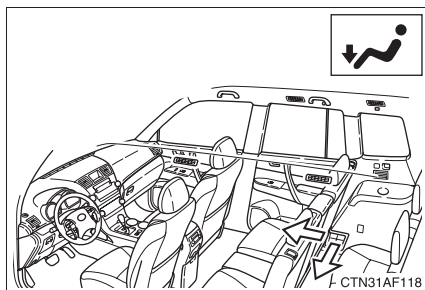
L'air circule tel qu'illustré ci-dessous selon le mode sélectionné.



Haut du corps



Haut du corps et pieds



Pieds

■ Réglage de l'allure de soufflerie

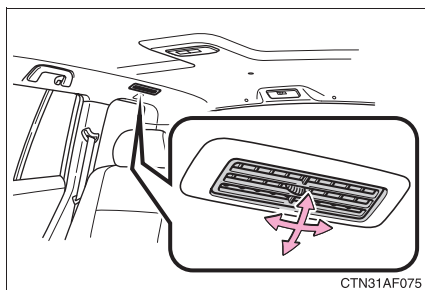
Tournez le sélecteur d'allure de soufflerie vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

Appuyez sur



pour arrêter la soufflerie.

Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs de pavillon



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

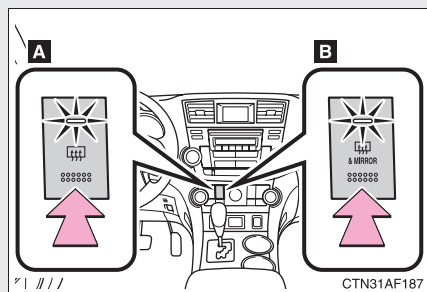
Lorsque le moteur est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Désembuez la lunette arrière à l'aide du système de dégivrage.

► Véhicules équipés d'un système de climatisation manuel



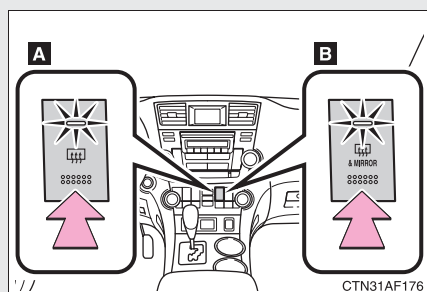
Marche/arrêt

Appuyez sur la touche pour mettre en marche le dégivrage de la lunette arrière. Le témoin s'allume. Les désembueurs s'arrêtent automatiquement au bout de 15 à 60 minutes. La durée de l'opération varie en fonction de la température ambiante et de la vitesse du véhicule. Un nouvel appui sur la touche arrête également les désembueurs.

A Véhicules sans désembuage des rétroviseurs extérieurs

B Véhicules équipés d'un système de dégivrage des rétroviseurs extérieurs

► Véhicules équipés d'un système de climatisation automatique



Marche/arrêt

Appuyez sur la touche pour mettre en marche le dégivrage de la lunette arrière. Le témoin s'allume. Les désembueurs s'arrêtent automatiquement au bout de 15 à 60 minutes. La durée de l'opération varie en fonction de la température ambiante et de la vitesse du véhicule. Un nouvel appui sur la touche arrête également les désembueurs.

A Véhicules sans dégivrage des rétroviseurs extérieurs

B Véhicules avec dégivrage des rétroviseurs extérieurs

■ Le désembueur est fonctionnel lorsque...

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

La clé de contact est sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.

- Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

■ Dégivrage des rétroviseurs extérieurs (véhicules équipés d'un système de dégivrage des rétroviseurs extérieurs)

L'activation du dégivrage de la lunette arrière enclenche le dégivrage des rétroviseurs extérieurs.

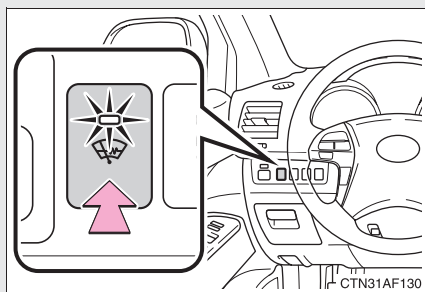
⚠ ATTENTION**■ Dégivrage des rétroviseurs extérieurs (véhicules équipés d'un système de dégivrage des rétroviseurs extérieurs)**

La surface des rétroviseurs extérieurs devient chaude. Ne les touchez pas, pour éviter de vous brûler.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise*

Cette fonction sert à empêcher le givrage du pare-brise et des balais d'essuie-glaces.



Marche/arrêt

Appuyez sur la touche pour mettre en marche le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise. Le témoin s'allume. Le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise se désactive automatiquement au bout de 15 minutes environ.

■ Le dégivrage est fonctionnel lorsque...

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

La clé de contact est sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.

- Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

⚠ ATTENTION

■ Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise en marche

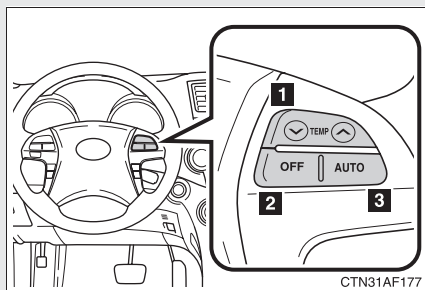
La température de chauffage à la base du pare-brise et au voisinage des montants de pare-brise étant suffisante pour occasionner des brûlures, évitez de toucher ces zones.

*: Sur modèles équipés

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Utilisation des commandes de climatisation au volant*

Certaines fonctions sont pilotables via les commandes au volant.



- 1 Commande de la température
- 2 Désactivé
- 3 Mode automatique

Utilisation du mode automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur  .

➡ Le système de climatisation se met en marche et la répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées.

L'écran multifonctionnel affiche "AUTO".

ÉTAPE 2 Appuyez sur "∧" de la touche  pour augmenter la température et sur "∨" pour la diminuer.

Modification du réglage de la température

Appuyez sur "∧" de la touche  pour augmenter la température et sur "∨" pour la diminuer.

Désactivation de la soufflerie de ventilation

Appuyez sur  .

3-2. Utilisation du système audio

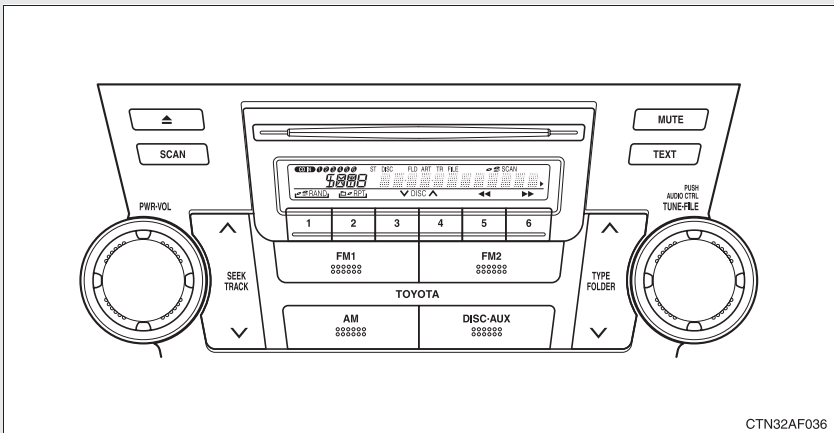
Système audio

► Avec système de navigation

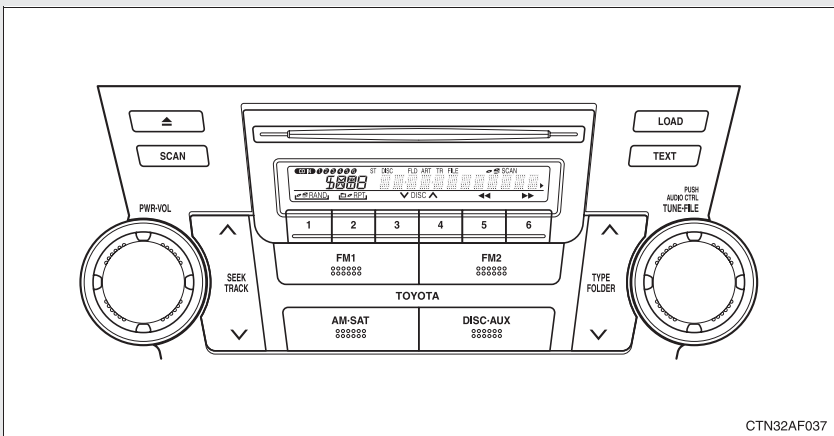
Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

► Sans système de navigation

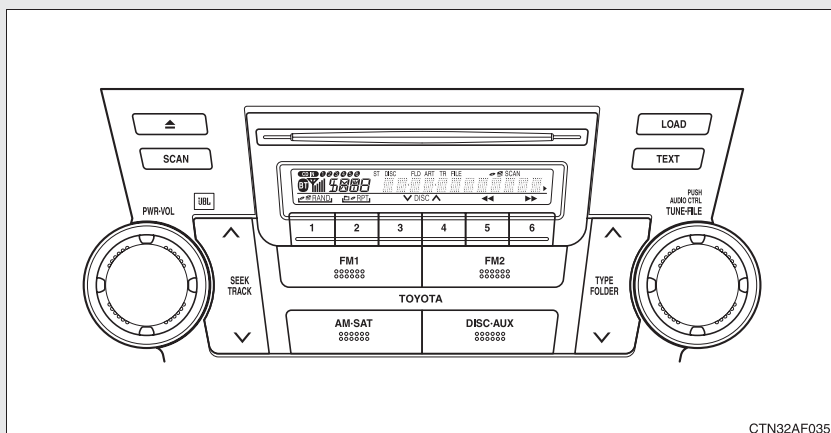
Type A: Lecteur de CD et autoradio AM/FM (avec commande de chargeur de CD)



Type B: Autoradio AM/FM et lecteur de CD à chargeur



Type C: Autoradio AM/FM et lecteur de CD à chargeur



Titre	Page
Utilisation de l'autoradio	P. 315
Utilisation du lecteur de CD	P. 323
Lecture des disques MP3 et WMA	P. 330
Utilisation optimale du système audio	P. 338
Utilisation de l'adaptateur AUX	P. 341
Utilisation des commandes audio au volant	P. 343

■ Utilisation des téléphones mobiles

En cas d'utilisation d'un téléphone mobile à l'intérieur ou à proximité immédiate du véhicule alors que le système audio est en marche, il est possible que le son des hauts-parleurs du système audio soit parasité.

ATTENTION

■ **Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis et au Canada**

● **Réglementation FCC, Partie 15**

Avertissement FCC:

Toute modification non autorisée de cet équipement entraîne la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'appareil.

● **Produits laser**

- Il est interdit de démonter cet appareil ou de tenter d'y apporter soi-même une modification quelle qu'elle soit.

Cet appareil complexe utilise un faisceau laser pour lire les informations à la surface des disques compacts. Le faisceau laser est soigneusement isolé, de telle sorte qu'il est toujours confiné à l'intérieur du boîtier. Par conséquent, il est formellement interdit d'essayer de démonter le lecteur ou d'en modifier une pièce quelle qu'elle soit, sous peine de risquer de se trouver exposé aux rayonnements laser et à des tensions dangereuses.

- Ce produit utilise un faisceau laser.

La mise en œuvre d'appareils de commande, de réglages ou de procédures autres que ceux fixés dans les présentes risque d'entraîner une exposition aux rayonnements laser nocifs.

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

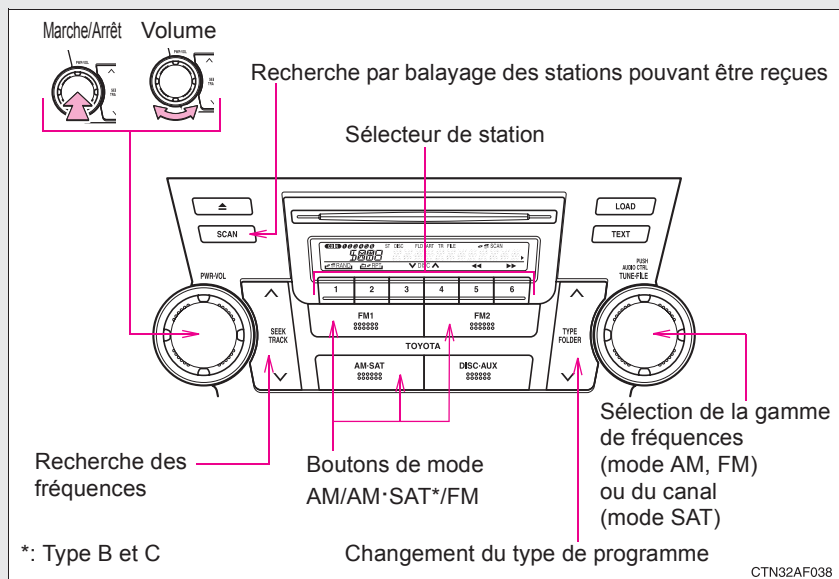
Ne laissez pas le système audio allumé plus que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages au système audio**

Veillez à ne renverser aucune boisson ni liquide quel qu'il soit sur le système audio.

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation de l'autoradio



Mémorisation des stations présélectionnées (sauf radio numérique par satellite XM®)

ÉTAPE 1 Tournez le bouton  ou appuyez sur “^” ou sur “v” de la

touche  pour rechercher la station souhaitée.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur la touche (de  à ) à laquelle vous voulez associer la station, jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Recherche par balayage des stations radio (sauf radio numérique par satellite XM®)

■ Exploration des stations radio présélectionnées

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le programme des stations présélectionnées est diffusé pendant 5 secondes chacune.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé la station qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur .

■ Exploration de toutes les stations radio dans une gamme de fréquences

ÉTAPE 1 Appuyez sur .

Le programme de toutes les stations reçues par l'autoradio est diffusé pendant 5 secondes chacune.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé la station qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur .

Radio numérique par satellite XM® (type B et C)

■ Réception des programmes de radio numérique par satellite XM®

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que "SAT" s'affiche.

L'écran change comme suit à chaque appui sur  .
AM → SAT1 → SAT2 → SAT3

ÉTAPE 2 Tournez le bouton  pour sélectionner le canal souhaité parmi toutes les catégories, ou appuyez sur "∧" ou "∨" de la

touche  pour sélectionner le canal souhaité dans la catégorie en cours.

■ Mémorisation des canaux présélectionnés du réseau de radio numérique par satellite XM®

Sélectionnez le canal souhaité. Appuyez longuement sur la touche (de  à ) à laquelle vous voulez associer le canal, jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

■ Modification de la catégorie du canal

Appuyez sur “^” ou sur “v” de la touche  .

■ Recherche par balayage des canaux du réseau de radio numérique par satellite XM®

- Exploration des canaux de la catégorie en cours

ÉTAPE 1 Appuyez sur  .

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le canal qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur  .

- Exploration des canaux présélectionnés

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le canal qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur  .

■ Affichage des informations texte

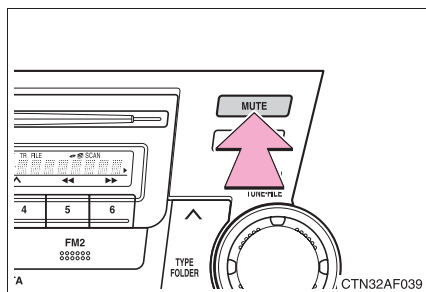
Appuyez sur  .

L'écran affiche jusqu'à 10 caractères.

À chaque appui sur la touche, le système actualise l'affichage comme suit.

- CH NAME
- TITLE (MORCEAU/TITRE DU PROGRAMME)
- NAME (NOM DE L'ARTISTE/ALBUM)
- CH NUMBER

Mode silencieux (type A uniquement)



Appuyez sur  .

■ En cas de débranchement de la batterie

Les stations mémorisées sont perdues.

■ Sensibilité de réception

- Il est difficile de garantir le maintien en toutes circonstances d'une parfaite réception radio, en raison des changements incessants de position de l'antenne, des différences de puissance du signal et de la présence d'obstacles environnants (trains et autres émetteurs).
- Antenne fixe — L'antenne d'autoradio est montée sur l'aile avant droite. L'antenne peut être enlevée de sa base en la dévissant.
- Antenne imprimée — L'antenne d'autoradio est appliquée sur la surface interne de la vitre de custode gauche. Pour garantir une réception radio de qualité, évitez d'apposer un film métallique sur la lunette arrière ou de mettre en contact des objets métalliques avec le fil d'antenne appliqué sur la surface interne de la vitre de custode gauche.

■ Radio numérique par satellite XM® (type B et C)

Un autoradio numérique XM® à réception satellitaire est un syntoniseur conçu exclusivement pour recevoir des programmes soumis à abonnement. La couverture du service est limitée à 48 états contigus et aux 10 provinces du Canada.

● Abonnements XM®

Pour tout complément d'informations sur la radio numérique par satellite XM® ou pour vous y abonner:

U.S.A. —

Connectez-vous sur www.xmradio.com ou appelez le 1-800-967-2346.

Canada —

Connectez-vous sur www.xmradio.ca ou appelez le 1-877-438-9677.

● Identifiant autoradio

Vous aurez besoin de l'identifiant de votre autoradio au moment d'activer le service XM®, ou pour signaler un problème. Sélectionnez le canal

“CH000” avec le bouton , afin d'afficher à l'écran l'identifiant à 8 caractères du récepteur.

● Récepteur satellite

Ce récepteur est compatible uniquement avec les services audio (émissions musicales et de débat) et les informations texte associées de radio satellite XM®.

■ **Si la radio numérique par satellite ne fonctionne pas normalement (type B et C)**

En cas de problème avec le récepteur XM[®], vous en êtes averti par l'affichage d'un message à l'écran. Consultez le tableau ci-après pour identifier le problème et appliquer le remède suggéré.

ANTENNA	L'antenne XM [®] n'est pas raccordée. Vérifiez que le câble de l'antenne XM [®] est correctement branché.
	L'antenne ou son câble est en court-circuit. Prenez rendez-vous auprès d'un concessionnaire Toyota agréé.
UPDATING	Vous n'êtes pas abonné au service de radio numérique par satellite XM [®] . L'autoradio fait l'objet d'une mise à jour avec le dernier code de cryptage. Contactez l'opérateur de radio numérique par satellite XM [®] pour tout complément d'information sur les modalités d'abonnement. Si vous avez résilié votre contrat d'abonnement, vous pouvez sélectionner le canal "CH000" et tous les canaux gratuits.
	Le canal premium sélectionné n'est pas autorisé. Patientez pendant 2 secondes environ, le temps que l'autoradio revienne au canal précédent ou "CH001". Si le canal ne change pas automatiquement, sélectionnez-en un autre. Si vous souhaitez profiter des programmes du canal premium, contactez l'opérateur de radio numérique par satellite XM [®] .
NO SIGNAL	Le signal XM [®] est trop faible dans la zone où vous vous trouvez. Patientez le temps que le véhicule atteigne une zone où le signal est plus puissant.
LOADING	Le système est en cours d'acquisition du signal radio ou des informations sur le programme. Patientez le temps que le système ait reçu les informations.
OFF AIR	Le canal sélectionné ne diffuse aucun programme. Sélectionnez un autre canal.

-----	Aucun titre de chanson/programme ou nom d'artiste/album n'est actuellement associé au canal. Aucune action possible.
---	Le canal sélectionné n'est plus disponible. Patientez pendant 2 secondes environ, le temps que l'autoradio revienne au canal précédent ou "CH001". Si le canal ne change pas automatiquement, sélectionnez-en un autre.

Prenez contact avec le centre d'appels XM® Listener Care Center au 1-800-967-2346 (États-Unis) ou au 1-877-438-9677 (Canada).

■ Certifications du récepteur radio

Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux caractéristiques attendues pour un dispositif numérique de Classe B, selon la partie 15 de la réglementation FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut irradier une énergie de fréquence radio et s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, il peut provoquer des interférences gênantes dans les communications radios. Cependant, il n'y a pas de garantie pour qu'aucune interférence ne produise dans une installation donnée.

Si cet équipement produit des interférences qui gênent la réception radio ou T.V. (à vérifier par arrêt et remise en marche de l'équipement), l'utilisateur est encouragé à tenter de remédier au problème en essayant les mesures suivantes:

- Réorienter l'antenne réceptrice ou la changer de position.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demander conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/T.V. expérimenté.

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation.

If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by trying one or more of the following:

- Reorienting or relocating the receiving antenna.
- Increasing the separation between the equipment and receiver.
- Connecting the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consulting the dealer or an experienced radio/TV technician for help.



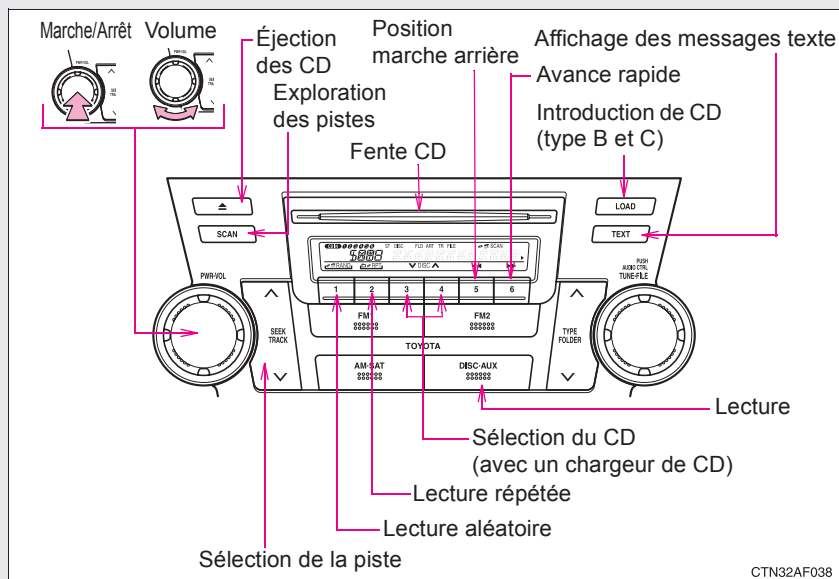
NOTE

■ **Pour éviter toute détérioration, enlevez l'antenne dans les situations suivantes. (antenne fixe)**

- L'antenne effleure le toit d'un garage.
- Le véhicule est protégé sous une bâche.

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation du lecteur de CD



Chargement des CD

■ Chargement d'un seul CD

► Type A

Insérez un CD.

► Type B et C

ÉTAPE 1 Appuyez sur **LOAD**.

Le message "WAIT" s'affiche à l'écran.

ÉTAPE 2 Attendez que le témoin du logement passe de l'ambre au vert pour introduire un CD.

Le message "LOAD" s'affiche à l'écran au lieu de "WAIT".

■ Chargement de plusieurs CD (type B et C)

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le message "WAIT" s'affiche à l'écran.

ÉTAPE 2 Attendez que le témoin du logement passe de l'ambre au vert pour introduire un CD.

Le message "LOAD" s'affiche à l'écran au lieu de "WAIT".

A l'introduction du CD, le voyant du logement passe à l'ambre.

ÉTAPE 3 Attendez que le témoin du logement passe à nouveau de l'ambre au vert pour introduire le CD suivant.

Procédez de même pour tous les autres CD.

Pour annuler l'opération, appuyez sur .

Éjection des CD

■ Éjection d'un CD

► Type A

Appuyez sur  et retirez le CD.

► Type B et C

ÉTAPE 1 Pour sélectionner le CD à éjecter, appuyez sur  (∨) ou sur  (∧).

Le numéro du CD sélectionné est affiché à l'écran.

ÉTAPE 2 Appuyez sur  et retirez le CD.

■ Éjection de tous les CD (type B et C)

Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip, puis retirez les CD.

Sélectionner une piste

Appuyez sur le côté "∧" ou "∨" de la touche  pour afficher le numéro de la piste que vous souhaitez écouter.

Avance et retour rapides (pistes)

Appuyez longuement sur “^” ou sur “v” de la touche  selon que vous souhaitez avancer ou reculer rapidement dans la piste.

Recherche par balayage des pistes

ÉTAPE 1 Appuyez sur .

Le système lit les 10 premières secondes de chaque piste.

ÉTAPE 2 Appuyez à nouveau sur la touche  lorsque la piste souhaitée est atteinte.

Sélectionner un CD (avec un chargeur de CD)

■ Pour sélectionner le CD à écouter

Appuyez sur  (v) ou sur  (^) pour sélectionner le CD voulu.

■ Pour explorer les CD chargés

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le système lit les 10 premières secondes de la première piste de chaque CD.

ÉTAPE 2 Appuyez à nouveau sur la touche  lorsque le CD souhaité est atteint.

Lecture répétée

■ Pour réécouter une piste

Appuyez sur  ("RPT").

■ Pour réécouter toutes les pistes d'un CD (lecteur de CD avec chargeur uniquement)

Appuyez longuement sur  ("RPT") jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Lecture aléatoire

■ CD en cours de lecture

Appuyez sur  ("RAND").

Les pistes sont lues de manière aléatoire jusqu'à ce que vous appuyiez une nouvelle fois sur  .

■ Tous les CD (avec un chargeur de CD)

Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Les pistes de tous les CD chargés sont lues de manière aléatoire jusqu'à ce que vous appuyiez une nouvelle fois sur  ("RAND").

Choix de l'affichage

Appuyez sur  .

À chaque appui sur  , le système sélectionne successivement les différentes informations affichables dans l'ordre "Track no./Elapsed time"→"CD title"→"Track name".

Mode silencieux (type A uniquement)

→P. 318

■ Affichage

L'afficheur peut contenir au maximum 12 caractères à la fois.

S'il y a plus de 13 caractères à afficher, appuyez longuement sur  (1 seconde ou plus) pour faire défiler la suite de caractères.

L'afficheur peut contenir 24 caractères au maximum.

Si vous réappuyez sur  durant plus d'1 seconde mais moins de 6 secondes, l'écran réaffichera les 12 premiers caractères.

Selon le contenu enregistré, les caractères risquent de ne pas s'afficher correctement ou bien de ne pas s'afficher du tout.

■ Annulation des fonctions de lecture aléatoire et de répétition

Appuyez de nouveau sur  ("RAND"),  ("RPT") ou  .

■ Messages d'erreur

"ERROR": ceci indique un problème de CD ou de lecteur. Le CD est peut-être sale, abîmé ou a été inséré à l'envers.

■ Disques compatibles

Les disques portant les logos suivants sont tous compatibles.

Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou son état (rayures, état de propreté, dommages), il peut arriver qu'un disque soit illisible.



Les CD protégés contre la copie ne sont pas utilisables.

■ Fonction de protection du lecteur de CD

Pour protéger les composants internes du lecteur de CD lorsqu'il est en marche, la lecture est automatiquement interrompue si un problème est détecté.

■ CD laissés trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée

Le risque existe que les CD subissent des dommages (rayures, etc.) et deviennent illisibles.

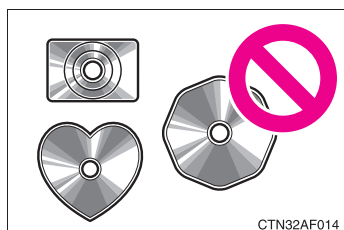
■ Produits de nettoyage pour optiques laser

N'utilisez aucun produit de nettoyage pour optiques laser, sous peine d'endommager le lecteur de CD.

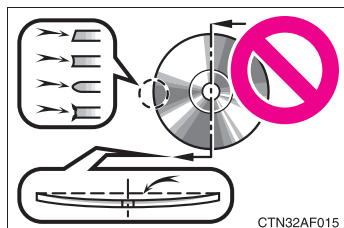
⚠ NOTE

■ CD et adaptateurs incompatibles

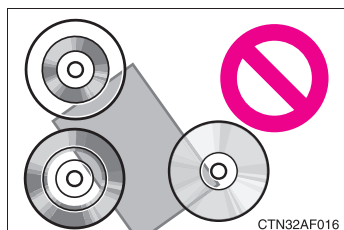
Évitez impérativement d'utiliser les types de CD suivants, ainsi que les adaptateurs pour CD de 3 in. (8 cm) ou les CD au format DualDisc. Sinon, vous risquez d'endommager le lecteur de CD et/ou la fonction de chargement/éjection.



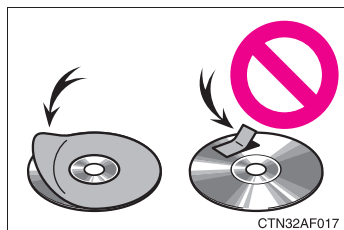
- CD dont le diamètre n'est pas égal à 4,7 in. (12 cm)



- CD de mauvaise qualité ou déformés



- CD dont le secteur gravé est transparent ou translucide



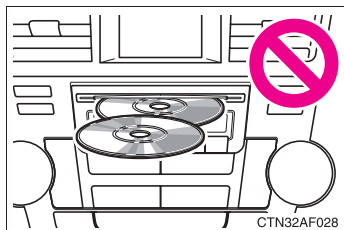
- CD sur lesquels a été apposé du ruban adhésif, un autocollant ou une étiquette pour CD-R, ou dont l'étiquette se détache

 NOTE

■ **Précautions d'utilisation du lecteur de CD**

Si vous ne respectez pas les précautions énoncées ci-dessous, vous risquez d'endommager gravement le CD ou le lecteur.

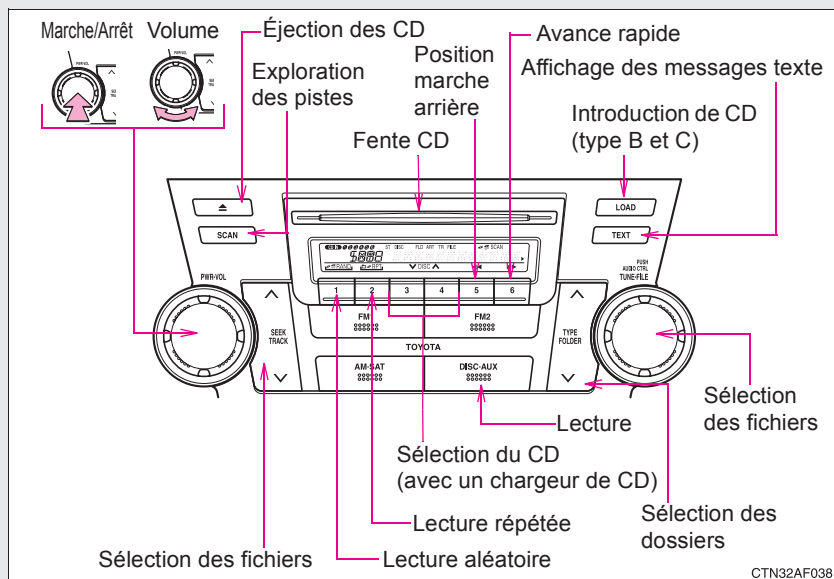
- Ne chargez rien d'autre que des CD dans le lecteur.
- Ne lubrifiez aucune pièce du lecteur de CD.
- Rangez les CD à l'abri de la lumière directe du soleil.
- Ne tentez jamais de démonter une quelconque partie du lecteur de CD.



- Ne chargez qu'un seul CD à la fois.

3-2. Utilisation du système audio

Lecture des disques MP3 et WMA



Chargement et éjection des disques MP3 et WMA

→P. 323

Sélectionner un CD (avec un chargeur de CD)

→P. 325

Sélection et recherche par balayage d'un dossier

■ Sélection d'un dossier à la fois

Appuyez sur “^” ou sur “v” de la touche  pour sélectionner le dossier voulu.

■ Sélection du dossier souhaité par exploration du premier fichier de chaque dossier

Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip. Dès lors que vous avez trouvé le dossier qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur .

■ Retour au dossier racine

Appuyez longuement sur “v” de la touche  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Sélection et exploration des fichiers

■ Sélection d'un fichier à la fois

Tournez le bouton  ou appuyez sur “^” ou sur “v” de la touche  pour sélectionner le fichier souhaité.

■ Sélection du fichier souhaité par exploration des fichiers dans le dossier

Appuyez sur .

Dès lors que vous avez trouvé le fichier qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur .

Avance et retour rapides (fichiers)

Appuyez longuement sur “^” ou sur “v” de la touche  selon que vous souhaitez avancer ou reculer rapidement dans la piste.

Lecture répétée

■ Pour répéter un fichier

Appuyez sur  (“RPT”).

■ Pour répéter tous les fichiers d'un dossier

Appuyez longuement sur  (“RPT”) jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Lecture aléatoire

■ Pour lire de manière aléatoire les fichiers d'un dossier en particulier

Appuyez sur  (“RAND”).

■ Pour lire de manière aléatoire tous les fichiers d'un disque

Appuyez longuement sur  (“RAND”) jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Choix de l'affichage

Appuyez sur  .

À chaque appui sur la touche  , le système affiche successivement les différentes informations dans l'ordre suivant: “Folder no./File no./Elapsed time”→“Folder name”→“File name”→“Album title” (fichiers MP3 uniquement)→“Track title”→“Artist name”.

Mode silencieux (type A uniquement)

→P. 318

■ Affichage

→P. 327

■ Annulation des fonctions de lecture aléatoire et de répétition

→P. 327

■ Messages d'erreur

“ERROR”: ceci indique un problème de CD ou de lecteur. Le CD est peut-être sale, abîmé ou a été inséré à l'envers.

“NO MUSIC”: indique que le CD ne contient pas le fichier MP3/WMA.

■ Disques compatibles

→P. 327

■ Fonction de protection du lecteur de CD

→P. 327

■ CD laissés trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée

→P. 327

■ Produits de nettoyage pour optiques laser

→P. 327

■ Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de compresser les fichiers audio jusqu'au 1/10^{ème} de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media TM Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA qu'il est possible d'utiliser et aux formats/supports sur lesquels les fichiers sont enregistrés.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
MP3 (MPEG1 LAYER3, MPEG2 LSF LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
MPEG1 LAYER3: 32, 44,1 et 48 (kHz)
MPEG2 LSF LAYER3: 16, 22,05 et 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
MPEG1 LAYER3: 64, 80, 96, 112, 128, 160, 192, 224, 256, 320 (kbits/s)
MPEG2 LSF LAYER3: 64, 80, 96, 112, 128, 144, 160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, "joint stereo", double canal

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
WMA v. 7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
32, 44,1 et 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles uniquement en lecture stéréo)
v. 7, 8: 48, 64, 80, 96, 128, 160 et 192 kbits/s en mode CBR (débit constant)
v. 9: 48, 64, 80, 96, 128, 160, 192, 256 et 320 kbits/s en mode CBR (débit constant)

● Supports compatibles

Les supports utilisables pour la lecture de fichiers MP3 et WMA sont les disques inscriptibles CD-R et réinscriptibles CD-RW.

Dans certains cas et selon l'état du CD-R ou du CD-RW, il peut arriver que la lecture soit impossible. Si le disque est rayé ou sale (traces de doigts, etc.), la lecture peut ne pas être possible, ou être saccadée.

● Formats de disque compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants.

- Formats de disque: CD-ROM Mode 1 et Mode 2
CD-ROM XA Mode 2, Form 1 et Form 2
- Formats de fichier: ISO9660 Level 1, Level 2 (Romeo, Joliet)
Les fichiers MP3 et WMA gravés dans tout autre format que ceux indiqués peuvent poser des problèmes de lecture, et leurs noms de fichiers et de dossiers des problèmes d'affichage.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes.

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Longueur maximale des noms de dossier/fichier: 32 caractères
- Nombre maximal de dossiers: 192 (racine y compris)
- Nombre maximal de fichiers par disque: 255

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Gravure multi-sessions

Le système audio étant compatible multi-sessions, il est possible de lire les disques contenant des fichiers MP3 et WMA. Toutefois, seule la première session reste lisible.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 (titre de la piste, nom de l'artiste, etc.).

Le système est compatible avec les balises ID3 v. 1.0, 1.1, et avec les balises ID3 v. 2.2, 2.3. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 v. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

Lorsque vous chargez un disque gravé avec des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le disque sont dans un premier temps contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de graver exclusivement des fichiers MP3 ou WMA (et aucun fichier d'un autre format) et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.

Sur les disques qui mélangent formats MP3 ou WMA et autres formats musicaux, seuls les formats musicaux pourront être lus.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3 ou .wma à des fichiers qui ne sont pas au format MP3 ou WMA, le système les identifie à tort comme des fichiers MP3 et WMA et tente de les lire. Le son produit par les hauts-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture d'un fichier MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Dans certains cas et selon les caractéristiques du disque utilisé, la lecture d'un CD-R ou CD-RW en particulier peut ne pas être possible.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture (mauvaise qualité acoustique, parasites, etc.). Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Lorsque le disque a été gravé avec des fichiers d'autres formats que MP3 ou WMA, le système risque d'être plus long à le reconnaître et dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.

 NOTE **CD et adaptateurs incompatibles**

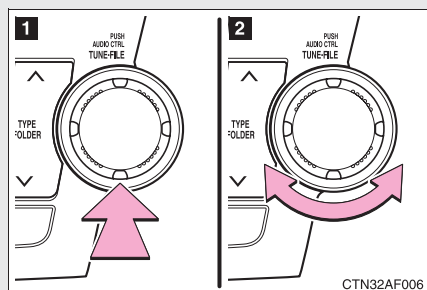
→P. 328

 Précautions d'utilisation du lecteur de CD

→P. 329

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation optimale du système audio



1 Affiche le mode en cours d'utilisation

2 Modifie les réglages suivants

- Qualité du son et balance (→P. 339)

Il est possible de régler la qualité du son et de la balance afin d'obtenir la meilleure acoustique possible.

- Marche/arrêt du contrôle automatique du volume (→P. 340)

- Marche/arrêt du verrouillage du système multimédia aux places arrière (→P. 340)

Utilisation de la fonction contrôle audio

■ Changement du mode de qualité sonore

Appuyez sur  pour sélectionner successivement les différents modes, dans l'ordre suivant.

“BAS”→“MID”^{*1}→“TRE”→“FAD”→“BAL”→“ASL”→“RSE”^{*2}

- *1: Type C uniquement
- *2: Véhicules avec système multimédia aux places arrière

■ Réglage de la qualité du son

Tournez le bouton  pour ajuster le niveau.

Mode affiché	Mode de qualité sonore	Niveau	Rotation à gauche	Rotation à droite
BAS	Graves*	de -5 à 5	Insuffisant	Haut
MID	Médiums* (type C uniquement)	de -5 à 5		
TRE	Aigus*	de -5 à 5		
FAD	Balance avant/arrière	de R7 à F7	Plus sur l'arrière	Plus sur l'avant
BAL	Balance droite/gauche	de L7 à R7	Plus sur la gauche	Plus sur la droite

*: Les niveaux de qualité sonore sont personnalisables individuellement pour chaque mode radio et le mode CD.

■ Réglage du système ASL (Contrôle automatique du volume)

► Types A et B

Lorsque “ASL” est sélectionné, le fait de tourner  vers la droite modifie l'amplitude du contrôle automatique du volume dans le sens “LOW”, “MID” et “HIGH”.

Le fait de tourner  vers la gauche coupe l'ASL.

L'ASL règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction de la vitesse du véhicule.

► Type C

Lorsque la fonction “ASL” est sélectionnée, le fait de tourner



vers la droite active le contrôle automatique du volume,

alors que le fait de tourner  vers la gauche le désactive.

L'ASL règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction du niveau sonore relevé pendant la marche du véhicule.

■ Verrouillage du système multimédia aux places arrière (sur modèles équipés)



Lorsque “RSE” est sélectionné,

tournez  jusqu'à ce que “ON”/“OFF” s'affiche.

Le verrouillage du système multimédia aux places arrière reste actif, même lorsque le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” ou que le contact est coupé.

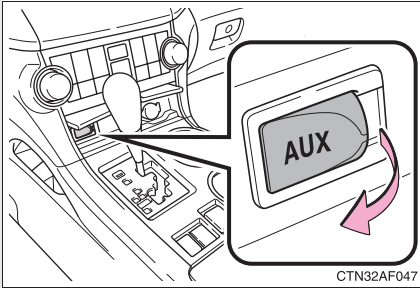
3-2. Utilisation du système audio

Utilisation de l'adaptateur AUX

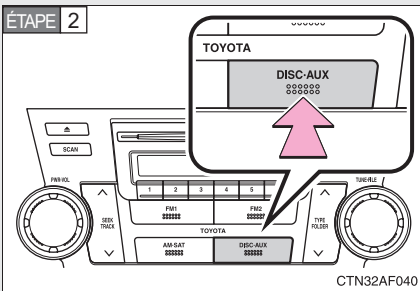
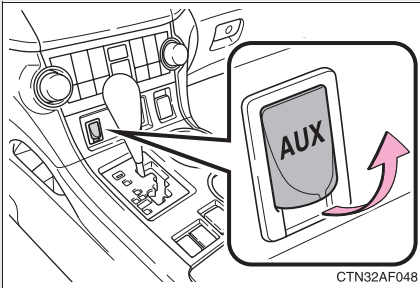
Cet adaptateur permet le branchement d'un appareil audio portable dont vous pouvez alors écouter le contenu via les haut-parleurs du véhicule.

ÉTAPE 1 Ouvrez le cache et branchez votre appareil audio portable.

► Véhicules sans sièges chauffants



► Véhicules équipés de sièges chauffants



Appuyez sur

DISC-AUX

■ Utilisation d'un appareil audio portable branché au système audio

Vous pouvez régler le volume avec les commandes audio du véhicule. Pour tous les autres réglages, agissez directement au niveau de l'appareil audio portable.

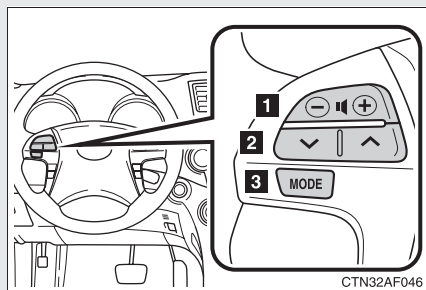
■ Utilisation d'un appareil audio portable branché à la prise d'alimentation

Le risque existe que la lecture soit perturbée par des parasites. Faites fonctionner l'appareil audio portable sur son alimentation électrique propre.

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation des commandes audio au volant*

Certaines fonctions sont pilotables via les commandes au volant.



- 1** Volume
- 2** Autoradio: sélection des stations radio
CD: sélection des pistes, fichiers (MP3 et WMA) et disques
- 3** Mise en marche, sélection de la source audio

Mise en marche

Appuyez sur **MODE** lorsque le système audio est éteint.

Vous pouvez éteindre le système audio en maintenant **MODE** enfoncée jusqu'à émission d'un bip.

Modification de la source audio

Appuyez sur **MODE** lorsque le système audio est en marche. À chaque appui sur **MODE**, la source audio change.

Lecteur de CD sans chargeur:

FM1→FM2→CD→AUX→AM

Lecteur de CD avec chargeur:

FM1→FM2→Changeur de CD →AUX→AM→SAT1→SAT2→SAT3

*: Sur modèles équipés

Réglage du volume

Appuyez sur le “+” de la touche  pour monter le volume, et sur le “-” pour le baisser.

Appuyez longuement sur la touche  pour obtenir une augmentation ou une baisse progressive constante du volume.

Sélection d'une station radio

ÉTAPE 1 Appuyez sur  pour sélectionner le mode autoradio.

ÉTAPE 2 Appuyez sur “^” ou sur “v” de la touche  pour sélectionner une station préréglée.

Pour rechercher par balayage toutes les stations reçues, appuyez longuement sur la touche  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Sélection d'une plage/d'un fichier

ÉTAPE 1 Appuyez sur  pour sélectionner le mode CD.

ÉTAPE 2 Appuyez sur “^” ou sur “v” de la touche  pour sélectionner la piste ou le fichier souhaité.

Sélection du dossier (lecteur de CD sans chargeur uniquement)

ÉTAPE 1 Appuyez sur  pour sélectionner le mode CD.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur “^” ou sur “v” de la touche  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Sélection d'un disque chargé dans le lecteur de CD (lecteur de CD avec chargeur uniquement)

ÉTAPE 1 Appuyez sur  pour sélectionner le mode CD.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur “^” ou sur “v” de la touche  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.



ATTENTION

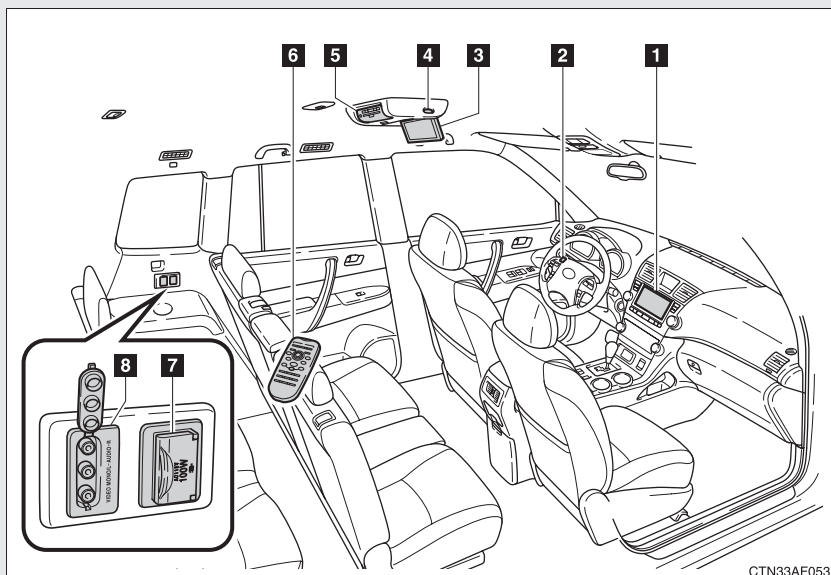
■ Pour réduire le risque d'accident

Redoublez de prudence lorsque vous utilisez les commutateurs du système audio au volant.

3-3. Utilisation du système audio arrière

Fonctions du système multimédia aux places arrière*

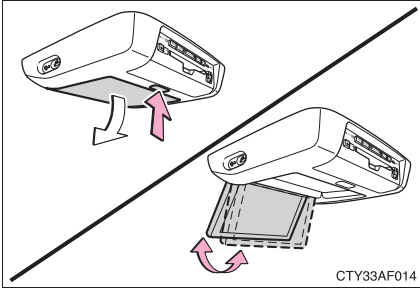
Le système multimédia aux places arrière permet aux passagers arrière de se divertir avec des programmes audio et vidéo sur DVD, séparément du système audio avant.



- 1** Système audio avant
- 2** Commutateur principal de prise d'alimentation
- 3** Affichage
- 4** Sélecteurs de volume des casques et prises de casques
- 5** Lecteur de DVD
- 6** Télécommande du système multimédia aux places arrière
- 7** Prise d'alimentation
- 8** Adaptateur d'entrée audio/vidéo

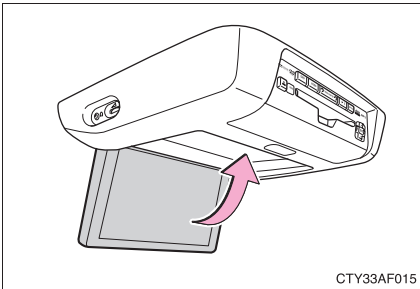
*: Sur modèles équipés

Ouverture et fermeture de l'écran



Pour ouvrir l'écran, appuyez sur le bouton de déverrouillage.

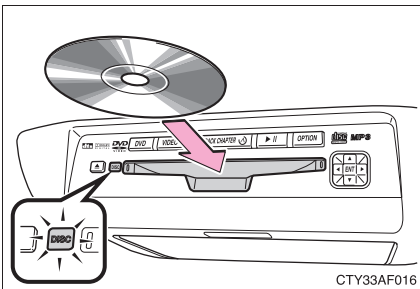
Orientez l'écran de sorte à obtenir un angle de vision confortable (entre 90° et 125°).



Pour refermer l'écran, relevez-le jusqu'à perception d'un déclic.

L'écran s'éteint automatiquement lorsqu'il est rangé. Toutefois, le système multimédia aux places arrière est toujours en fonction.

Chargement d'un disque

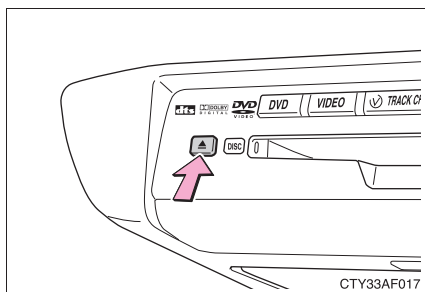


Insérez le disque dans le lecteur face imprimée tournée vers le haut.

Le témoin "DISC" s'allume pendant le chargement du disque.

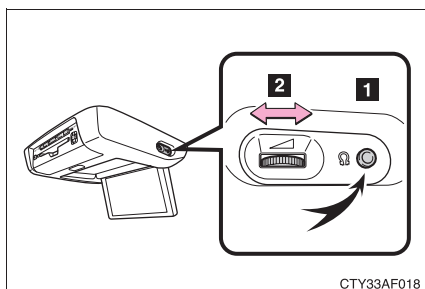
Le lecteur lit le disque dans l'ordre des pistes ou des chapitres, et recommence au début une fois arrivé à la fin.

Éjection d'un disque



Appuyez sur la touche  et retirez le disque.

Prises pour casque



1 Pour utiliser un casque, raccordez-le au connecteur femelle.

2 Pour régler le volume

Bouton droit: Tournez-la vers l'avant du véhicule pour monter le volume. Tournez-la vers l'arrière du véhicule pour baisser le volume.

Bouton gauche: Tournez-la vers l'arrière du véhicule pour monter le volume. Tournez-la vers l'avant du véhicule pour baisser le volume.

■ Le système multimédia des places arrière est fonctionnel quand...

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

La clé de contact est sur la position "ACC" ou "ON" du contacteur de démarrage antivol.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

■ Disques compatibles

Les disques portant les logos suivants sont tous compatibles.

Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou son état (rayures, état de propreté, dommages), il peut arriver qu'un disque soit illisible.



■ En cas d'affichage du symbole à l'écran

Indique que la fonction sélectionnée est inopérante.

■ Verrouillage du système arrière

→ P. 340

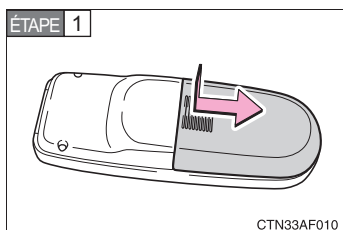
■ Messages d'erreur

"DISC CHECK" (CONTRÔLE DISQUE): signale que le disque n'est pas propre, est abîmé ou a été inséré à l'envers. Nettoyez le disque ou réinsérez-le correctement.

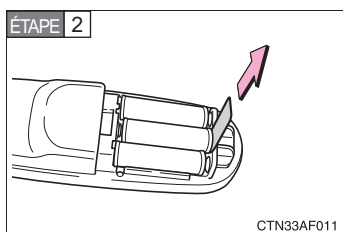
"REGION ERROR" (ERREUR RÉGION): signale que le code régional du DVD n'est pas convenablement configuré.

"DVD ERROR" (ERREUR DVD): signale un problème interne au lecteur. Ejectez le disque. Insérez de nouveau le disque.
Si l'anomalie persiste, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Avant d'utiliser la télécommande (pour les propriétaires d'un véhicule neuf)

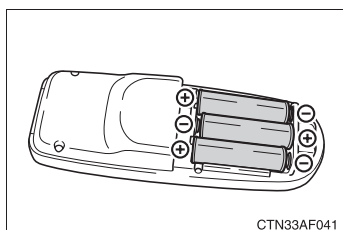


Ouvrez le couvercle.



Enlevez la feuille isolante.

■ Lorsque la pile de la télécommande est complètement usée



Retirez les piles usées et remplacez-les par 3 piles AA (LR6) neuves.

■ Lorsque les piles de la télécommande sont usées

Les symptômes suivants peuvent se manifester.

- Le système multimédia aux places arrière répond mal à la télécommande.
- Réduction de la portée utile.

■ Utilisation des 3 piles AA (LR6)

Vous trouverez ce modèle de pile chez votre concessionnaire Toyota, les magasins d'équipements électriques ou de photo.

Remplacez la pile uniquement par le même type ou un type équivalent recommandé par un concessionnaire Toyota.

Jetez les piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ Casques d'écoute

Avec certains casques sans fil du commerce, il peut arriver que la réception des signaux soit difficile. Toyota vous recommande d'utiliser les casques sans fil d'origine Toyota.

Veuillez contacter votre concessionnaire Toyota pour de plus amples détails.

■ Volume

- Réglez le volume lorsque vous raccorder le casque au connecteur femelle. Les volumes sonores très élevés ont des répercussions non négligeables sur la corps humain.
- Sur certains DVD, les conversations sont enregistrées avec un volume bas pour accroître l'impact des effets sonores. Si vous réglez le volume en pensant que le niveau sonore des dialogues est au maximum des possibilités du DVD, vous risquez d'être surpris par un niveau sonore supérieur lorsque vous changerez de source audio. Pensez y lorsque vous réglez le volume.

⚠ ATTENTION

■ Pendant la marche du véhicule

N'utilisez pas de casque d'écoute.

Ce comportement est susceptible de provoquer un accident pouvant provoquer des blessures corporelles graves, voire mortelles.

■ Lorsque personne n'utilise le système multimédia aux places arrière

Laissez l'écran en position fermée.

En cas d'accident ou de freinage brusque, le risque existe qu'un passager se blesse sur l'écran resté en position ouverte.

■ Pour prévenir tout risque d'accident et de choc électrique

Ne démontez pas et ne modifiez pas la télécommande.

ATTENTION

■ **Lorsque personne n'utilise la télécommande**

Rangez la télécommande.

Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

■ **Pile et autres petites pièces démontées**

Tenir hors de portée des enfants.

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement.

NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

- Opérez toujours avec les mains sèches.

La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.

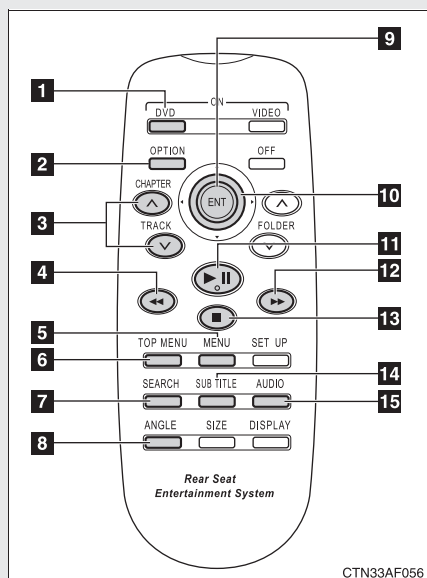
- Ne touchez ni ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.

- Ne tordez pas les bornes de la pile.

3-3. Utilisation du système audio arrière

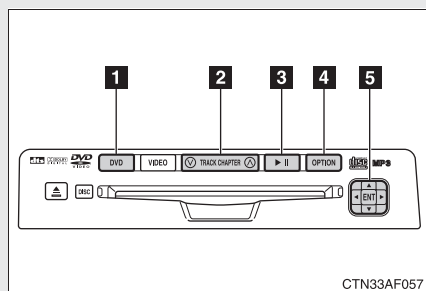
Utilisation du lecteur de DVD (DVD-Vidéo)

■ Télécommande



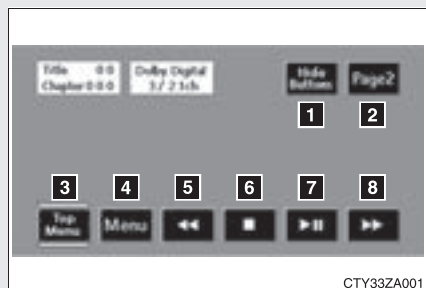
- 1** Activer le mode DVD
- 2** Afficher ou masquer les boutons de commande (icône) sur écran
- 3** Sélectionner un chapitre
- 4** Retour rapide sur disque
- 5** Afficher l'écran de menu
- 6** Afficher l'écran de sélection de titre
- 7** Rechercher un titre
- 8** Changer l'angle de prise de vue
- 9** Valider le bouton de commande sélectionné (icône)
- 10** Sélectionner le bouton de commande (icône)
- 11** Lecture du disque/pause
- 12** Avance rapide sur disque
- 13** Arrêt de lecture du disque
- 14** Changer la langue des sous-titres
- 15** Changer la langue des dialogues

■ Lecture



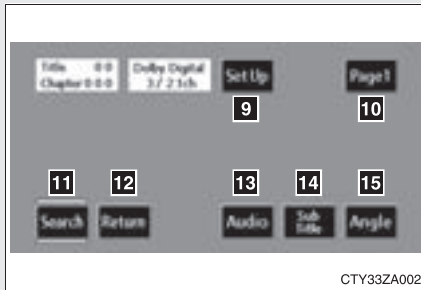
- 1** Activer le mode DVD
- 2** Passer au chapitre souhaité
- 3** Lecture du disque/pause
- 4** Afficher ou masquer les boutons de commande (icône) sur écran
- 5** Sélectionner le bouton de commande (icône)
- 6** Valider le bouton de commande sélectionné (icône)

■ Affichage (page 1)



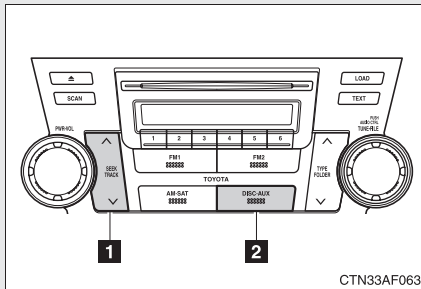
- 1** Masquer les boutons de commande (icône) sur écran
- 2** Accéder à la page 2
- 3** Afficher ou masquer l'écran de sélection de titre du disque
- 4** Afficher ou masquer l'écran de menu du disque
- 5** Retour rapide sur disque
- 6** Arrêt de lecture du disque
- 7** Pause/reprise de la lecture
- 8** Avance rapide sur disque

■ Affichage (page 2)



- 9 Afficher l'écran de configuration
- 10 Accéder à la page 1
- 11 Rechercher un titre
- 12 Retour à l'écran précédent
- 13 Changer la langue des dialogues
- 14 Changer la langue des sous-titres
- 15 Changer l'angle de prise de vue

■ Fonctionnement à partir du système audio avant



- 1 Sélectionner un chapitre
- Cette fonctionnalité n'est disponible que lorsque le lecteur de DVD est sélectionné pour la sortie son.
- 2 Choisir soit le système audio avant soit le lecteur DVD pour les hauts-parleurs

NOTE

■ Nettoyage de l'écran

Passez un chiffon doux et sec sur l'écran.

Si vous essuyez l'écran avec un chiffon rêche, vous risquez d'en rayer la surface.

■ Pour éviter d'abîmer la télécommande

- Tenez la télécommande à l'abri de la lumière directe du soleil, de la chaleur et de l'humidité.
- Évitez de faire subir à la télécommande des chutes et des chocs contre les objets durs.
- Ne vous asseyez pas et ne placez pas d'objets lourds sur la télécommande.

■ Lecteur DVD

Ne tentez jamais de démonter ou d'huiler un élément quelconque du lecteur DVD. N'introduisez rien d'autre qu'un disque dans le lecteur.

Affichage ou non des boutons de commande à l'écran

Appuyez sur  ou sur  pour afficher les boutons de commande à l'écran.

Appuyez sur  ou sur  une nouvelle fois, ou sélectionnez le bouton  pour masquer les boutons de commande.

Afficher l'écran de sélection de titre

Appuyez sur la touche  ou sélectionnez le bouton  pour afficher l'écran de sélection de titre. Pour l'utilisation de l'écran de sélection de titre, reportez-vous au mode d'emploi qui accompagne le DVD.

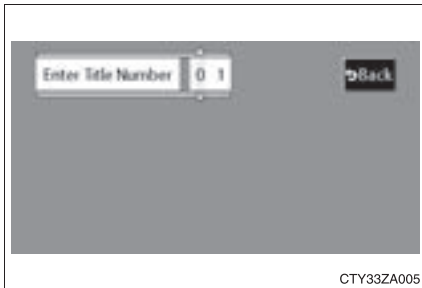
Afficher l'écran de menu

Appuyez sur la touche  ou sélectionnez le bouton **Menu** pour afficher l'écran de menu. Reportez-vous au manuel du disque DVD fourni séparément pour le fonctionnement de l'écran de menu.

Retour à l'écran précédent

Sélectionnez le bouton **Return** pour revenir à l'écran précédent. Reportez-vous au manuel du disque DVD fourni séparément pour le fonctionnement de l'écran de menu.

Recherche d'un titre



Appuyez sur la touche  ou sélectionnez le bouton **Search** pour afficher l'écran de recherche des titres.

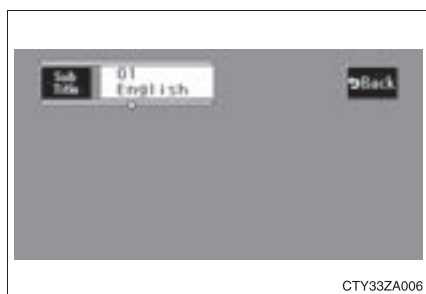
Sélectionnez le numéro du titre

puis appuyez sur la touche .

ou  pour valider.

Sélectionnez le bouton **Back** pour revenir à l'écran précédent.

Changer la langue des sous-titres

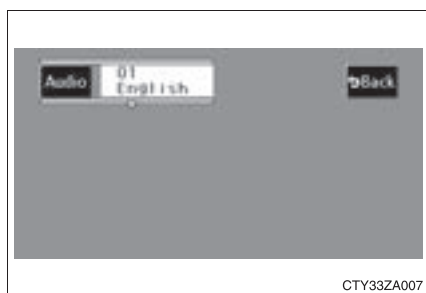


Appuyez sur la touche  ou sélectionnez le bouton  pour afficher l'écran de la langue de sous-titrage.

À chaque appui sur la touche  ou sélection du bouton , vous sélectionnez la langue suivante enregistrée sur le disque.

Sélectionnez le bouton  pour revenir à l'écran précédent.

Changer la langue des dialogues

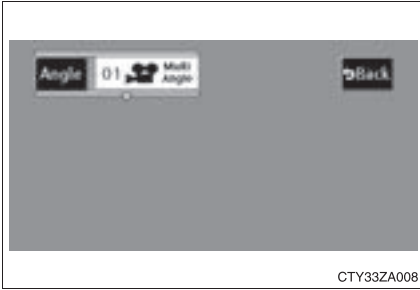


Appuyez sur la touche  ou sélectionnez le bouton  pour afficher l'écran de la langue des dialogues.

À chaque appui sur la touche  ou sélection du bouton , vous sélectionnez la langue suivante enregistrée sur le disque.

Sélectionnez le bouton  pour revenir à l'écran précédent.

Changer l'angle de prise de vue



Appuyez sur la touche  ou sélectionnez le bouton  pour afficher l'écran de changement de l'angle de vue.

À chaque appui sur la touche

 ou sélection du bouton

, l'angle de vue change.

Sélectionnez le bouton  pour revenir à l'écran précédent.

■ Lecteur de DVD et disques DVD-Vidéo

Ce lecteur de DVD est compatible avec les formats TV à la norme NTSC. Les disques DVD vidéo conformes aux autres formats tels que PAL ou SECAM ne peuvent être utilisés.

■ Codes régionaux

Certains DVD-Vidéo ont un code régional qui restreint leur zone d'utilisation. Si le disque DVD vidéo ne porte pas la mention "ALL" ou "1", vous ne pourrez pas l'utiliser dans ce lecteur DVD. Si vous essayez de lire un disque DVD vidéo inapproprié à ce lecteur, l'indication "REGION CODE ERROR" apparaît à l'écran. Dans certains cas, même si le disque DVD vidéo ne comporte pas de code régional, vous ne pourrez pas l'utiliser.

■ Symboles imprimés sur les DVD-Vidéo

NTSC	Indique un format NTSC de TV couleur.
	Indique le nombre de plages audio.
	Indique le nombre de langues sous-titrées.
	Indique le nombre d'angles de vue.
 	Indique le format d'écran à sélectionner. Ecran panoramique: 16:9 Standard: 4:3
 	Indique les régions où le DVD-Vidéo est utilisable. ALL: tous les pays Numéro: code régional

■ Glossaire du DVD-Vidéo

- DVD-Vidéo: DVD pour “Digital Versatile Disc”, norme internationale de la vidéo numérique. Les DVD-Vidéo sont à la norme de compression numérique “MPEG2”, adoptée au niveau mondial. Les données de l'image sont compressées au 1/40^{ème} en moyenne, puis stockées. Par ailleurs, l'encodage a adopté la technologie du débit variable, dans laquelle le volume de données assignées à l'image varie selon le format de cette dernière. Le flux audio est encodé aux formats PCM et Dolby Digital, pour un son de meilleure qualité. De plus, les fonctions multi-angle et multilingue vous permettent de profiter de la technologie la plus aboutie des DVD vidéo.

- Restrictions de l'utilisateur: Cette fonction permet de restreindre le contenu vidéo qui peut être vu par l'utilisateur en conformité avec les restrictions en vigueur dans tel ou tel pays. Le niveau de restrictions change selon le disque DVD vidéo. Certains disques DVD vidéo ne peuvent pas être lus dans leur entier ou bien les scènes de violence ne sont pas lues ou sont remplacées par d'autres scènes.
 - Niveau 1: Les disques DVD vidéo pour les enfants peuvent être lus.
 - Niveaux 2 à 7: Les disques DVD vidéo pour les enfants et les films tout public peuvent être lus.
 - Niveau 8: Tous les types de disques DVD vidéo peuvent être lus.
- Fonction multi-angles: Vous permet de regarder la même scène sous plusieurs angles.
- Fonction multilingue: Vous permet de choisir la langue des sous-titres et des dialogues.
- Codes régionaux: Les codes régionaux sont fournis avec les lecteurs DVD et les disques DVD. Si le disque DVD vidéo ne possède pas le même code régional que le lecteur DVD, vous ne pouvez pas lire le disque avec le lecteur DVD.
- Audio: Ce lecteur de DVD peut lire des DVD aux formats PCM, Dolby Digital, dts et MPEG. Les autres types décodés ne peuvent être lus.
- Titre et chapitre: Les flux vidéo et audio enregistrés sur les DVD-Vidéo sont divisés en titres et chapitres.
- Titre: La plus grande unité des programmes vidéo et audio stockés sur les disques DVD vidéo. Généralement, un film, un album ou un programme audio correspond à un titre.
- Chapitre: Unité plus petite que le titre. Un titre comprend plusieurs chapitres.

■ Système audio

Fabriqué sous licence par les Laboratoires Dolby. "Dolby", "Pro Logic" et  sont des marques commerciales de Dolby® Laboratories. Travaux confidentiels non publiés.

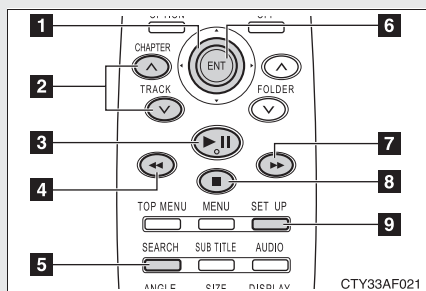
1992-1997 Dolby® Laboratories. Tous droits réservés.

"dts" est une marque commerciale de Digital Theater Systems, Inc.

3-3. Utilisation du système audio arrière

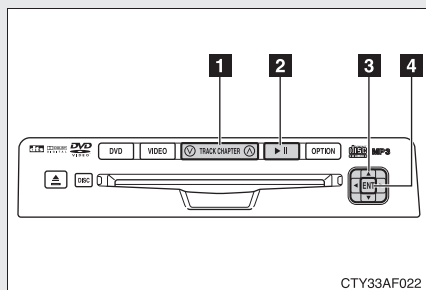
Utilisation du lecteur de DVD (Vidéo-CD)

■ Télécommande



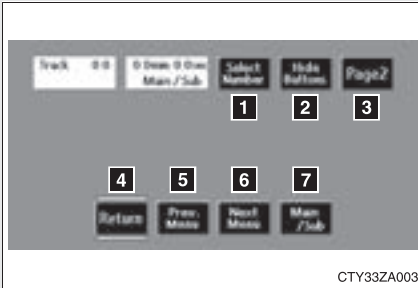
- 1 Sélectionner le bouton de commande (icône)
- 2 Sélectionner un chapitre
- 3 Lecture du disque/pause
- 4 Retour rapide sur disque
- 5 Afficher les boutons de commande (icône)
- 6 Valider le bouton de commande sélectionné (icône)
- 7 Avance rapide sur disque
- 8 Arrêt de lecture du disque
- 9 Modifier la configuration initiale

■ Lecture



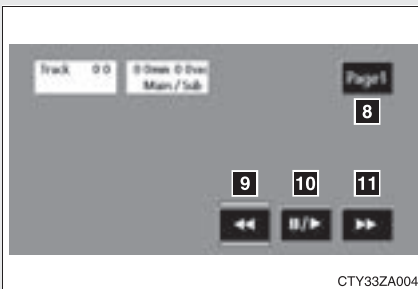
- 1 Passer au chapitre souhaité
- 2 Lecture du disque/pause
- 3 Sélectionner le bouton de commande (icône)
- 4 Valider le bouton de commande sélectionné (icône)

■ Affichage (page 1)



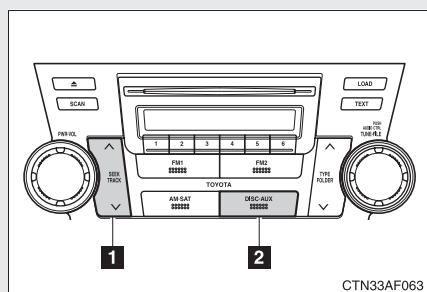
- 1 Sélectionner un numéro de menu de disque
- 2 Masquer l'écran de menu
- 3 Accéder à la page 2
- 4 Afficher le menu du disque
- 5 Revenir à la page précédente (avec le menu du disque affiché)
- 6 Avancer à la page suivante (avec le menu du disque affiché)
- 7 Changer pour une transmission multiplex

■ Affichage (page 2)



- 8 Accéder à la page 1
- 9 Retour rapide sur disque
- 10 Pause/reprise de la lecture
- 11 Avance rapide sur disque

■ Fonctionnement à partir du système audio avant



1 Sélectionner un chapitre

Cette fonctionnalité n'est disponible que lorsque le lecteur de DVD est sélectionné pour la sortie son.

2 Choisir soit le système audio avant soit le lecteur DVD pour les haut-parleurs

Sélectionner un numéro de menu de disque

Sélectionnez le bouton **Select Number** pour afficher l'écran de recherche des numéros de menu de disque.

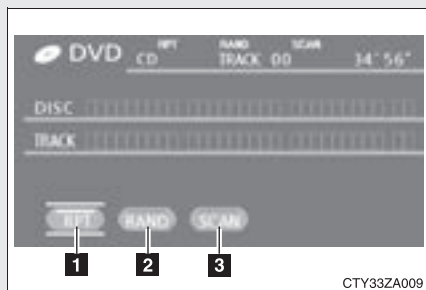
Sélectionnez le numéro du menu de disque, puis appuyez sur la touche

 ou  pour valider.

Sélectionnez le bouton **Back** pour revenir à l'écran précédent.

3-3. Utilisation du système audio arrière

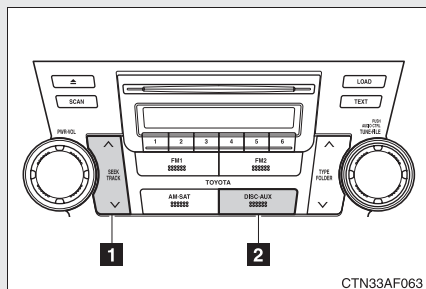
Utilisation du lecteur de DVD (CD-Audio/CD-Texte)



Sur la télécommande, appuyez sur le bouton  ou  pour afficher l'écran de commande.

- 1 Lecture répétée
- 2 Lecture aléatoire
- 3 Exploration des pistes

■ Fonctionnement à partir du système audio avant



- 1 Sélectionner une piste

Cette fonctionnalité n'est disponible que lorsque le lecteur de DVD est sélectionné pour la sortie son.

- 2 Choisir soit le système audio avant soit le lecteur DVD pour les haut-parleurs

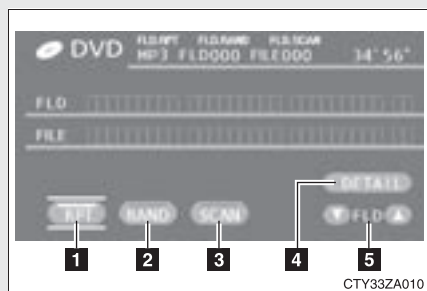
■ Annulation de la lecture aléatoire, répétée et d'exploration

Sélectionnez une nouvelle fois le bouton ,  ou .

3-3. Utilisation du système audio arrière

Utilisation du lecteur de DVD (disques MP3)

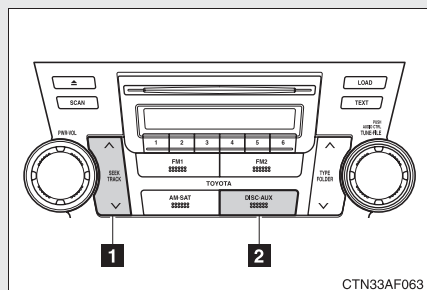
■ Utilisation de l'écran de commande



Appuyez sur le bouton  ou  pour afficher l'écran de commande.

- 1 Lecture répétée
- 2 Lecture aléatoire
- 3 Exploration des pistes
- 4 Afficher les propriétés du fichier
- 5 Sélection du dossier

■ Fonctionnement à partir du système audio avant



- 1 Sélectionner un fichier

Cette fonctionnalité n'est disponible que lorsque le lecteur de DVD est sélectionné pour la sortie son.

- 2 Choisir soit le système audio avant soit le lecteur DVD pour les hauts-parleurs

Lecture répétée

■ Répétition d'un seul fichier

Sélectionnez .

■ Répétition de tous les fichiers du dossier

Sélectionnez  puis appuyez longuement sur  ou .

Lecture aléatoire

■ Lecture aléatoire des fichiers d'un dossier en particulier

Sélectionnez **RAND** .

■ Lecture aléatoire de tous les fichiers du disque

Sélectionnez **RAND** puis appuyez longuement sur  ou .

Exploration des pistes

■ Sélection du fichier souhaité par exploration des fichiers dans le dossier

Sélectionnez **SCAN** .

Le lecteur balaie tous les fichiers du dossier. Chaque fichier est lu pendant 10 secondes.

■ Sélection du fichier souhaité par exploration des dossiers du disque

Sélectionnez **SCAN** puis appuyez longuement sur  ou .

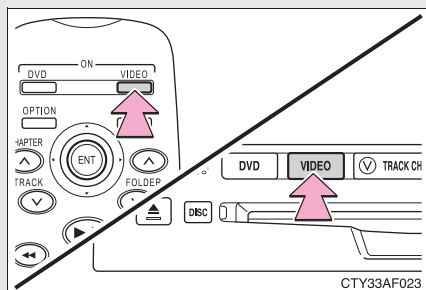
Le lecteur balaie tous les dossiers du disque. Le premier fichier de chaque dossier est lu pendant 10 secondes.

■ Annulation de la lecture aléatoire, répétée et d'exploration

Sélectionnez une nouvelle fois le bouton **RPT** , **RAND** ou **SCAN** .

3-3. Utilisation du système audio arrière

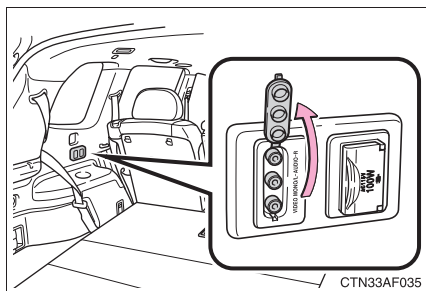
Utilisation du mode vidéo



Appuyez sur la touche  ou  pour sélectionner le mode vidéo.

Avant de sélectionner le mode vidéo, branchez la source audio à l'adaptateur d'entrée audio/vidéo.

Utilisation de l'adaptateur



Ouvrez le cache de protection.

L'adaptateur de terminal d'entrée comporte 3 fiches.

Jaune: Prise d'entrée vidéo

Blanc: Prise d'entrée audio, canal gauche

Rouge: Prise d'entrée audio, canal droit

■ Adaptateur d'entrée audio/vidéo

L'adaptateur d'entrée audio/vidéo vous permet de profiter de vos équipements image/son (console de jeux, baladeur, etc.) en permettant leur branchement au système multimédia aux places arrière. Pour plus de détails, reportez-vous aux instructions du fabricant.

■ Prise d'alimentation

La prise d'alimentation sert au branchement d'un équipement audio.
(→P. 435)

 NOTE**■ Lorsque l'adaptateur d'entrée audio/vidéo ne sert pas**

Laissez le cache de protection sur les prises de l'adaptateur d'entrée audio/vidéo.

Le fait d'introduire autre chose que le raccordement prévu risquerait de provoquer des incidents électriques ou un court-circuit.

3-3. Utilisation du système audio arrière

Modifier la configuration initiale



Appuyez sur la touche  ou sélectionnez le bouton **Set Up** pour afficher l'écran de configuration initiale.

Vous pouvez y modifier les paramètres d'initialisation suivants.

- “Audio Language”
- “Subtitle Language”
- “DVD Language”
- “Angle Mark”
- “Parental Lock”

Changer la langue des dialogues



CTY33ZA012

Sélectionnez "Audio Language".

Sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez écouter,

puis appuyez sur la touche 

ou  pour valider.



CTY33ZA013

Sélectionnez "Others" si vous ne trouvez pas la langue souhaitée pour les dialogues.

Composez les 4 chiffres du code de la langue à utiliser. (→P. 376)

Sélectionnez un numéro, puis appuyez sur la touche  ou

 pour valider.

Si le code que vous composez n'est pas dans la liste, l'indication "Incorrect Code" s'affiche à l'écran.

Changer la langue des sous-titres

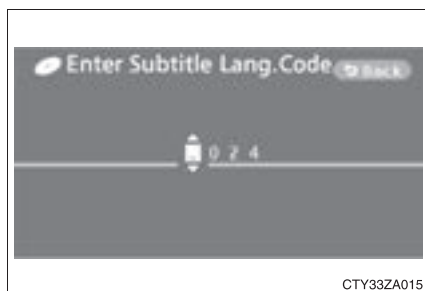


Sélectionnez "Subtitle Language".

Sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez écouter,

puis appuyez sur la touche 

ou  pour valider.



Sélectionnez "Others" si vous ne trouvez pas la langue souhaitée à afficher.

Composez les 4 chiffres du code de la langue à utiliser. (→P. 376)

Sélectionnez un numéro, puis

appuyez sur la touche  ou

 pour valider.

Si le code que vous composez n'est pas dans la liste, l'indication "Incorrect Code" s'affiche à l'écran.

Changement de la langue du DVD



CTY33ZA016

Sélectionnez le bouton “DVD Language”.

Sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez écouter,

puis appuyez sur la touche 

ou  pour valider.



CTY33ZA017

Sélectionnez “Others” si vous ne trouvez pas la langue souhaitée à afficher.

Composez les 4 chiffres du code de la langue à utiliser. (→P. 376)

Sélectionnez un numéro, puis appuyez sur la touche  ou

 pour valider.

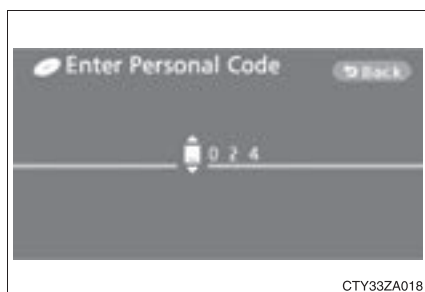
Si le code que vous composez n'est pas dans la liste, l'indication “Incorrect Code” s'affiche à l'écran.

Affichage ou non du symbole d'angle de vue

Le symbole d'angle de vue peut être activé pour les disques compatibles multi-angles.

À chaque appui sur la touche  ou  avec le bouton “Angle Mark” sélectionné, la fonction correspondante est alternativement activée (“ON”) ou désactivée (“OFF”).

Configuration des niveaux de restriction de l'utilisateur



Définir un mot de passe vous permet de rendre effectives les restrictions imposées à l'utilisateur quant aux contenus auxquels il peut avoir accès.

Sélectionnez le bouton "Parental Lock".

Composez le mot de passe et

appuyez sur la touche  ou



Il est impossible de modifier la configuration sans entrer le mot de passe.

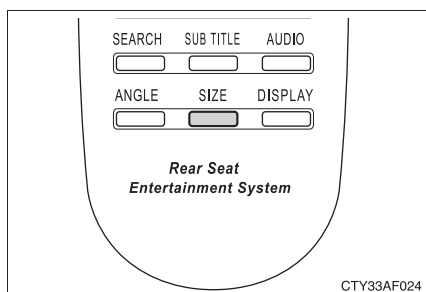
Si vous avez oublié le mot de passe, réinitialisez-le. (→P. 376)



Sélectionnez un niveau de restriction (1 à 8) et appuyez sur

la touche  ou . Plus le numéro est petit, plus le niveau de restriction est élevé.

Réglage du mode d'affichage



Appuyez sur la touche  pour passer séquentiellement d'un mode d'affichage à l'autre, dans l'ordre suivant:

Normal → Panoramique 1 → Panoramique 2

■ Retour à l'écran précédent

Sélectionnez le bouton  , puis appuyez sur la touche  ou .

■ Pour réinitialiser le mot de passe

Appuyez 10 fois sur la touche ◀ de la télécommande ou du lecteur, pendant que l'écran de saisie du code personnel est affiché.

■ Liste des codes de langue

Code	Langue
0514	Anglais
0618	Français
0405	Allemand
0920	Italien
0519	Espagnol
2608	Chinois
1412	Néerlandais
1620	Portugais
1922	Suédois
1821	Russe
1115	Coréen
0512	Grec
0101	Afar
0102	Abkhazian
0106	Afrikaans
0113	Amharique
0118	Arabe
0119	Assamais
0125	Aymara
0126	Azerbaïdjanais
0201	Bashkir
0205	Biélorusse
0207	Bulgare

Code	Langue
0208	Bihari
0209	Bislama
0214	Bengali
0215	Tibétain
0218	Breton
0301	Catalan
0315	Corse
0319	Tchèque
0325	Gallois
0401	Danois
0426	Bhoutani
0515	Espéranto
0520	Estonien
0521	Basque
0601	Persan
0609	Finnois
0610	Fidji
0615	Féringien
0625	Frison
0701	Irlandais
0704	Gaélique écossais
0712	Galicien
0714	Guarani

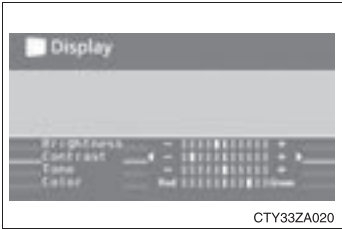
Code	Langue
0721	Goujarati
0801	Haoussa
0809	Hindi
0818	Croate
1821	Hongrois
1825	Arménien
0901	Interlingua
0905	Interlingue
0911	Inupiak
0914	Indonésien
0919	Islandais
0923	Hébreu
1001	Japonais
1009	Yiddish
1023	Javanais
1101	Géorgien
1111	Kazakh
1112	Groenlandais
1113	Cambodgien
1114	Kannada
1119	Kashmiri
1121	Kurde
1125	Kirghiz
1201	Latin
1214	Lingala
1215	Laotien
1220	Lithuanien
1222	Letton
1307	Malgache
1309	Maori

Code	Langue
1311	Macédonien
1312	Malayalam
1314	Mongol
1315	Moldave
1318	Marathe
1319	Malais
1320	Maltais
1325	Birman
1401	Nauri
1405	Népalais
1415	Norvégien
1503	Occitan
1513	(Afan) Oromo
1518	Oriya
1601	Pendjabi
1612	Polonais
1619	Pashto, Pushto
1721	Quichua
1813	Rhêto-roman
1814	Kiroundi
1815	Roumain
1823	Kinyarwanda
1901	Sanscrit
1904	Sindhi
1907	Sango
1908	Serbo-Croate
1909	Cingalais
1911	Slovaque
1912	Slovène
1913	Samoan

Code	Langue
1914	Shona
1915	Somali
1917	Albanais
1918	Serbe
1919	Siswati
1920	Sesotho
1921	Soudanais
1923	Swahili
2001	Tamil
2005	Télougou
2007	Tadjik
2008	Thaï
2009	Tigrinya
2011	Turkmène
2012	Tagalog

Code	Langue
2014	Setchwana
2015	Tonga
2018	Turc
2019	Tonga
2020	Tatar
2023	Tchi
2111	Ukrainien
2118	Ourdou
2126	Ouzbek
2209	Vietnamien
2215	Volapük
2315	Ouolof
2408	Xhosa
2515	Yorouba
2621	Zoulou

■ Réglage de l'image



Appuyez sur .

Sélectionnez les options de “Brightness”, “Contrast”, “Tone” ou “Color”, puis modifiez les valeurs. Appuyez sur .

 ou sur  pour valider.

	“-” ou “Red”	“+” ou “Green”
“Brightness”	Plus sombre	Plus clair
“Contrast”	Diminue le contraste	Accentue le contraste
“Tone” (si affiché)	Diminue la tonalité	Accentue la tonalité
“Color” (si affiché)	Accentue la couleur rouge	Accentue la couleur verte

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)
Spécificités du système téléphonique mains libres (pour téléphone cellulaire)*

► Véhicules équipés d'un système de navigation

Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

► Véhicules sans système de navigation

Ce système est compatible avec la technologie sans fil Bluetooth®, qui vous permet de téléphoner avec votre mobile sans avoir besoin de brancher le moindre fil, et sans quitter le volant des mains.

Titre	Page
Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)	P. 386
Comment passer un appel téléphonique	P. 394
Configuration d'un téléphone mobile	P. 398
Configuration du système et sécurité	P. 403
Utiliser le répertoire	P. 406

*: Sur modèles équipés

■ Utilisation du système mains libres

- Le système audio et le guidage vocal sont automatiquement mis en sourdine pendant que vous passez un appel.
- Si les deux interlocuteurs parlent en même temps, la compréhension risque d'être difficile.
- Si le volume est réglé trop fort pour l'appel reçu, il risque d'y avoir de l'écho.
- Essayez de parler le plus en face possible du microphone.
- Dans les circonstances suivantes, il peut arriver que votre interlocuteur soit difficile à entendre:
 - Lorsque vous roulez sur route non pavée
 - Lorsque vous roulez à haute vitesse
 - Lorsque la vitre est ouverte
 - Lorsque la climatisation souffle directement sur le microphone
 - Lorsque la climatisation est réglée trop fort

■ Conditions dans lesquelles le système est inopérant

- Le téléphone mobile utilisé n'est pas compatible Bluetooth®
- Le téléphone mobile est éteint
- Vous vous trouvez en dehors de la zone de couverture
- La connexion n'est pas établie avec le téléphone mobile
- La batterie du téléphone mobile est déchargée

■ Antenne Bluetooth®

L'antenne est intégrée à l'écran d'affichage. Si vous posez votre téléphone mobile derrière le siège ou dans le rangement de console, ou de telle sorte qu'il se trouve en contact ou recouvert par un objet métallique, la qualité de connexion risque de se dégrader.

■ État du signal

Il peut arriver que les indicateurs affichés ne reflètent pas exactement l'état du téléphone mobile en lui-même.

■ À propos de la norme Bluetooth®



Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG. Inc.

■ Modèles compatibles

Compatibles avec les normes HFP (profil "mains libres") v. 1.0 et OPP (profil "poussée d'objet") v. 1.1.

Si votre téléphone mobile n'est pas compatible avec la norme HFP, vous ne pouvez pas le déclarer comme téléphone Bluetooth®. Si votre téléphone mobile est compatible avec la norme OPP seulement, vous ne pouvez pas l'utiliser comme téléphone Bluetooth®.

■ Certification du système téléphonique mains libres

FCC ID: HYQBTAU01A

IC ID: 1551A-BTAU01A

FABRIQUE AU JAPON

Cet dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC et RSS-210. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

NOTE:

Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux caractéristiques attendues pour un dispositif numérique de Classe B, selon la partie 15 de la réglementation FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut irradier une énergie de fréquence radio et s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, il peut provoquer des interférences gênantes dans les communications radios. Cependant, il n'y a pas de garantie pour qu'aucune interférence ne produise dans une installation donnée. Si cet équipement provoque des interférences gênantes pour les réceptions radio ou T.V., ceci peut être déterminé par arrêt et mise en marche de l'équipement. L'utilisateur est encouragé à essayer de remédier à ce problème d'interférence en recourant à l'une ou à plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou repositionner l'antenne réceptrice.
- Augmentez la distance séparant l'équipement et le récepteur.
- Branchez l'équipement à la douille d'un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demandez conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/télévision expérimenté.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

ATTENTION:**Exposition aux rayonnements des radiofréquences**

Cet équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements fixées par la FCC pour les équipements non contrôlés, et répond aux directives de la FCC quant à l'exposition aux radiofréquences (RF), telles que décrites dans le supplément C à la norme OET65. Cet équipement émet de très bas niveaux d'énergie RF jugés conformes sans l'évaluation d'exposition maximale admissible (MPE). Toutefois, il est souhaitable de l'installer et de l'utiliser de telle sorte qu'il se trouve à moins de 7,9 in. (20 cm) des personnes (extrémités du corps comprises: mains, poignets, pieds et jambes).

Colocalisation:

Cet émetteur ne doit pas faire l'objet d'une colocalisation ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.

FCC ID: HYQBTAU01A

IC ID: 1551A-BTAU01A

FABRIQUE AU JAPON

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

NOTICE:

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

CAUTION:**Radio Frequency Radiation Exposure**

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth, for uncontrolled equipment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines in Supplement C to OET65. This equipment has very low levels of RF energy that it deemed to comply without maximum permissive exposure evaluation (MPE). But it is desirable that it should be installed and operated with at least 7.9 in (20 cm) and more between the radiator and person's body (excluding extremities: hands, wrists, feet and legs).

Co-location:

This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

**ATTENTION**

■ Précautions pendant la conduite

Il est formellement interdit d'utiliser un téléphone mobile ou de connecter un téléphone Bluetooth®.

**NOTE**

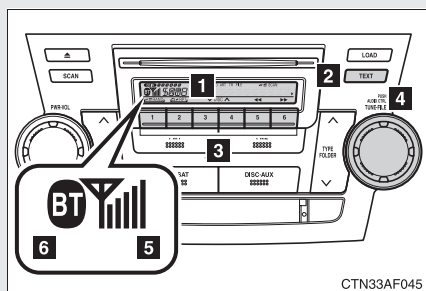
■ Lorsque vous quittez le véhicule

Ne laissez jamais le téléphone mobile dans le véhicule. La température à l'intérieur de l'habitacle pouvant être très élevée, le téléphone risque d'en souffrir.

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)

Utilisation du système téléphonique mains libres*

■ Autoradio



- 1** Affichage des informations telles que messages, noms et numéros de téléphone

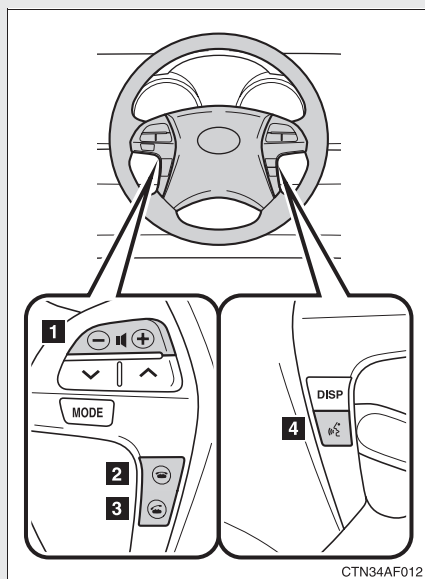
Les caractères minuscules, les caractères spéciaux tels que [ë, ï, ü], ne peuvent être affichés.

- 2** Appui long: affichage des messages trop longs pour pouvoir être affichés en une seule fois à l'écran
- 3** Sélection des numéros abrégés
- 4** Sélection des choix de menus ou des numéros
Rotation: sélection d'un choix de menu
Appui: validation du choix sélectionné
- 5** Indication du niveau de réception
- 6** Indication de la qualité de la connexion Bluetooth®

Si le pictogramme "BT" n'est pas affiché, cela indique que le système téléphonique mains libres n'est pas fonctionnel.

*: Sur modèles équipés

■ Boutons de téléphonie au volant



1 Volume

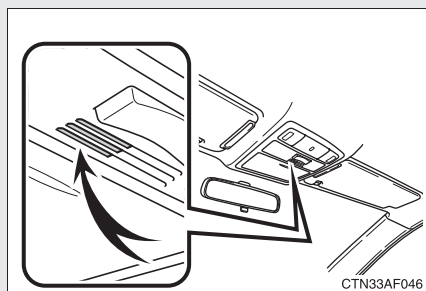
Ce bouton ne vous permet pas de régler le volume de la voix synthétique.

2 Système téléphonique mains libres sur arrêt/raccrocher/refuser un appel

3 Système téléphonique mains libres sur marche/passer un appel

4 Appuyez sur: système de commande vocale en marche Appui long: système de commande vocale arrêté

■ Microphone



Pilotage du système par commande vocale

En suivant les consignes que vous donne vocalement le système via les hauts-parleurs, vous pouvez piloter le système téléphonique mains libres à la voix, ce qui vous épargne d'avoir à regarder

l'afficheur ou à manipuler le bouton  .

■ Procédure d'utilisation du système par commande vocale

Appuyez sur la touche  et prononcez la commande correspondant à la fonction souhaitée. (→P. 390)

■ Commandes auxiliaires au pilotage du système par commande vocale

Vous pouvez utiliser les commandes auxiliaires suivantes lorsque vous pilotez le système à la voix:

Cancel: permet de quitter le système téléphonique mains libres

Repeat: permet de répéter la précédente consigne vocale

Go back: permet de revenir à la procédure précédente

Help: permet d'écouter la description de la fonction, à condition qu'un commentaire vocal ait été enregistré pour la fonction sélectionnée

Première utilisation du système téléphonique mains libres

Avant d'utiliser le système téléphonique mains libres, vous devez déclarer un téléphone mobile au système. Le système passe automatiquement en mode de déclaration du mobile lorsque vous le mettez en marche, si aucun mobile n'est encore déclaré. Suivez les explications qui vous sont données ici pour déclarer un téléphone mobile:

ÉTAPE 1 Appuyez sur  ou sur .

Vous entendez la voix synthétique vous présenter le système et vous donner les instructions nécessaires à la déclaration du nom du téléphone mobile.

ÉTAPE 2 Déclarez le nom de votre mobile au moyen de l'une ou l'autre des méthodes suivantes.

- a. Sélectionnez "Record Name" avec le bouton , puis prononcez le nom que vous souhaitez déclarer pour votre mobile.
- b. Appuyez sur  et prononcez le nom que vous souhaitez déclarer.

Vous entendez la voix synthétique confirmer la prise en compte de votre entrée.

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou avec le

bouton .

S'affiche alors à l'écran un code d'accès, que vous entendez également vocalement; vous êtes ensuite invité par la voix synthétique à entrer le code d'accès dans votre téléphone mobile.

ÉTAPE 4 Entrez le code d'accès dans le téléphone mobile.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre téléphone mobile, pour tout complément d'information sur son utilisation.

Vous entendez la voix synthétique confirmer que la déclaration s'est bien déroulée.

Liste des menus du système téléphonique mains libres

■ Fonctionnement normal

Premier menu	Second menu	Troisième menu	Détail de l'opération
Callback	-	-	Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels reçus
Redial	-	-	Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels passés
Dial by number	-	-	Appel d'un numéro par entrée de celui-ci
Dial by name	-	-	Appeler un numéro par entrée du nom correspondant dans le répertoire
Phonebook	Add Entry	-	Ajouter un nouveau numéro
	Change Name	-	Modifier un nom déjà en mémoire dans le répertoire
	Delete Entry	-	Supprimer des données du répertoire
	Delete Speed Dial (Del Spd Dial)	-	Supprimer un numéro abrégé en mémoire

Premier menu	Second menu	Troisième menu	Détail de l'opération
Phonebook	List Names	-	Répertorier les données du répertoire
	Set Speed Dial (Speed Dial)	-	Mémoriser un numéro abrégé
Setup	Security	Set PIN	Programmer un code PIN
		Phonebook Lock	Verrouiller le répertoire
		Phonebook Unlock	Déverrouiller le répertoire
	Phone Setup	Pair Phone	Déclarer un téléphone mobile pour pouvoir l'utiliser
		Change Name	Modifier le nom déclaré d'un téléphone mobile
		Delete	Supprimer un téléphone mobile déclaré
		List Phones	Liste des téléphones mobiles déclarés
		Select Phone	Sélection du téléphone mobile à utiliser
		Set Passkey	Modification du code d'accès
	System Setup	Guidance Volume (Guidance Vol)	Réglage du volume de la voix synthétique
		Initialize	Initialisation

■ Utilisation des raccourcis

Premier menu	Second menu	Détail de l'opération
Dial "XXX (nom)"	-	Appeler un numéro mémorisé dans le répertoire
Phone book add entry	-	Ajouter un nouveau numéro
Phone book change name	-	Modifier le nom associé à un numéro de téléphone dans le répertoire
Phone book delete entry	-	Supprimer des données du répertoire
Phone book set speed dial	-	Mémoriser un numéro abrégé
Phone book delete speed dial	-	Suppression d'un numéro abrégé
Phonebook	Phonebook Unlock	Déverrouiller le répertoire
	Phonebook Lock	Verrouiller le répertoire

■ Correction automatique du volume

Lorsque vous roulez à plus de 50 mph (80 km/h), le volume augmente automatiquement. Le volume revient au réglage initial lorsque vous ralentissez jusqu'à moins de 43 mph (70 km/h).

■ Lorsque vous utilisez une commande vocale

- Pour les numéros, prononcez une suite de chiffres simples entre 0 et 9, # (pound), * (star) et + (plus).
- Prononcez les commandes distinctement et sans vous tromper.

■ **Le système est susceptible de ne pas reconnaître votre voix dans les situations suivantes:**

- Lorsque vous roulez sur une chaussée dégradée
- Lorsque vous roulez à haute vitesse
- Lorsque la ventilation est réglée de telle manière que l'air souffle sur le microphone
- Lorsque la soufflerie de climatisation est réglée sur une allure rapide (bruit important)

■ **Les actions suivantes sont neutralisées pendant la marche du véhicule:**

- Piloter le système avec le bouton



- Déclarer un téléphone mobile au système

■ **Modification du code d'accès**

→P. 402

Comment passer un appel téléphonique

■ Passer un appel téléphonique

- Appeler un numéro par entrée de celui-ci
“Dial by number”
- Appeler un numéro par entrée du nom
“Dial by name”
- Appeler un numéro abrégé
- Appeler un numéro mémorisé dans l'historique des appels passés
“Redial”
- Appeler un numéro mémorisé dans l'historique des appels reçus
“Call back”

■ Recevoir un appel téléphonique

- Répondre au téléphone
- Refuser l'appel

■ Transfert d'un appel

■ Utilisation de l'historique des appels

- Numérotation
- Mémoriser les données dans le répertoire
- Suppression

Appel d'un numéro par entrée de celui-ci

ÉTAPE 1 Appuyez sur  et dites “Dial by number”.

ÉTAPE 2 Appuyez sur  et énoncez le numéro de téléphone.

ÉTAPE 3 Lancez la numérotation par l'une des méthodes suivantes:

- a. Appuyez sur  .
- b. Appuyez sur  et dites "Dial".
- c. Sélectionnez "Dial" avec le bouton  .

Appeler un numéro par entrée du nom

ÉTAPE 1 Appuyez sur  et dites "Dial by name".

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom mémorisé à entrer par l'une des méthodes suivantes:

- a. Appuyez sur  et prononcez le nom mémorisé que vous souhaitez appeler.
- b. Appuyez sur  et dites "List names". Appuyez sur  lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom désiré.

ÉTAPE 3 Lancez la numérotation par l'une des méthodes suivantes:

- a. Appuyez sur  .
- b. Appuyez sur  et dites "Dial".
- c. Sélectionnez "Dial" avec le bouton  .

Appeler un numéro abrégé

ÉTAPE 1 Appuyez sur  .

ÉTAPE 2 Appuyez sur la touche de présélection à laquelle est associé le numéro mémorisé.

ÉTAPE 3 Appuyez sur  .

Lorsqu'on vous appelle au téléphone

■ Répondre au téléphone

Appuyez sur  .

■ Refuser l'appel

Appuyez sur  .

Transfert d'un appel

Vous pouvez transférer l'appel entre le téléphone mobile et le système à n'importe quel moment: pendant la numérotation, pendant la sonnerie de l'appel, ou pendant l'appel. Utilisez l'une des méthodes suivantes:

- a. Servez-vous de votre téléphone mobile.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre téléphone mobile, pour tout complément d'information sur son utilisation.

- b. Appuyez sur  *1.

- c. Appuyez sur  et dites "Call Transfer" *2.

*1: Cette action n'est possible que lorsque vous transférez l'appel de votre téléphone mobile au système, pendant l'appel.

*2: Tout transfert d'appel du système au téléphone mobile est impossible pendant la marche du véhicule.

Utilisation de l'historique des appels

Suivez les explications qui vous sont données ici pour utiliser un numéro mémorisé dans l'historique des appels:

ÉTAPE 1 Appuyez sur  et dites "Redial" (lorsque le numéro à utiliser est dans l'historique des appels passés) ou "Call back" (lorsque le numéro à utiliser est mémorisé dans l'historique des appels reçus).

ÉTAPE 2 Sélectionnez le numéro par l'une des méthodes suivantes:

a. Dites "Previous" ou "Go back" jusqu'à afficher le numéro désiré.

b. Sélectionnez le numéro voulu avec le bouton .

Les actions suivantes sont alors possibles:

Numérotation: appuyez sur  ou sélectionnez "Dial" soit par commande vocale, soit avec le bouton .

Mise en mémoire du numéro dans le répertoire: sélectionnez "Store" soit par commande vocale, soit avec le bouton .

Suppression: sélectionnez "Delete" soit par commande vocale, soit avec le bouton .

■ Historique des appels

Les historiques des appels reçus et passés ont une capacité de mémorisation de 5 appels chacun.

■ Pendant une conversation téléphonique

- Ne parlez pas en même temps que votre interlocuteur.
- Ne montez pas trop haut le volume de la voix de votre correspondant. Sinon, l'effet d'écho augmente.

Configuration d'un téléphone mobile

Il faut déclarer un téléphone mobile au système téléphonique mains libres pour pouvoir utiliser ce dernier. Dès lors qu'un téléphone mobile est déclaré, les fonctions suivantes deviennent accessibles:

■ Fonctions et modes opératoires

Pour entrer dans le menu de chaque fonction, sélectionnez les options suivantes par commande vocale ou avec le bouton



:

- Déclaration d'un téléphone mobile
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "Pair Phone"
- Sélection du téléphone mobile à utiliser
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "Select Phone"
- Modification d'un nom mémorisé
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "Change Name"
- Liste des téléphones mobiles déclarés
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "List Phones"
- Suppression d'un téléphone mobile
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "Delete"
- Modification d'un code d'accès
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "Set Passkey"

Déclaration d'un téléphone mobile

Sélectionnez "Pair Phone" par commande vocale ou avec le bouton



, et appliquez la procédure de déclaration d'un téléphone mobile. (→P. 389)

Sélection du téléphone mobile à utiliser

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Select Phone” par commande vocale ou avec

le bouton  .

► Exemple A

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à utiliser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par

commande vocale ou avec le bouton  :

- Appuyez sur  et prononcez le nom du téléphone que vous voulez utiliser.
- Appuyez sur  et dites “List phones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone mobile concerné, appuyez sur  .

► Exemple B

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à utiliser avec le bouton



Modification d'un nom mémorisé

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Change Name” par commande vocale ou avec

le bouton  .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom du téléphone mobile à modifier par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur  et prononcez le nom du téléphone concerné, puis sélectionnez “Confirm” par commande

vocale ou avec le bouton  .

b. Appuyez sur  et dites “List phones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone concerné, appuyez sur  .

c. Sélectionnez le nom du téléphone concerné avec le bouton

 .

ÉTAPE 3 Appuyez sur  ou sélectionnez “Record Name” avec le

bouton  , puis prononcez le nouveau nom.

ÉTAPE 4 Sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le

bouton  .

Liste des téléphones mobiles déclarés

Sélectionnez “List Phones” par commande vocale ou avec le bouton



; le système énumère vocalement la liste de tous les téléphones mobiles déclarés.

Lorsqu'il a terminé d'énumérer la liste, le système revient sur le menu “Phone Setup”.

Appuyez sur  lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone mobile qui vous intéresse, afin de le sélectionner; les fonctions suivantes sont alors disponibles:

- Sélectionner un téléphone mobile: “Select Phone”
- Modification d'un nom mémorisé: “Change Name”
- Suppression d'un téléphone mobile: “Delete”

Suppression d'un téléphone mobile

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Delete” soit par commande vocale, soit avec le

bouton  .

► Exemple A

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par

commande vocale ou avec le bouton  :

- Appuyez sur  et prononcez le nom du téléphone concerné.
- Appuyez sur  et dites “List phones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone mobile concerné, appuyez sur  .

► Exemple B

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à supprimer avec le bouton



Modification du code d'accès

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Set Passkey" soit par commande vocale, soit

avec le bouton .

► Exemple A

ÉTAPE 2 Appuyez sur , prononcez un par un les chiffres (entre 4 et 8) du nouveau code d'accès, puis sélectionnez "Confirm"

par commande vocale ou avec le bouton .

► Exemple B

ÉTAPE 2 Sélectionnez les chiffres (entre 4 et 8) du nouveau code

d'accès avec le bouton .

Les chiffres composant le code doivent être entrés 1 par 1.

ÉTAPE 3 Dès lors que les chiffres du code d'accès à mémoriser ont

tous été entrés, appuyez une nouvelle fois sur .

■ Nombre de téléphones mobiles pouvant être déclarés

Il est possible de déclarer au système jusqu'à 6 téléphones mobiles.

Configuration du système et sécurité

Pour accéder au menu de chaque paramètre, sélectionnez les options suivantes:

■ Options de sécurité et mode opératoire

- Définition ou modification du code PIN (Numéro d'identification personnel)

1. "Setup" → 2. "Security" → 3. "Set PIN"

- Verrouiller le répertoire

1. "Setup" → 2. "Security" → 3. "Phonebook Lock"

- Déverrouiller le répertoire

1. "Setup" → 2. "Security" → 3. "Phonebook Unlock"

■ Options de configuration système et mode opératoire

- Réglage du volume de la voix synthétique

1. "Setup" → 2. "System Setup" → 3. "Guidance Vol"

- Initialisation

1. "Setup" → 2. "System Setup" → 3. "Initialize"

La configuration du système est possible avec le bouton uniquement.



Définition ou modification du code PIN

■ Définition d'un code PIN

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Set PIN" soit par commande vocale, soit avec

le bouton .

ÉTAPE 2 Entrez le code PIN de votre choix par commande vocale ou

avec le bouton .

Si vous utilisez le bouton , entrez 1 par 1 les chiffres du code.

■ Modification du code PIN

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Set PIN” soit par commande vocale, soit avec

le bouton  .

ÉTAPE 2 Entrez le code PIN déjà mémorisé par commande vocale ou

avec le bouton  .

ÉTAPE 3 Entrez le nouveau code PIN par commande vocale ou avec le

bouton  .

Si vous utilisez le bouton  , entrez 1 par 1 les chiffres du code.

Verrouillage ou déverrouillage du répertoire

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Phonebook lock (Phbk Lock)” ou “Phonebook unlock (Phbk Unlock)” soit par commande vocale, soit avec le

bouton  .

ÉTAPE 2 Entrez le code PIN par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le

bouton  :

a. Appuyez sur  et énoncez le code PIN mémorisé.

b. Entrez un nouveau code PIN avec le bouton  .

Réglage du volume de la voix synthétique

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Guidance Vol” avec le bouton



ÉTAPE 2 Modifiez le volume de la voix synthétique.

Pour diminuer le volume: tournez  vers la gauche.

Pour augmenter le volume: tournez  vers la droite.

Initialisation

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Initialize” puis “Confirm” avec le bouton



ÉTAPE 2 Sélectionnez à nouveau “Confirm” avec le bouton



■ Initialisation

- Il est possible d'initialiser les données système suivantes:
 - Répertoire
 - Historique des appels passés et reçus
 - Numérotation abrégée
 - Données des téléphones mobiles déclarés
 - Code de sécurité
- À l'issue de l'initialisation, il n'est plus possible de rétablir les données à leur état d'origine.

■ Lorsque le répertoire est verrouillé

Les fonctions suivantes sont inopérantes:

- Appeler un numéro par entrée du nom
- Appeler un numéro abrégé
- Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels
- Utiliser le répertoire

Utiliser le répertoire

Pour accéder au menu de chaque paramètre, sélectionnez les options suivantes:

- Ajout d'un nouveau numéro de téléphone
1. "Phonebook" → 2. "Add Entry"
- Définition d'un numéros abrégés
1. "Phonebook" → 2. "Set Speed Dial (Speed Dial)"
- Modification d'un nom mémorisé
1. "Phonebook" → 2. "Change Name"
- Suppression de données mémorisées
1. "Phonebook" → 2. "Delete Entry"
- Suppression de numéros abrégés
1. "Phonebook" → 2. "Delete Speed Dial (Del Spd Dial)"
- Liste des données mémorisées
1. "Phonebook" → 2. "List Names"

Ajout d'un nouveau numéro de téléphone

Vous pouvez ajouter un nouveau numéro de téléphone par l'une des méthodes suivantes:

- Entrée du numéro de téléphone par commande vocale
- Transfert des données depuis le téléphone mobile
- Entrée du numéro de téléphone avec le bouton 
- Sélection du numéro de téléphone dans l'historique des appels passés ou reçus

■ Procédure d'ajout

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Add Entry” soit par commande vocale, soit

avec le bouton .

ÉTAPE 2 Entrez le numéro de téléphone par l'une des méthodes suivantes:

► **Entrée du numéro de téléphone par commande vocale**

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “By Voice” par commande vocale ou

avec le bouton .

ÉTAPE2-2 Appuyez sur , énoncez le numéro souhaité, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale.

► **Transfert des données depuis le téléphone mobile**

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “By Phone”, puis “Confirm” par

commande vocale ou avec le bouton .

ÉTAPE2-2 Transférez les données depuis le téléphone mobile.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre téléphone mobile, pour tout complément d'information sur les transferts de données.

ÉTAPE2-3 Sélectionnez les données à mémoriser par l'une des méthodes suivantes:

a. Dites “Previous” ou “Next” jusqu'à afficher les données souhaitées, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale.

b. Sélectionnez les données souhaitées avec le

bouton .

- Entrée du numéro de téléphone avec le bouton .

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “Manual Input” avec le bouton .

ÉTAPE2-2 Entrez le numéro de téléphone avec le bouton

, puis appuyez une nouvelle fois sur .

Entrez 1 par 1 les chiffres composant le numéro de téléphone.

- Sélection du numéro de téléphone dans l'historique des appels passés ou reçus

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “Call History” par commande vocale

ou avec le bouton .

ÉTAPE2-2 Sélectionnez “Outgoing” ou “Incoming” par

commande vocale ou avec le bouton .

ÉTAPE2-3 Sélectionnez les données à mémoriser par l'une des méthodes suivantes:

- Dites “Previous” ou “Go back” jusqu'à afficher les données souhaitées, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale.
- Sélectionnez les données souhaitées avec le

bouton .

ÉTAPE 3 Sélectionnez le nom à mémoriser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez "Confirm" par commande vocale

ou avec le bouton  :

a. Appuyez sur  et prononcez le nom souhaité.

b. Sélectionnez "Record Name" avec le bouton , et prononcez le nom souhaité.

ÉTAPE 4 Sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou à nouveau

avec le bouton  .

À l'**ÉTAPE 3**, sélectionner "Set Speed Dial (Speed Dial)" au lieu de "Confirm" permet de mémoriser le nouveau numéro de téléphone comme numéro abrégé.

Définition d'un numéro abrégé

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Set Speed Dial (Speed Dial)” par commande vocale ou avec le bouton  .

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à mémoriser comme numéro abrégé par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur  , énoncez le numéro souhaité, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le

bouton  .

b. Appuyez sur  et dites “List names”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom souhaité, appuyez sur  et sélectionnez “Confirm” par

commande vocale ou avec le bouton  .

c. Sélectionnez les données souhaitées avec le bouton

 .

ÉTAPE 3 Sélectionnez la touche de présélection à laquelle vous souhaitez affecter le numéro, et mémorisez les données dans le numéro abrégé par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur la touche de présélection de votre choix, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le

bouton  .

b. Appuyez longuement sur la touche de présélection voulue.

Modification d'un nom mémorisé

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Change Name” par commande vocale ou avec

le bouton  .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom à modifier par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur  , prononcez le nom concerné, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le

bouton  .

b. Appuyez sur  et dites “List names”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom souhaité, appuyez sur  et sélectionnez “Confirm” par

commande vocale ou avec le bouton  .

c. Sélectionnez le nom concerné avec le bouton  .

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Record Name” avec le bouton  ou  .

ÉTAPE 4 Prononcez le nouveau nom, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le bouton  .

Suppression de données mémorisées

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Delete Entry” soit par commande vocale, soit

avec le bouton .

► Exemple A

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par

commande vocale ou avec le bouton .

a. Appuyez sur  et prononcez le nom associé au numéro de téléphone à supprimer.

b. Appuyez sur  et dites “List phones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le numéro de téléphone voulu, appuyez sur .

► Exemple B

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à supprimer avec le bouton .

Suppression d'un numéro abrégé

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Delete Speed Dial (Del Spd Dial)” par

commande vocale ou avec le bouton .

ÉTAPE 2 Appuyez sur la touche de présélection à laquelle est associé le numéro abrégé concerné, puis sélectionnez “Confirm” par

commande vocale ou avec le bouton .

Liste des données mémorisées

Sélectionnez "List names" par commande vocale; la voix synthétique énumère la liste de toutes les données mémorisées.

Une fois l'énumération de la liste terminée, le système revient au menu "Phonebook".

Appuyez sur  au moment où la voix synthétique prononce les données pour les sélectionner; les fonctions suivantes sont alors disponibles.

- Numérotation: "Dial"
- Modification d'un nom mémorisé: "Change Name"
- Suppression d'une entrée: "Delete Entry"
- Définition d'un numéro abrégé: "Set Speed Dial (Speed Dial)"

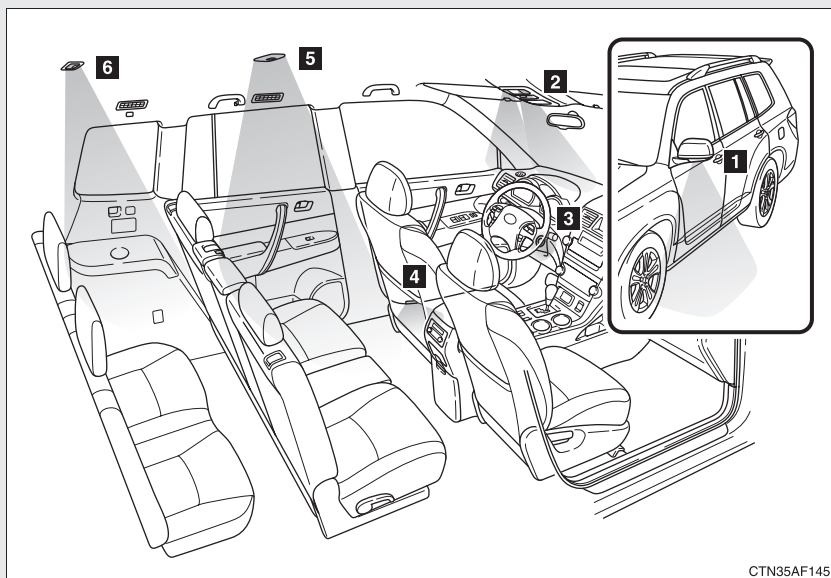
■ Limitation du nombre de chiffres

Il n'est pas possible de mémoriser des numéros de téléphone composés de plus de 24 chiffres.

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs

Votre Toyota est équipée du système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes, qui vous permet d'accéder à votre véhicule dans un plus grand confort. Grâce à ce système, les éclairages détaillés dans l'illustration suivante s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction de la présence de la clé électronique (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"), que les portes soient verrouillées ou déverrouillées, que les portes ou la lunette arrière (sur modèles équipés) soient ouvertes ou fermées, et quel que soit le mode du bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" ou la position du contacteur de démarrage antivol.

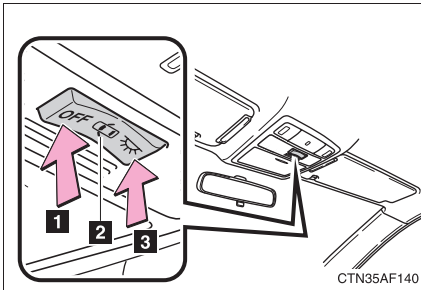


- 1** Éclairages extérieurs de sol (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")
- 2** Éclairages intérieurs/individuels (→P. 416)
- 3** Éclairage de bouton de démarrage/d'arrêt moteur (véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres")
- 4** Éclairage d'accueil sur porte avant

5 Éclairage individuel/intérieur ou éclairage intérieur
(→P. 416, 416)

6 Éclairage intérieur (→P. 416)

Sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel



1 "OFF" (ARRÊT)

Vous pouvez allumer et éteindre individuellement les éclairages intérieurs/individuels et l'éclairage intérieur.

2 Position de porte

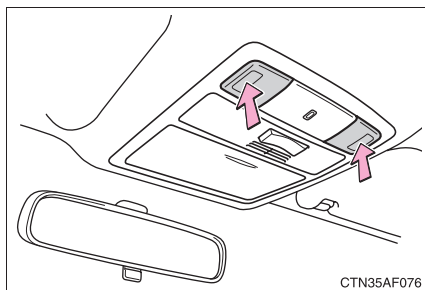
Les éclairages intérieurs/individuels et l'éclairage intérieur s'allument lorsque vous ouvrez une porte ou la lunette arrière (sur modèles équipés). Ils s'éteignent lorsque les portes et la lunette arrière sont fermés.

3 Activé

Vous ne pouvez pas éteindre individuellement les éclairages intérieurs/individuels et l'éclairage intérieur.

Éclairages intérieurs/individuels

► Avant

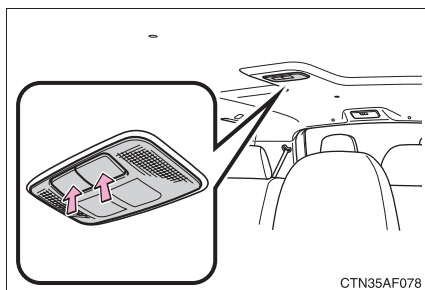


CTN35AF076

Marche/arrêt

Lorsque le sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel est en position de porte, le système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes est activé même si l'éclairage est éteint.

► Central (sur modèles équipés)

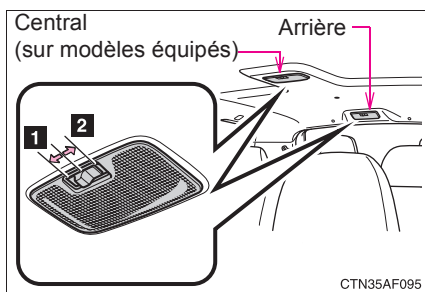


CTN35AF078

Marche/arrêt

Lorsque le sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel est en position de porte, le système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes est activé même si l'éclairage est éteint.

Éclairage intérieur



CTN35AF095

1 Désactivé

2 Activé

Lorsque le sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel est en position de porte, le système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes est activé même si l'éclairage est éteint.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Si les lampes restent allumées lorsque la porte n'est pas complètement fermée et lorsque le sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel est en position de porte, elles s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

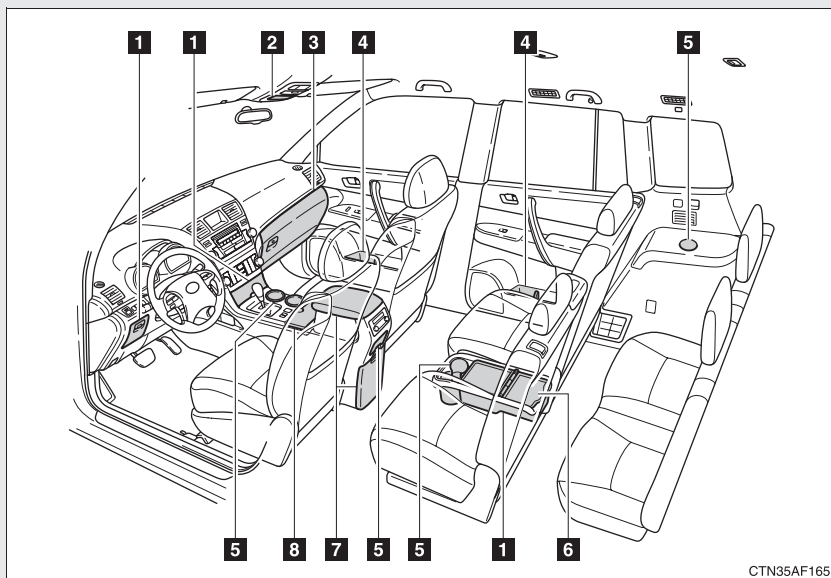
■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la temporisation d'extinction des éclairages).

(Fonctions personnalisables→P. 638)

3-6. Utilisation des rangements

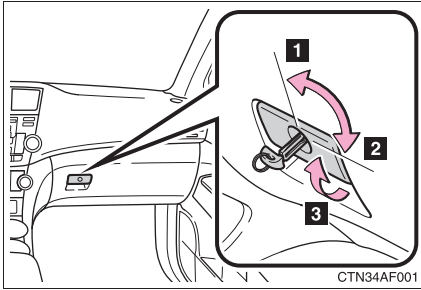
Détail des rangements



CTN35AF165

- 1** Casiers auxiliaires
- 2** Console de pavillon
- 3** Boîte à gants
- 4** Porte-bouteilles
- 5** Porte-gobelets
- 6** Tablette centrale arrière
- 7** Rangement de console
- 8** Casier auxiliaire et porte-gobelets

Boîte à gants



1 Déverrouillez-la avec la clé principale (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres") ou la clé conventionnelle (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres")

2 Verrouillez-la avec la clé principale (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres") ou la clé conventionnelle (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres")

3 Ouverture (tirer sur le levier)

■ Commutateur principal de la commande électrique du hayon (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

Le commutateur principal de la commande électrique du hayon se trouve à l'intérieur de la boîte à gants. (→P. 81)

⚠ ATTENTION

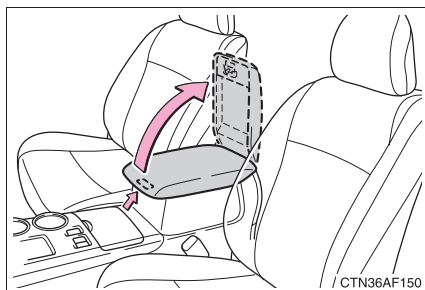
■ Précautions pendant la conduite

Laissez la boîte à gants en position fermée.

Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

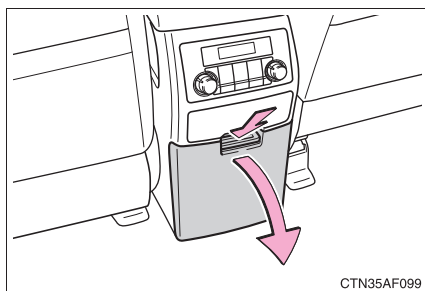
Rangement de console

► Relever



Tirez sur le bouton pour débloquer la serrure. Tirez le couvercle vers le haut.

► Descendre



Appuyez sur le levier.

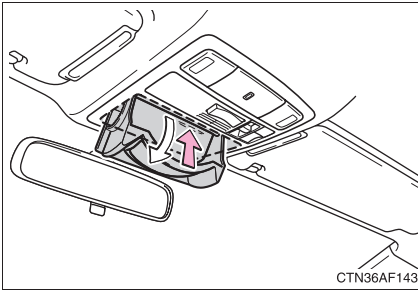
! ATTENTION**■ Précautions pendant la conduite**

Laissez le rangement de console en position fermée.

Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

Console de pavillon

La console de pavillon est très utile pour ranger provisoirement des lunettes de soleil ou tout objet de taille similaire.



Appuyez sur le couvercle.

⚠ ATTENTION

■ Objets à ne pas laisser à demeure dans la console de pavillon

Évitez de laisser dans la console une paire de lunettes ou un briquet. Le briquet risque d'exploser et les lunettes de se déformer ou de se casser sous l'effet d'une forte chaleur dans l'habitacle du véhicule.

■ Précautions pendant la conduite

Ne laissez pas la console de pavillon ouverte pendant la marche du véhicule.

Les objets qui y sont rangés pourraient tomber et blesser un passager.

■ Taille des objets pouvant être rangés

Ne rangez pas d'objets volumineux dans la console de pavillon.

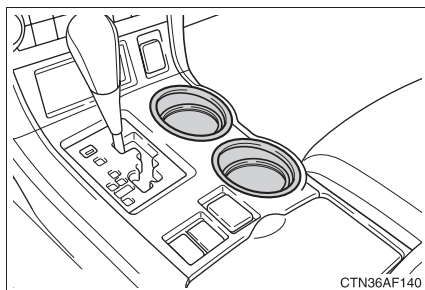
La console de pavillon risque de ne pas pouvoir passer de la position miroir de conversation à la position fermée.

■ Poids maximum admissible

N'y placez aucun objet d'un poids supérieur à 0,4 lb. (200 g). La console pourrait s'ouvrir et blesser quelqu'un.

Porte-gobelets

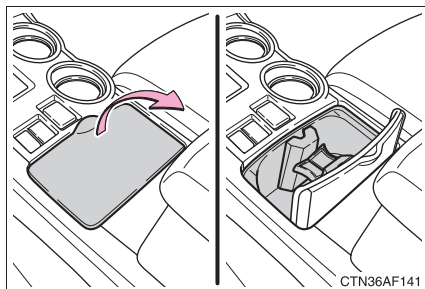
► Avant (type A)



CTN36AF140

Retirez les adaptateurs pour régler la dimension des porte-gobelets. (→P. 424)

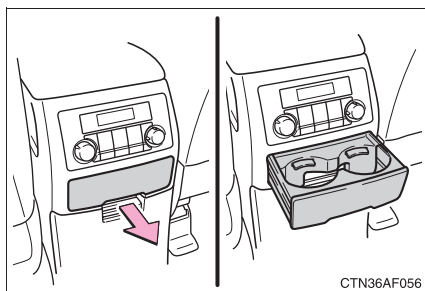
► Avant (type B)



CTN36AF141

Tirez le couvercle vers le haut.

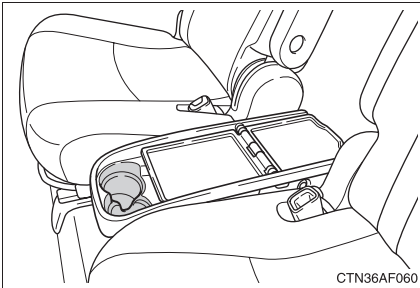
► Rangement de console



CTN36AF056

Déployez le porte-gobelets.

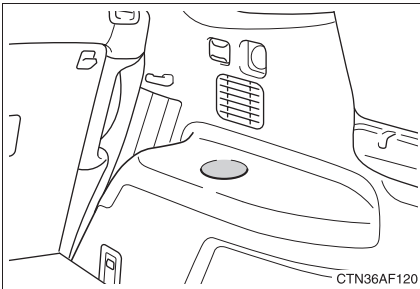
► **Tablette centrale arrière**



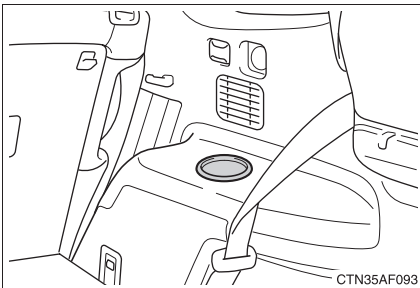
Installez la tablette latérale avant de pouvoir utiliser le porte-gobelet. (→P. 429)

Retirez les adaptateurs pour régler la dimension des porte-gobelets. (→P. 424)

► **Arrière (véhicules sans sièges de la troisième rangée)**



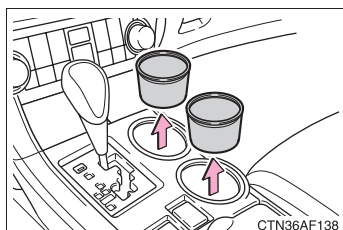
► **Arrière (véhicules avec sièges de la troisième rangée)**



Retirez les adaptateurs pour régler la dimension des porte-gobelets. (→P. 424)

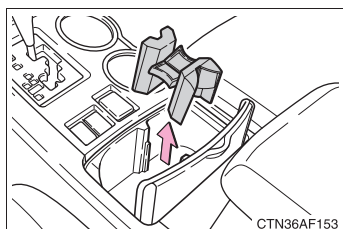
■ **Réglage de la dimension des porte-gobelets (avant [type A], avant [type B], tablette centrale arrière, arrière [véhicules avec sièges de la troisième rangée])**

► **Avant (type A)**



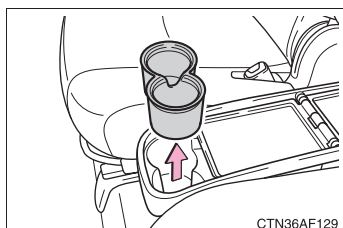
Déposer l'adaptateur.

► **Avant (type B)**



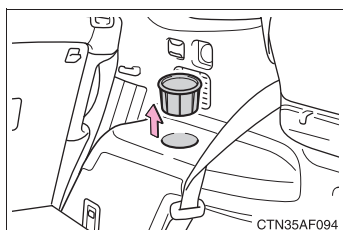
Retirez le séparateur.

► **Tablette centrale arrière**



Déposer l'adaptateur.

► **Arrière (véhicules avec sièges de la troisième rangée)**



Déposer l'adaptateur.

 ATTENTION**■ Objets inadaptés aux porte-gobelets**

Ne disposez dans les porte-gobelets aucun objet autre que des gobelets ou des canettes en aluminium.

En cas d'accident ou de freinage brusque, ces objets pourraient être éjectés du porte-gobelet et blesser un passager. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

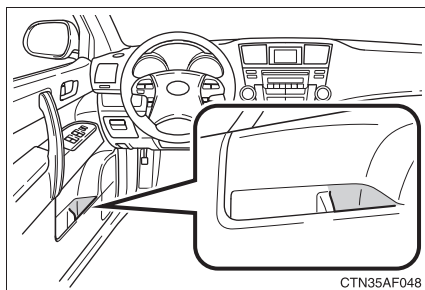
■ Lorsque vous ne vous en servez pas

Avant (type B) et porte-gobelets de rangement de console: laissez les porte-gobelets en position fermée.

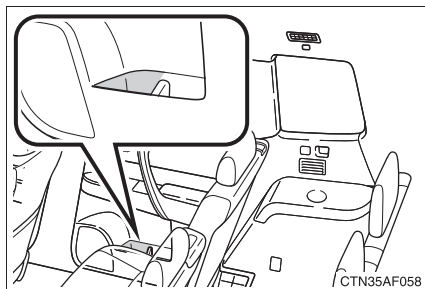
Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

Porte-bouteilles

► Avant



► Arrière

**⚠ ATTENTION****■ Objets inadaptés aux porte-bouteilles**

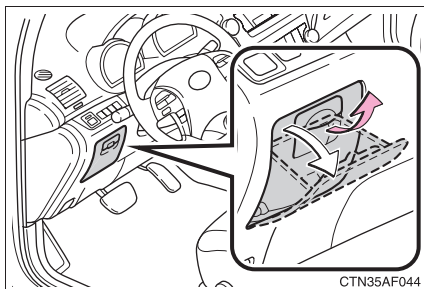
Ne disposez dans les porte-bouteilles rien d'autre que des bouteilles. En cas d'accident ou de freinage brusque, ces objets pourraient être éjectés du porte-gobelet et blesser un passager.

⚠ NOTE**■ Rangement d'une bouteille**

Fermez les bouteilles avant de les ranger dans le porte-bouteilles. Ne placez pas de bouteille ouverte dans les porte-bouteilles. Son contenu risquerait d'être renversé.

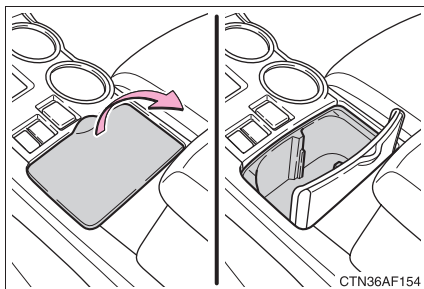
Casiers auxiliaires

► Type A



Tirez le levier.

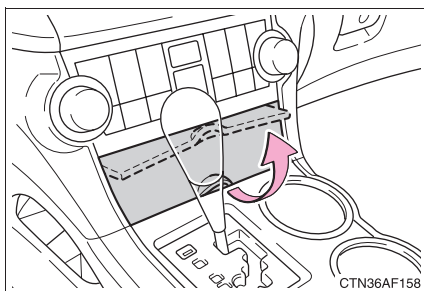
► Type B



Tirez le couvercle vers le haut.

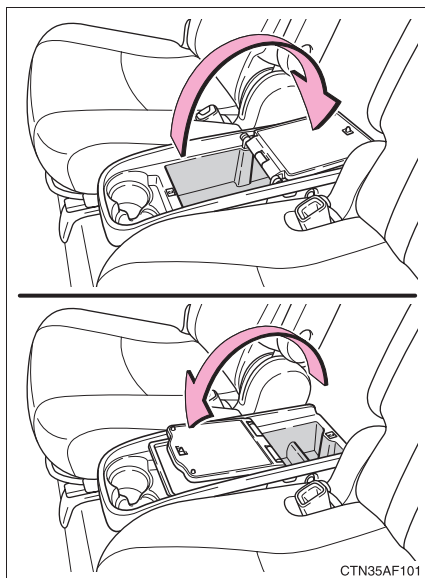
Enlevez le séparateur pour utiliser le boîtier. (→P. 424)

► Type C (sur modèles équipés)



Tirez le couvercle vers le haut.

► Type D



Tirez le couvercle vers le haut.

■ **Casier auxiliaire (type D)**

Mettez la tablette centrale arrière en place. (→P. 429)

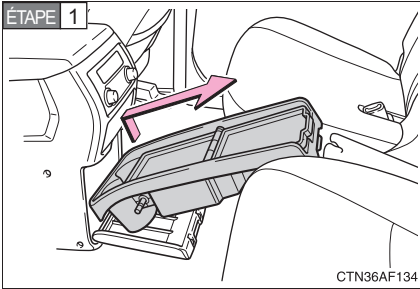
! ATTENTION■ **Précautions pendant la conduite**

Laissez les casiers auxiliaires en position fermée.

Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

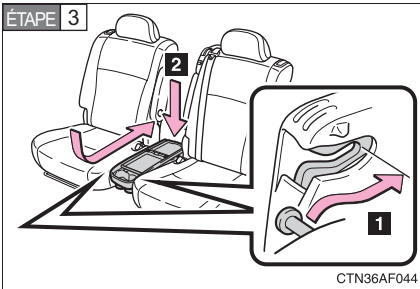
Tablette centrale arrière

■ Montage de la tablette centrale arrière



Démontez la tablette centrale arrière du rangement de console.

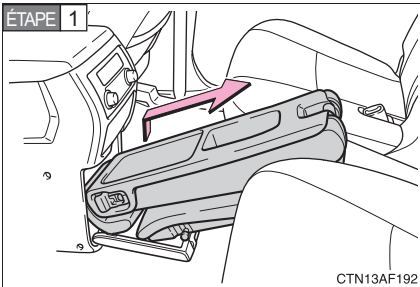
ÉTAPE 2 Déposez le siège central de la deuxième rangée. (→P. 96)



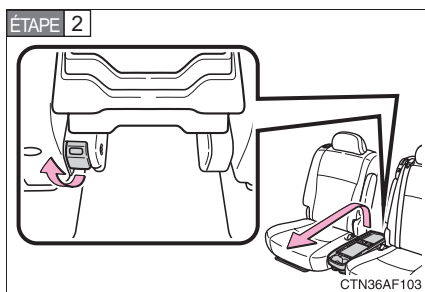
1 Engagez les axes avant de la tablette centrale arrière dans les crochets.

2 Appuyez sur la tablette centrale arrière afin de verrouiller les axes arrière.

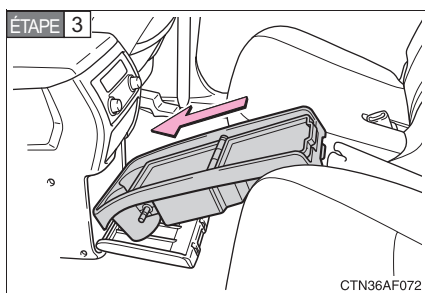
■ Dépose de la tablette centrale arrière



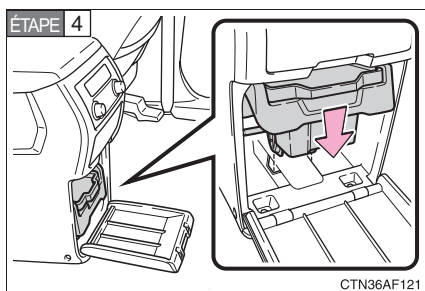
Sortez le siège central de la deuxième rangée du rangement de console.



Tirez sur le levier de déverrouillage pour démonter la tablette centrale arrière.



Rangez la tablette centrale arrière dans le rangement de console.



Appuyez sur l'extrémité pour engager les ergots dans les trous et fermez la porte du rangement de console.

Assurez-vous que la tablette centrale est correctement verrouillée.

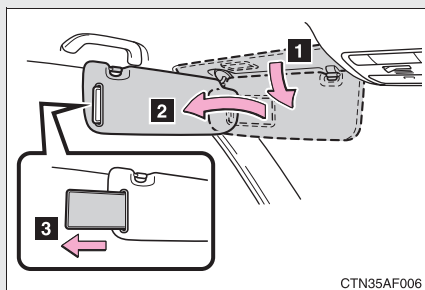
ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée.

Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

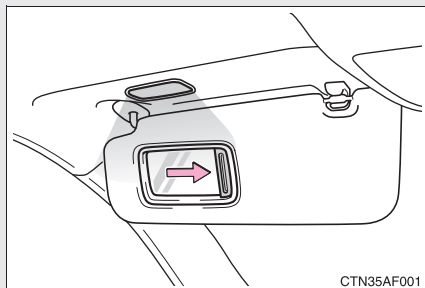
Pare-soleil



- 1** Position vers l'avant
Abaissez.
- 2** Position sur le côté
Abaissez, décrochez et rabattez sur le côté.
- 3** Position en extension
Rabattez sur le côté, puis faites coulisser vers l'arrière.

3-7. Autres équipements intérieurs

Miroirs de courtoisie



Faites glisser le cache.

L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache. (véhicules équipés d'un éclairage de miroir de courtoisie)

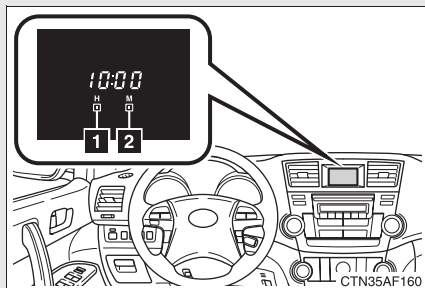
NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne laissez pas l'éclairage de courtoisie allumé plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

3-7. Autres équipements intérieurs

Montre (véhicules sans écran multifonctionnel)



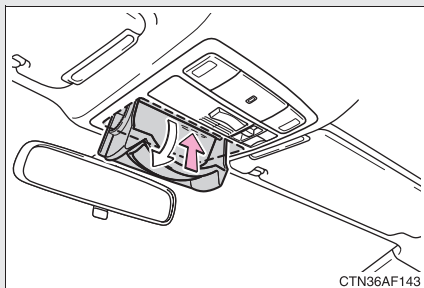
- 1 Réglage des heures.
- 2 Réglage des minutes.

■ La montre s'affiche quand

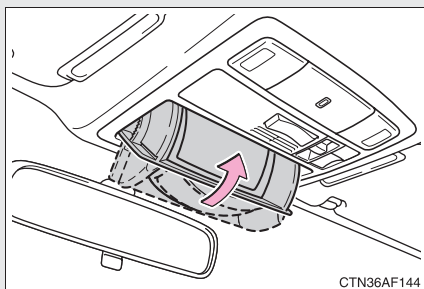
La clé de contact est sur la position "ACC" ou "ON" du contacteur de démarrage antivol.

3-7. Autres équipements intérieurs

Miroir de conversation



Appuyez sur le couvercle.



Remontez le couvercle à mi-chemin vers le haut.

■ **Pour utiliser la console de pavillon lorsqu'elle est en position miroir de conversation**

Fermez complètement le volet, puis rouvrez-le. (→P. 421)

Prises d'alimentation

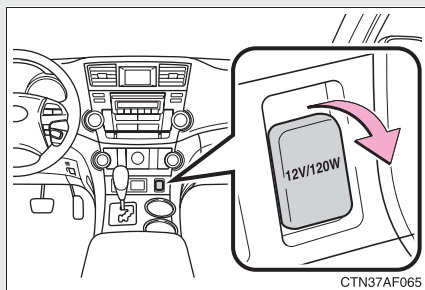
La prise d'alimentation peut servir aux appareils suivants.

12 V: Accessoires qui fonctionnent avec moins de 10 A.

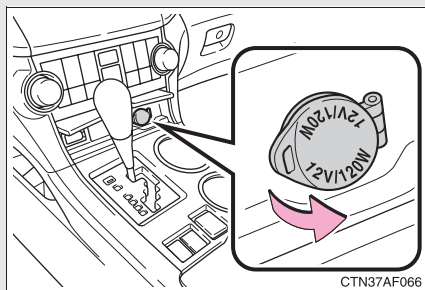
115 VAC: Accessoires de puissance inférieure à 100 W.

■ 12 V

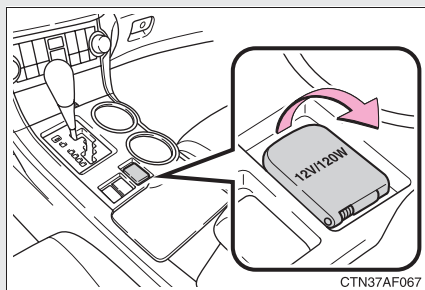
► Type A*¹



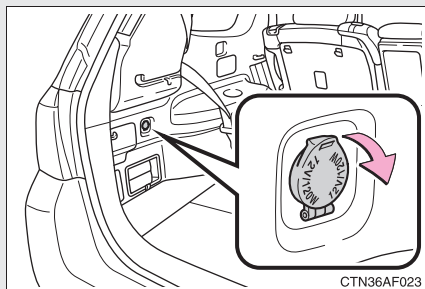
► Type B*²



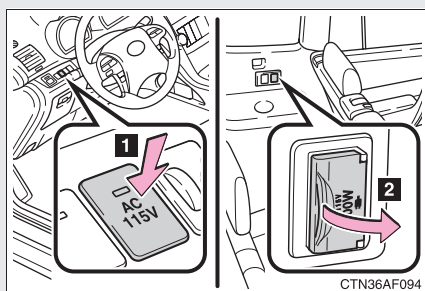
► Type C



► Type D



■ 115 VAC*3



1 Commutateur principal

Pour pouvoir utiliser la prise d'alimentation, mettez le commutateur principal sur marche.

2 Douille de la prise d'alimentation

*1: Véhicules équipés de sièges chauffants

*2: Véhicules sans sièges chauffants

*3: Véhicules avec système multimédia aux places arrière

■ La prise d'alimentation est fonctionnelle lorsque...**► 12 V**

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":

La clé de contact est sur la position "ACC" ou "ON" du contacteur de démarrage antivol.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres":

Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

► 115 VAC

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":

La clé de contact est sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres":

Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

 NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages à la prise d'alimentation**

Refermez le couvercle lorsque vous ne vous servez pas de la prise d'alimentation.

Tout contact de la prise d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.

■ **Pour éviter que le fusible ne grille**

► 12 V

N'utilisez aucun accessoire ayant besoin de plus de 10 A sous 12 V.

► 115 VAC

N'utilisez aucun appareil fonctionnant au 115 VAC dont la puissance est supérieure à 100 W.

Si vous branchez un appareil fonctionnant au 115 VAC et consommant plus de 100 W en cours d'utilisation, le circuit de protection coupe l'alimentation électrique.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

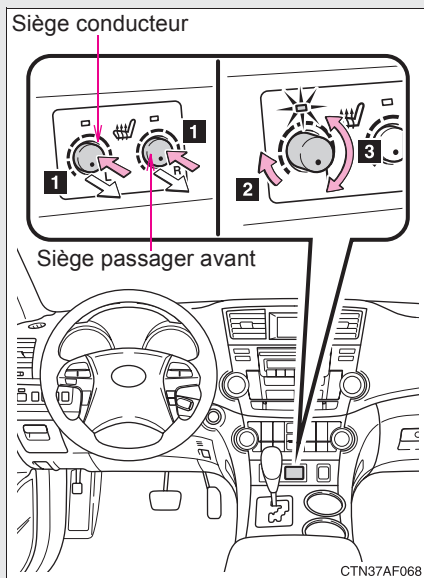
Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

■ **Appareils susceptibles de ne pas fonctionner normalement (115 VAC)**

Il est possible que les appareils de 115 VAC suivants ne fonctionnent pas normalement, alors même que leur consommation électrique est inférieure à 100 W.

- Appareils dont l'appel de courant est très élevé
- Instruments de mesure traitant des données précises
- Autres appareils nécessitant une alimentation électrique extrêmement stable

Sièges chauffants*



1 Extraction de la commande

2 Activé

Le témoin s'allume.

3 Réglage de la température du siège

Plus vous tournez le bouton vers la droite, plus le siège chauffe.

■ Sièges chauffants fonctionnels

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

La clé de contact est sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

■ Lorsque vous ne vous en servez pas

Tournez le bouton rotatif complètement vers la gauche. Le témoin s'éteint. Appuyez sur le bouton pour l'escamoter en position encastrée.

*: Sur modèles équipés

ATTENTION

■ Risques de brûlures

- Afin d'éviter tout risque de brûlures, prenez des précautions supplémentaires lorsqu'un siège chauffant est occupé par les personnes suivantes:
 - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
 - Personnes à la peau sensible
 - Personnes très fatiguées
 - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Ne couvrez pas le siège lorsque vous utilisez le dispositif de chauffage. L'utilisation d'un siège chauffant avec une couverture ou des coussins a pour effet d'augmenter la température du siège, avec un risque de surchauffe anormale.

NOTE

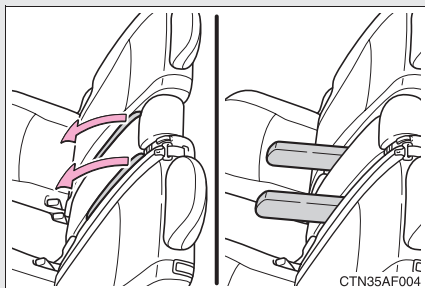
■ Pour éviter d'occasionner des dommages au siège chauffant

Ne posez sur le siège aucun d'objet dont le poids est mal réparti et ne piquez pas le siège avec des objets pointus (aiguilles, clous, etc.).

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Placez les commandes de réglage sur arrêt lorsque le moteur est arrêté.

Accoudoirs



Pour le mettre en position, rabattez l'accoudoir vers le bas.

NOTE

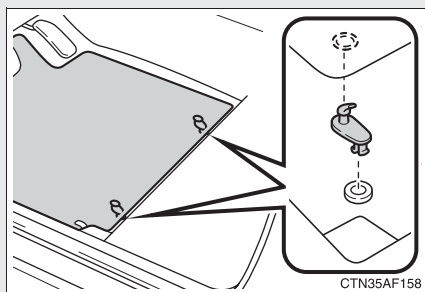
■ Pour éviter tout risque de casse de l'accoudoir

Évitez de faire peser un poids trop important sur l'accoudoir.

3-7. Autres équipements intérieurs

Tapis de sol

Fixez solidement un tapis dont la taille s'adapte parfaitement au format prévu dans la moquette.



Côté conducteur, fixez solidement le tapis aux crochets prévus à cet effet.

ATTENTION

■ Lorsque vous installez un tapis de sol

Respectez les précautions suivantes.

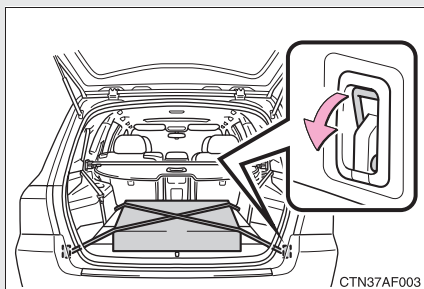
À défaut, le tapis de sol risque de glisser et de gêner le mouvement des pédales pendant la conduite, ce qui pourrait provoquer un accident.

- Assurez-vous que le tapis de sol est correctement placé sur la moquette et que le dessus en est bien orienté vers le haut.
- Ne superposez pas les tapis de sol.

3-7. Autres équipements intérieurs

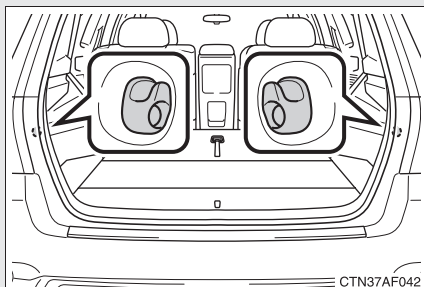
Équipements de coffre

■ Crochets d'arrimage

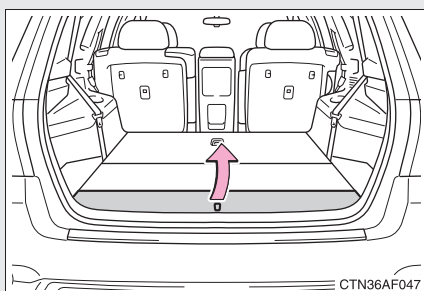


Des crochets sont prévus pour permettre l'arrimage des objets difficiles à caler.

■ Crochets pour sacs de courses

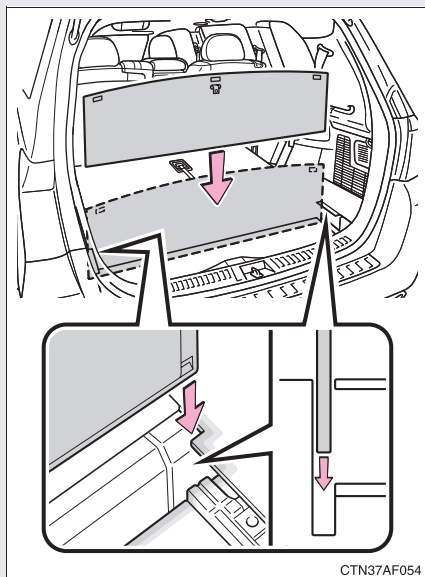


■ Casier auxiliaire



Tirez vers haut le panneau de plancher central.

■ Séparation du coffre à bagages

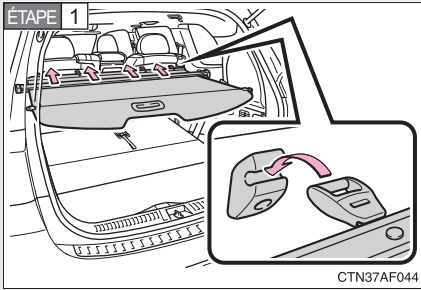


Vous pouvez utiliser le panneau de plancher central pour diviser le coffre à bagages en compartiments.

Retirez le panneau de plancher central et insérez-le dans la rainure, en position debout.

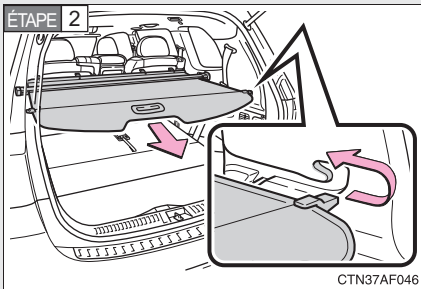
Vous ne pouvez pas insérer le panneau lorsque le cache-bagages est en position rangée.

■ Cache-bagages (véhicules équipés d'un cache-bagages)



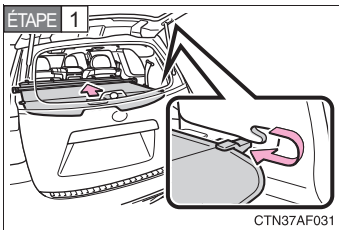
Crochetez le cache-bagages dans les platines de crochet prévus à cet effet sur les dossiers de siège de la deuxième rangée.

Véhicules équipés d'une troisième rangée de sièges: Lorsque vous utilisez le cache-bagages, les sièges de la troisième rangée doivent être rabattus. (→P. 95)

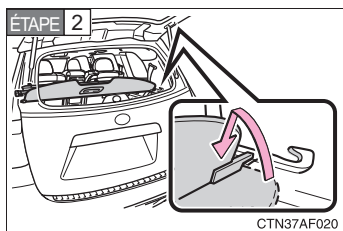


Tirez le cache-bagages hors de son logement et fixez-le par ses 2 extrémités.

■ Lorsque vous déchargez les bagages par la lunette arrière (véhicules avec lunette arrière)



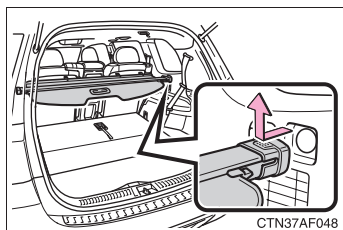
Tirez le cache-bagages à vous pour en dégager les extrémités.



Engagez les 2 extrémités du cache-bagages dans les rainures indiquées dans la figure et placez le cache à la verticale.

■ Retirer le cache-bagages (véhicules équipés d'un cache-bagages)

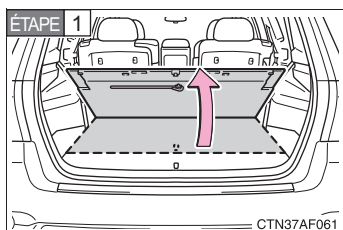
Pour déposer le cache-bagages, procédez comme suit.



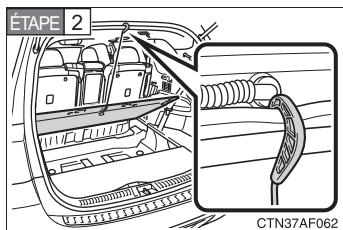
1 Détachez les crochets.

2 Insérez le côté gauche du cache-bagages tout en gardant en main le côté droit. Ensuite, tirez le côté droit vers le haut et sortez le cache-bagages.

■ Rangement de coffre (véhicules sans sièges de la troisième rangée)

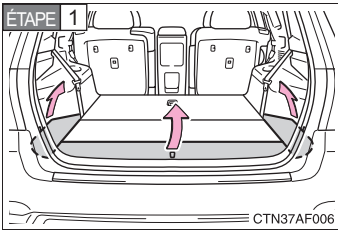


Soulevez le couvre-plancher.

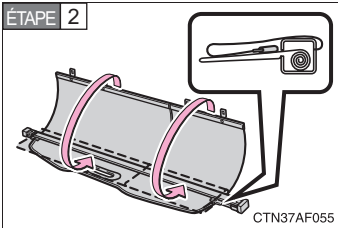


Attachez le couvre-plancher au moyen du crochet prévu à cet effet.

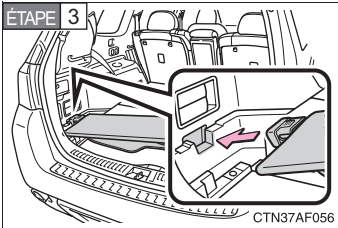
■ Ranger le cache-bagages (véhicules équipés d'un cache-bagages)



Retirez les planches latérales de plage arrière et ouvrez le couvre-plancher central.



Repliez les rabats de telle sorte qu'ils se trouvent au-dessus du cache-bagages avec les crochets rentrés.



Placez l'extrémité gauche du cache-bagages dans le logement du côté gauche, puis l'extrémité droite dans le logement du côté droit, par un mouvement vers le bas.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ne vous servez pas des crochets d'arrimage

Pour éviter que quelqu'un ne se blesse, rabattez toujours les crochets d'arrimage dans leur logement lorsqu'ils ne servent pas.

■ Précautions pendant la conduite

Ne conduisez pas avec les planches de plage arrière ouvertes. Des objets pourraient en tomber et provoquer des blessures.

 NOTE

■ **Capacité des crochets pour sacs de courses**

Évitez d'accrocher plus de 4 lb. (2 kg) aux crochets pour sacs de courses.

■ **Pendant la marche du véhicule**

Ne roulez pas avec le cache-bagages en position debout dans les rainures, car il risque alors de tomber.

■ **Avant d'insérer le panneau de plancher central dans le coffre à bagages**

Assurez-vous que le cache-bagages n'est pas en position rangée.

■ **Fermeture du hayon (véhicules sans sièges de la troisième rangée)**

Le hayon ne doit pas être fermé alors que le crochet est en place, sous peine de déformer ce dernier.

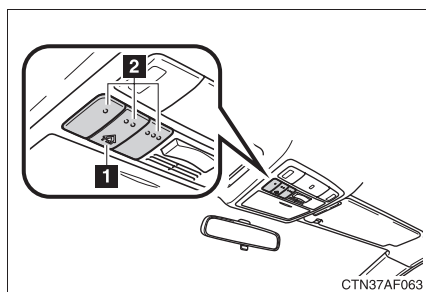
Commande d'ouverture de la porte de garage*

Les possibilités de programmation de la commande d'ouverture de porte de garage sont telles qu'elle vous permet de commander une porte de garage, une barrière d'accès, un portail d'entrée, une serrure de porte, un système d'éclairage domotique, un système de sécurité et bien d'autres dispositifs automatiques encore.

Cette commande d'ouverture de porte de garage (émetteur/récepteur universel HomeLink®) est fabriquée sous licence de la société HomeLink®.

Programmation de l'émetteur HomeLink® (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)

L'émetteur/récepteur compatible HomeLink® dont est équipé votre véhicule offre 3 touches, que vous pouvez programmer pour commander 3 systèmes différents. La méthode expliquée ci-après vous permet de programmer l'émetteur/récepteur pour chacun de ces systèmes.

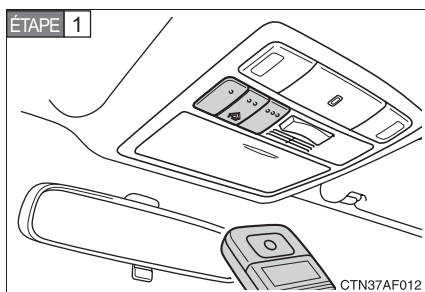


1 Témoin indicateur

2 Touches

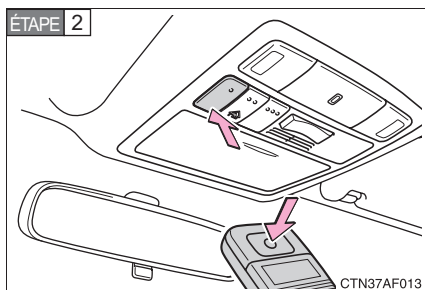
*: Sur modèles équipés

■ Programmation de l'émetteur HomeLink®

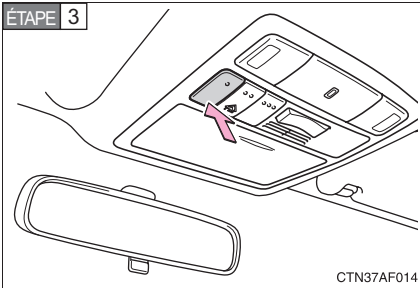


Pointez la télécommande du système à piloter, à une distance comprise entre 1 et 3 in. (25 et 75 mm) des touches de commande HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin HomeLink® pendant toute la programmation.



Appuyez longuement sur l'une des touches HomeLink® et en même temps sur le bouton de la télécommande. Lorsqu'après 20 secondes le témoin HomeLink® ne clignote plus lentement, mais rapidement, vous pouvez relâcher les 2 touches.



Pour vérifier que l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée.

Si vous programmez une commande d'ouverture de porte de garage, vérifiez que cette dernière s'ouvre et se ferme. Si la porte de garage ne s'ouvre pas, vérifiez si l'émetteur situé dans votre garage n'est pas du type à code aléatoire. Appuyez longuement sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink®. La porte de garage est de type à code aléatoire si le témoin (sur la commande HomeLink®) clignote rapidement pendant 2 secondes, puis reste allumé. Si votre émetteur est du type à code aléatoire, reportez-vous à la rubrique "Programmation d'un système à code aléatoire".

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ **Programmation d'un système à code aléatoire (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)**

Si le système à commander utilise un code électronique aléatoire, commencez par appliquer la procédure décrite au paragraphe intitulé "Programmation de l'émetteur HomeLink®" avant de poursuivre avec les opérations expliquées ci-après.

ÉTAPE 1 Vous trouverez sur la motorisation de commande de votre porte de garage (fixée au plafond le plus souvent) un bouton de synchronisation; repérez-le. La position exacte et la couleur du bouton peuvent varier en fonction de la marque de la commande d'ouverture de la porte de garage.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre motorisation de porte de garage pour localiser précisément ce bouton de synchronisation.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton de synchronisation.

ÉTAPE 3 Appuyez 2 fois, brièvement, sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink® de votre véhicule. La porte du garage peut éventuellement s'ouvrir.

Si la porte de garage s'ouvre, la programmation est terminée. Si la porte ne s'ouvre pas, appuyez sur la touche une troisième fois et relâchez-la. Ce troisième appui et relâchement mettra fin à la procédure de programmation par l'ouverture de la porte du garage.

La motorisation de votre porte de garage reconnaît en principe désormais votre émetteur HomeLink® et manœuvre la porte de garage.

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les autres touches HomeLink® afin qu'elles commandent d'autres systèmes à code aléatoire.

■ Programmation d'un portail d'entrée (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation de tous les systèmes commercialisés au Canada

ÉTAPE 1 Éloignez votre émetteur de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) de la surface de la commande HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin HomeLink® pendant toute la programmation.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur la touche que vous avez choisie de l'émetteur HomeLink®.

ÉTAPE 3 Appuyez plusieurs fois, brièvement, sur les boutons de la télécommande à raison de 2 secondes chacun, jusqu'à confirmation de l'étape 4.

ÉTAPE 4 Dès lors que le témoin indicateur de l'émetteur compatible HomeLink® se met à clignoter rapidement, relâchez les touches.

ÉTAPE 5 Pour vérifier que l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée. Vérifiez que le portail/dispositif fonctionne correctement.

ÉTAPE 6 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ Programmation d'autres dispositifs

Pour programmer d'autres dispositifs comme des systèmes de sécurité domestiques, des serrures de porte ou l'éclairage d'une maison, contactez votre concessionnaire Toyota agréé et demandez-lui conseil.

■ Reprogrammation d'une touche

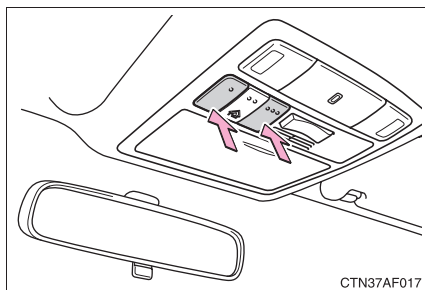
Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'une touche de commande HomeLink® en particulier, mais il est possible de la modifier. Pour reprogrammer un bouton, suivez les instructions de programmation.

Utilisation de l'émetteur HomeLink®

Appuyez sur la touche HomeLink® correspondant au système à commander. Le témoin indicateur de l'émetteur/récepteur HomeLink® doit s'allumer.

L'émetteur HomeLink® continuera à transmettre son signal jusqu'à 20 secondes, tant que vous appuyez sur la touche.

Réinitialisation de la mémoire de l'émetteur HomeLink® (ensemble des 3 programmations)



Appuyez sur les 2 touches extérieures pendant 20 secondes de suite, jusqu'à ce que le témoin clignote.

Si vous revendez votre véhicule, veuillez à effacer les programmations mémorisées par l'émetteur HomeLink®.

■ Avant de programmer

- Remplacez la pile de la télécommande par une neuve.
- Orientez le côté de la télécommande contenant la pile à l'opposé de l'émetteur HomeLink®.

■ Certification de la commande d'ouverture de porte de garage

Ce système est conforme à l'article 15 de la réglementation FCC et répond à la norme RSS-210 (Industrie Canada).

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT: Cet émetteur a été testé et il satisfait aux réglementations FCC et IC. Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet appareil.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with RSS-210 of the IC Rules.

Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

WARNING: This transmitter has been tested and complies with FCC and IC rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

ATTENTION

■ **Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre système télécommandé**

Sachant que la porte de garage est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

■ **Conformité aux normes de sécurité fédérales**

N'utilisez l'émetteur/récepteur compatible HomeLink® avec aucune commande d'ouverture de porte de garage ni système dépourvu de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales.

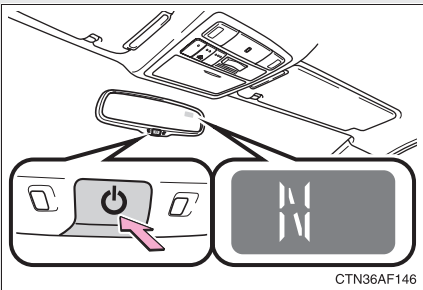
Sont concernées par cette exclusion toutes les portes de garage incapables de détecter une obstruction. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

3-7. Autres équipements intérieurs

Boussole*

La boussole intégrée au rétroviseur intérieur indique le cap suivi par le véhicule.

■ **Opération**



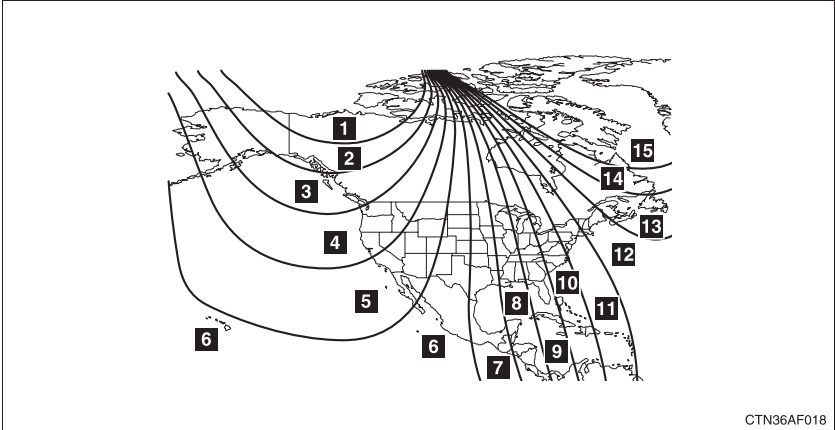
Pour mettre la boussole en fonction ou l'arrêter, appuyez sur le bouton.

■ **Caps et affichages**

Affichage	Cap
N	Nord
NE	Nord-est
E	Est
SE	Sud-est
S	Sud
SW	Sud-ouest
W	Ouest
NW	Nord-ouest

*: Sur modèles équipés

Étalonnage de la boussole



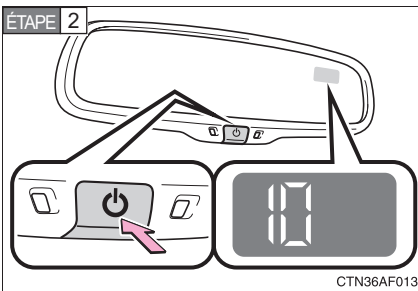
Le cap affiché dérive par rapport au cap vrai déterminé par le champ magnétique terrestre. L'importance de cette dérive varie selon la position géographique du véhicule.

Dès lors que vous franchissez une des limites illustrées sur la carte ci-dessus, la boussole dérive.

Pour obtenir une meilleure précision ou affiner l'étalonnage, procédez comme suit.

■ Étalonnage de la dérive

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule dans une zone où vous pourrez décrire avec lui un cercle complet en toute sécurité.

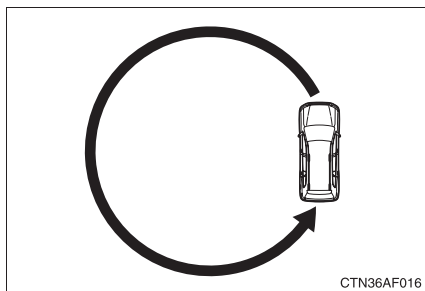


Appuyez sur le bouton jusqu'à ce qu'un numéro (de 1 à 15) apparaisse sur l'afficheur de la boussole.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton et, en vous reportant à la carte ci-dessus, choisissez le numéro de la zone où vous vous trouvez.

Si la boussole affiche le cap dans les quelques secondes qui suivent, l'étalonnage est terminé.

■ Étalonnage par cercle complet



Lorsque la boussole affiche “C”, roulez en cercle à moins de 5 mph (8 km/h) jusqu'à ce que le cap s'affiche.

Si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace pour décrire un cercle complet, faites le tour du quartier jusqu'à ce que le cap s'affiche.

■ Conditions défavorables à un fonctionnement correct

Il est possible que la boussole n'indique pas la bonne direction dans les cas suivants:

- Le véhicule est stoppé immédiatement après avoir tourné.
- Le véhicule est sur une surface inclinée.
- Le véhicule se trouve dans une zone où le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels (parking souterrain/aérien, proximité d'une tour en acier, entre deux immeubles, proximité d'une intersection ou d'un véhicule de grand gabarit, etc.).
- Le véhicule s'est magnétisé.
(Présence d'un aimant ou d'un objet métallique à proximité du rétroviseur intérieur.)
- La batterie est débranchée.
- Une porte est ouverte.

 ATTENTION**■ Pendant la conduite du véhicule**

Ne réglez pas l'affichage. Veuillez à régler l'écran uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

■ Pendant l'étalonnage par cercle complet

Veuillez à utiliser un espace suffisamment vaste, et à prendre garde aux piétons et autres véhicules du voisinage. N'enfreignez pas les règlements locaux de la circulation lorsque vous procédez à l'étalonnage par cercle complet.

 NOTE**■ Pour éviter tout dysfonctionnement de la boussole**

N'approchez aucun aimant ni objet métallique du rétroviseur intérieur. Le capteur de la boussole risquerait de ne pas fonctionner normalement.

■ Pour garantir le fonctionnement normal de la boussole

- N'étalonnez pas la boussole par cercle complet dans une zone où le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels.
- Pendant toute l'opération d'étalonnage, n'utilisez aucun dispositif électrique (toit ouvrant, lève-vitres électriques, etc.), car ces systèmes peuvent perturber l'étalonnage.

4-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule.....	462
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule.....	465

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien	469
Entretien général.....	471
Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M)	474

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même	475
Capot	480
Positionnement du cric.....	482
Compartiment moteur	485
Pneus.....	503
Pression de gonflage des pneus	514
Jantes	518
Filtre de la climatisation ...	520
Télécommande du verrouillage centralisé/pile de la clé électronique.....	523
Vérification et remplacement des fusibles	526
Ampoules	539

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations.

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ Stations de lavage automatique

- Avant de laver votre véhicule, procédez comme suit.
 - Repliez les rétroviseurs.
 - Démontez l'antenne. (type fixe uniquement)
 - Neutralisez le système de commande électrique du hayon.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.

■ Stations de lavage haute pression

- N'approchez pas la buse de la lance haute pression trop près des vitres.
- Avant de prendre une place dans la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ Jantes en aluminium

Dégrassez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre. N'utilisez pas de brosses trop dures ni de nettoyants abrasifs. N'utilisez pas de produits de nettoyage agressifs. Utilisez du détergent doux et du produit lustrant (pour carrosserie).

■ Pare-chocs

Ne les frottez pas avec des agents abrasifs.

■ Pour prévenir toute dégradation et corrosion de la carrosserie

- Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:
 - Après avoir roulé en bord de mer
 - Après avoir roulé sur une route salée
 - En cas de traces de goudron ou de résine d'arbre sur la peinture
 - En cas de traces d'insectes sur la peinture
 - Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
 - Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
 - Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.

ATTENTION

■ Précautions à prendre avec le tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lors du lavage du véhicule, faites attention à ne pas toucher le tuyau avant son refroidissement (risques de brûlures).

 NOTE

■ **Pour protéger la peinture de votre véhicule**

N'utilisez aucun nettoyant d'origine organique, comme le benzène ou l'essence.

■ **Si les buses de lave-glace de pare-brise sont bouchées**

Contactez votre concessionnaire Toyota. N'essayez pas de le déboucher vous-même avec une épingle ou tout autre objet pointu.

Vous risqueriez d'abîmer la buse.

■ **Nettoyage des optiques**

● Lavez-les soigneusement. N'utilisez pas de dissolvant organique et ne les frottez pas avec une brosse à poils durs.

Vous risqueriez d'abîmer les optiques.

● Ne lustrez pas la surface des projecteurs.

Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ **Pour éviter de détériorer les bras d'essuie-glaces de pare-brise**

Lorsque vous soulevez les bras d'essuie-glaces pour les écarter du pare-brise, commencez par le bras d'essuie-glace côté conducteur avant de soulever celui côté passager. Au moment de rabattre les essuie-glaces contre le pare-brise, commencez par celui du côté passager.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les quelques recommandations suivantes vont aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

■ Protection de l'habitacle

Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d'eau tiède.

■ Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.

Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.

- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit aéré et à l'ombre.

■ Garnissages en simili

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière.
- Passez une éponge humectée d'eau savonneuse sur les garnissages en simili.
- Laissez la solution agir quelques minutes. Frottez les taches, puis essuyez avec un chiffon propre légèrement humide.

■ **Nettoyage de la face interne de la lunette arrière ou de la vitre de custode gauche**

N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière ou la vitre de custode gauche, vous risqueriez d'abîmer les résistances du système de dégivrage de la lunette arrière ou l'antenne imprimée (sur modèles équipés). Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Nettoyez ainsi les vitres en passant le chiffon parallèlement aux résistances ou à l'antenne imprimée (sur modèles équipés).

■ **Entretien des habillages en cuir**

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ **Shampouinage des moquettes**

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyeurs en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'ajoutez pas d'eau. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ **Ceintures de sécurité**

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Profitez de l'occasion pour vérifier régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

ATTENTION

■ Eau à l'intérieur du véhicule

- N'aspersion pas l'habitacle du véhicule d'eau ou n'y renversez pas de liquide.

Cela pourrait entraîner un dysfonctionnement des équipements électriques, etc. ou bien provoquer un incendie.

- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 145)

Il pourrait en résulter une anomalie électrique responsable du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des sacs de sécurité gonflables, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

NOTE

■ Produits de nettoyage

N'utilisez pas de dissolvants organiques tels que benzène, essence, solution acide ou alcaline, colorant, eau de Javel ou bien d'autres détergents. Cela risquerait de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer.

■ Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment.

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule à grande eau.

Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de souffrir en cas de contact avec l'eau des composants électriques sous le plancher, sans compter le risque accru de corrosion de la carrosserie.



NOTE

■ **Nettoyage de la face interne de la lunette arrière ou de la vitre de custode gauche**

Prenez bien soin de ne pas rayer le verre ni d'abîmer les résistances du système de dégivrage ou l'antenne imprimée (sur modèles équipés).

Prescriptions d'entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. C'est pourquoi Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien.

■ Entretien général

L'entretien courant est à effectuer au jour le jour. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

■ Programme d'entretien

L'entretien doit être effectué selon les intervalles prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" et au "Supplément du manuel du propriétaire".

■ Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d'entretien.

Sachez toutefois qu'un entretien effectué par vos soins peut ne pas être sans conséquences sur l'étendue de la garantie.

Il vous est vivement recommandé de faire usage des manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au "Carnet de garantie du propriétaire" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

■ Réparations et échanges de pièces

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous faites remplacer une pièce par une autre qui ne soit pas d'origine Toyota, ou réaliser des réparations dans un autre atelier que celui d'un concessionnaire Toyota, renseignez-vous des conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

■ Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les dispositifs qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire des ordres de réparation. Lui seul peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

ATTENTION

■ Avertissement en cas de manipulation de la batterie

- Certains des composants des gaz d'échappement et de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'Etat de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou de nuire aux organes reproducteurs. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les ingrédients utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de batterie, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 499)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le “Guide du programme d'entretien” ou le “Supplément du manuel du propriétaire”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Batterie	Sans entretien. (→P. 499)
Liquide de frein	Le niveau est-il correct? (→P. 498)
Liquide de refroidissement moteur	Le niveau est-il correct? (→P. 494)
Huile moteur	Le niveau est-il correct? (→P. 488)
Ligne d'échappement	Fumées ou bruits inhabituels?
Radiateur/condenseur/durites	Colmatés/encombrés de corps étrangers? (→P. 497)
Liquide de lave-glace	Le niveau est-il correct? (→P. 502)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	<ul style="list-style-type: none"> • Course sans à-coups (sans points durs)?
Mécanisme de "Parking" de la transmission automatique	<ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule tient-il en pente sans reculer/avancer, avec le sélecteur de vitesses sur "P"?
Pédale de frein	<ul style="list-style-type: none"> • Course sans points durs? • La hauteur par rapport au plancher est-elle suffisante et la garde à la pédale est-elle correcte?
Freins	<ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule tire-t-il d'un côté quand vous freinez? • Perte d'efficacité des freins? • Consistance spongieuse à la pédale de frein? • La pédale touche presque le plancher?
Appuis-têtes	<ul style="list-style-type: none"> • Faciles à régler et verrouillage correct?
Témoins indicateurs/signaux sonores	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement normal?
Éclairages	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les éclairages s'allument-ils? • Projecteurs correctement réglés?
Frein de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> • Course sans points durs? • Le véhicule tient-il en pente sans reculer/avancer?
Ceintures de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Les ceintures de sécurité sont-elles agréables à manipuler? • Les sangles paraissent-elles abîmées?
Sièges	<ul style="list-style-type: none"> • Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?

Éléments	Points de contrôle
Volant de direction	<ul style="list-style-type: none"> • Course sans points durs? • Jeu au neutre normal? • Aucun bruit anormal?

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Porte	<ul style="list-style-type: none"> • Manœuvre sans points durs?
Capot moteur	<ul style="list-style-type: none"> • Le système de verrouillage fonctionne normalement?
Fuites de liquide	<ul style="list-style-type: none"> • Traces sous le véhicule après un stationnement?
Pneu	<ul style="list-style-type: none"> • Pression de gonflage correcte? • Bandes de roulement usées ou abîmées? • Permutation effectuée selon le programme d'entretien? • Écrous de roues desserrés?

ATTENTION

■ Si le moteur est en marche

Arrêtez le moteur et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système de diagnostic embarqué OBD (Autodiagnostic de bord). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

■ Si le voyant d'anomalie de fonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

■ Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution:

● En cas de débranchement ou de décharge de la batterie

Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.

Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle risquent de n'être mémorisés que de manière incomplète.

● Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est mal serré

Le voyant d'anomalie de fonctionnement s'allume pour alerter de l'anomalie passagère et votre véhicule risque d'être recalé au contrôle antipollution.

■ Cas où le voyant d'anomalie de fonctionnement s'éteint après quelques trajets

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

■ Au cas où votre véhicule ne passerait pas le contrôle antipollution

Prenez rendez-vous avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veuillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie (→P. 499)	<ul style="list-style-type: none">• Eau chaude• Bicarbonate de soude• Graisse• Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau du liquide de frein (→P. 498)	<ul style="list-style-type: none">• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703• Chiffon ou serviette en papier• Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de frein)

Éléments	Pièces et outils
<p>Niveau du liquide de refroidissement moteur (→P. 494)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps. Pour les États-Unis: Liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» dilué à raison de 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. Réservé au Canada: Liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» dilué à raison de 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de refroidissement moteur)
<p>Niveau d'huile moteur (→P. 488)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier, entonnoir (réservé aux appoints en huile)

Éléments	Pièces et outils
Fusibles (→P. 526)	<ul style="list-style-type: none"> • Fusible de même ampérage que celui d'origine
Radiateur et condenseur (→P. 497)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 514)	<ul style="list-style-type: none"> • Manomètre pour pneumatiques • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 502)	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir

ATTENTION

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter d'être blessé ou tué, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur et des courroies moteur en rotation.
- Ne touchez pas le moteur, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc. immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. Il en est de même pour l'huile et autres liquides.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, p. ex. du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant ni la batterie à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.

ATTENTION

- Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains; en outre, il détériore les surfaces peintes.
En cas de contact accidentel de liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

- Ne pas intervenir dans le compartiment moteur lorsque le motoventilateur de refroidissement est en marche.

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Le motoventilateur de refroidissement est susceptible de continuer à tourner pendant environ 3 minutes même une fois la clé de contact amenée sur la position "LOCK" du contacteur de démarrage antivol.

Lorsque la clé de contact est sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol, les motoventilateurs de refroidissement sont susceptibles de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. Si vous devez intervenir à proximité du motoventilateur de refroidissement ou du radiateur, prenez soin de mettre le contacteur de démarrage antivol sur la position "LOCK".

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Le motoventilateur de refroidissement est susceptible de continuer à tourner pendant environ 3 minutes une fois le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" placé en mode ARRÊT.

Lorsque le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE, le motoventilateur de refroidissement est susceptible de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou dès que le liquide de refroidissement est chaud. Si vous devez intervenir à proximité du motoventilateur de refroidissement ou du radiateur, prenez soin de mettre le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode ARRÊT.

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour vous protéger contre les chutes ou projections de corps solides et contre les éclaboussures de liquides, etc.

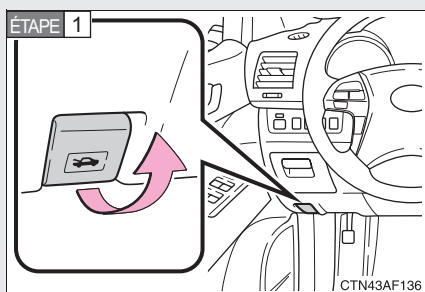
**NOTE****■ Si vous démontez le filtre à air**

Le fait de rouler avec le filtre à air démonté risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air. Le risque existe également qu'un retour de flamme provoque un incendie dans le compartiment moteur.

4-3. Entretien à faire soi-même

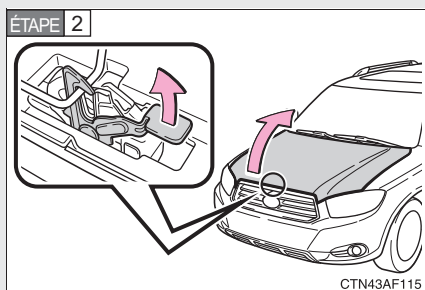
Capot

Pour ouvrir le capot, débloquent-en la serrure depuis l'intérieur du véhicule.

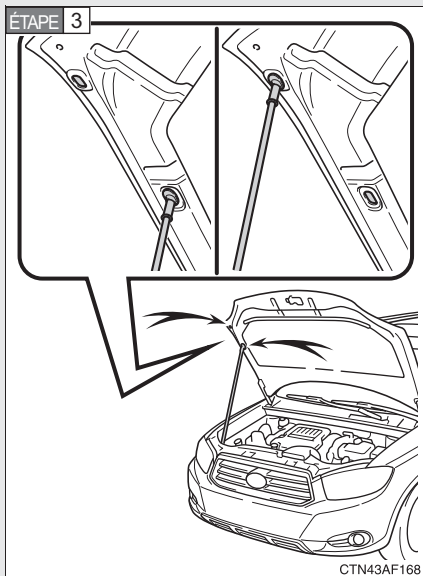


Tirez à vous le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.



Tirez le loquet de sécurité vers le haut et ouvrez le capot.



Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille dans l'une ou l'autre des découpes prévues à cet effet.

⚠ ATTENTION

■ Vérifications avant le départ

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.

Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

■ Après avoir inséré la béquille dans la découpe

Assurez-vous que la béquille soutient bien le capot de manière à ce qu'il ne puisse tomber sur votre tête ou votre corps.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous fermez le capot

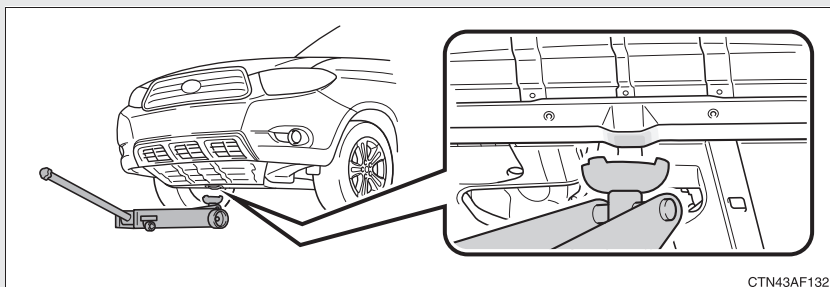
Veillez à ranger la béquille dans ses clips avant de fermer le capot. Si vous fermez le capot avec la béquille levée, vous risquez de plier le capot.

4-3. Entretien à faire soi-même

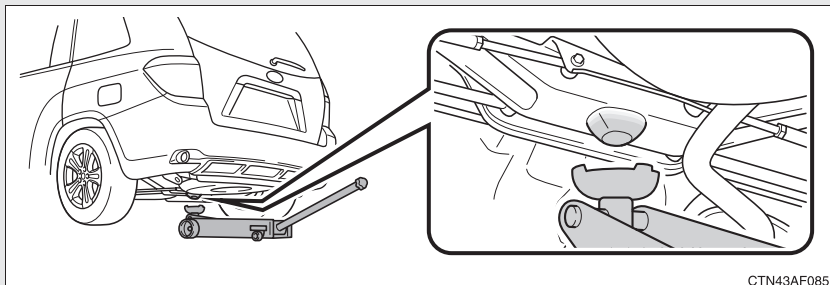
Positionnement du cric

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous faire blesser.

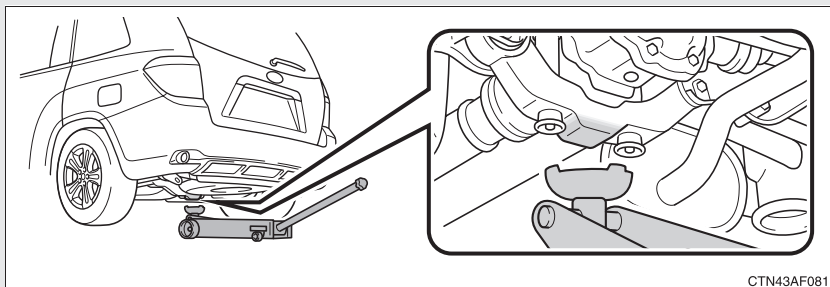
► Avant



► Arrière (modèles 2 roues motrices)

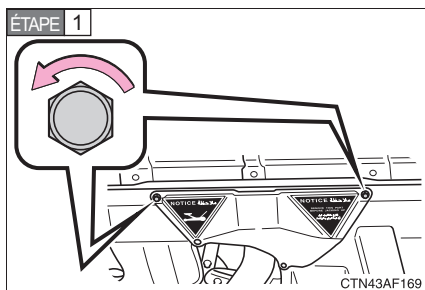


► Arrière (modèles 4 roues motrices)

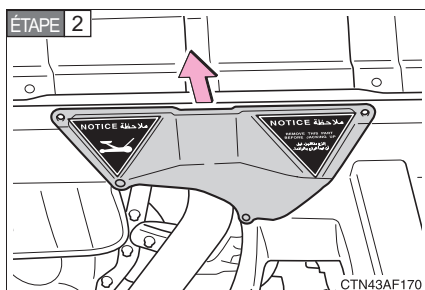


Démontage du cache de point de levage avant (Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE))

Avant de pouvoir lever le véhicule avec le cric, démontez le cache du point de levage.



Tournez les vis vers la gauche et retirez-les.

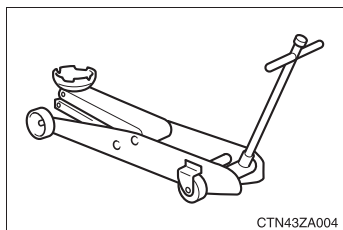


Ouvrez le couvercle.

ATTENTION

■ Lorsque vous levez votre véhicule

Respectez les recommandations suivantes pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel.



● Levez le véhicule avec un cric du même type que le cric figurant sur l'illustration.

- N'utilisez pas le cric fourni avec votre véhicule.
- Ne vous glissez pas ni n'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsque ce dernier est sur cric.
Utilisez toujours le cric sur un sol plan et dur.
- Ne démarrez pas le moteur lorsque le véhicule est sur cric.
- Garez le véhicule sur un sol plan et dur, serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur "P".
- Vérifiez que le cric est correctement positionné sur le point de levage.
Si vous levez le véhicule alors que le cric n'est pas correctement positionné, vous risquez d'endommager le véhicule, qui peut par ailleurs tomber du cric.
- Ne mettez pas le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lors du levage du véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric.

NOTE

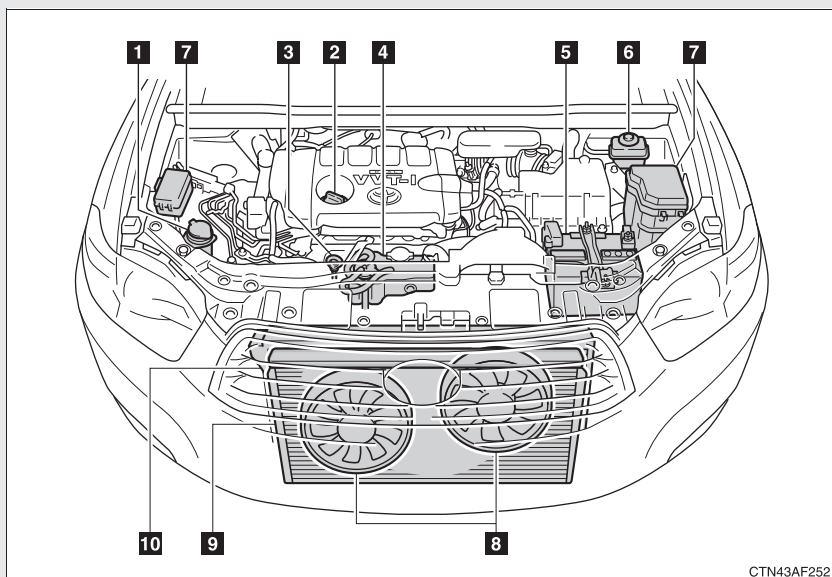
■ Cache du point de levage avant

- Après avoir remonté le cache du point de levage avant, assurez-vous qu'il est solidement fixé comme à l'origine.
- Avant de lever votre véhicule avec le cric, déposez le cache du point de levage avant. À défaut, le cache risque d'être endommagé.

4-3. Entretien à faire soi-même

Compartiment moteur

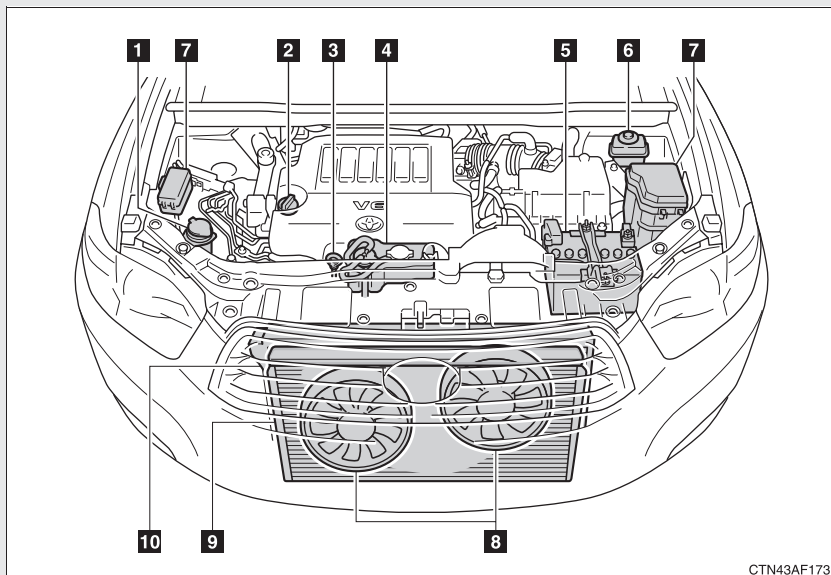
► Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE)



CTN43AF252

- | | |
|--|---|
| 1 Réservoir de liquide de lave-
glace (→P. 502) | 5 Batterie (→P. 499) |
| 2 Bouchon de remplissage
d'huile moteur (→P. 489) | 6 Réservoir de liquide de frein
(→P. 498) |
| 3 Jauge de niveau d'huile
moteur (→P. 488) | 7 Boîtes à fusibles (→P. 526) |
| 4 Vase d'expansion de liquide
de refroidissement moteur
(→P. 494) | 8 Motoventilateur de
refroidissement |
| | 9 Condenseur (→P. 497) |
| | 10 Radiateur (→P. 497) |

► Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE)

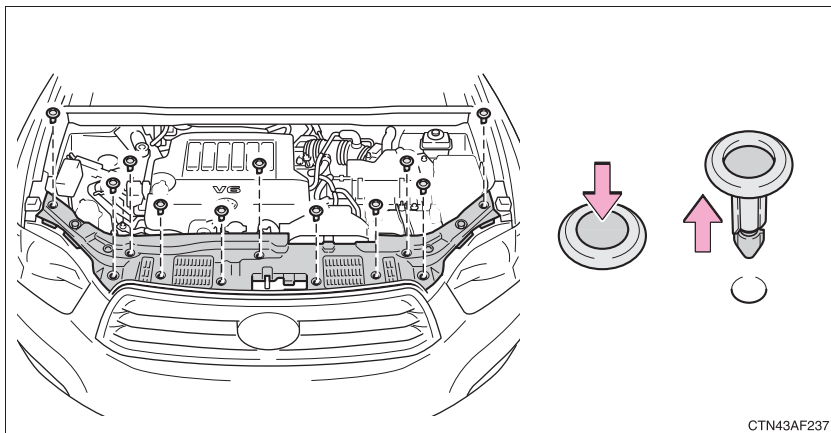


CTN43AF173

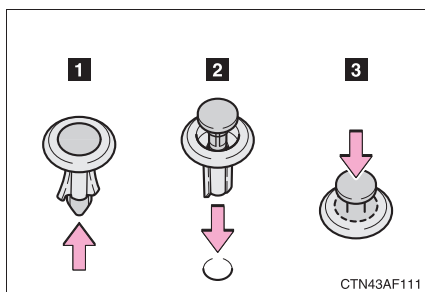
- | | |
|--|---|
| 1 Réservoir de liquide de lave-
glace (→P. 502) | 5 Batterie (→P. 499) |
| 2 Bouchon de remplissage
d'huile moteur (→P. 489) | 6 Réservoir de liquide de frein
(→P. 498) |
| 3 Jauge de niveau d'huile
moteur (→P. 488) | 7 Boîtes à fusibles (→P. 526) |
| 4 Vase d'expansion de liquide
de refroidissement moteur
(→P. 494) | 8 Motoventilateur de
refroidissement |
| | 9 Condenseur (→P. 497) |
| | 10 Radiateur (→P. 497) |

Habillage du compartiment moteur

■ Dépose de l'habillage du compartiment moteur



■ Remontage des clips

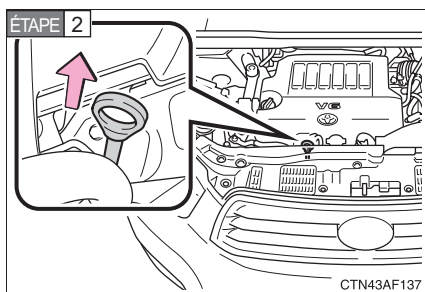


Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule bien à plat. Arrêtez le moteur, puis attendez plus de cinq minutes pour permettre à l'huile de redescendre dans le carter.



Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

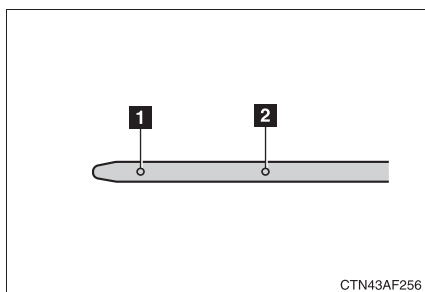
ÉTAPE 3 Essuyez la jauge.

ÉTAPE 4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond.

ÉTAPE 5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.

ÉTAPE 6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.

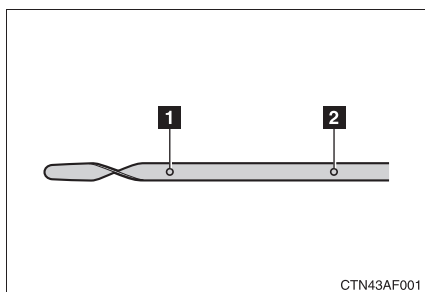
► Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE)



1 Insuffisant

2 Niveau maxi

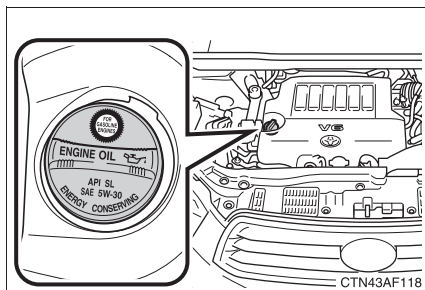
► Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE)



- 1 Insuffisant
- 2 Niveau maxi

CTN43AF001

■ Appoint en huile moteur



Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, faites l'appoint avec une huile de même type que celle utilisée dans le moteur.

CTN43AF118

Avant de faire l'appoint, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Qualité d'huile	Huile moteur multigrade ILSAC
Éléments	Entonnoir propre

ÉTAPE 1 Dévissez le bouchon de remplissage d'huile.

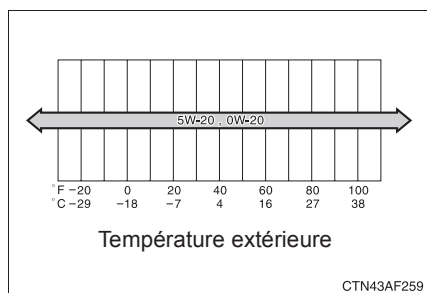
ÉTAPE 2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

ÉTAPE 3 Revissez le bouchon de remplissage, en le tournant vers la droite.

A titre d'information, les écarts de contenance entre les repères mini et maxi de la jauge sont indiqués ci-après:

1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp. qt.)

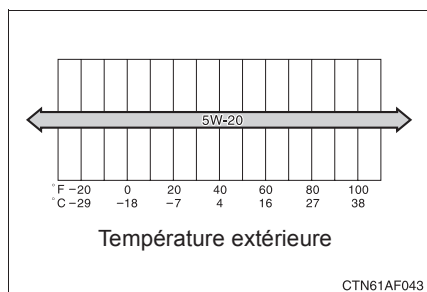
■ Viscosité préconisée (Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE))



L'huile SAE 5W-20 constitue le meilleur choix pour votre véhicule, car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.

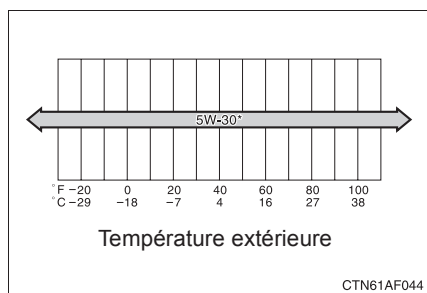
■ Viscosité préconisée (Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE))

► Sans équipement de remorquage



L'huile SAE 5W-20 constitue le meilleur choix pour votre véhicule, car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.

► Avec équipement de remorquage

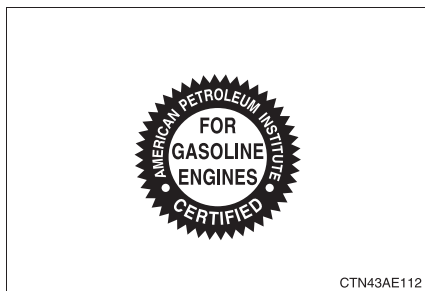


L'huile SAE 5W-30 constitue le meilleur choix pour votre véhicule, car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.

*: Si vous ne disposez pas d'huile SAE 5W-30, vous pouvez utiliser une huile SAE 10W-30. Cependant, celle-ci devra être remplacée par de l'huile SAE 5W-30 lors de la vidange suivante.

■ Comment lire les étiquettes des bidons d'huile

Sur certains bidons d'huile figurent les symboles de certification ILSAC, afin de vous permettre de faire le bon choix.



Symbole d'identification de qualité d'huile

Le symbole d'identification ILSAC (International Lubricant Standardization and Approval Committee) est apposé sur certains bidons d'huile pour faciliter votre choix.

■ Consommation en huile moteur

- La quantité d'huile moteur consommée dépend de sa viscosité, de sa qualité et de la manière dont vous conduisez le véhicule.
- La consommation d'huile augmente lorsque vous utilisez votre véhicule à des vitesses soutenues et sur des parcours où vous accélérez et décélérez souvent.
- Le moteur consomme plus d'huile lorsqu'il est neuf.
- Lorsque vous voulez évaluer votre consommation d'huile, souvenez-vous que l'huile peut se trouver diluée et qu'il peut de ce fait être difficile de juger le niveau réel avec précision.
- Consommation d'huile: maxi. 1,1 qt./600 miles, 0,9 Imp.qt./600 miles (1,0 L aux 1000 km)
- Si votre consommation dépasse 1,1 qt. (1,0 L, 0,9 Imp.qt.) aux 600 miles (1000 km), contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Vidange de l'huile moteur (pour les États-Unis seulement)

Pour réinitialiser l'indicateur de vidange, appliquez la méthode suivante:

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

ÉTAPE 1 Amenez la clé de contact sur la position "LOCK" du contacteur de démarrage antivol alors que la valeur du totalisateur partiel A est affichée. (→P. 210)

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton de remise à zéro du totalisateur partiel et, sans le relâcher, amenez la clé de contact sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

ÉTAPE 1 Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode ARRÊT alors que la valeur du totalisateur partiel A est affichée. (→P. 210)

ÉTAPE 2 Tout en appuyant sur le bouton de remise à zéro du totalisateur partiel, mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode DÉMARRAGE.

ÉTAPE 3 Sans écran multifonctionnel: Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que le totalisateur partiel affiche "000000".

Avec écran multifonctionnel: Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que "COMPLETE" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

 ATTENTION**■ Huile moteur usagée**

- L'huile de vidange contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des maladies de peau (inflammations, voire même cancer de la peau). Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété avec l'huile de vidange. Pour nettoyer la peau en contact avec de l'huile moteur usagée, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile n'importe où et n'importe comment. Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile aux ordures, aux égouts ou directement dans la nature. Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas les huiles de vidange à la portée des enfants.

 NOTE**■ Pour prévenir toute panne moteur grave**

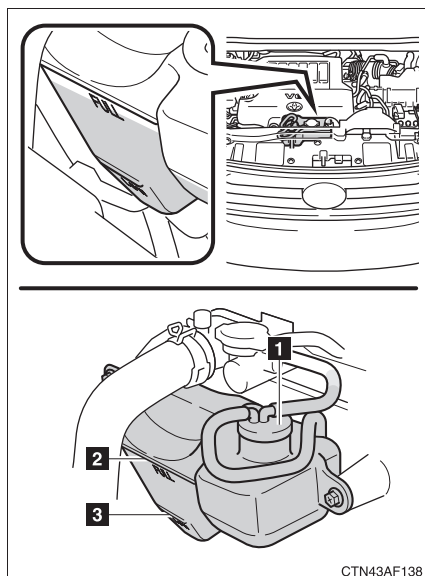
Vérifiez le niveau d'huile très régulièrement.

■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les organes du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous faites l'appoint.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile.

Liquide de refroidissement moteur

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les niveaux "FULL" et "LOW" du réservoir, moteur froid.



- 1** Capuchon du réservoir
- 2** Niveau "FULL"
- 3** Niveau "LOW"

Si le niveau du liquide est sous le niveau "LOW" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au niveau "FULL".

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l'appoint

Procédez à un contrôle visuel du radiateur, des durites, du bouchon de vase d'expansion, du bouchon de radiateur, du robinet de vidange ainsi que de la pompe à eau.

Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

■ Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un équivalent haut de gamme à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrates ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides de longue durée.

États-Unis: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est prédosé à 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. (Protection antigel jusqu'à -31°F [-35°C])

Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est prédosé à 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. (Protection antigel jusqu'à -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement moteur, consultez votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

■ Lorsque le moteur est chaud

N'ouvrez pas le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous brûler ou blesser grièvement.

 NOTE

■ **Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une efficacité suffisante en termes de lubrification, de protection anticorrosion et de refroidissement. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

■ **Si vous renversez du liquide de refroidissement**

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'un ou l'autre est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

■ Lorsque le moteur est chaud

Ne touchez ni au radiateur ni au condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous brûler.

■ Lorsque le motoventilateur de refroidissement est en marche

N'intervenez pas dans le compartiment moteur.

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Les motoventilateurs de refroidissement sont susceptibles de continuer à tourner pendant environ 3 minutes une fois le contacteur de démarrage antivol mis sur "LOCK".

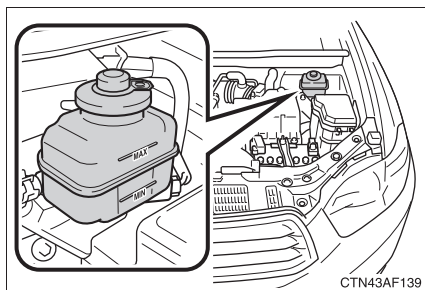
Lorsque la clé de contact est sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol, les motoventilateurs de refroidissement sont susceptibles de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. Si vous devez intervenir à proximité du motoventilateur de refroidissement ou du radiateur, prenez soin de mettre le contacteur de démarrage antivol sur la position "LOCK".

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Le motoventilateur de refroidissement est susceptible de continuer à tourner pendant environ 3 minutes une fois le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" placé en mode ARRÊT.

Lorsque le bouton "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE, les motoventilateurs de refroidissement sont susceptibles de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou dès que le liquide de refroidissement est chaud. Si vous devez intervenir à proximité des motoventilateurs de refroidissement ou du radiateur, prenez soin de mettre le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode ARRÊT.

Liquide de frein

■ Contrôle du niveau de liquide



Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

■ Appoint en liquide

Type d'huile	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3
Éléments	Entonnoir propre

■ Le liquide de frein est hydrophile (il absorbe l'humidité présente dans l'air)

Toute présence d'humidité dans le liquide peut nuire dangereusement à l'efficacité du freinage. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains; en outre, il détériore les surfaces peintes. En cas de projection de liquide dans les yeux, rincez-les immédiatement à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

⚠ NOTE

■ Cas où le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

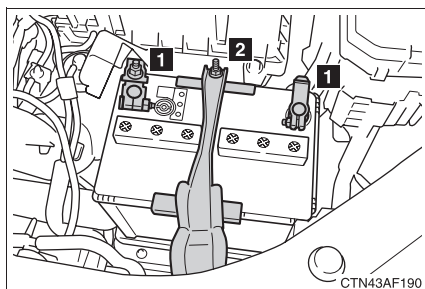
Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau dans l'accumulateur est élevé.

Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

Batterie

■ Extérieur de la batterie

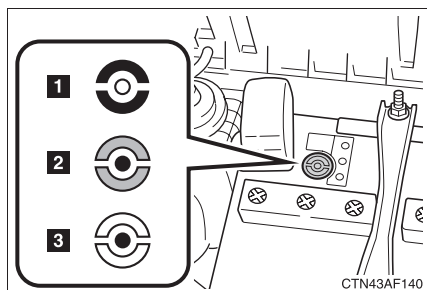
Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.



- 1 Bornes
- 2 Bride de maintien

■ Contrôle de l'état de la batterie

Contrôlez l'état de la batterie à l'aide de l'indicateur coloré.



- 1 Rouge: défaillante, faites contrôler la batterie par votre concessionnaire Toyota.
- 2 Bleu: bon état
- 3 Blanc: mise en charge nécessaire. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Avant la mise en charge

La recharge de la batterie produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, avant la mise en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie.

■ Après mise en charge de la batterie (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Il est possible que le moteur ne démarre pas. Suivez la procédure décrite ici pour réinitialiser le système.

ÉTAPE 1 Mettez le sélecteur de vitesses sur "P".

ÉTAPE 2 Ouvrez et fermez l'une des portes.

ÉTAPE 3 Redémarrez le moteur.

ATTENTION

■ Chimie de la batterie

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie ou à sa proximité directe:

- Ne provoquez pas d'étincelles, par la mise en contact des bornes de la batterie avec un outil.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie.
- Éloignez les enfants de la batterie.

 ATTENTION**■ Où charger la batterie en toute sécurité**

Rechargez toujours la batterie à l'air libre. Ne rechargez pas la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Comment mettre en charge la batterie

Effectuez toujours une charge lente (sous 5 A maximum). La batterie risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte**● En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux**

Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.

● En cas de contact de l'électrolyte avec la peau

Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.

● En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements

Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.

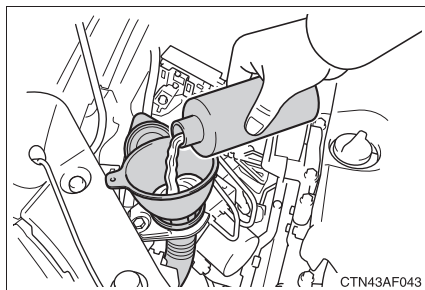
● En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte

Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Prenez ensuite du lait de magnésium, un œuf frais battu ou de l'huile végétale. Consultez d'urgence un médecin.

 NOTE**■ Lorsque vous rechargez la batterie**

Ne chargez jamais la batterie avec le moteur tournant. Veuillez également à ce que tous les accessoires soient débranchés.

Liquide de lave-glace



Faites l'appoint en liquide de lave-glace dans les situations suivantes.

- Aucune des buses de lave-glace ne fonctionne.
- Le voyant de niveau de liquide de lave-glace insuffisant s'allume (véhicules sans écran multifonctionnel).
- Le message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel (véhicules avec écran multifonctionnel).

ATTENTION

Lors de l'ajout de liquide de lave-glace

N'ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le moteur est chaud ou en marche, car le liquide contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie s'il était renversé sur le moteur, etc.

NOTE

N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-glace

Ne remplacez pas le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur.

Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule.

Dilution du liquide de lave-glace

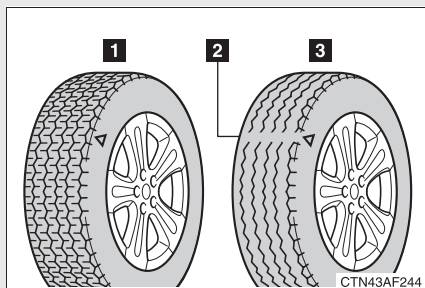
Vous pouvez diluer le liquide de lave-glace dans l'eau si nécessaire.

Consultez les températures de protection antigel indiquées sur le bidon de liquide de lave-glace.

Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

■ Contrôle des pneumatiques



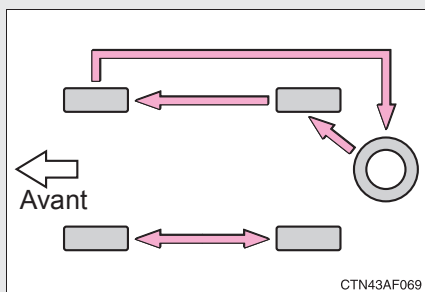
- 1 Profil neuf
- 2 Témoins d'usure de la bande de roulement
- 3 Profil usé

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère ("TWI" ou "△", etc.) moulé sur le flanc du pneumatique.

En absence de permutation, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.

■ Permutation des roues

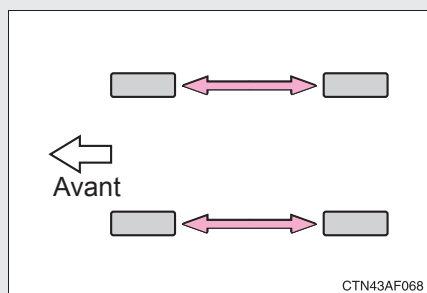
► Véhicules sans roue de secours compacte



Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneumatiques et d'allonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation au moment préconisé de leur inspection.

► Véhicules avec roue de secours compacte



Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneumatiques et d'allonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation au moment préconisé de leur inspection.

■ **Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Votre Toyota est équipée d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, qui utilise des valves à émetteur pour détecter si un pneu est sous-gonflé, et par conséquent vous éviter de sérieux problèmes. (→P. 567, 576)

Véhicules avec roue de secours compacte: La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

Montage des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

Que vous remplaciez un pneu seulement ou une jante, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur.

Lors du montage d'une nouvelle valve à émetteur, il est impératif de déclarer le code d'identification de la valve neuve au calculateur du système de surveillance, puis d'initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. (→P. 507)

Initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

- **Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques doit être initialisé dès lors que la pression de gonflage des pneumatiques est modifiée (pour cause de vitesse de croisière plus rapide ou de traction d'une caravane/remorque, par exemple).**

Lors de l'initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

- **Comment initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques**

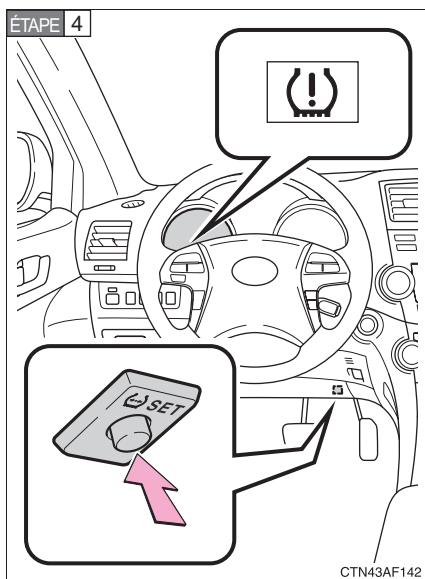
ÉTAPE 1 Garez le véhicule en lieu sûr et mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" ou le contacteur de démarrage antivol sur ARRÊT.

L'initialisation n'est pas effectuée pendant la marche du véhicule.

ÉTAPE 2 Gonflez tous les pneus à la pression préconisée à froid.
(→P. 617)

Assurez-vous de gonfler tous les pneus à la pression préconisée de gonflage des pneumatiques à froid. En effet, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus prend cette pression pour référence pour vous signaler tout problème.

ÉTAPE 3 Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres") ou le contacteur de démarrage antivol sur "ON" (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres").



Appuyez longuement sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage, jusqu'à ce que le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques clignote lentement à 3 reprises.

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

ÉTAPE 5 Laissez la clé de contact sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol pendant quelques minutes, puis amenez la clé sur la position "LOCK".

- Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

ÉTAPE 5 Patientez quelques minutes avec le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode DÉMARRAGE, puis mettez-le en mode ARRÊT.

Déclaration des codes d'identification

La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage est équipée d'un code d'identification unique. Lorsque vous procédez au remplacement d'une valve ou d'un émetteur de surveillance de la pression de gonflage, il est nécessaire d'enregistrer le code d'identification de la valve et de l'émetteur concernés. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

■ Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, ou une cloque est révélatrice d'un défaut interne;
- le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

En cas de doute, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

■ Remplacement des pneus et des jantes

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques s'allume de manière permanente (après avoir clignoté pendant 1 minute) pour signaler une anomalie du système.

■ Longévité des pneumatiques

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Si la sculpture de la bande de roulement est inférieure à 0,16 in. (4 mm) sur les pneus neige

Ces pneus neige ont perdu toute efficacité.

■ En cas de dépose des valves de surveillance de la pression de gonflage et de l'émetteur montés sur la jante, à l'occasion par exemple d'un changement de pneus

Le système garde en mémoire les valeurs de pression de gonflage des pneus actualisées avant l'intervention.

■ Charge maximum des pneumatiques

Vérifiez que la capacité de charge maximum du pneu remplacé est supérieure à 1/2 le poids maximal autorisé par essieu (PMAE) de l'essieu avant ou arrière, quel que soit le plus important.

La charge maximale du pneu est donnée par la limite de charge à la pression de gonflage à froid mentionnée sur le flanc du pneu; le poids maximal autorisé par essieu (PMAE), est donné par l'étiquette d'homologation. (→P. 514, 625).

■ Types de pneus

1 Pneus d'été

Les pneus d'été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Etant donné que les pneus d'été n'offrent pas les mêmes performances de traction que les pneus d'hiver, ils ne conviennent pas pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les 4 roues.

2 Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes performances de traction que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, l'accélération est moins forte avec les pneus toutes saisons et la tenue de route est moins bonne par rapport aux pneus d'été lors de la conduite sur autoroute.

3 Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons vivement l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, sélectionnez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés d'origine sur votre Toyota. Étant donné que votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans vous être au préalable renseigné sur d'éventuelles restrictions d'usage imposées par la réglementation locale. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 269)

■ Initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Procédez à l'initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques en vous assurant préalablement que ces derniers sont gonflés à la pression préconisée.

■ Si vous appuyez accidentellement sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus

Si l'initialisation aboutit, corrigez la pression des pneus à la valeur préconisée et initialisez à nouveau le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques.

■ En cas d'échec de l'initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

L'initialisation n'a besoin que de quelques minutes pour s'achever. Toutefois, il peut arriver dans les cas suivants que les valeurs ne soient pas mémorisées et que le système fonctionne anormalement. Si le problème persiste après plusieurs tentatives de mémorisation des valeurs de pression de gonflage des pneus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque vous appuyez sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus, le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne clignote pas à 3 reprises.
- Une fois la procédure d'initialisation terminée, le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques clignote pendant 1 minute puis reste allumé après avoir roulé pendant environ 20 minutes.

■ Contrôles réguliers de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne remplace pas les contrôles de pression périodiques. Veuillez à vérifier la pression de vos pneus régulièrement, dans le cadre des contrôles à faire tous les jours.

■ Certification du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques

► Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis.

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

FCC ID: PAXPMV107J

IC ID: 3729A-PMV107J

FCC ID: HYQ13BCX

IC ID: 1551A-13BCX

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC ID: PAXPMV107J

IC ID: 3729A-PMV107J

FCC ID: HYQ13BCX

IC ID: 1551A-13BCX

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

► Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité de l'appareil.

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

 ATTENTION

■ **Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident. À défaut, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- N'utilisez pas sur le même train des pneumatiques différents quant à leur marque, leur modèle, leurs sculptures ou leur degré d'usure.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- Ne montez pas sur le même train des pneumatiques à carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés.
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus d'été, d'hiver et toutes saisons.
- Ne remorquez pas le véhicule avec la roue de secours montée.

■ **Lorsque vous initialisez le système de surveillance de la pression de gonflage**

N'appuyez pas sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus sans avoir ajusté au préalable la pression des pneus à la valeur préconisée. Dans le cas contraire, le voyant de pression de gonflage des pneumatiques pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer lorsque la pression de gonflage actuelle des pneus.

 NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneumatiques, des jantes et des valves de surveillance de la pression de gonflage et de leurs émetteurs**

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneumatiques ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter de causer des dommages aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

Ne pas utiliser de bombe antirevaillon pour réparer un pneu à plat.

■ **N'utilisez pas de bombes antirevaillon pour réparer une roue crevée**

Les bombes antirevaillon sont susceptibles d'abîmer les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

■ **Conduite sur chaussées dégradées**

Faites très attention lorsque vous devez rouler sur une route dont le revêtement est inégal ou parsemé de nids-de-poule.

Ces conditions sont susceptibles d'occasionner des pertes de pression dans les pneumatiques, suffisantes pour en réduire la capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneumatiques eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée fortement dégradée.

■ **En cas de perte de pression dans les pneus pendant la marche du véhicule**

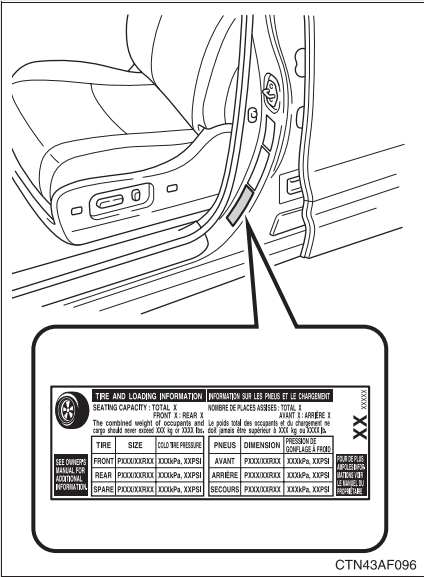
Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneumatiques et/ou vos jantes.

4-3. Entretien à faire soi-même

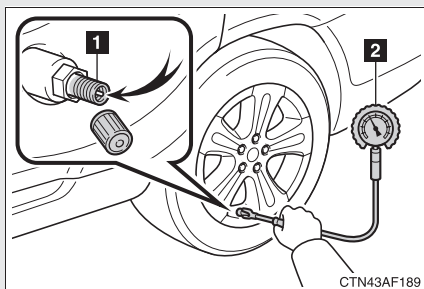
Pression de gonflage des pneus

■ Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 625)



■ Procédure de contrôle et de réglage



1 Valve du pneu

2 Manomètre
pneumatiques

pour

ÉTAPE 1 Retirer le capuchon de valve du pneu.

ÉTAPE 2 Appuyez l'embout du manomètre pour pneumatiques sur la valve.

ÉTAPE 3 Lisez la pression sur les graduations du manomètre.

ÉTAPE 4 Si la pression de gonflage ne correspond pas aux valeurs préconisées, rétablissez-la.

Si vous ajoutez trop d'air, appuyez sur le téton au centre de la valve pour réduire la pression.

ÉTAPE 5 Une fois la mesure et le réglage de la pression de gonflage des pneus terminés, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve, pour détecter une fuite éventuelle.

ÉTAPE 6 Revissez le capuchon sur la valve du pneu.

■ Périodicité de contrôle de la pression des pneus

Vérifiez la pression des pneus toutes les 2 semaines, ou au moins une fois par mois.

N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Augmentation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et de la longévité des pneus
- Augmentation des risques d'accident
- Sollicitation accrue du groupe motopropulseur, pouvant entraîner une panne

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations pour la vérification de la pression des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
Pour obtenir une valeur de pression correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km).
- Utilisez systématiquement un manomètre pour pneumatiques.
L'apparence des pneus peut être trompeuse. Par ailleurs, une différence de pression de gonflage même légère (quelques centaines de grammes) peut compromettre le confort et la tenue de route.
- Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé. Il est normal que la pression de gonflage augmente pendant la conduite.
- N'excédez jamais la charge utile de votre véhicule.
Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

 ATTENTION**■ D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus**

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Sinon, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Mauvaise étanchéité du talon de pneu
- Voilage de la jante et/ou déjantage du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu suite à un choc sur la route

 NOTE**■ Lorsque vous vérifiez la pression des pneus**

N'oubliez pas de revisser les capuchons sur les valves. Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air susceptible de provoquer un accident. Si vous perdez un capuchon, remplacez-le dans les plus brefs délais.

Jantes

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer.

À défaut, le pneu risque de déjancer ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

■ Sélection des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport.

Votre concessionnaire Toyota peut vous proposer d'autres jantes.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de type ou dimensions différentes
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

■ Précautions concernant les jantes en aluminium

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, contrôlez le serrage des écrous de roues après avoir parcouru 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

■ Lorsque vous remplacez les jantes

Les jantes de votre Toyota sont équipées de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage doivent être montées chaque fois que vous remplacez les jantes. (→P. 505)

ATTENTION

■ Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne montez pas des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless, mais qui fuit. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneumatiques à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien agréé. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des jantes d'origine Toyota avec votre véhicule. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus sont susceptibles de ne pas fonctionner normalement avec les jantes d'autres marques.

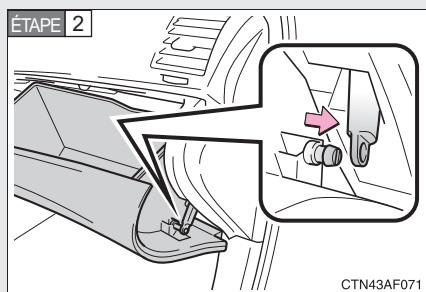
4-3. Entretien à faire soi-même

Filtre de la climatisation

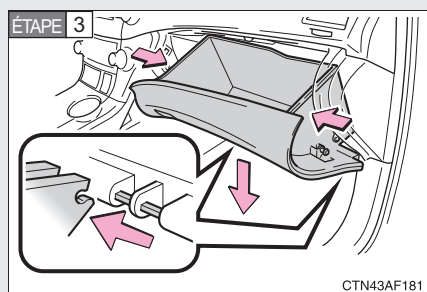
Le filtre de la climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

■ Méthode de dépose

- ÉTAPE 1** Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Amenez la clé de contact sur la position "OFF" (ARRÊT) du contacteur de démarrage antivol.
- Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Mettez le bouton "ENGINE START STOP" en mode "OFF" (ARRÊT).

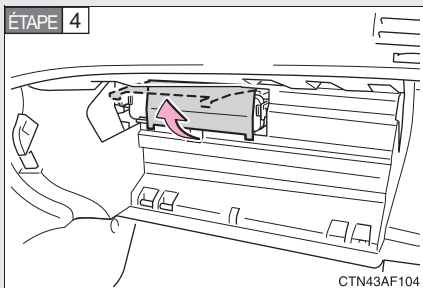


Ouvrez la boîte à gants.
Dégagez le bras.



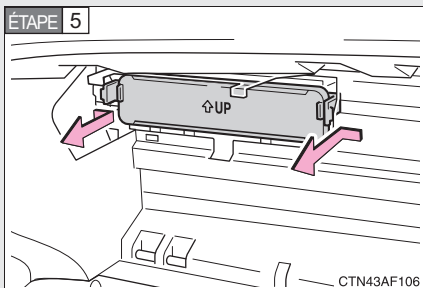
Appuyez sur les deux côtés de la boîte à gants pour dégager les axes. Ensuite, déclipsez la boîte à gants dans sa partie inférieure et retirez-la.

ÉTAPE 4



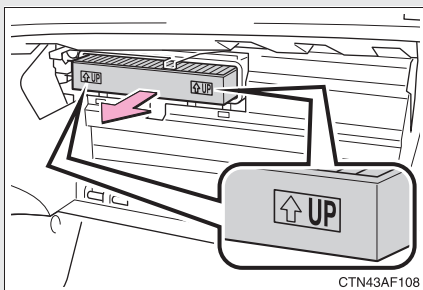
Tirez le couvercle vers le haut.

ÉTAPE 5



Retirez le couvercle du filtre.

■ Méthode de remplacement



Déposez le filtre de la climatisation et remplacez-le par un filtre neuf.

Les repères “↑UP” sur le filtre doivent pointer vers le haut.

■ Intervalle d'entretien

Vérifiez et remplacez le filtre de la climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour de plus amples informations concernant le programme d'entretien, veuillez vous reporter au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire").

■ En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.



NOTE

■ Lorsque vous utilisez le système de climatisation

Veillez à ce que le filtre soit toujours à sa place.

Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l'utilisez sans filtre.

4-3. Entretien à faire soi-même

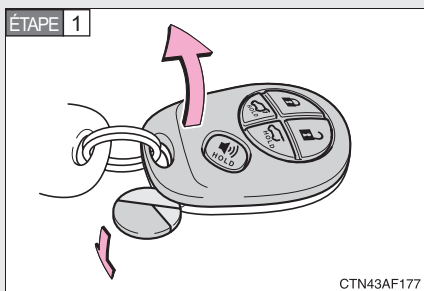
Télécommande du verrouillage centralisé/pile de la clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

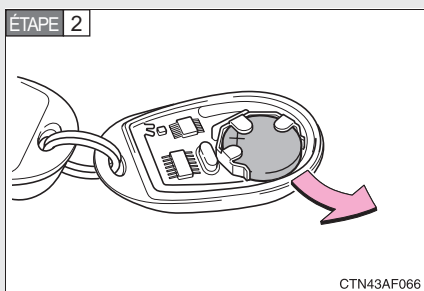
■ Munissez-vous des éléments suivants:

- Tournevis plat (pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.)
- Petit tournevis cruciforme (empreinte Phillips)
- Pile au lithium CR2032 (véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"), CR1632 (véhicules avec système d'accès et de démarrage "mains libres")

■ Remplacement de la pile (véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres")



Déposez le couvercle au moyen d'un pièce de monnaie protégée d'un morceau de ruban adhésif, etc..

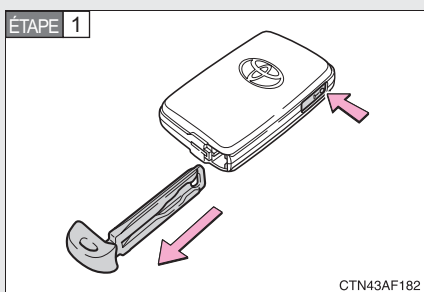


Retirez la pile déchargée du transmetteur.

Mettez en place la pile neuve, face "+" vers le haut.

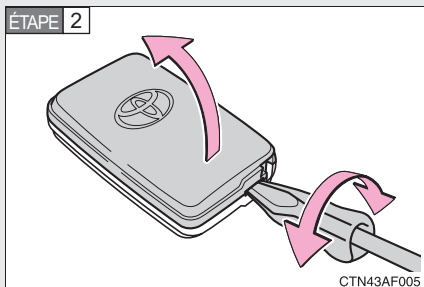
■ Remplacement de la pile (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

ÉTAPE 1



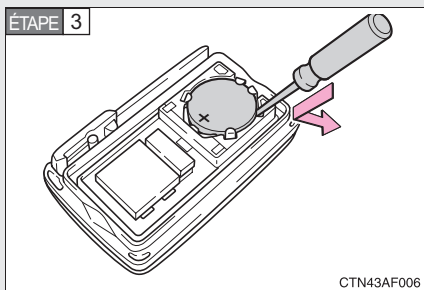
Tirez la clé conventionnelle.

ÉTAPE 2



Ouvrez le couvercle.

ÉTAPE 3



Retirez la pile usagée.

Mettez en place la pile neuve, face "+" vers le haut.

■ Si la pile de votre clé électronique est déchargée

Les symptômes suivants peuvent se manifester.

- Le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- Réduction de la portée utile.

■ Utilisez une pile au lithium CR2032 (véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres") ou CR1632 (véhicules avec système d'accès et de démarrage "mains libres")

- Vous trouverez ce modèle de pile chez votre concessionnaire Toyota, dans les bijouteries ou les magasins de photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même type ou un type équivalent recommandé par votre concessionnaire Toyota.
- Jetez les piles usagées conformément à la réglementation locale.

ATTENTION

■ Pile et autres petites pièces démontées

Tenir hors de portée des enfants.

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement.

NOTE

■ Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

- Opérez toujours avec les mains sèches.
La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne touchez ni ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne tordez pas les bornes de la pile.

4-3. Entretien à faire soi-même

Vérification et remplacement des fusibles

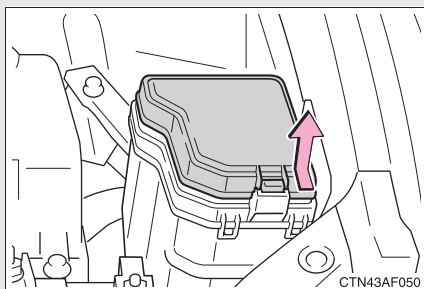
Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Dans ce cas, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.

ÉTAPE 1 Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Amenez la clé de contact sur la position "OFF" (ARRÊT) du contacteur de démarrage antivol.

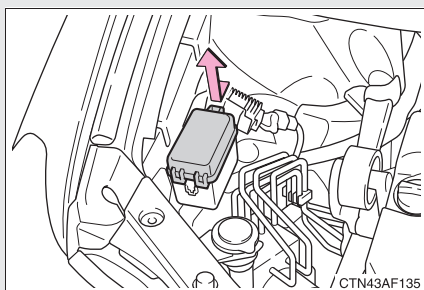
Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Mettez le bouton "ENGINE START STOP" en mode ARRÊT.

ÉTAPE 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

► Compartiment moteur

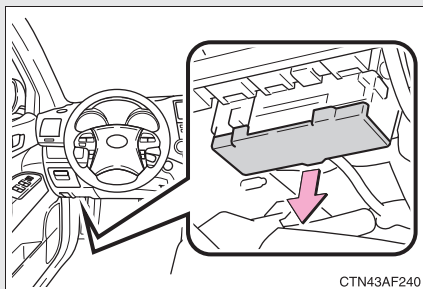


Type A: appuyez sur les languettes et ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.



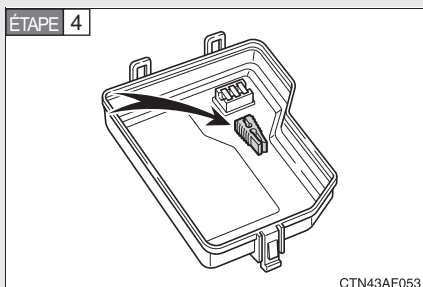
Type B: appuyez sur les languettes et ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles. (sur modèles équipés)

► Sous le tableau de bord



Ouvrez le couvercle.

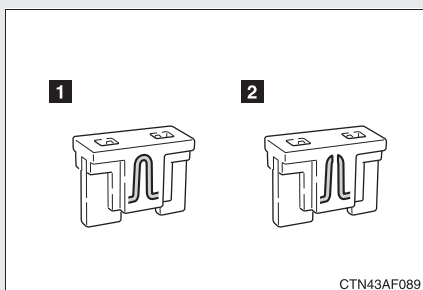
ÉTAPE 3 Après une panne d'un équipement électrique, consultez le tableau "Disposition des fusibles et ampérages" (→P. 529) pour repérer le fusible à vérifier.



Retirez le fusible avec la pince d'extraction.

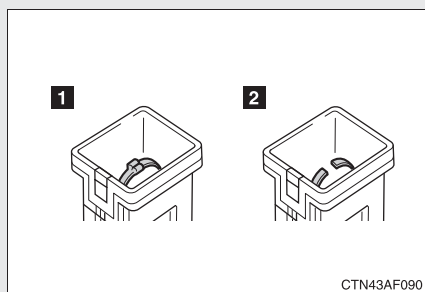
ÉTAPE 5 Vérifiez si le fusible est grillé.

► Type A

**1** Fusible normal**2** Fusible grillé

Remplacez-le par un neuf du même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

► Type B

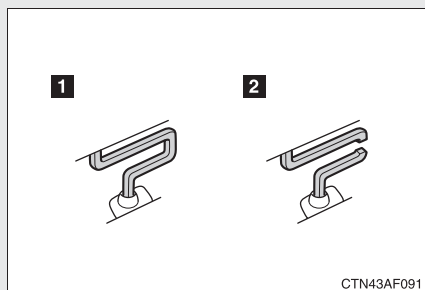


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez-le par un neuf du même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

► Type C

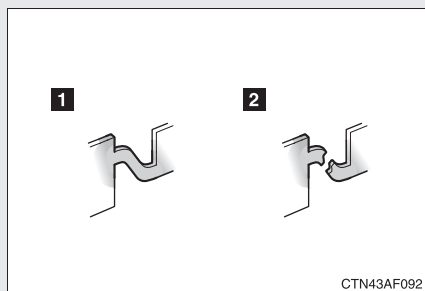


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Contactez votre concessionnaire Toyota.

► Type D



1 Fusible normal

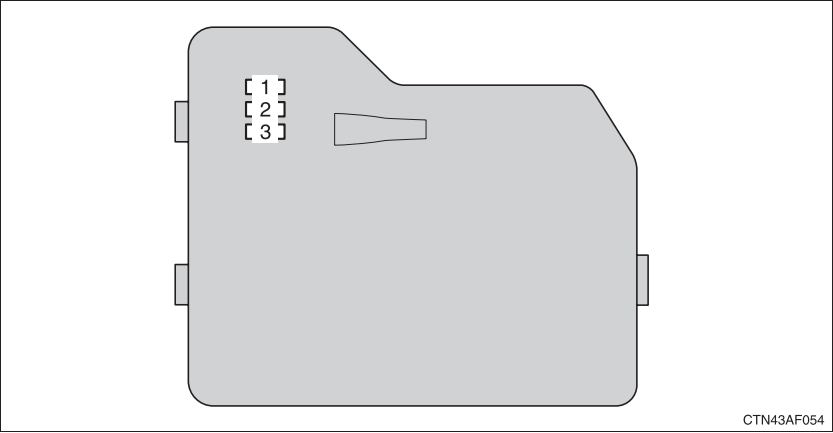
2 Fusible grillé

Contactez votre concessionnaire Toyota.

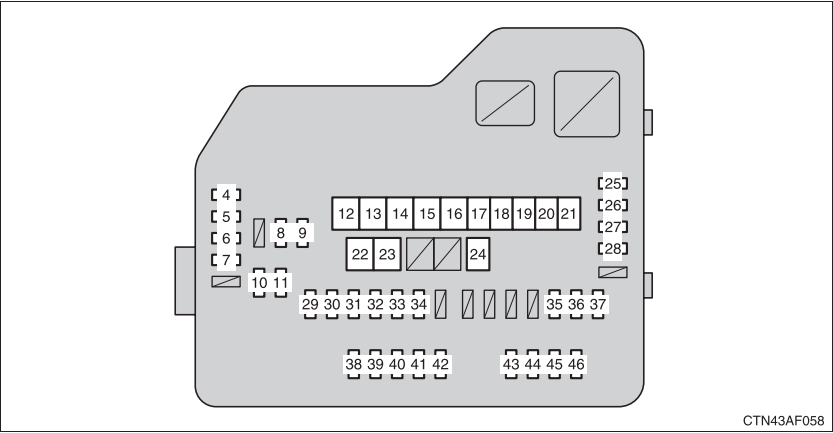
Disposition des fusibles et ampérages

■ Compartiment moteur

► Type A (boîte à fusibles au dos du cache)



► Type A (boîte à fusibles)



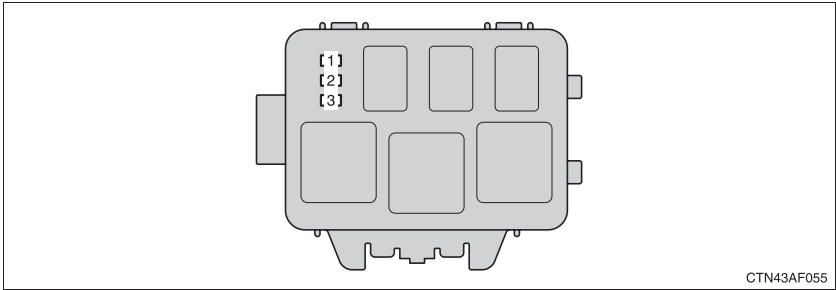
Fusible		Ampérage	Circuit
1	SPARE	7.5 A	Fusible de rechange
2	SPARE	15 A	Fusible de rechange
3	SPARE	25 A	Fusible de rechange

Fusible		Ampérage	Circuit
4	DEF RLY	10 A	Dégivrage de la lunette arrière
5	MIR HTR	20 A	MIR HTR (15 A)
6	P/OUT	20 A	Prise d'alimentation
7	DOOR 1	25 A	Système de communication multiplexé
8	EFI NO.2	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
9	EFI NO.3	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
10	INJ NO.1	15 A	Circuit de démarrage
11	INJ NO.2	10 A	Circuit de démarrage
12	HTR	50 A	Système de climatisation
13	VSC NO.1	50 A	Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule
14	FAN MAIN	50 A	Motoventilateur de refroidissement
15	VSC NO.2	30 A	Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule
16	PTC NO.1	50 A	Thermistance CTP
17	PTC NO.2	30 A	Thermistance CTP
18	PTC NO.3	30 A	Thermistance CTP
19	RR CLR	40 A	Système de climatisation
20	RR DEF	30 A	Dégivrage de la lunette arrière
21	PBD	30 A	Hayon à commande électrique
22	ALT	140 A	MIR HTR, P/OUT, DOOR 1, HTR, RR DEF, FAN MAIN, ABS NO.1, PTC NO.1, RR CLR, PTC NO.2, PTC NO.3, ABS NO.2, PBD
23	EPS	80 A	Direction assistée électrique

Fusible		Ampérage	Circuit
24	ST	30 A	Circuit de démarrage
25	CRT	10 A	Système multimédia aux places arrière
26	RADIO1	15 A	Système audio
27	ECU-B	10 A	Capteur de direction, instruments et compteurs, montre, système de climatisation, ECU principale carrosserie, télécommande du verrouillage centralisé, système d'accès et de démarrage "mains libres", hayon à commande électrique, système de diagnostic embarqué
28	DOME	10 A	Éclairages de courtoisie, éclairages individuels, éclairage intérieur, instruments et compteurs, éclairage du bouton de démarrage/d'arrêt moteur, éclairages d'accueil sur porte, hayon à commande électrique
29	AMP	15 A	Système audio
30	TOWING	30 A	Feux de la caravane/remorque
31	IG2	25 A	INJ NO.1, INJ NO.2
32	STR LOCK	20 A	Antivol de direction
33	EFI MAIN	25 A	EFI NO.2, EFI NO.3
34	HAZ	15 A	Clignotants
35	G/H	10 A	Système de verrouillage centralisé des portes, système de communication multiplexé
36	ALT-S	7.5 A	Circuit de charge
37	AM2	7.5 A	Système de communication multiplexé

Fusible		Ampérage	Circuit
38	H-LP LH	15 A	Projecteur côté gauche (feu de route)
39	H-LP RH	15 A	Projecteur côté droit (feu de route)
40	H-LP LL	15 A	Projecteur côté gauche (feux de croisement)
41	H-LP RL	15 A	Projecteur côté droit (feux de croisement)
42	HORN	10 A	Avertisseur
43	EFI NO.1	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, système d'accès et de démarrage "mains libres"
44	ETCS	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, dispositif de commande électronique de l'accélérateur
45	A/F	20 A	Capteur du rapport carburant/air
46	S-HORN	7.5 A	Avertisseur

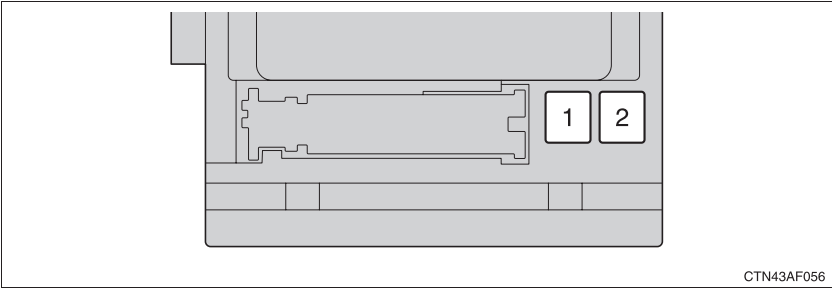
► Type B (sur modèles équipés)



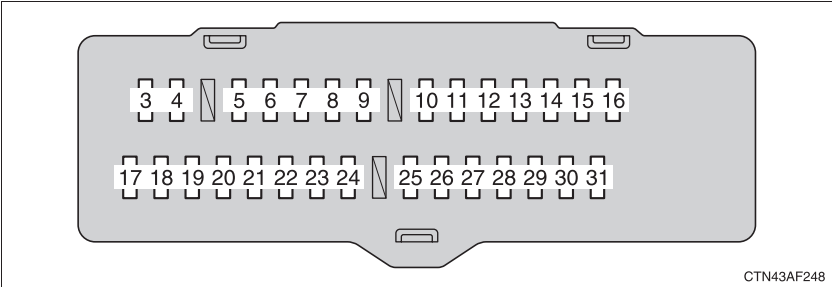
Fusible		Ampérage	Circuit
1	INV-W/P	15 A	Non utilisé
2	IGCT NO.2	7.5 A	Non utilisé
3	A/C-D	10 A	Non utilisé

■ **Sous le tableau de bord**

► **Face avant de la boîte à fusibles**



► **Boîte à fusibles**



Fusible		Ampérage	Circuit
1	P/SEAT	30 A	Siège électrique
2	POWER	30 A	Lève-vitres électriques
3	RR DOOR RH	25 A	Lève-vitres électriques
4	RR DOOR LH	25 A	Lève-vitres électriques
5	FR FOG	15 A	Projecteurs antibrouillards avant
6	OBD	7.5 A	Système de diagnostic embarqué
7	FR DEF	25 A	Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise
8	STOP	10 A	Feux de stop, système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule
9	DOOR NO.2	25 A	Lève-vitres électriques
10	AM1	7.5 A	Circuit de démarrage

Fusible		Ampérage	Circuit
11	RR FOG	7.5 A	Non utilisé
12	A/C NO.1	10A	Système de climatisation
13	FUEL OPN	7.5 A	Non utilisé
14	S/ROOF	30 A	Toit ouvrant électrique
15	TAIL	15 A	Feux de stationnement, feux de position, éclairage de plaque d'immatriculation, projecteurs antibrouillards avant, feux de la caravane/remorque
16	PANEL	7.5 A	Éclairage de boîte à gants, feux de détresse, système audio, dégivrage des rétroviseurs extérieurs, montre, verrouillage centralisé des portes, sièges chauffants, système multimédia aux places arrière, système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule, molette de commande d'éclairage du tableau de bord, commutateur de transmission à pilotage électronique, transmission automatique, dispositif d'assistance à la descente, commandes au volant
17	ECU IG NO.1	10 A	Système de communication multiplexé, toit ouvrant électrique, transmission automatique à commande électronique, hayon à commande électrique, sièges chauffants, système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques, direction assistée électrique, transmission automatique
18	ECU IG NO.2	7.5 A	Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule

Fusible		Ampérage	Circuit
19	A/C NO.2	10 A	Système de climatisation
20	WASH	20 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
21	S-HTR	20 A	Sièges chauffants
22	GAUGE NO.1	10 A	Système audio, dégivrage des rétroviseurs extérieurs, feux de recul, circuit de charge, feux de détresse, système antipatinage, molette de commande d'éclairage du tableau de bord, dégivrage des essuie-glaces de pare-brise
23	FR WIP	30 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
24	RR WIP	15 A	Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière
25	IGN	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, antivol de direction, système de freinage antiblocage, système d'accès et de démarrage "mains libres", système de sacs de sécurité gonflables SRS
26	GAUGE NO.2	7.5 A	Instruments et compteurs, moniteur de rétrovision
27	ECU-ACC	7.5 A	Rétroviseurs électrochromes, dispositif de commande de verrouillage de sélecteur, système d'accès et de démarrage "mains libres"
28	ACC SOCK NO.1	10 A	Prise d'alimentation
29	ACC SOCK NO.2	20 A	Prise d'alimentation

Fusible		Ampérage	Circuit
30	RADIO NO.2	7.5 A	Système audio, montre, système multimédia aux places arrière, circuit de charge, éclairages intérieurs, éclairages individuels
31	MIR HTR	15 A	Dégivrage des rétroviseurs extérieurs

■ Après le remplacement d'un fusible

- Si l'éclairage ne s'allume pas après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 539)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge électrique des circuits

Les fusibles ont pour fonction de fondre avant que tout le faisceau électrique ne soit endommagé.

⚠ ATTENTION

■ Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous risquez d'être à l'origine d'une panne, voire d'un incendie ou d'un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet conducteur.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
Cela peut avoir pour conséquences des dégâts importants, voire même un incendie.
- Ne modifiez ni les fusibles, ni la boîte à fusibles.



NOTE

■ Avant de remplacer les fusibles

Faites rechercher l'origine de la surcharge électrique et réparer le dysfonctionnement par votre concessionnaire Toyota dans les meilleurs délais.

Ampoules

Vous pouvez changer les ampoules ci-après par vous-même. La difficulté du remplacement dépend de l'ampoule. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, faites appel votre concessionnaire Toyota.

Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules du véhicule, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Préparez une ampoule de rechange.

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer.
(→P. 621)

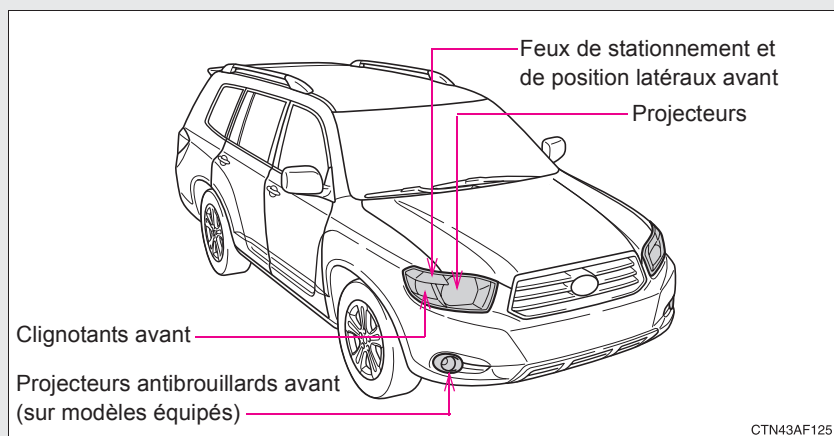
■ Retirez l'habillage du compartiment moteur.

→P. 487

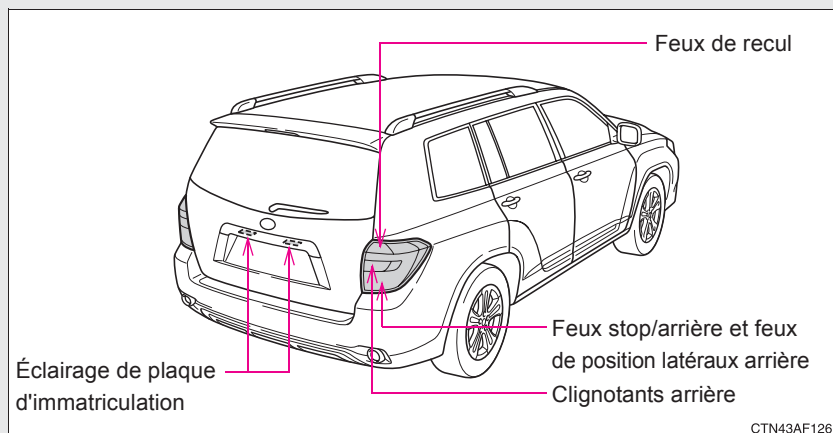
■ Appuyez sur le bouton de condamnation d'ouverture du hayon à commande électrique (ARRÊT). (véhicules équipés du hayon à commande électrique)

→P. 81

■ Emplacement des ampoules à l'avant



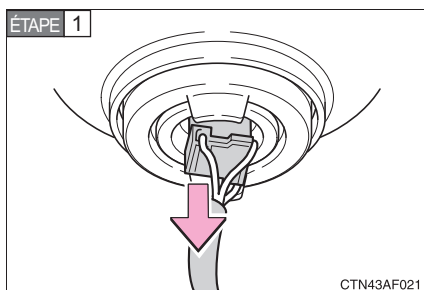
■ Emplacement des ampoules à l'arrière



Remplacement des ampoules

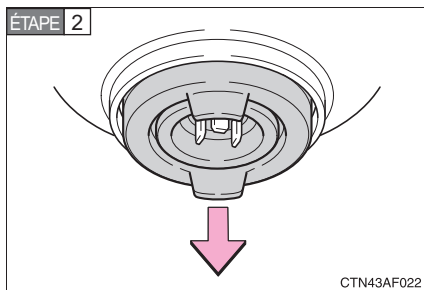
■ Projecteurs

ÉTAPE 1



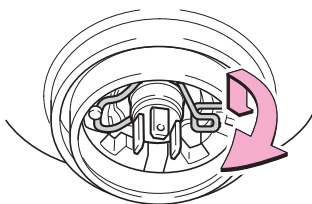
Débranchez le connecteur.

ÉTAPE 2



Enlevez le couvercle en caoutchouc.

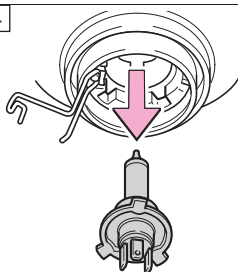
ÉTAPE 3



CTN43AF023

Défaites le ressort de fixation d'ampoule.

ÉTAPE 4



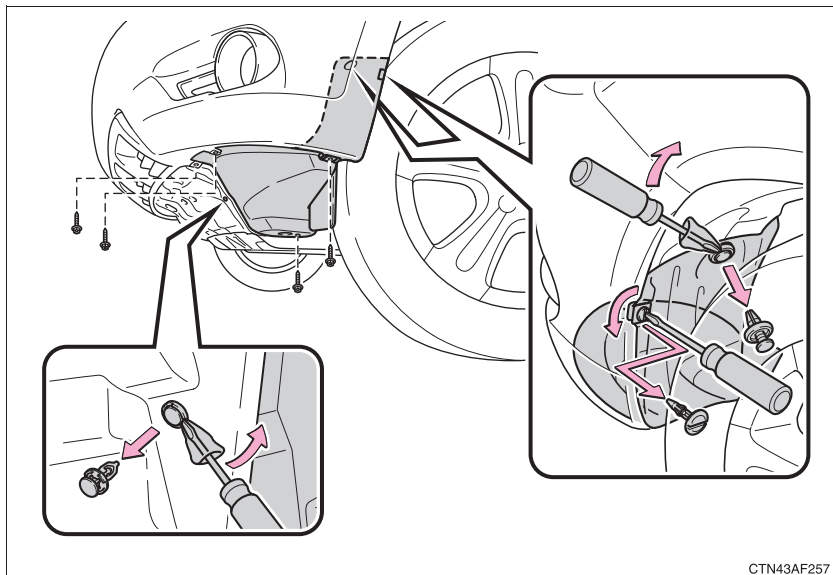
CTN43AF024

Retirez l'ampoule.

■ Projecteurs antibrouillards avant (sur modèles équipés)

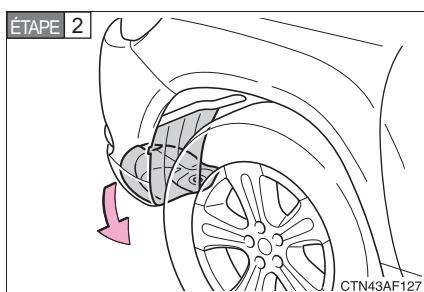
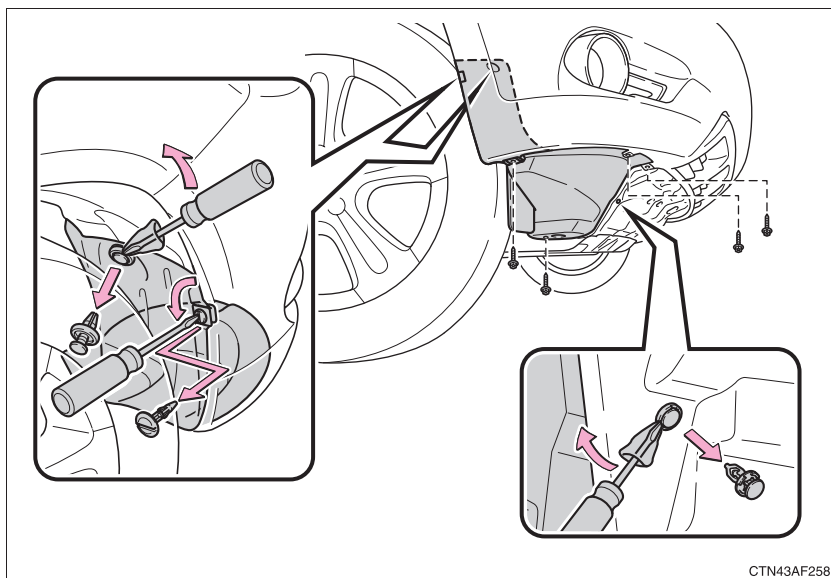
ÉTAPE 1 Retirez les vis et les clips de fixation de la doublure d'aile comme suit.

► Côté gauche

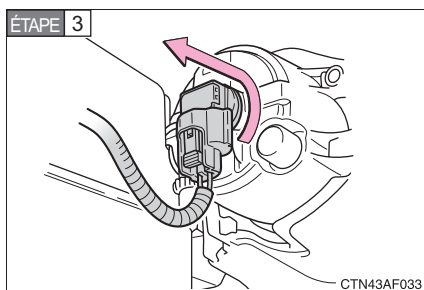


CTN43AF257

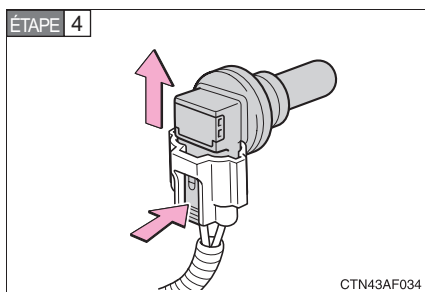
► Côté droit



Enlevez la doublure d'aile.

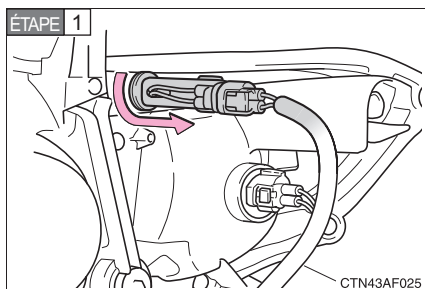


Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

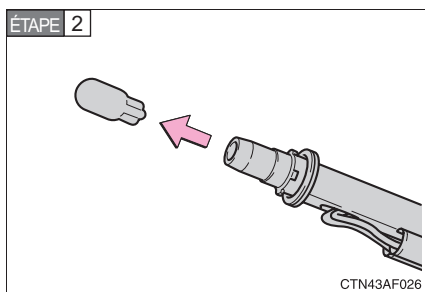


Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

■ Feux de stationnement et de position latéraux avant

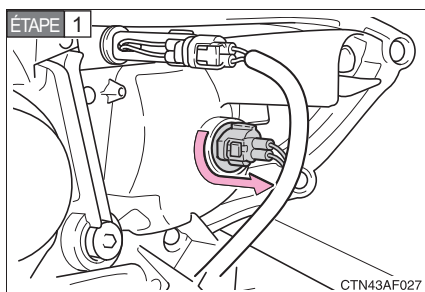


Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

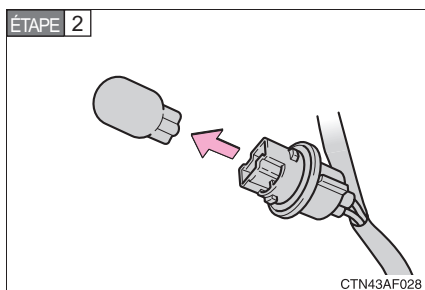


Retirez l'ampoule.

■ Clignotants avant



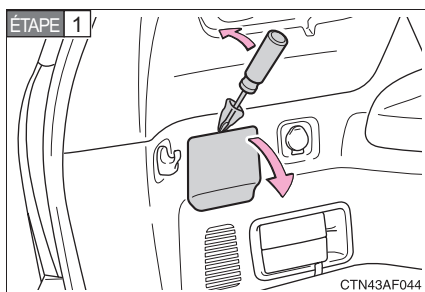
Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



Retirez l'ampoule.

■ Feux de recul, feux stop/arrière et feux de position latéraux arrière

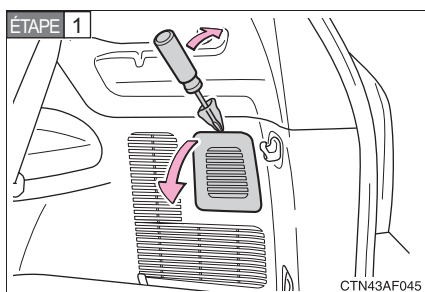
► Côté gauche



Ouvrez le hayon et retirez le cache.

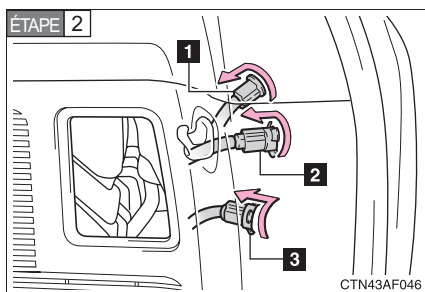
Pour ne pas abîmer l'habillage, protégez la lame du tournevis à embout plat avec un chiffon, comme indiqué sur les figures.

► Côté droit



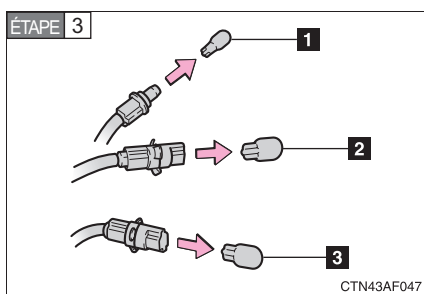
Ouvrez le hayon et retirez le cache.

Pour ne pas abîmer l'habillage, protégez la lame du tournevis à embout plat avec un chiffon, comme indiqué sur les figures.



Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

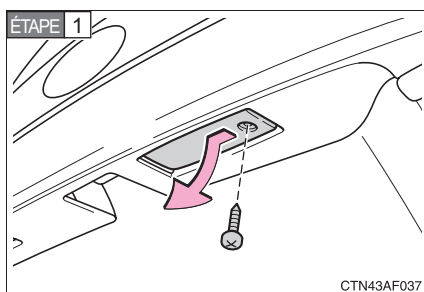
- 1 Feu de recul
- 2 Clignotant arrière
- 3 Feu stop/arrière et feu de position latéral arrière



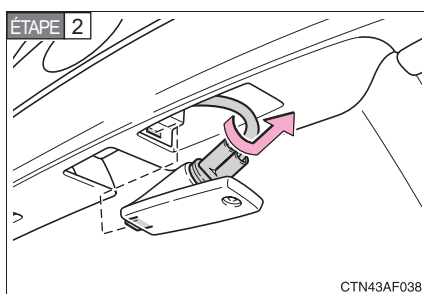
Retirez l'ampoule.

- 1** Feu de recul
- 2** Clignotant arrière
- 3** Feu stop/arrière et feu de position latéral arrière

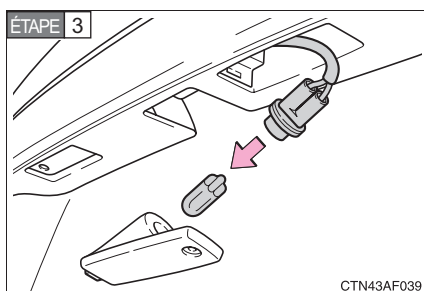
■ Éclairage de plaque d'immatriculation



Retirez la vis, puis l'éclairage.



Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



Retirez l'ampoule.

■ Troisième feu stop et éclairages extérieurs de sol

Si une ampoule des éclairages extérieurs de sol ou celle du troisième feu stop a grillé, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

■ Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

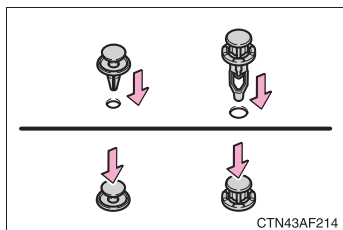
Consultez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes. Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de projecteurs n'indique pas nécessairement une anomalie.

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face intérieure de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur des projecteurs.

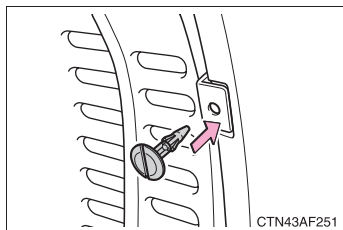
■ Troisième feu stop à DEL

Le troisième feu stop est constitué d'un ensemble de DEL. Si une diode vient à griller, faites remplacer le feu par votre concessionnaire Toyota.

■ Mise en place des clips de fixation de la doublure d'aile



Insérez les clips.



Insérez le clip.

 ATTENTION**■ Remplacement des ampoules**

- Éteignez les projecteurs. N'essayez pas de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les projecteurs.
Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule avec les doigts. Tenez l'ampoule par sa partie métallique ou plastique.
Si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique, susceptible d'endommager les projecteurs ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.

■ Pour prévenir tout risque de panne ou d'incendie

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

5-1. Informations à connaître

Feux de détresse	552
Remorquage du véhicule.....	553
Vous suspectez un problème	560
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation.....	561
Enregistreur de bord	562

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

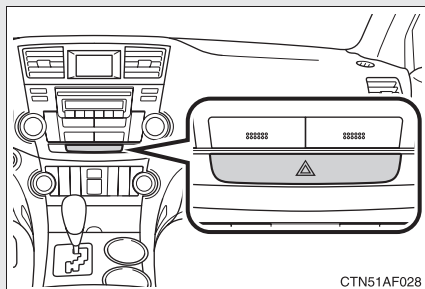
Si un voyant s'allume ou un signal sonore se déclenche... ..	564
Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel (véhicules équipés d'un écran multifonctionnel).....	576
En cas de crevaison.....	577
Si le moteur ne démarré pas.....	590
Si le levier de sélecteur est bloqué sur "P"	592
Si vous perdez vos clés/ votre télécommande de verrouillage centralisé	593
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")	594
En cas de décharge de la batterie	596
Lorsque le véhicule chauffe	601
Si votre véhicule est bloqué	604

5-1. Informations à connaître

Feux de détresse

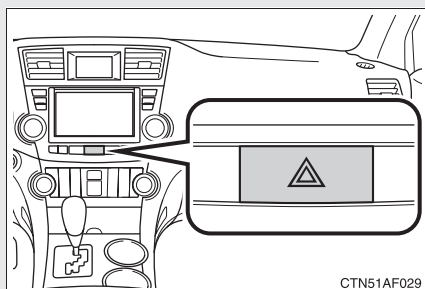
Utilisez les feux de détresse si le véhicule est sujet à avarie ou s'il est impliqué dans un accident.

► Véhicules sans système de navigation



Enfonchez le commutateur des feux de détresse pour déclencher leur fonctionnement. Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le commutateur.

► Véhicules équipés d'un système de navigation



Enfonchez le commutateur des feux de détresse pour déclencher leur fonctionnement. Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le commutateur.

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

Évitez de laisser fonctionner les feux de détresse plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

5-1. Informations à connaître

Remorquage du véhicule

Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de confier l'opération à votre concessionnaire Toyota ou à une société de dépannage professionnelle, utilisant de préférence une dépanneuse à panier ou à plateau.

Pour toutes les opérations, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur. Modèles à 2 roues motrices: Si le véhicule doit être remorqué par l'avant, ses roues et son essieu arrière doivent être en état. (→P. 557) S'ils ont subi des dommages, utilisez un chariot de remorquage ou une dépanneuse à plateau.

Avant l'opération de remorquage

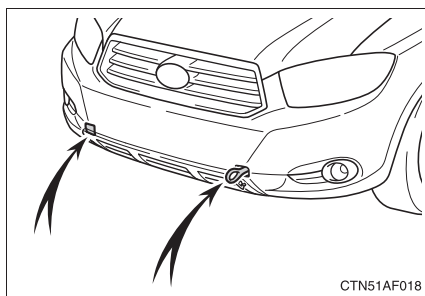
Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de boîte de vitesses. Consultez votre concessionnaire Toyota avant de remorquer.

- Le moteur tourne, mais le véhicule n'est plus roulant.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage de secours

En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse ou d'un service d'assistance, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide d'une chaîne ou d'un câble attaché à son anneau de remorquage. Ne le faites que si la route est de bonne qualité, à vitesse réduite et sur une courte distance.

Une personne doit rester au volant du véhicule pour le diriger et freiner. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en état.



Anneaux de remorquage

■ Procédure de remorquage d'urgence

ÉTAPE 1 Desserrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de sélecteur sur "N".

ÉTAPE 3 Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":
Amenez la clé de contact sur la position "ACC" (moteur arrêté) ou "ON" (moteur tournant) du contacteur de démarrage antivol.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres":

Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode ACCESSOIRES (si le moteur est arrêté) ou en mode DÉMARRAGE (si le moteur tourne).

! ATTENTION

■ Précautions à prendre pour le remorquage

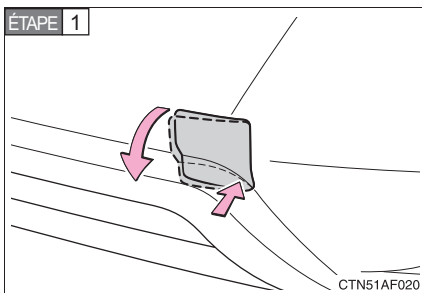
- Procédez avec la plus grande précaution lors du remorquage du véhicule. Évitez les démarrages brusques et les manœuvres susceptibles d'occasionner un effort excessif sur l'anneau de remorquage, ainsi que sur le câble ou la chaîne.
- Lorsque le moteur ne tourne pas, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manœuvre beaucoup plus difficile.

! NOTE

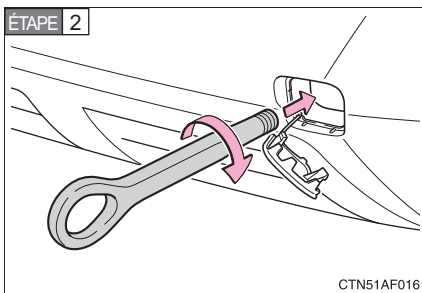
■ Pour éviter d'occasionner des dommages sérieux à la transmission

Ne remorquez jamais le véhicule par l'arrière, avec les roues avant au sol. La transmission risquerait en effet de subir de graves détériorations.

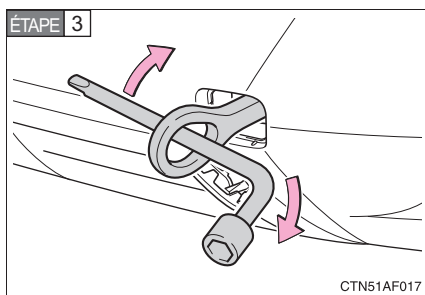
Montage de l'anneau de remorquage



Déposez la cache en exerçant une pression dessus.



Vissez l'anneau de remorquage dans son support et serrez-le à la main.



Finissez de serrer l'anneau de remorquage avec la clé pour écrous de roue.

■ Emplacement des anneaux de remorquage

→P. 577

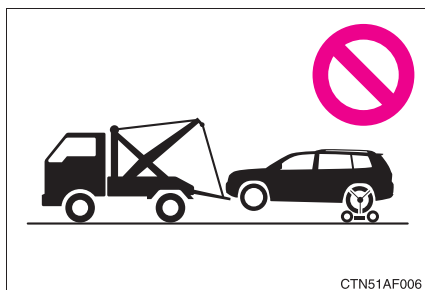
⚠ ATTENTION

■ Montage de l'anneau de remorquage sur le véhicule

Veillez à bien serrer l'anneau de remorquage.

Mal serré, un anneau de remorquage risque de se dévisser pendant le remorquage. Cela peut provoquer un accident grave, voire mortel.

Remorquage avec une dépanneuse à palan



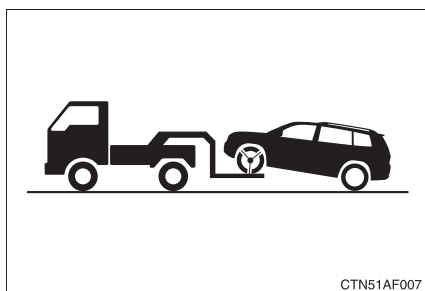
⚠ NOTE

■ Pour éviter d'occasionner des dommages à la carrosserie

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

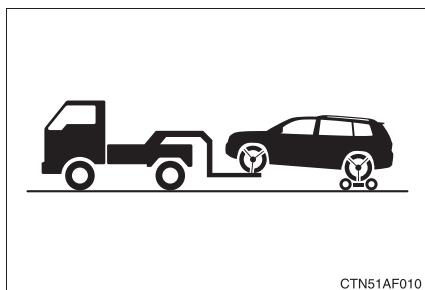
Remorquage avec une dépanneuse à paniers

► Par l'avant (modèles à 2 roues motrices)



Desserrez le frein de stationnement.

► Par l'avant (modèles à 4 roues motrices)



Placez un chariot de remorquage sous les roues arrière.

⚠ NOTE

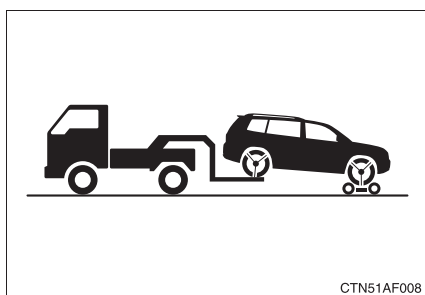
■ **Pour éviter d'occasionner des dommages au véhicule**

Une fois les roues levées, vérifiez que la garde au sol est suffisante à l'opposé du véhicule. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages sérieux à la transmission (modèles 4 roues motrices)**

Ne remorquez jamais le véhicule par l'avant, avec les roues arrière au sol.

► Par l'arrière

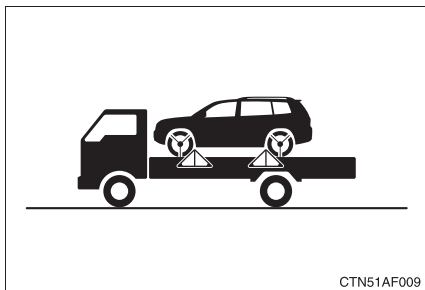


Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages sérieux à la transmission**

Ne remorquez jamais le véhicule par l'arrière, avec les roues avant au sol.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Si vous arrimez votre véhicule avec des chaînes ou des câbles, l'angle qu'ils forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.

Vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

■ Symptômes visibles

- Fuite de liquide sous le véhicule
(La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après utilisation de cette dernière.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Thermomètre de liquide de refroidissement en permanence une température supérieure à la normale

■ Symptômes audibles

- Changements de sonorité à l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou bruits inquiétants provenant du moteur

■ Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou ne tourne pas régulièrement
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation

Pour réduire au maximum le risque de fuite de carburant, lorsque le moteur cale ou en cas d'accident ayant déclenché le déploiement d'un sac de sécurité gonflable, le véhicule est équipé d'un dispositif qui coupe la pompe d'alimentation du moteur.

Procédez comme suit pour pouvoir redémarrer le moteur après le déclenchement de ce dispositif.

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

ÉTAPE 1 Amenez la clé de contact sur la position "ACC" ou "LOCK" du contacteur de démarrage antivol.

ÉTAPE 2 Redémarrez le moteur.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

ÉTAPE 1 Mettez le bouton "ENGINE START STOP" en mode ARRÊT.

ÉTAPE 2 Redémarrez le moteur.

NOTE

■ Avant la mise en marche du moteur

Inspectez le sol, sous le véhicule.

Si vous observez des traces de carburant sur le sol, le circuit d'alimentation a été endommagé et doit être réparé. N'essayez pas de redémarrer le moteur.

5-1. Informations à connaître

Enregistreur de bord

Votre véhicule est muni des ordinateurs qui surveillent et contrôlent certains aspects de votre véhicule. Ces ordinateurs vous assistent pendant la conduite et garantissent une performance optimale du véhicule.

En plus de mémoriser des données utiles pour la recherche des pannes, l'enregistreur de bord garde la trace des événements ayant conduit à un accident ou à une manœuvre d'urgence.

En cas d'accident ou de manœuvre d'urgence

C'est l'ensemble capteur des sacs de sécurité gonflable SRS qui contient l'EDR. Lors d'un choc ou d'un accident, ce dispositif peut enregistrer les informations suivantes, en totalité ou en partie:

- régime moteur
- s'il y a eu action sur la pédale de frein ou non
- la vitesse du véhicule
- le degré d'enfoncement de la pédale d'accélérateur
- la position du sélecteur de vitesses de la transmission
- si le conducteur et le passager avant portaient leur ceinture de sécurité
- la position du siège conducteur
- données de déploiement du sac de sécurité gonflable SRS
- données de diagnostic du dispositif de sac de sécurité gonflable SRS
- classification des occupants du siège passager avant

Les informations ci-dessus servent à améliorer la performance de sécurité du véhicule. A la différence des enregistreurs des avions, par exemple, l'EDR n'enregistre néanmoins aucune donnée sonore comme la conversation entre les passagers.

Divulcation des données

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées par l'EDR à un tiers excepté dans le cas où:

- le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou la société de location s'il s'agit d'un véhicule loué)
- ces informations font l'objet d'une demande officielle de la part de la police ou toute autre autorité compétente
- ces informations s'avéreraient utiles pour la défense de Toyota lors d'une poursuite judiciaire
- ces informations font l'objet d'une injonction d'une court de justice

Cependant, si ceci s'avère nécessaire, Toyota pourra:

- utiliser les données à des fins de recherche en matière de performance de sécurité des véhicules Toyota
- divulguer les données à un tiers à des fins de recherche sans divulguer les renseignements concernant le propriétaire du véhicule et ce, uniquement si cela est absolument nécessaire
- divulguer des données compilées, où les informations permettant d'identifier les véhicules auront été effacées, à une organisation autre que Toyota à des fins de recherche

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un voyant s'allume ou un signal sonore se déclenche...

Si un témoin s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne.

Arrêtez tout de suite le véhicule. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

Le témoin d'alerte suivant indique l'existence possible d'un problème dans le système de freinage. Arrêtez au plus vite le véhicule sur une aire de sécurité et contactez votre concessionnaire Toyota.

Voyant	Nature/Explications
 (États-Unis)	Voyant de système de freinage (avec signal sonore)* <ul style="list-style-type: none">• Insuffisance de liquide de frein• Anomalie dans le système de freinage Ce témoin est allumé lorsque le frein de stationnement est serré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.
 (Canada)	

*: Signal sonore avec le frein de stationnement serré:

Un signal sonore retentit pour signaler que le frein de stationnement est toujours serré (le véhicule roule à plus de 3 mph [5 km/h]).

Arrêtez tout de suite le véhicule.

Les témoins d'alerte suivants indiquent la présence possible d'une panne pouvant entraîner un accident. Arrêtez au plus vite le véhicule sur une aire de sécurité et contactez votre concessionnaire Toyota.

Voyant	Nature/Explications
	Voyant du circuit de charge Signale une anomalie dans le circuit de charge du véhicule.
	Voyant de pression d'huile moteur insuffisante (véhicules sans écran multifonctionnel) Signale que la pression d'huile moteur est trop basse.

Faites contrôler le véhicule dans les plus brefs délais.

Négliger de faire rechercher la cause des alertes suivantes peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Voyant	Nature/Explications
 (États-Unis)	Voyant d'anomalie de fonctionnement Signale la présence d'une anomalie dans: <ul style="list-style-type: none"> • le système de gestion électronique du moteur; • le système de commande électronique de l'accélérateur; • le système de gestion électronique de la transmission automatique.
 (Canada)	
	Voyant SRS Signale la présence d'une anomalie dans: <ul style="list-style-type: none"> • le système des sacs de sécurité gonflables SRS; • le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou • le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité.

Voyant	Nature/Explications
<div></div> <div>(États-Unis)</div> <div></div> <div>(Canada)</div>	<p>Voyant ABS</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • ABS; ou • le dispositif d'assistance au freinage d'urgence.
<div></div>	<p>Voyant de direction assistée électrique</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction assistée électrique).</p>

■ **Au cas où le voyant d'anomalie de fonctionnement s'allumerait pendant la marche du véhicule**

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
Si c'est le cas, faites le plein dans les plus brefs délais.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin doit normalement s'éteindre après quelques trajets.

Si le témoin ne s'éteint pas après quelques trajets, consultez votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Suivez les procédures de correction.

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le voyant d'alerte s'éteint.

Voyant	Nature/Explications	Procédure de correction
	Voyant d'ouverture des portes (avec signal sonore)*¹ Signale qu'une porte est mal fermée.	Vérifiez la fermeture de toutes les portes.
	Voyant de réserve de carburant Signale qu'il ne reste plus que 2,2 gal. (8,3 L, 1,8 Imp. gal.) ou moins	Refaites le plein du véhicule.
	Voyant de rappel de ceinture de sécurité conducteur (avec signal sonore)*² Avertit la personne au volant qu'elle n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.	Attachez votre ceinture de sécurité.
<div>*³</div> <div>*⁴</div> <p>(Sur la console centrale)</p>	Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant (avec signal sonore)*² Avertit la personne assise à la place du passager avant qu'elle n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.	Attachez votre ceinture de sécurité.

Voyant	Nature/Explications	Procédure de correction
	<p>Voyant de surchauffe de l'huile de transmission automatique (véhicules sans écran multifonctionnel)</p> <p>Signale une surchauffe de l'huile de la transmission automatique.</p>	<p>Garez le véhicule dans un endroit sûr et mettez le levier de sélecteur en position "P".</p> <p>Si le voyant ne s'éteint pas, contactez votre concessionnaire Toyota.</p>
	<p>Voyant de niveau de liquide de lave-glace insuffisant (véhicules sans écran multifonctionnel)</p> <p>Le liquide de lave-glace est au niveau mini</p>	<p>Remplissez le réservoir.</p>
 (États-Unis)	<p>Témoin de rappel de vidange moteur (véhicules sans écran multifonctionnel)</p>	
	<p>S'allume pendant 3 secondes environ, puis clignote pendant 12 secondes environ: indique que selon le programme d'entretien, la vidange moteur doit être effectuée.</p>	<p>Vérifiez le niveau d'huile moteur et faites la vidange si nécessaire.</p>
	<p>S'allume et reste allumé: indique que la vidange moteur doit impérativement être effectuée.</p>	<p>Vérifiez et vidangez l'huile moteur.</p>

Voyant	Nature/Explications	Procédure de correction
	Voyant de surveillance de la pression de gonflage	
	Lorsque le voyant s'allume: Pneus sous-gonflés	Corrigez la pression de gonflage des pneus.
	Témoin allumé après avoir clignoté pendant 1 minute: Anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques	Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.
	Voyant d'alerte principal (véhicules équipés d'un écran multifonctionnel) Le voyant s'allume, accompagné d'un signal sonore, et clignote pour signaler que le système principal d'alerte a détecté une anomalie.	→P. 576

*1: Signal sonore d'ouverture des portes:

Le signal sonore d'ouverture des portes retentit pour indiquer qu'une ou plusieurs portes sont mal fermées (le véhicule roule à plus de 3 mph [5 km/h]).

*2: Signal de rappel de ceinture de sécurité pour le conducteur et le passager avant:

Les signaux de rappel de ceinture de sécurité pour le conducteur et le passager avant retentissent pour avertir ces derniers que leur ceinture de sécurité n'est pas attachée. Ils retentissent pendant 10 secondes à partir de l'instant où le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h). Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

*3: Véhicules sans système de navigation

*4: Véhicules équipés d'un système de navigation

■ **Signal sonore d'oubli de clé de contact (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres")**

Le bruiteur signale que la clé n'a pas été retirée alors que le moteur est arrêté et que la porte conducteur est ouverte.

■ **Rappel de toit ouvrant ouvert (véhicules équipés d'un écran multifonctionnel)**

Le bruiteur signale que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé alors que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur est en mode "OFF" (ARRÊT) et que la porte conducteur est ouverte.

■ **Capteur d'occupation du siège passager avant et rappel de ceinture de sécurité passager**

- Si vous posez un bagage sur le siège du passager avant, lequel est équipé d'un capteur d'occupation, celui-ci risque de provoquer l'allumage du voyant, alors que personne n'occupe pas ce siège.

- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du voyant.

■ **Témoin de rappel de vidange moteur (États-Unis — véhicules sans écran multifonctionnel)**

Le témoin de rappel de vidange moteur s'allume et clignote environ 4500 miles (7200 km) après la dernière vidange. Lorsque la distance parcourue après la dernière vidange excède environ 5000 miles (8000 km), le témoin reste allumé en continu.

■ **Vidange de l'huile moteur (pour les États-Unis seulement)**

Veillez à ne pas oublier de réinitialiser l'indicateur de vidange. (→P. 492)

■ **Lorsque le voyant de surveillance de la pression de gonflage s'allume**

Vérifiez la pression des pneus et corrigez à la valeur préconisée. Une pression sur le commutateur de réinitialisation de la surveillance de la pression des pneus ne permet pas d'éteindre le voyant de surveillance de la pression de gonflage.

■ Le voyant de surveillance de la pression de gonflage s'allume par suite d'une cause naturelle

Le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante peut s'allumer en raison de circonstances naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression de gonflage liée à la température. Dans ce cas, le fait de rétablir la pression de gonflage correcte aura pour effet d'éteindre le voyant (après quelques minutes).

■ En cas de crevaison nécessitant l'utilisation de la roue de secours

► Sans roue de secours compacte

La roue de secours est également équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. Le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'allume si la pression de gonflage de la roue de secours est basse. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et ajustez la pression de gonflage. Le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'éteint au bout de quelques minutes.

► Avec roue de secours compacte

La roue de secours compacte ne dispose pas d'une valve de surveillance de la pression de gonflage et d'un émetteur. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et ajustez la pression de gonflage. Le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'éteint au bout de quelques minutes.

■ **Si le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques est inopérant**

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques est inopérant dans les circonstances suivantes:

(Si tout est normal, le système fonctionne correctement.)

- Si les pneumatiques utilisés ne disposent pas de valves ni d'émetteurs de surveillance de la pression de gonflage.
- Si le code d'identification sur les valves et les émetteurs de surveillance de la pression de gonflage n'est pas enregistré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques.
- Les pneumatiques sont gonflés à plus de 73 psi (500 kPa, 5,1 kgf/cm² ou bar).

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques risque d'être inopérant dans les circonstances suivantes: (Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- A proximité de dispositifs ou d'équipements électroniques utilisant des fréquences d'ondes radio similaires.
- Si une radio réglée sur des fréquences similaires est en état de marche dans le véhicule.
- Si un film teinté qui affecte les signaux des ondes radio est installé sur la vitre.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
- En cas d'utilisation d'autres jantes que celles d'origine Toyota. (Même si vous utilisez des jantes d'origine Toyota, il se peut que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne fonctionne pas correctement avec certains types de pneumatiques.)
- Si les chaînes à neige sont en cours d'utilisation.

► **Véhicules sans roue de secours compacte**

- La roue de secours est située dans une zone de mauvaise réception du signal radio.
- Si vous placez dans le coffre un objet métallique susceptible de perturber la réception du signal.

■ **Si le voyant de surveillance de la pression de gonflage s'allume après avoir clignoté fréquemment pendant 1 minute**

► Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

Si le voyant de surveillance de la pression de gonflage s'allume souvent après avoir clignoté pendant 1 minute lorsque le contacteur de démarrage antivol est manœuvré en position "ON", faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.

► Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Si le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques s'allume après avoir souvent clignoté pendant 1 minute alors que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE, faites-le contrôler par votre concessionnaire Toyota.

 ATTENTION

■ **Si le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques s'allume**

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. A défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Garez votre véhicule en un endroit sûr dès que possible. Ajustez immédiatement la pression de gonflage des pneumatiques.
- Si le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'allume après que vous ayez vérifié la pression des pneumatiques, il est probable qu'un pneumatique soit crevé. Contrôlez les pneumatiques. Si un pneumatique est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneumatique crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction et des freins.

■ **En cas d'éclatement du pneu ou de fuite d'air brutale**

Il peut arriver que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne s'active pas tout de suite.

ATTENTION

■ Entretien des pneumatiques

Par temps froid, chaque pneu, y compris celui de secours, devrait être vérifié une fois par mois et gonflé à la pression recommandée par le fabricant sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette située sur le flanc du pneu (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneumatiques de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette située sur le flanc du pneumatique [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage pour ces pneumatiques.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS-tire pressure warning system) qui allume un témoin de pression de gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneu(s) est/sont insuffisamment gonflé(s). Lorsque le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneumatiques dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter la manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veillez noter que le témoin de surveillance de la pression de gonflage TPMS (tire pressure warning system) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la pression adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour activer le témoin de surveillance de la pression de gonflage (TPMS).

 ATTENTION

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS [tire pressure warning system]) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (tire pressure warning system) est associé au voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin de pression de gonflage insuffisante clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence est répétée à chaque nouvelle utilisation du véhicule, tant que l'anomalie est présente. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système n'est pas en mesure de détecter ni de signaler une pression de gonflage insuffisante dans les pneus comme il le devrait.

Le système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS [tire pressure warning system]) peut connaître une anomalie de fonctionnement pour diverses raisons, y compris le montage sur le véhicule de jantes ou de pneus de remplacement incompatibles avec un fonctionnement normal du système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS [tire pressure warning system]). Si vous remplacez une ou plusieurs jantes ou pneumatiques de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS [tire pressure warning system]) pour vous assurer qu'une jante ou un pneu de remplacement n'empêche pas le système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS [tire pressure warning system]) de continuer à fonctionner normalement.

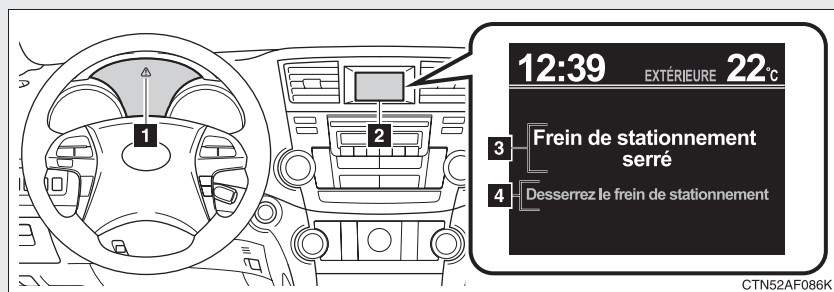
 NOTE **Précaution lors de la pose de pneumatiques différents**

En cas de pose de pneumatiques de caractéristiques ou de fabricant différent, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques peut ne pas fonctionner correctement.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel (véhicules équipés d'un écran multifonctionnel)

L'écran multifonctionnel affiche des avertissements relatifs à la défaillance technique des systèmes ou au mauvais déroulement des opérations. Lorsqu'un message est affiché, effectuez les opérations correctives telles qu'indiquées dans les messages.



1 Voyant d'alerte principal

Le voyant d'alerte principal s'allume aussi ou clignote pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

2 Écran multifonctionnel

3 Message d'alerte

4 Procédure de correction

■ Signal sonore

Un signal sonore est susceptible de se déclencher lorsqu'un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■ Si le message d'alerte apparaît à nouveau après avoir effectué la procédure corrective

Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

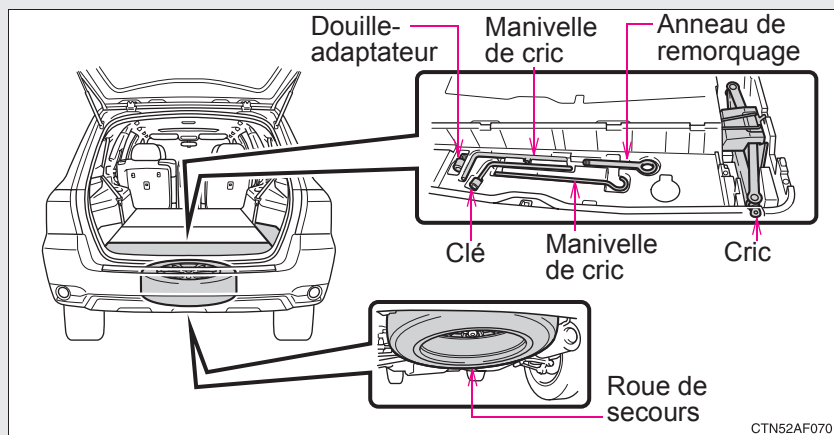
En cas de crevaison

Démontez la roue dont le pneumatique est crevé et remplacez-la par la roue de secours.

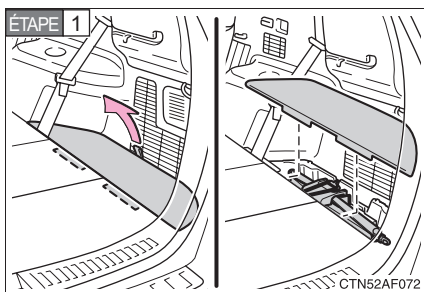
■ Avant de lever le véhicule avec le cric

- Garez le véhicule sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur "P".
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse.

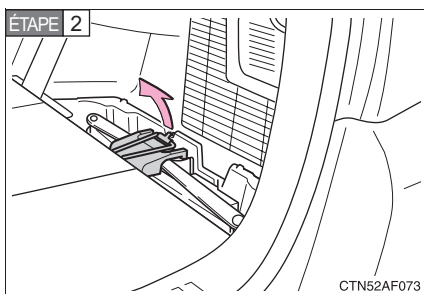
■ Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage



Sortir le cric

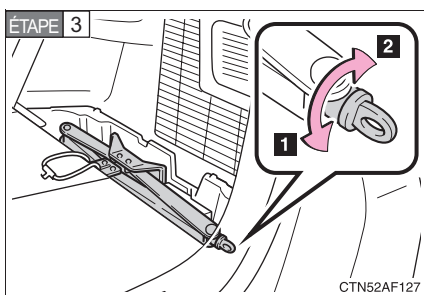


Déposez le couvre-plancher droit.



Décrochez le tendeur de fixation et retirez la cale.

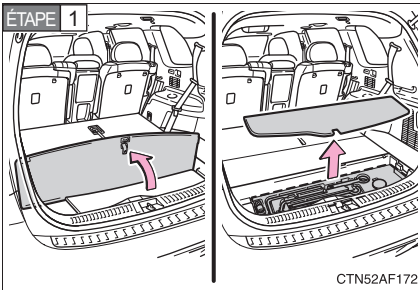
Après avoir rangé le cric, vérifiez qu'il est fermement maintenu en place par la sangle de serrage.



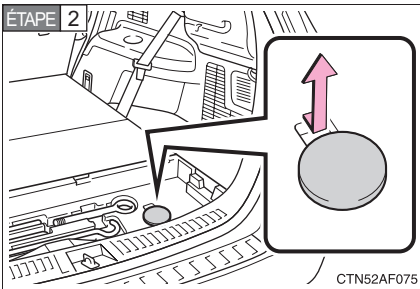
1 Desserrage

2 Serrage

Sortir la roue de secours

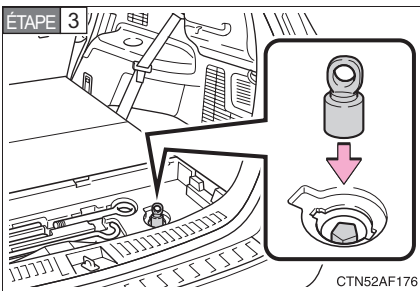


Ouvrez le couvre-plancher central et enlevez le couvercle.

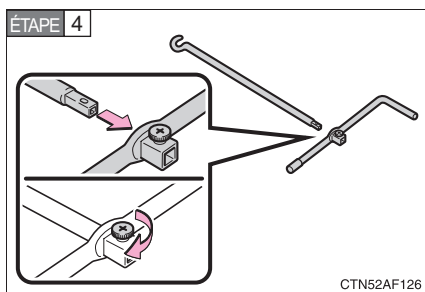


Ouvrez le couvercle.

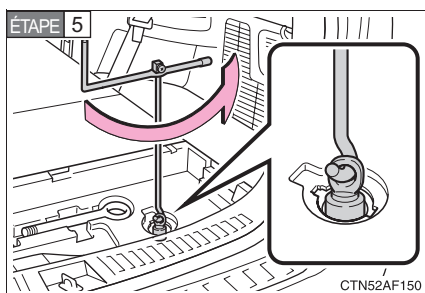
Si vous ne parvenez pas à ôter le capuchon, vous pouvez utiliser la clé.



Positionnez l'adaptateur (pour la dépose de la roue de secours) sur la vis de bridage de la roue de secours.

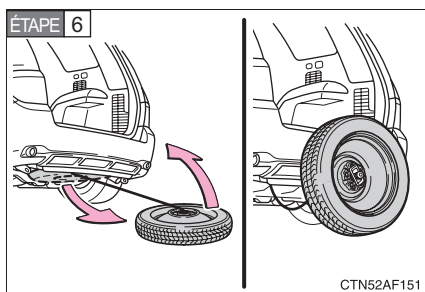


Assemblez la manivelle du cric et serrez la vis.

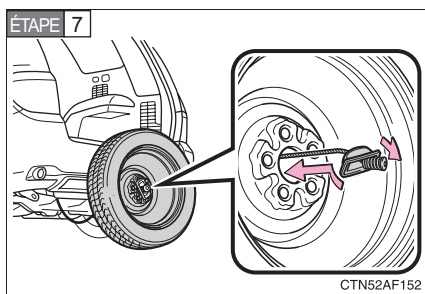


Engagez la manivelle du cric dans la douille-adaptateur. Tournez la manivelle du cric.

Continuez ainsi jusqu'à ce que la roue de secours soit descendue jusqu'au sol.



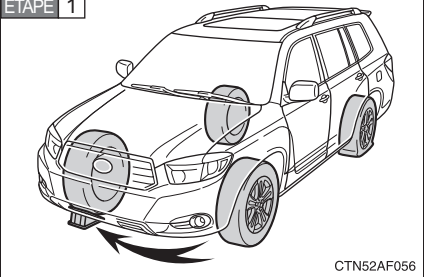
Tirez la roue de secours à vous et posez-la debout contre le pare-chocs.



Retirez le berceau.

Remplacement d'une roue crevée

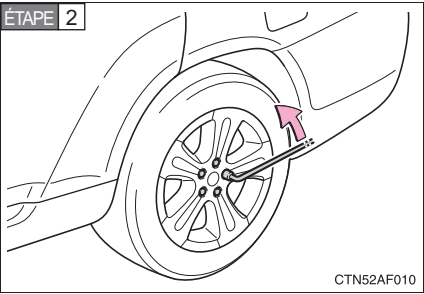
ÉTAPE 1



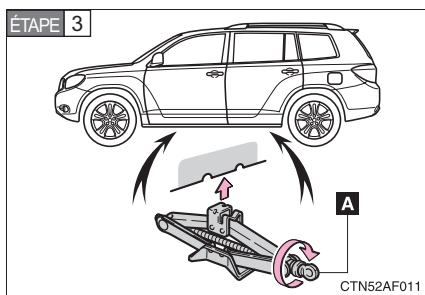
Calez les roues.

Roue crevée		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	En arrière de la roue arrière droite
	Côté droit	En arrière de la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	En avant de la roue avant droite
	Côté droit	En avant de la roue avant gauche

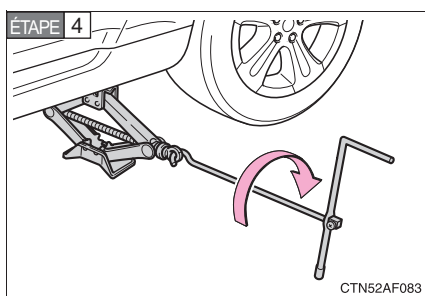
ÉTAPE 2



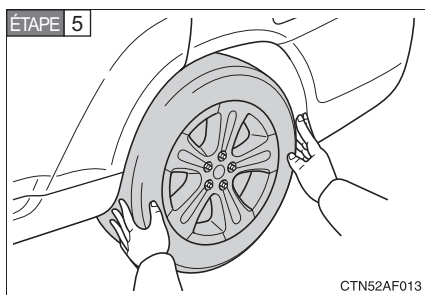
Desserrez d'un tour les écrous de roue.



Tournez la partie "A" du cric à la main jusqu'à en amener l'encoche au contact du point de levage du bas de caisse.



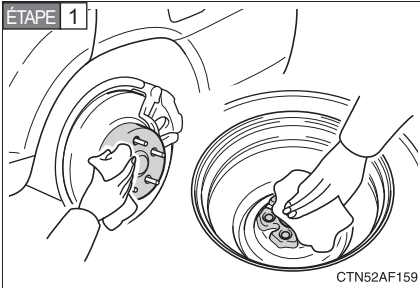
Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.

Mettez en place la roue

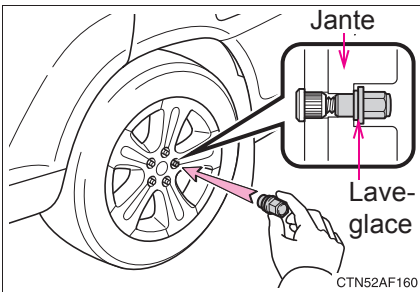


Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

Tout corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous pendant la marche du véhicule, avec pour conséquence la perte de la roue.

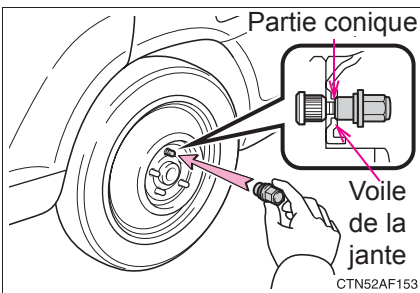
ÉTAPE 2 Montez la roue et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.

► Véhicules sans roue de secours compacte

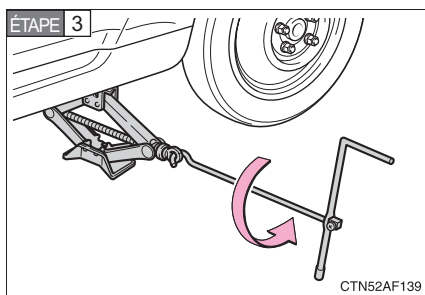


Serrez les écrous jusqu'à leur contact avec la jante.

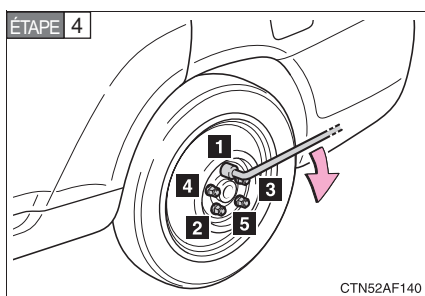
► Véhicules avec roue de secours compacte



Serrez les écrous jusqu'au contact de leur partie conique avec le voile de la jante.



Reposez le véhicule au sol.

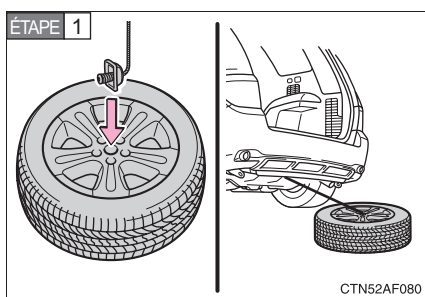


Serrez vigoureusement les écrous, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:

76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Rangement de la roue crevée, du cric et de l'outillage



Retirez l'enjoliveur central de roue en le poussant par l'intérieur de la jante.

Posez la roue crevée au sol face extérieure vers le haut, et installez le support de fixation.

Prenez garde à ne pas perdre l'enjoliveur de roue.

ÉTAPE 2 Tournez la vis de bridage de la roue de secours vers la droite avec la manivelle du cric et la douille-adaptateur, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

ÉTAPE 3 Rangez le cric et tous les outils.

■ Roue de secours compacte

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention "TEMPORARY USE ONLY" moulée sur son flanc. N'utilisez la roue de secours compacte qu'en cas d'urgence, et très provisoirement.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P. 617)

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système de surveillance de la pression ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques se soit allumé, le voyant reste allumé.

■ En cas de crevaison du pneu avant sur une route enneigée ou verglacée (véhicules avec une roue de secours compacte)

Montez la roue de secours à l'arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant.

ÉTAPE 1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.

ÉTAPE 2 Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de démonter du véhicule.

ÉTAPE 3 Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

■ À l'issue du changement de roue

Il faut réinitialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 505)

 ATTENTION

■ **Utilisation du cric de bord**

Une mauvaise utilisation du cric peut conduire à la chute brutale du véhicule, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric de bord aux seules fins de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule.
Ne l'utilisez pas sur un autre véhicule, et n'utilisez aucun autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Vérifiez à chaque fois que le cric est bien en place sur le point de levage prévu pour cela.
- Ne glissez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsque celui-ci est sur cric.
- Ne laissez pas tourner le moteur et ne le démarrez pas non plus lorsque le véhicule est sur cric.
- Ne mettez pas le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Ne disposez pas d'objets sur le cric ou dessous lors du levage du véhicule.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.

Veillez tout particulièrement à vous assurer que toute personne travaillant sur le véhicule ou à proximité directe ne risque pas d'être blessée lorsque vous reposez le véhicule au sol.

ATTENTION

■ Remplacement d'une roue crevée

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident corporel grave ou mortel.

- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse risquent d'être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue, avec pour conséquence un risque d'accident grave. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous.
- Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m).
Si vous ne respectez pas ces précautions, vous risquez d'être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, avec pour conséquence la perte de la roue et un risque d'accident grave, voire mortel.

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

- Sachez que la roue de secours compacte a été spécialement conçue pour être utilisée sur votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- Ne roulez pas avec deux roues de secours compactes en même temps.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue normale.
- Adoptez une conduite souple et coulée (pas d'accélération, ralentissements, freinages et virages trop brusques).

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. À défaut de respecter cette précaution, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

 ATTENTION

■ **Lorsque la roue de secours compacte est montée**

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS & aide au freinage d'urgence
- VSC évolué
- TRAC
- Système de régulateur de vitesse
- Système de navigation (sur modèles équipés)

Le système suivant peut ne pas être complètement opérationnel, voire influencer de manière négative sur les composants du groupe motopropulseur:

(sur modèles 4 roues motrices)

- Système 4 roues motrices

 NOTE

■ **Ne roulez pas avec un pneu crevé.**

Ne poursuivez pas votre route avec un pneu crevé.

En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneumatique et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

■ **Attention au franchissement des obstacles lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte.**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la situation habituelle, où le véhicule est équipé de ses quatre roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur mauvaise route (revêtement dégradé, bosselé).

■ **Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte**

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte.

Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet désastreux sur le comportement du véhicule.

■ **Lorsque vous remplacez les pneumatiques**

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneumatiques ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter de causer des dommages aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

Ne pas utiliser de bombe antirevaillon pour réparer un pneu à plat.

■ **Au moment de ranger la roue crevée**

● Veillez à ne coincer aucun objet entre la roue et le soubassement du véhicule.

● Serrez la vis de bridage de la roue de secours afin de maintenir solidement le berceau de roue de secours par la traction du crochet.

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur persiste à ne pas démarrer alors que vous avez correctement appliqué la procédure de démarrage (→P. 194, 198) ou débloqué l'antivol de direction (→P. 196, 199), confirmez les points suivants.

■ **Le moteur refuse de démarrer alors que le démarreur fonctionne normalement.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes.

- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.

Refaites le plein du véhicule.

- Le moteur est peut-être noyé.

Essayez une fois encore de redémarrer le moteur en respectant la procédure normale. (→P. 194, 198)

- Il y a peut-être une anomalie dans le système antidémarrage. (→P. 129)

■ **Le démarreur semble manquer de puissance, les éclairages intérieurs et les projecteurs sont faibles, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas ou produit un son étouffé.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes.

- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 596)

- Les bornes de la batterie sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

■ **Le démarreur n'est pas entraîné (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").**

Peut-être le système de démarrage du moteur ne fonctionne-t-il pas correctement par suite d'un problème électronique, comme un circuit ouvert ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, il existe une mesure de secours permettant de démarrer le moteur. (→P. 591)

■ **Le démarreur ne fonctionne pas, les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes.

- Un câble de batterie est peut-être débranché (ou les deux).
- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 596)
- Il y a peut-être une anomalie dans l'antivol de direction (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").

Consultez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Procédure de démarrage d'urgence (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Lorsque le moteur ne démarre pas, vous pouvez tenter la procédure suivante en mesure temporaire, à condition que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" fonctionne normalement.

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur "P".

ÉTAPE 3 Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 4 Maintenez enfoncé le bouton "ENGINE START STOP" pendant 15 secondes environ tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le moteur avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit défectueux. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si le levier de sélecteur est bloqué sur "P"

Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible qu'il y ait une anomalie dans le dispositif de commande de verrouillage du sélecteur (système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du sélecteur de vitesses). Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

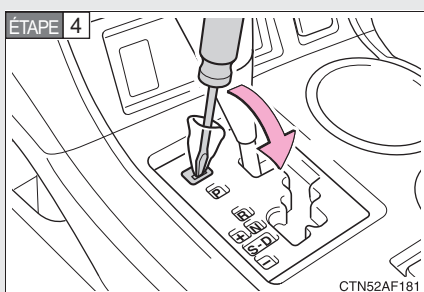
En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le sélecteur de vitesses.

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

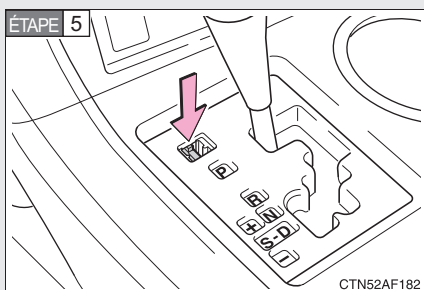
ÉTAPE 2 Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ACC".

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 3 Appuyez sur la pédale de frein.



Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou équivalent.



Appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de sélecteur.

Vous pouvez manœuvrer le sélecteur de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

■ Clés

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés d'origine.

Pour les véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres", apportez-lui l'autre clé et le numéro de la clé gravé sur la languette qui l'accompagne.

Pour les véhicules dépourvus d'un système d'accès et de démarrage "mains libres", apportez-lui la clé principale et le numéro de la clé gravé sur la languette qui l'accompagne.

■ Télécommande du verrouillage centralisé (véhicules dépourvus d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

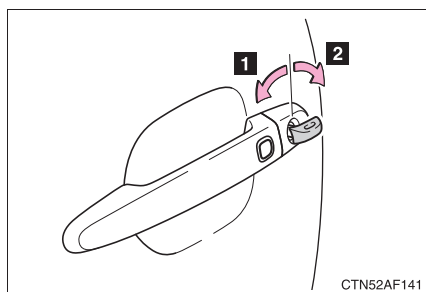
Votre concessionnaire Toyota peut vous procurer une nouvelle télécommande de verrouillage centralisé d'origine et la programmer. Si vous avez perdu l'une des télécommandes de verrouillage centralisé, prenez l'autre avec vous lorsque vous venez chercher la nouvelle télécommande.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P. 38) ou si la clé électronique est inutilisable parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont également inutilisables. Dans ce cas, vous devez appliquer la procédure suivante pour pouvoir ouvrir les portes et démarrer le moteur.

Verrouillage et déverrouillage des portes et fonctions asservies à la clé conventionnelle



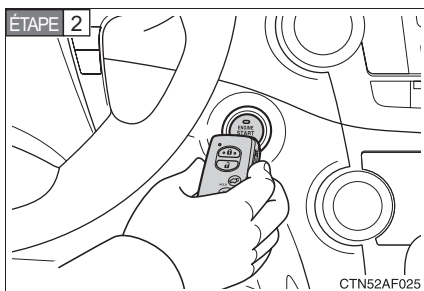
Utilisation de la clé conventionnelle (→P. 31) afin d'effectuer les opérations suivantes:

- 1** Verrouillage de toutes les portes
- 2** Déverrouillage de toutes les portes

Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez la clé à nouveau pour déverrouiller les autres portes.

Changement du mode du bouton “ENGINE START STOP” et démarrage du moteur

ÉTAPE 1 Placez le levier de sélecteur en position “P” et appuyez sur la pédale de frein.



Mettez en contact la face de la clé électronique portant le logo Toyota avec le bouton “ENGINE START STOP”.

Si vous ouvrez ou fermez une porte pendant que vous faites contact entre la clé et le bouton, le système indique par une alarme sonore que la fonction de démarrage ne peut pas détecter la clé électronique.

ÉTAPE 3 Pour changer le mode du bouton “ENGINE START STOP”: dans les 5 secondes qui suivent le déclenchement du signal sonore, relâchez la pédale de frein et appuyez sur le bouton “ENGINE START STOP”. Chaque appui sur le bouton permet de changer de mode. (→P. 195)

Pour démarrer le moteur: appuyez sur le bouton “ENGINE START STOP” dans les 5 secondes qui suivent le signal sonore, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Si le bouton “ENGINE START STOP” ne fonctionne toujours pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du moteur

Amenez le sélecteur de vitesses sur “P” et appuyez sur le bouton “ENGINE START STOP” comme vous le feriez pour arrêter le moteur.

■ Remplacement de la pile de la clé électronique

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 524)

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

En cas de décharge de la batterie

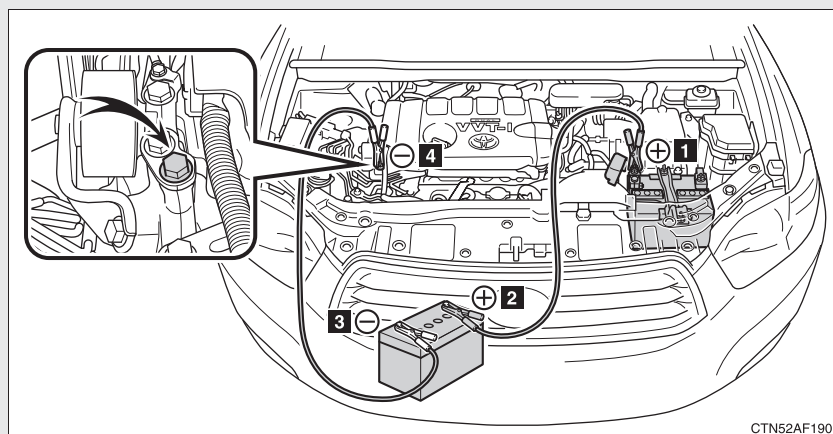
Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le moteur malgré la décharge complète de la batterie.

Vous pouvez appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

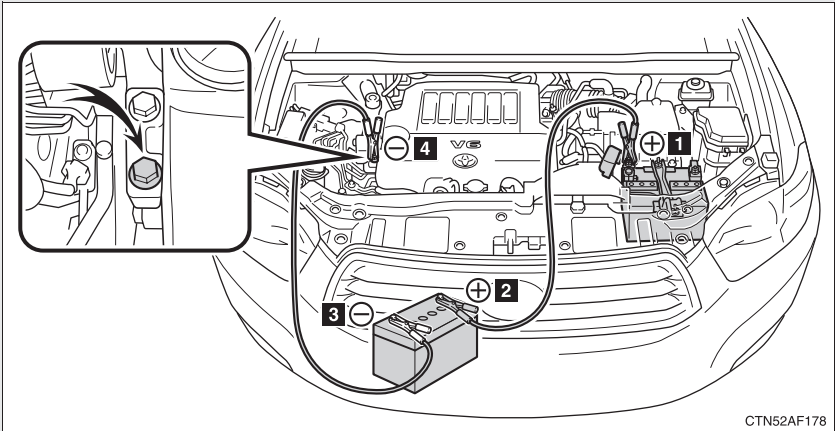
Si vous disposez d'un jeu de câbles de démarrage et d'un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre Toyota en procédant comme suit.

ÉTAPE 1 Branchez les câbles de démarrage.

► Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE)



► Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE)



CTN52AF178

- 1** Borne positive (+) de la batterie de votre véhicule
- 2** Borne positive (+) de la batterie du second véhicule
- 3** Borne négative (-) de la batterie du second véhicule
- 4** Connectez le câble de jonction à la masse du véhicule comme indiqué sur la figure.

ÉTAPE 2 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de votre véhicule.

ÉTAPE 3 Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres":
Ouvrez et fermez l'une des portes, avec le bouton "ENGINE START STOP" en mode "OFF" (ARRÊT).

ÉTAPE 4 Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":

Maintenez le régime moteur du second véhicule et amenez la clé de contact sur la position "ON" du contacteur de démarrage antivol, puis démarrez le moteur du véhicule.

Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres":

Maintenez le régime moteur du second véhicule et mettez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" en mode DÉMARRAGE, puis démarrez le moteur du véhicule.

ÉTAPE 5 Sitôt le moteur démarré, débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.

Une fois le moteur démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dès que possible.

■ **Démarrage du moteur lorsque la batterie est déchargée**

Le moteur ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

- Éteignez les projecteurs et le système audio lorsque le moteur est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'embouteillage, etc.).

■ **En cas de débranchement ou de décharge de la batterie**

- Le hayon à commande électrique doit être initialisé (→P. 83)
- Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques doit être initialisé. (→P. 505)

ATTENTION

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie.

- Veillez à brancher les câbles de démarrage correctement aux bornes de la batterie et de telle manière qu'ils ne puissent pas entrer accidentellement en contact avec une pièce métallique qu'elle quelle soit.
- Veillez à ne pas laisser les câbles de démarrage faire court-circuit entre les bornes "+" et "-" de la batterie.
- N'exposez pas la batterie à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou d'allume-cigares à proximité.

■ Précautions à prendre avec la batterie

La batterie renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie.

- Si vous avez à intervenir sur la batterie, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas sur la batterie.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie.

 NOTE

■ **Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Prenez garde que les câbles de démarrage ne se prennent pas dans le motoventilateur de refroidissement ou dans une courroie d'entraînement, lorsque vous les branchez ou débranchez.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Lorsque le véhicule chauffe

En cas de surchauffe moteur:

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité et mettez sur arrêt le système de climatisation.

ÉTAPE 2 Regardez si de la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Si vous voyez de la vapeur:

Arrêtez le moteur. Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée, puis redémarrez le moteur.

Si vous ne voyez pas de vapeur:

Laissez le moteur tourner et ouvrez le capot avec précaution.

ÉTAPE 3 Retirez l'habillage du compartiment moteur. (→P. 487)

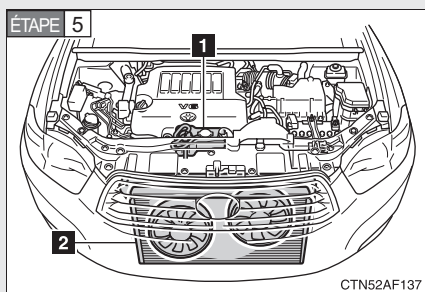
ÉTAPE 4 Regardez si le motoventilateur de refroidissement est en marche.

Si le ventilateur est en marche:

Attendez que la température du moteur (indiquée au tableau de bord) ait commencé à baisser et arrêtez le moteur.

Si le ventilateur est à l'arrêt:

Arrêtez le moteur et appelez votre concessionnaire Toyota.

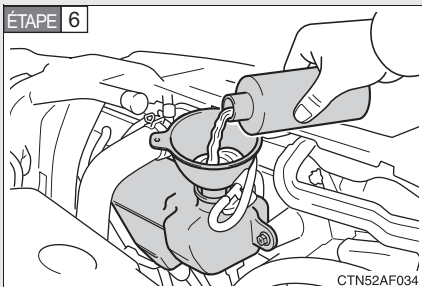


Une fois le moteur suffisamment refroidi, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement et recherchez une fuite au niveau du radiateur.

1 Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur

2 Radiateur

ÉTAPE 6



Faites, au besoin, l'appoint en liquide de refroidissement moteur.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence. (→P. 613)

Faites contrôler le véhicule dès que possible par le concessionnaire Toyota le plus proche.

■ Surchauffe

Les signes suivants peuvent vous alerter quant à une surchauffe éventuelle de votre véhicule.

- Le thermomètre de liquide de refroidissement est dans la zone rouge ou vous trouvez que votre véhicule a perdu de la puissance.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter de vous blesser accidentellement pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur risque d'être brûlant, ce qui risque d'occasionner de graves blessures, telles des brûlures.
- N'approchez pas les mains ni vos vêtements du ventilateur et des courroies d'entraînement lorsque le moteur est en marche.
- N'ouvrez pas le bouchon de vase d'expansion de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le moteur sont chauds. Le liquide de refroidissement chaud et la vapeur s'échappant sous pression risquent de provoquer des blessures graves, notamment des brûlures.

**NOTE****■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur**

Attendez que le moteur ait refroidi avant d'ajouter du liquide de refroidissement.

Pour ajouter du liquide de refroidissement, versez lentement. Si vous versez trop vite le liquide (à température ambiante) alors que le moteur est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages à ce dernier.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent.

ÉTAPE 1 Arrêtez le moteur. Serrez le frein de stationnement et mettez le levier de sélecteur sur "P".

ÉTAPE 2 Dégagez les roues qui patinent de la boue, de la neige ou du sable accumulé.

ÉTAPE 3 Placez sous les roues des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence des pneus.

ÉTAPE 4 Redémarrez le moteur.

ÉTAPE 5 Mettez le sélecteur de vitesses sur "D" ou "R" et accélérez progressivement pour dégager le véhicule.

Désactivez les systèmes TRAC et/ou VSC évolué si leur intervention met en échec vos tentatives de dégager le véhicule.
(→P. 248)



ATTENTION

■ Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et marches arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires, afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Manœuvre du sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.

Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

**NOTE****■ Pour éviter d'occasionner des dommages à la boîte de vitesses et au véhicule en général**

- Évitez de faire patiner les roues et d'emballer le moteur.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

**6-1. Caractéristiques
techniques**

Valeurs pour l'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.).....	608
Carburant	622
Renseignements sur les pneus	625

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables	638
-------------------------------------	-----

6-3. Initialisation

Systèmes à initialiser	642
------------------------------	-----

6-1. Caractéristiques techniques

Valeurs pour l'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur hors-tout		188,4 in. (4785 mm)
Largeur hors-tout		75,2 in. (1910 mm)
Hauteur hors-tout		<p>► Sans glissières de galerie 68,1 in. (1730 mm)</p> <p>► Avec glissières de galerie 69,3 in. (1760 mm)</p>
Empattement		109,8 in. (2790 mm)
Voie avant		64,0 in. (1625 mm) 64,2 in. (1630 mm)* ¹
Voie arrière	Modèles 2 roues motrices	64,2 in. (1630 mm) 64,8 in. (1645 mm)* ¹
	Modèles 4 roues motrices	64,0 in. (1625 mm) 64,6 in. (1640 mm)* ¹
Charge utile du véhicule (occupants + bagages)		1200 lb. (544 kg)
Capacité de traction (poids de la caravane/remorque + chargement)	Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE)	1500 lb. (680 kg)* ² 3500 lb. (1500 kg)* ³
	Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE)	2000 lb. (900 kg)* ² 5000 lb. (2000 kg)* ³

*1: PTC

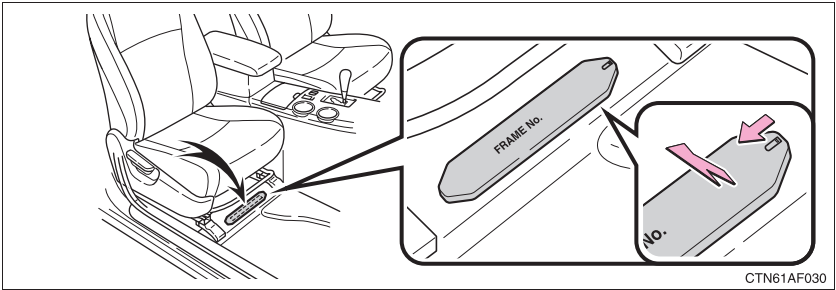
*2: Sans équipement de remorquage

*3: Avec équipement de remorquage

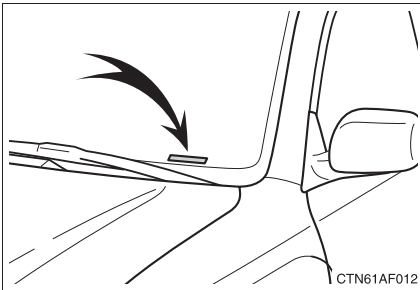
Identification du véhicule

■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d'immatriculation du véhicule.

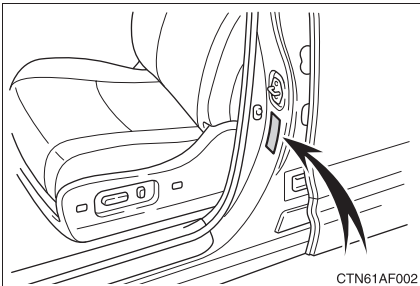


Ce numéro est frappé sous le siège avant droit.



Ce numéro est également frappé dans l'angle supérieur gauche du tableau de bord.

■ Etiquette d'homologation

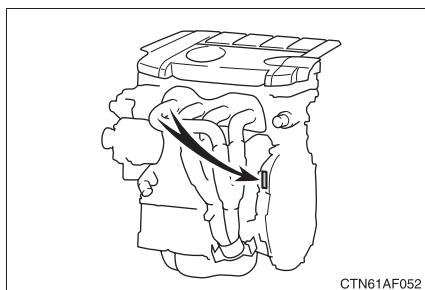


Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation apposée sur le montant central côté conducteur.

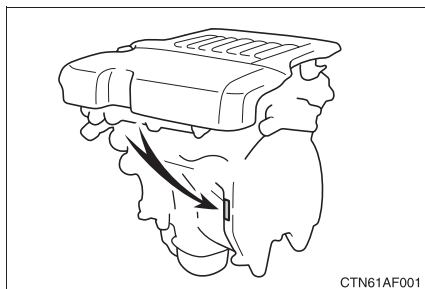
■ Numéro du moteur

Le numéro de moteur est frappé à froid sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.

► Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE)



► Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE)



Moteur

Modèle	1AR-FE	2GR-FE
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence	6 cylindres en V, 4 temps, essence
Alésage et course	3.54 × 4.13 in. (90.0 × 105.0 mm)	3.70 × 3.27 in. (94.0 × 83.0 mm)
Cylindrée	163.0 cu.in. (2672 cm ³)	210.9 cu.in. (3456 cm ³)
Tension de la courroie de commande	Réglage automatique	

Carburant

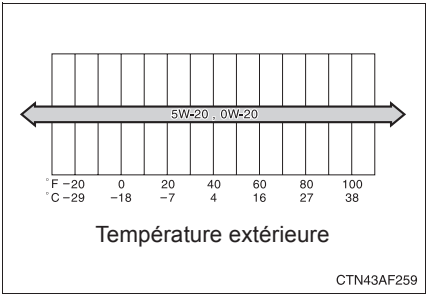
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (Indice d'octane recherche 91) ou plus
Capacité du réservoir de carburant (Référence)	19,2 gal. (72,5 L, 15,9 Imp. gal.)

Circuit de lubrification

Contenance d'huile Vidange et remplissage (référence) ► Sans filtre ► Avec filtre	 ► Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE) 4.2 qt. (4.0 L, 3.5 Imp. qt.) ► Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE) 6.0 qt. (5.7 L, 5.0 Imp. qt.) ► Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE) 4.7 qt. (4.4 L, 3.9 Imp. qt.) ► Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE) 6.4 qt. (6.1 L, 5.4 Imp. qt.)
Qualité d'huile	Huile moteur multigrade ILSAC

Viscosité d'huile
viscosité
(Moteur 4 cylindres, 2,7 L
(1AR-FE))

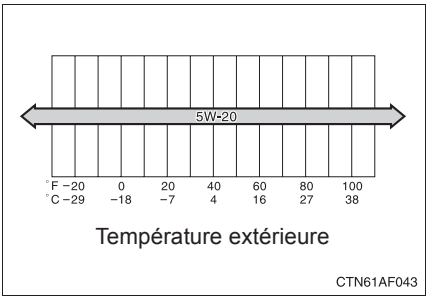
Utilisez l'huile d'origine Toyota "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent pour répondre aux exigences de qualité et de viscosité suivantes.



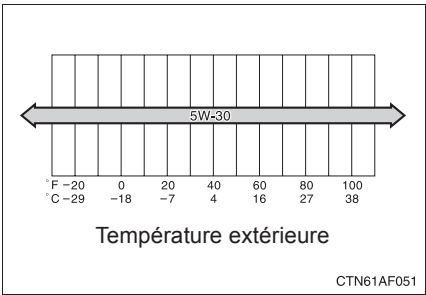
Viscosité d'huile
viscosité
(Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE))

Utilisez l'huile d'origine Toyota "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent pour répondre aux exigences de qualité et de viscosité suivantes.

► Véhicules sans équipement de remorquage



► Véhicules avec équipement de remorquage



Viscosité de l'huile

- La valeur 5W de l'indice de viscosité de l'huile indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice de viscosité (chiffre figurant devant la lettre W) est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.
- L'indice 30 (5W-30) indique que la viscosité de l'huile à température de fonctionnement. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé est mieux adaptée aux véhicules utilisés aux vitesses soutenues ou soumis aux fortes charges (conditions d'utilisation extrêmes).

Circuit de refroidissement

Capacité (Référence)	Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sans système de climatisation arrière 7.3 qt. (6.9 L, 6.1 Imp. qt.) 8.0 qt. (7.6 L, 6.7 Imp. qt.)* ▶ Avec système de climatisation arrière 9.6 qt. (9.1 L, 8.0 Imp. qt.) 10.4 qt. (9.8 L, 8.6 Imp. qt.)*
	Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sans système de climatisation arrière 9.3 qt. (8.8 L, 7.7 Imp. qt.) 10.0 qt. (9.5 L, 8.4 Imp. qt.)* ▶ Avec système de climatisation arrière 11.6 qt. (11.0 L, 9.7 Imp. qt.) 12.4 qt. (11.7 L, 10.3 Imp. qt.)*
Type de liquide de refroidissement		<p>Utilisez l'un des produits suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Équivalent de grande qualité, à base d'éthylène glycol, ne contenant pas de silicate, d'ammine, de nitrite ou de borate, et pourvu de propriétés d'acide organique hybride pour une longue tenue dans le temps <p>N'utilisez pas d'eau pure seule.</p>

*: Avec équipement de remorquage

Circuit d'allumage

Bougie Marque Jeu entre électrodes	<ul style="list-style-type: none"> ► Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE) DENSO, SK16HR11 ► Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE) DENSO FK20HR11 0,043 in. (1,1 mm)
--	--

NOTE

Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas le jeu entre électrodes en cas de mise au point moteur.

Circuit électrique

Batterie	
Tension à vide* à 68°F (20°C):	12,6 — 12,8 V à pleine charge 12,2 — 12,4 V à demi-charge 11,8 — 12,0 V déchargée (*: tension vérifiée 20 minutes après arrêt du moteur et extinction de tous les éclairages)
Intensités de charge	5 A max.

Différentiel arrière (modèles à 4 roues motrices)

Contenance d'huile	1,0 qt. (0,9 L, 0,8 Imp.qt.)
Type d'huile	Huile pour engrenages hypoïdes API GL-5
Viscosité d'huile préconisée	Au-dessus de 0°F (-18°C): SAE 90 Au-dessous de 0°F (-18°C): SAE 80W ou 80W-90

Boîte-pont automatique

Contenance*	<p>► Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE) 6.9 qt. (6.5 L, 5.7 Imp. qt.)</p> <p>► Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE) Modèles 2 roues motrices: 9.3 qt. (8.8 L, 7.7 Imp. qt.) Modèles 4 roues motrices 9.5 qt. (9.0 L, 7.9 Imp. qt.)</p>
Type d'huile	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance en liquide est la quantité de référence. Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

 NOTE
■ Type de liquide pour transmissions automatiques

L'utilisation de toute autre huile de transmission automatique que l'huile “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS» risque de causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, puis un blocage de votre transmission (accompagné de vibrations) et pour terminer, des dommages importants à la transmission automatique de votre véhicule.

Transfert (modèles à 4 roues motrices)

Contenance d'huile	1,0 qt. (0,9 L, 0,8 Imp.qt.)
Type d'huile	Huile pour engrenages hypoïdes API GL-5
Viscosité d'huile préconisée	Au-dessus de 0°F (-18°C): SAE 90 Au-dessous de 0°F (-18°C): SAE 80W ou 80W-90

Freins

Course de la pédale* ¹	3,3 in. (84,4 mm) mini.
Garde de la pédale	0,08 — 0,12 in. (2 — 3 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure des garnitures de frein de stationnement	0,04 in. (1,0 mm)
Course de la pédale du frein de stationnement* ²	8 — 10 crans
Type d'huile	SAE J1703 ou FMVSS No. 116 DOT 3

*¹: course minimum de la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de haut en bas de 110 lbf (490 N, 50 kgf), moteur tournant

*²: course de la pédale du frein de stationnement lorsqu'elle est soumise à une force verticale de haut en bas de 66 lbf (294 N, 30 kgf)

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)
-----	--------------------------

Pneus et jantes

► Type A

Dimensions des pneus	P245/65R17 105S
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	<p>Utilisation en conditions normales</p> <p>Avant: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Arrière: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Roue de secours: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Conduite aux vitesses supérieures à 100 mph (160 km/h) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajouter 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneumatiques avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression de gonflage des pneumatiques à froid indiquée sur le flanc du pneu.</p>
Dimension des jantes	17 × 7 1/2 J
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type B

Dimensions des pneus	P245/55R19 103S
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	<p>Utilisation en conditions normales</p> <p>Avant: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Arrière: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Roue de secours: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Conduite aux vitesses supérieures à 100 mph (160 km/h) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajouter 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneumatiques avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression de gonflage des pneumatiques à froid indiquée sur le flanc du pneu.</p> <p>Lorsque vous tractez une caravane/remorque Ajouter 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneumatiques avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression de gonflage des pneumatiques à froid indiquée sur le flanc du pneu.</p>
Dimension des jantes	19 × 7 1/2 J
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type C

Dimensions des pneus	P245/65R17 105S, T165/90D18 107M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	<p>Utilisation en conditions normales</p> <p>Avant: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Arrière: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Conduite aux vitesses supérieures à 100 mph (160 km/h) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajouter 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneumatiques avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression de gonflage des pneumatiques à froid indiquée sur le flanc du pneu.</p> <p>Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)</p>
Dimension des jantes	17 × 7 1/2 J, 18 × 4T (roue de secours)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type D

Dimensions des pneus	P245/55R19 103S, T165/90D18 107M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	<p>Utilisation en conditions normales</p> <p>Avant: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Arrière: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Conduite aux vitesses supérieures à 100 mph (160 km/h) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajouter 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneumatiques avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression de gonflage des pneumatiques à froid indiquée sur le flanc du pneu.</p> <p>Lorsque vous tractez une caravane/remorque Ajouter 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneumatiques avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression de gonflage des pneumatiques à froid indiquée sur le flanc du pneu.</p> <p>Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)</p>
Dimension des jantes	19 × 7 1/2 J, 18 × 4T (roue de secours)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	Ampoules N°	W	Type
Extérieur	Projecteurs	—	60/55	C
	Clignotants avant	—	21	B
	Feux de stationnement/position latéraux avant	—	5	B
	Projecteurs antibrouillards avant*	—	55	A
	Clignotants arrière	—	21	D
	Feux de recul	—	16	D
	Feux stop/arrière et feux de position latéraux arrière	—	21/5	D
	Éclairage de plaque d'immatriculation	—	5	D
	Éclairages extérieurs de sol*	—	5	D
Intérieur	Éclairage de courtoisie	—	8	D
	Éclairages intérieurs/individuels (avant)	—	5	D
	Éclairages intérieurs/individuels (centre)*	—	5	D
	Éclairage intérieur	—	8	D
	Éclairage d'accueil sur porte	—	5	D

A: Ampoules à halogène H11

B: Ampoules à culot poussoir (ambrées)

C: Ampoules à halogène HB2

D: Ampoules à culot poussoir (blanches)

*: Sur modèles équipés

Carburant

Utilisez exclusivement de l'essence sans plomb pour votre véhicule. Utilisez un carburant ayant une indice d'octane de 87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb avec un indice d'octane inférieur à 87 risque de provoquer un cliquetis moteur. Un cliquetis permanent peut entraîner une détérioration importante du moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis et CGSB3.5-M93 au Canada.

■ Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre Toyota est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ En cas de cliquetis du moteur

- Faites appel à votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne un manque d'agrément à l'utilisation de votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Normes de qualité des carburants

- Les constructeurs automobiles américains, européens et japonais ont développé une norme de qualité des carburants, baptisée World-Wide Fuel Charter (WWFC, Charte universelle sur l'essence), ayant vocation à s'appliquer à l'échelon mondial.
- La WWFC classe les carburants en 4 catégories, sur la base des niveaux de dépollution à atteindre. Les États-Unis ont adopté la catégorie 4.
- La WWFC vise à améliorer d'une part la qualité de l'air en militant pour une réduction des émissions polluantes du parc automobile, et d'autre part la satisfaction du client via l'amélioration des performances.

■ **Toyota recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents.**

- Toyota recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents afin d'éviter toute accumulation de dépôts dans le moteur thermique.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient des additifs détergents destinés à nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission.

■ **Toyota recommande l'utilisation de carburants propres.**

Les essences propres, dont fait partie l'essence reformulée, obtenue par adjonction d'additifs oxygénés comme l'éthanol ou le MTBE (éther méthyl-tertiobutylique), sont disponibles dans de nombreuses régions.

Toyota recommande l'utilisation d'essence à combustion propre et d'essence reformulée correctement mélangée. Les essences de ce type garantissent au véhicule des performances excellentes, abaissent les taux de pollution et améliorent la qualité de l'air.

■ **Toyota déconseille les essences mélangées.**

- Toyota autorise l'utilisation d'essence mélangée à des additifs oxygénés d'une teneur maximale en éthanol de 10% ou en éther méthyl-tertiobutylique de 15%.
- Si vous utilisez du gasohol dans votre Toyota, veillez à ce qu'il ait un indice d'octane d'au moins 87.
- Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essences contenant du méthanol.

■ **Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du MMT.**

Certaines essences contiennent un additif appelé MMT (Cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle).

Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essence contenant du MMT. Si vous utilisez ce type de carburant, le dispositif antipollution risque d'être affecté.

Le voyant d'anomalie de fonctionnement situé au combiné d'instruments risque de s'allumer. Dans ce cas, contactez un concessionnaire Toyota.

NOTE

■ **Avertissement sur la qualité du carburant**

- N'utilisez pas de carburant qui ne convienne pas. Si vous utilisez un carburant qui ne convient pas, le moteur subira des détériorations.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
L'essence au plomb fait perdre toute son efficacité au convertisseur catalytique 3 voies et compromet le bon fonctionnement du dispositif antipollution.
- N'utilisez pas d'autre gasohol que celui indiqué ici.
Tout autre gasohol pourrait occasionner des dommages au circuit d'alimentation et une baisse de performances du véhicule.

■ **Problèmes d'agrément d'utilisation liés au carburant utilisé**

Si, après avoir utilisé différents types de carburant, vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, phénomène de détonation, etc.), arrêtez d'utiliser ces types de carburant.

■ **Lors du ravitaillement avec du gasohol**

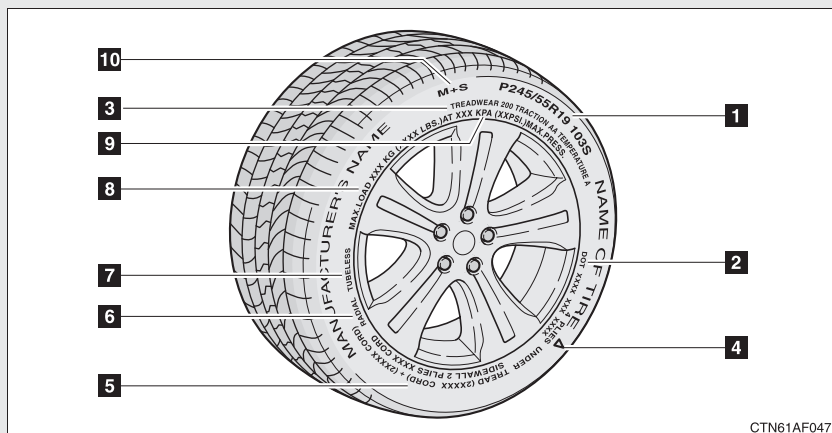
Prenez soin de ne pas renverser le gasohol. Ce produit est nocif pour la peinture de votre véhicule.

6-1. Caractéristiques techniques

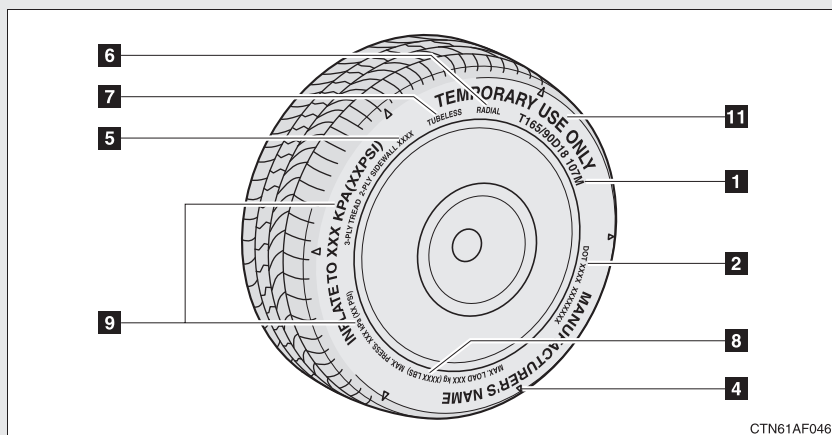
Renseignements sur les pneus

Symbologie courante des pneumatiques

► Roue de secours standard



► Roue de secours compacte



- 1** Dimensions des pneus (→P. 628)
- 2** DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 627)
- 3** Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Pour plus de détails, reportez-vous à “Niveau de qualité uniforme des pneumatiques” ci-après.

- 4** Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement
(→P. 503)

- 5** Composition de la carcasse et matériaux utilisés

On appelle “plis” les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis (ou carcasse) du pneumatique.

- 6** Pneus à carcasse radiale ou diagonale

La mention “RADIAL” figure sur le flanc du pneu radial. Tout pneu ne portant pas la mention “RADIAL” est un pneu à carcasse diagonale.

- 7** TUBELESS ou TUBE TYPE

Un pneu dit “Tubeless” est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

- 8** Limite de charge à pression maximale de gonflage à froid
(→P. 508)

- 9** Pression maximale de gonflage à froid
(→P. 617)
Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

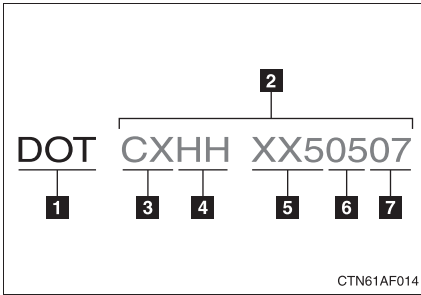
- 10** Pneu d'été ou pneu toutes-saisons
(→P. 508)

Un pneu toutes saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention “M+S” est un pneu d'été.

- 11** “TEMPORARY USE ONLY”
(→P. 585)

Une roue de secours compacte est reconnaissable grâce au marquage “TEMPORARY USE ONLY” moulé sur son flanc. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire, en cas d'urgence.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

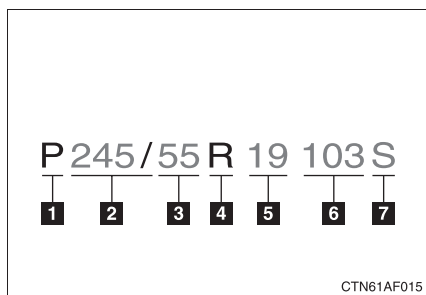


- 1** Marquage DOT*
- 2** Numéro d'identification du pneu (TIN)
- 3** Marque d'identification du fabricant du pneu
- 4** Code dimensionnel du pneu
- 5** Code de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)
- 6** Semaine de fabrication
- 7** Année de fabrication

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

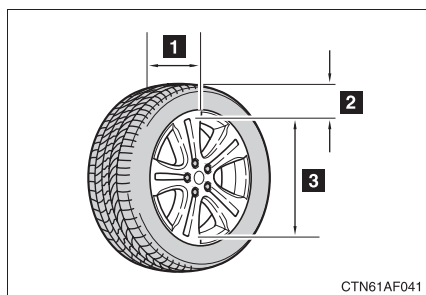
■ Informations dimensionnelles du pneu



L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment sur les pneus.

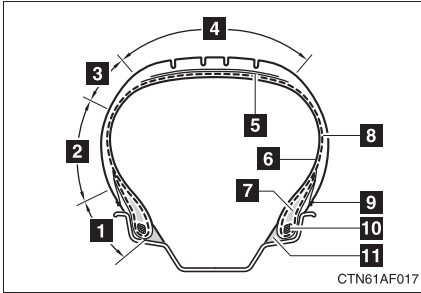
- 1** Utilisation du pneu
(P = Voiture de tourisme,
T = Utilisation temporaire)
- 2** Largeur de section
(en millimètres)
- 3** Rapport hauteur du pneu sur
largeur de section
- 4** Code de structure du pneu
(R = Radial, D = Diagonal)
- 5** Diamètre de la roue
(en pouces)
- 6** Indice de charge
(2 ou 3 chiffres)
- 7** Indice de vitesse
(1 caractère alphabétique)

■ Dimensions du pneu



- 1** Largeur de section
- 2** Hauteur du pneu
- 3** Diamètre de la roue

Appellations des parties du pneu



- 1** Talon
- 2** Flanc
- 3** Épaulement
- 4** Bande de roulement
- 5** Ceinture
- 6** Calandrage intérieur
- 7** Gomme de renforcement
- 8** Carcasse
- 9** Segment de jante
- 10** Fils d'acier de la tringle
- 11** Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par l'organisme National Highway Traffic Safety Administration du Ministère des Transports américain ("U.S. Department of Transportation").

Elle renseigne les clients et/ou clients potentiels de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneumatiques.

Votre concessionnaire Toyota peut vous apporter des informations complémentaires quant aux questions que vous vous posez après la lecture de cette information.

■ Indices de qualité DOT

En plus de ces indices de qualité, tous les pneus pour véhicules de transport de passagers doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité. Vous trouverez les niveaux de qualité selon le cas sur le flanc des pneus entre l'épaulement de la bande de roulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction
AA Température A

■ Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1,5) plus sur un banc d'essai homologué qu'un pneu de classe 100.

Les performances relatives des pneumatiques dépendent des conditions actuelles de leur mode d'utilisation, cependant, elles risquent de se démarquer de façon significative des normes en raison des variations dans les habitudes de conduite, la pratique des services et les différences présentées par les caractéristiques du revêtement routier et du climat.

■ Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu marqué C présente des performances de traction faibles.

Avertissement: Le niveau de qualité de traction affecté à ce pneu est établi à partir de tests de traction en freinage (sur ligne droite) et ne comprend pas la traction dans les virages (rotation).

■ Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi la durée de vie du pneu, tandis qu'une température excessive peut entraîner des défaillances soudaines des pneus.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour voitures de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité No. 109 applicable aux véhicules automobiles.

Les qualités B et A représentent les plus hauts niveau de performances basés sur les essais de roue en laboratoire de la valeur minimum imposée par la loi.

Avertissement: Les indices thermiques sont établis pour un pneu correctement gonflé et soumis à une charge normale.

Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, toutes ces conditions séparées ou combinées peuvent entraîner une augmentation de la température et engendrer des défaillances possibles du pneu.

Glossaire terminologique du pneumatique

Terminologie du pneu	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins 3 heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) après stationnement
Pression de gonflage maximale	Pression maximum à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage à froid recommandée par le manufacturier
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission automatique, la direction assistée, l'assistance au freinage, les lève-vitres électriques, les sièges électriques, l'autoradio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient montés ou non)

Terminologie du pneu	Signification
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, tous pleins faits (carburant, huile et liquide de refroidissement) et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids total en charge	Valeur égale à la somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Poids cumulé des options de série usuelles effectivement montées, pesant au moins 5 lb. (2,3 kg) de plus que les équipements de série qu'elles remplacent, non comptabilisées dans le poids à vide ou le poids des accessoires, dont notamment les freins renforcés, le correcteur d'assiette, la galerie de toit, la batterie 12 V longue durée et les habillages intérieurs spéciaux
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de la jante (diamètre de la roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le fabricant

Terminologie du pneu	Signification
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Charge utile du véhicule (capacité totale en charge)	Charge nominale du chargement et des bagages, plus 150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre de places assises indiqué pour le véhicule
Charge maximale du véhicule s'exerçant sur le pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids maximum en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par 2
Charge normale du véhicule s'exerçant sur le pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon tableau 1* ci-après), divisés par 2
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneumatique constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneumatique à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fils formant les trames du pneu

Terminologie du pneu	Signification
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile
CT	Pneumatique pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneumatique à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre 2 sculptures voisines de la bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu tubeless et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du calandrage intérieur	Décollement du calandrage intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse
Flanc prévu à l'extérieur	<p>(a) Le flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou porteur du nom du manufacturier, de la marque, et/ou du modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou</p> <p>(b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement</p>

Terminologie du pneu	Signification
Pneumatique pour utilitaire léger	Pneu conçu par son fabricant pour être principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximum	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximum autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximum autorisée	Pression maximum de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre hors-tout d'un pneu neuf gonflé
Largeur hors-tout	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection comprises
Pneumatique pour voiture de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les voitures particulières, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont poids nominal brut (PNBV) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées

Terminologie du pneu	Signification
Pneumatique (abr. pneu)	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux, qui monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz supportant la charge
Pneumatique à carcasse radiale	Pneumatique dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneumatique renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection exclues
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation du flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc
Pneumatique neige	Pneumatique obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneumatique de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné

Terminologie du pneu	Signification
Bande de roulement	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneumatique	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur un siège de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur un siège de la deuxième rangée, 1 sur un siège de la troisième rangée, 1 sur un siège de la quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur le siège de la quatrième rangée

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. La programmation de ces fonctions personnalisables nécessite un équipement spécialisé et peut être réalisée par votre concessionnaire Toyota.

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Contactez votre concessionnaire Toyota.

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Verrouillage des portes (→P. 72, 594)	Verrouillage automatique des portes asservi à la vitesse	Désactivé	Activé
	Déverrouillage de toutes les portes à l'ouverture de la porte conducteur	Désactivé	Activé
	Le passage du sélecteur sur "P" déverrouille toutes les portes	Activé	Désactivé
	Verrouillage de toutes les portes à la mise du levier de sélecteur sur toute autre position que "P"	Activé	Désactivé
	Déverrouillage avec la clé	Déverrouillage de la porte conducteur à la 1 ^{ère} action, puis de toutes les autres à la 2 ^{ème}	Déverrouillage de toutes les portes en une action

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 33)	Système d'accès et de démarrage "mains libres"	Activé	Désactivé
	Confirmation de fonctionnement (Feux de détresse)	Activé	Désactivé
Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 57)	Télécommande du verrouillage centralisé	Activé	Désactivé
	Déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur à la 1 ^{ère} action, puis de toutes les autres à la 2 ^{ème}	Déverrouillage de toutes les portes en une action
	Fonction de verrouillage automatique des portes activée si aucune des portes n'est ouverte après déverrouillage	Activé	Désactivé
	Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	60 secondes	30 secondes
			120 secondes
	Confirmation de fonctionnement (Feux de détresse)	Activé	Désactivé
	Signal sonore de verrouillage des portes	Activé	Désactivé

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 57)	Confirmation de fonctionnement (signal sonore)	Activé	Désactivé
	Fonction “panique”	Activé	Désactivé
	Ouverture de la lunette arrière	1 appui long	2 appuis courts
			1 impulsion
Système de commande automatique de l'éclairage (→P. 228)	Sensibilité du capteur de luminosité	Niveau 3	Niveau 1 à 5
	Temps écoulé avant que les projecteurs ne s'éteignent automatiquement une fois les portes fermées	30 secondes	0 seconde
			60 secondes
			90 secondes
Éclairages (→P. 228)	Système d'éclairage de jour (réservé aux États-Unis)	Activé	Désactivé
Système d'alarme (→P. 136)	Temps écoulé avant activation de l'alarme	14 secondes	30 secondes
Écran multifonctionnel (→P. 218)	Choix de la langue	Anglais	Français
			Espagnol
			Chinois

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Éclairages (→P. 414)	Temporisation d'extinction des éclairages	15 secondes	7,5 secondes
			30 secondes
	Fonctionnement portes déverrouillées	Activé	Désactivé
	Fonctionnement lorsque le bouton "ENGINE START STOP" (DÉMARRAGE/ ARRÊT MOTEUR) ou le bouton de démarrage/d'arrêt moteur est en mode "OFF" (ARRÊT)	Activé	Désactivé
	Éclairages extérieurs de sol	Activé	Désactivé

6-3. Initialisation

Systèmes à initialiser

Après tout débranchement/rebranchement de la batterie ou entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement.

Élément	Quand initialiser	Référence
Hayon à commande électrique	<ul style="list-style-type: none">• Après le rebranchement ou le remplacement de la batterie• Après le changement d'un fusible	P. 78
Système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques	<ul style="list-style-type: none">• En cas de modification de la pression de gonflage des pneumatiques pour cause de vitesse de croisière plus rapide ou de traction d'une caravane/remorque, etc.	P. 503

Index

Index des sigles..... 644

Index alphabétique 646

Que faire si... 657

Pour plus de détails concernant l'équipement lié au système de navigation et à l'écran tactile, tel que le système audio, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

SIGLES	SIGNIFICATION
2WD	2 Wheel Drive (Modèles à 2 roues motrices)
4WD	4 Wheel Drive (Modèles à 4 roues motrices)
A/C	Air Conditioning (Climatisation)
ABS	Anti-lock Brake System (Système de freinage antiblocage)
ACC	Accessory (Accessoire)
ALR	Automatic Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique)
CRS	Child Restraint System (Siège de sécurité enfant)
DAC	Downhill Assist Control (Assistance à la descente)
DEL	Diode électroluminescente
DISP	Display (Affichage)
ECU	Electronic Control Unit (Calculateur électronique)
EDR	Event Data Recorder (Enregistreur de bord)
ELR	Emergency Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence)
EPS	Electric Power Steering (Direction assistée électrique)
I/M	Emission Inspection and Maintenance (Entretien et contrôle antipollution)
LATCH	Lower Anchors and Tethers for Children (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant)
NIV	Numéro d'identification du véhicule
OBD	On Board Diagnostics (Autodiagnostic de bord)
PMAE	Poids maximal autorisé par essieu
PNBV	Poids nominal brut du véhicule
PTC	Poids total en charge

SIGLES	SIGNIFICATION
SRS	Supplemental Restraint System (Système de retenue supplémentaire)
TEMP	Temperature (Température)
TIN	Tire Identification Number (Numéro d'identification du pneu)
TPMS	Tire Pressure Warning System (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)
TRAC	Traction Control (Système antipatinage)
VIN	Vehicle Identification Number (Numéro d'identification du véhicule)
VSC	Vehicle Stability Control (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Index alphabétique

Index alphabétique

A	À la station service (aide-mémoire).....660
	A/C288, 294, 302, 305
	ABS246
	Accès "mains libres"57
	Accoudoir441
	Adaptateur AUX341
	Adaptateur d'entrée audio/vidéo.....368
	Affichage Informations relatives au trajet.....218 Message d'alerte.....576
	Affichage de la température extérieure219
	Aide au freinage d'urgence246
	Alarme136
	Ampoules Puissance.....621 Remplacement.....539
	Antenne318
	Antibrouillards Commutateur234 Puissance.....621 Remplacement des ampoules539
	Antivol de direction196, 199
	Appuis-têtes Appuis-têtes actifs.....89 Réglage101
	Appuis-têtes actifs89
	Autoradio315
	Avertisseur209

B	Batterie Contrôle499 Préparatifs et contrôles pré-hivernaux.....269 Si la batterie du véhicule est déchargée.....596
	Bloqué Si votre véhicule est bloqué.....604
	Bluetooth®386
	Boîte à gants419
	Bougie614
	Boussole456
	Bouton de commande vocale387
	Bouton de téléphonie387
	Bouton de verrouillage des lève-vitres.....119
C	Cache-bagages445
	Capacité de charge267
	Capacité de charge totale267
	Capacité de chargement267
	Capot480
	Caractéristiques techniques608
	Carburant À la station service (aide-mémoire)660 Capacité.....611 Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation561 Informations622 Jauge de carburant.....210 Ravitaillement en carburant125 Type.....611
	Casier auxiliaire427

Ceintures de sécurité

- Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique 106
- Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence 106
- Installation du siège de sécurité enfant 170
- Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité 466
- Port de la ceinture de sécurité pour les enfants 107
- Port de votre ceinture de sécurité 104
- Prétensionneurs de ceintures de sécurité 105
- Rallonges de ceinture de sécurité 107
- Réglage de la ceinture de sécurité 104
- Utilisation correcte de la ceinture de sécurité pour les femmes enceintes 106
- Voyant de rappel 567

Chaînes 269**Chargeur CD 323****Circuit de refroidissement**

- Surchauffe du moteur 601

Clé à télécommande du**verrouillage centralisé**

- Clé à télécommande du verrouillage centralisé 57
- Remplacement de la pile 523

Clé électronique

- Si la pile de votre clé électronique est déchargée 594

Clé pour voiturier 30**Clés**

- Accès "mains libres" 57
- Clé à télécommande du verrouillage centralisé 57
- Clé conventionnelle 30
- Clé électronique 30
- Clés 30
- Contacteur de démarrage 195, 198
- Contacteur de démarrage antivol 195, 198
- Numéro de clé 30
- Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement 594
- Si vous perdez vos clés/votre télécommande de verrouillage centralisé 593

Clignotants

- Commuteur 207
- Puissance 621
- Remplacement des ampoules 539

Clignotants arrière

- Puissance 621
- Remplacement des ampoules 539

Clignotants avant

- Puissance 621
- Remplacement des ampoules 539

Commande d'activation

- vocale 387

Commande de verrouillage

- de sélecteur 592

Commande d'ouverture de la

- porte de garage 449

Commutateur

Bouton de verrouillage des lève-vitres	119
Commutateur "SNOW"	202
Commutateur de feux de détresse	552
Commutateur de feux de détresse	552
Commutateur de lève-vitre électrique	119
Commutateur de verrouillage centralisé des portes.....	73
Commutateur d'essuie-glace de pare-brise et de lave-glace	235, 237
Commutateurs d'éclairage	228
Contacteur de démarrage	195, 198
Contacteur de démarrage antivol	195, 198
Sélecteur d'antibrouillards	234
Commutateur de feux de détresse.....	552
Compte-tours	210
Compteur de vitesse.....	210
Compteurs	
Commande d'éclairage du tableau de bord	211
Compteurs.....	210
Condenseur	497
Conduite	
Conseils de conduite hivernale	269
Conseils de rodage	186
Position correcte	141
Procédures	184
Conseils de rodage.....	186
Console de pavillon	421

Contacteur de démarrage

antivol.....	195, 198
Contrôle antipollution	474
Cric	
Cric de bord	577
Positionnement du cric.....	482
Crochets	
Crochet d'arrimage	443
Sac de courses	443
Crochets d'arrimage	443
Crochets pour sacs de courses.....	443

D**Dégivrage de la lunette**

arrière	308
Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise.....	310
Désembuage	
Lunette arrière.....	308
Rétroviseurs extérieurs	308
Dimension	608
Direction	
Déverrouillage de la colonne de direction	196, 199
Direction assistée électrique	246
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation	561
Dispositif de contrôle d'assistance à la descente.....	254
Disque MP3	330
Disque WMA.....	330
Données de vidange de l'huile moteur.....	492

E**Éclairage d'accueil sur porte**

Éclairage d'accueil sur porte.....	414
Puissance.....	621

Éclairage de courtoisie

Éclairage de courtoisie.....	432
Puissance.....	621

Éclairage de plaque**d'immatriculation**

Puissance.....	621
Remplacement des ampoules.....	539

Éclairages

Commodo de clignotants.....	207
Commutateur de feux de détresse.....	552
Commutateur de feux de détresse.....	552
Commutateur d'éclairage individuel.....	416
Commutateur d'éclairage intérieur.....	415, 416
Éclairage d'accueil sur porte.....	414
Éclairage de courtoisie.....	432
Éclairages extérieurs de sol.....	414
Puissance.....	621
Remplacement des ampoules.....	539
Sélecteur d'antibrouillards.....	234
Sélecteur d'éclairage.....	228

Éclairages intérieurs

Commutateur.....	415, 416
Éclairages intérieurs.....	414
Puissance.....	621

Éclairages**intérieurs/individuels**

Commutateur.....	416
Puissance.....	621

Écran multifonctionnel.....218**Enregistreur de bord.....562****Entrée audio.....341****Entrée audiovisuel.....368****Entretien**

Ceintures de sécurité.....	466
Entretien à faire soi-même.....	475
Entretien général.....	471
Extérieur.....	462
Intérieur.....	465
Prescriptions d'entretien.....	469
Valeurs pour l'entretien.....	608

Entretien à faire soi-même.....475**EPS.....246****Essuie-glace de lunette****arrière.....237****Essuie-glaces de****pare-brise.....235****Étiquettes de prévention****contre le vol.....140**

F	Feux de détresse Commutateur552	G	Glaces de vitres119
	Feux de position Commutateur228 Puissance.....621 Remplacement des ampoules539	H	Habillage du compartiment moteur487 Hayon Hayon.....78 Système d'accès et de démarrage "mains libres"33 Télécommande du verrouillage centralisé.....57
	Feux de position latéraux Commutateur228 Puissance.....621 Remplacement.....539		Huile Huile moteur.....488
	Feux de position latéraux avant Commutateur228 Puissance.....621 Remplacement des ampoules539		Huile moteur Capacité.....611 Contrôle488 Préparatifs et contrôles pré-hivernaux.....269
	Feux de recul Puissance.....621 Remplacement des ampoules539	I	Identification Moteur.....609 Véhicule609
	Feux de stationnement Commutateur228 Puissance.....621 Remplacement des ampoules539		Informations relatives au trajet.....218
	Feux stop Puissance.....621 Remplacement des ampoules539		Initialisation Systèmes à initialiser642
	Filtre de la climatisation520	J	Jantes518 Jauges210
	Fonctions personnalisables638	L	Lavage et lustrage462 Lave-glace Commutateur235, 237 Contrôle502 Préparatifs et contrôles pré-hivernaux.....269
	Frein de stationnement208		Lecteur CD.....323 Lecteur DVD353 Lève-vitres électriques.....119
	Freins Frein de stationnement208 Liquide.....498		
	Fusibles526		

Levier de sélecteur

- Si le levier de sélecteur est bloqué sur "P" 592
- Transmission automatique 201

Liquide

- Freins 498
- Lave-glace 502

Liquide de refroidissement**moteur**

- Capacité 613
- Contrôle 494
- Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 269

M Manivelle de cric 577**Mécanisme d'ouverture**

- Capot 480
- Hayon 78
- Lunette arrière 85
- Trappe à carburant 125

Messages d'alerte 576**Miroir de conversation 434****Miroirs**

- Miroir de conversation 434
- Miroirs de courtoisie 432
- Résistances de chauffage des rétroviseurs extérieurs 308
- Rétroviseur intérieur 113
- Rétroviseurs extérieurs 116

Miroirs de courtoisie 432**Montre 218, 433****Moteur**

- Capot 480
- Comment démarrer le moteur 194, 198
- Compartment 485
- Contacteur de démarrage 194, 198
- Contacteur de démarrage antivol 194, 198
- Numéro d'identification 609
- Si le moteur ne démarre pas 590
- Surchauffe 601

N Nettoyage

- Ceintures de sécurité 466
- Extérieur 462
- Intérieur 465

Nombre de places assises 267**Numéro d'identification**

- du véhicule 609

O Outillage 577**P Pare-soleil 431****Pneus**

- Chaînes 269
- Contrôle 503
- Dimensions 617
- En cas de crevaison 577
- Informations 625
- Permutation des pneumatiques 503
- Pneus neige 269
- Pression de gonflage 514
- Remplacement 577
- Système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques 503, 567

Poids

Capacité de chargement 262

Limites de charge 267

Poids 608

Porte-bouteilles 426**Porte-gobelets 422****Portes**

Rétroviseurs extérieurs 116

Verrouillage des

portes 33, 57, 72

Vitres de portes 119

Précautions à observer en**tout-terrain 257****Précautions à observer pour****le rangement 264****Pression de gonflage des****pneus 514****Prise d'alimentation 435****Projecteurs**

Commutateur 228

Puissance 621

Remplacement des

ampoules 539

Projecteurs antibrouillards**avant**

Commutateur 234

Puissance 621

Remplacement des

ampoules 539

R**Radiateur 497****Rangement de console 420****Rangements 418****Régulateur de vitesse 238****Remorquage**

Conduite avec une

caravane/remorque 273

Remorquage de secours 554

Remorquage de véhicule 285

Remorquage de véhicule 285**Remplacement**

Ampoules 539

Fusibles 526

Pile de la clé 523

Pneus 577

Renseignements sur les pneus

Dimensions 628

Glossaire 631

Niveau de qualité uniforme

des pneumatiques 629

Numéro d'identification

du pneu 627

Résistances de chauffage

Rétroviseur extérieur 308

Sièges chauffants 439

Rétroviseur

Boussole 456

Rétroviseur intérieur 113**Rétroviseurs extérieurs**

Réglables et rabattables 116

Roue de secours

Emplacement 577

Pression de gonflage 617

S**Sacs de sécurité gonflables**

Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflable rideau	148
Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables.....	147
Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables latéraux.....	148
Emplacement des sacs de sécurité gonflables	143
Modification et mise au rebut des sacs de sécurité gonflables	157
Position de conduite correcte	141, 152
Précautions à observer vis-à-vis des enfants concernant les sacs de sécurité gonflables	152
Précautions concernant les sacs de sécurité gonflable rideau	152
Précautions concernant les sacs de sécurité gonflables latéraux.....	152
Précautions d'ordre général concernant les sacs de sécurité gonflables	152
Sacs de sécurité gonflables SRS	143
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	158
Voyant de sac de sécurité gonflable	565

Sacs de sécurité

gonflables latéraux.....	143
---------------------------------	------------

Sacs de sécurité

gonflables rideau	143
--------------------------------	------------

Sécurité de l'enfant

Bouton de verrouillage des lève-vitres électriques	119
Installation du siège de sécurité enfant	170
Port de la ceinture de sécurité pour les enfants	107
Précautions à prendre avec la batterie	500, 599
Précautions concernant le remplacement de la pile	525
Précautions concernant le toit ouvrant	124
Précautions concernant les ceintures de sécurité.....	108
Précautions concernant les lève-vitres électriques	121
Précautions concernant les rallonges de ceinture de sécurité	110
Précautions concernant les sacs de sécurité gonflables	152
Précautions concernant les sièges chauffants.....	440
Sécurité enfants	74
Siège de sécurité enfant	165

Sécurité enfants **74**

Siège arrière

- Démontage du siège central
de la deuxième rangée96
- Dossier de siège de la
deuxième rangée
rabattable.....93
- Rangement du siège central
de la deuxième rangée96
- Réglage.....91
- Siège de la troisième
rangée rabattable.....95

Siège de sécurité enfant

- Coussins de rehausse,
définition 165
- Coussins de rehausse,
installation..... 170
- Installation d'un siège de
sécurité enfant au
moyen des ceintures
de sécurité 174
- Installation d'un siège de
sécurité enfant au
moyen des points
d'ancrage inférieurs 172
- Installation d'un siège de
sécurité enfant au
moyen des sangles
supérieures 177
- Sièges jeune enfant,
définition 165
- Sièges jeune enfant,
installation..... 170
- Sièges modulables,
définition 165
- Sièges modulables,
installation..... 170
- Système de classification
de l'occupant du
siège passager avant..... 158

Sièges

- Appui-tête..... 101
- Installation des sièges
enfant/des sièges
de sécurité enfant..... 170
- Nettoyage.....465
- Position correcte d'assise
sur le siège 141
- Précautions relatives au
réglage..... 90, 99
- Réglage..... 87, 91
- Sièges chauffants439

Sièges avant

- Réglage.....87

Sièges chauffants.....439

Signaux sonores

- De porte ouverte567
- De rappel de ceinture de
sécurité567
- Système de freinage.....564

Surchauffe, moteur.....601

Système antipatinage.....246

Système antivol

- Alarme..... 136
- Système d'antidémarrage 129

Système audio

- Adaptateur AUX.....341
- Adaptateur d'entrée
audio/vidéo368
- Antenne.....318
- Autoradio.....315
- Baladeur.....341
- Commandes audio
au volant.....343
- Disques MP3/WMA.....330
- Entrée audio.....341
- Entrée audiovisuel368
- Lecteur de CD/chargeur.....323
- Lecteur DVD353
- Optimisation338
- Système multimédia aux
places arrière346
- Type.....312

Système d'accès et de démarrage "mains libres"	
Accès "mains libres"	33
Démarrage du moteur	194
Système d'antidémarrage	129
Système de classification de l'occupant du siège passager avant.....	158
Système de climatisation	
Filtre de la climatisation	520
Système de climatisation automatique arrière.....	305
Système de climatisation automatique avant	294
Système de climatisation manuel arrière.....	302
Système de climatisation manuel avant	288
Système de climatisation automatique arrière	305
Système de climatisation automatique avant.....	294
Système de climatisation manuel arrière	302
Système de climatisation manuel avant.....	288
Système de commande automatique de l'éclairage	228
Système de freinage antiblocage.....	246
Système de rétrovision sur écran.....	242
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes.....	414
Système d'éclairage de jour.....	232
Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule	246

T

Système mains-libres (pour téléphone mobile).....	379
Système multimédia aux places arrière	346
Tablette centrale arrière	429
Tapis de sol	442
Témoin de rappel d'entretien	213
Témoins	213
Thermomètre de liquide de refroidissement	210
Toit ouvrant	122
Totalisateur kilométrique	210
Totalisateur partiel	210
TRAC	246
Transmission automatique	201
Trappe à carburant	125
Trappe à carburant	125

U**Urgence, En cas d'**

En cas de crevaison.....	577
Lorsque le véhicule	
chauffe.....	601
Remorquage du véhicule	
.....	553
Si la batterie du véhicule	
est déchargée.....	596
Si la clé électronique	
ne fonctionne pas	
correctement.....	594
Si le levier de sélecteur est	
bloqué sur "P".....	592
Si le mécanisme d'ouverture	
du hayon est inopérant.....	82
Si le moteur ne	
démarré pas.....	590
Si le signal sonore	
retentit... ..	564
Si le voyant	
s'allume.....	564
Si un message	
s'affiche.....	576
Si votre véhicule est	
bloqué.....	604
Si vous perdez vos	
clés/votre télécommande	
de verrouillage	
centralisé	593
Vous suspectez un	
problème.....	560

V**Vitres**

Dégivrage de la lunette	
arrière	308
Lave-glace	235, 237
Lève-vitres électriques.....	119

Volant de direction

Commandes de climatisation	
au volant.....	311
Commutateurs du	
système audio	343
Réglage.....	112

Voyant de rappel de ceinture de sécurité

conducteur.....	567
-----------------	-----

Voyant de rappel de ceinture de sécurité

passager avant	567
----------------------	-----

Voyants

Aide au freinage	
d'urgence.....	565
Circuit de charge.....	565
De porte ouverte	567
Pression d'huile.....	565
Prétensionneurs.....	565
Sacs de sécurité	
gonflables SRS.....	565
Système de direction	
assistée électrique.....	565
Système de freinage.....	564
Système de freinage	
antiblocage	565
Système de gestion	
électronique du moteur.....	565
Voyant d'alerte principal.....	567
Voyant d'anomalie de	
fonctionnement.....	565
Voyant de rappel de	
bouclage des ceintures	
de sécurité	567
Voyant de surveillance	
de la pression	
de gonflage.....	567
VSC évolué	246

Que faire si...

Que faire si...

Vous avez un pneu crevé

P. 577 En cas de crevaison

Le moteur ne démarre pas

P. 590 Si le moteur ne démarre pas

P. 129 Système d'antidémarrage

P. 596 En cas de décharge de la batterie

Vous n'arrivez plus à bouger
le sélecteur de vitesses

P. 592 Si le levier de sélecteur est bloqué
sur "P"

Le thermomètre du liquide de
refroidissement est dans la zone rouge

P. 601 Lorsque le véhicule chauffe

Vous voyez de la vapeur s'échapper
par le dessous du capot

Vous avez perdu votre clé

P. 593 Si vous perdez vos clés/votre
télécommande de verrouillage centralisé

La batterie est à plat

P. 596 En cas de décharge de la batterie

Vous n'arrivez plus à
verrouiller les portes

P. 72 Portes latérales

P. 78 Hayon

L'avertisseur se déclenche
tout seul

P. 136 Alarme

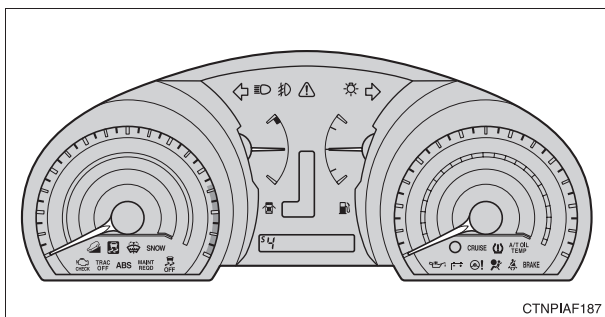
Le véhicule est embourbé
ou ensablé

P. 604 Si votre véhicule est bloqué

Un voyant ou un témoin s'allume

P. 564

Si un voyant s'allume ou un signal sonore se déclenche...



■ Voyants

BRAKE

Voyant de système de freinage

ou



P. 564



Voyant du circuit de charge P. 565



Voyant de pression d'huile moteur insuffisante	P. 565
--	--------



Voyant d'anomalie de fonctionnement

OU



P. 565



Voyant SRS

P. 565



Voyant d'ouverture des portes P. 567



Voyant de réserve de carburant P. 567



Voyant de rappel de ceinture de sécurité conducteur P. 567



Voyant de rappel de ceinture
de sécurité passager avant

OU



P. 567



Voyant d'alerte principal

MAINT
REQD

Témoin de rappel de vidange moteur P. 567



Voyant de niveau de liquide
de lave-glace
insuffisant P. 567



Voyant ABS

ou



P. 565



Voyant de direction assistée
électrique

P. 565



Voyant de surchauffe de l'huile
de transmission
automatique

P. 567



Voyant de surveillance
de la pression
de gonflage

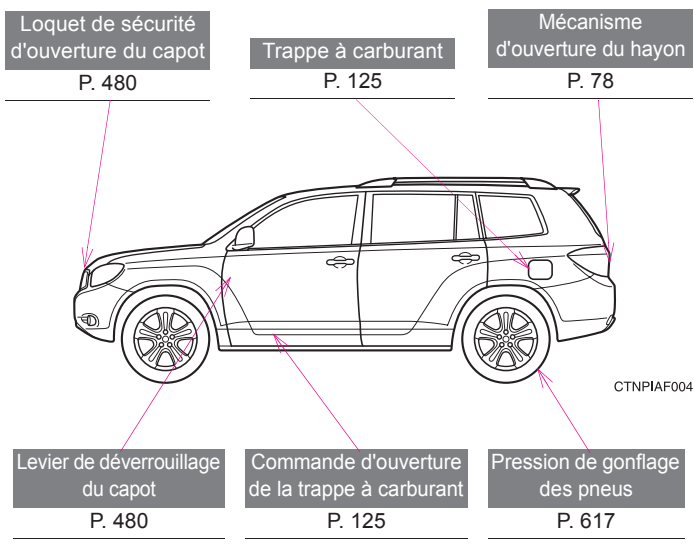
P. 567

Un message s'affiche
à l'écran multifonctionnel

P. 576

Si un message s'affiche à l'écran
multifonctionnel

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA STATION SERVICE



Capacité du réservoir de carburant (Référence)	19,2 gal. (72,5 L, 15,9 Imp. gal.)
Type de carburant	Essence sans plomb, indice d'octane 87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur
Pression de gonflage des pneus à froid	P. 617
Contenance d'huile moteur vidange et remplissage (Référence)	P. 611
Type d'huile moteur	<p>“Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalente</p> <p>Qualité d'huile: P. 611</p> <p>huile moteur multigrade ILSAC</p> <p>Viscosité d'huile préconisée:</p> <p>► Moteur 4 cylindres, 2,7 L (1AR-FE) 5W-20 et 0W-20</p> <p>► Moteur 3,5 L V6 (2GR-FE)</p> <p>Sans équipement de remorquage: 5W-20</p> <p>Avec équipement de remorquage: 5W-30</p>

